



Class . . . . .

Book . . . . .

SMITHSONIAN DEPOSIT











LE  
NATURALISTE CANADIEN


BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DÉCOUVERTES SE RAP-  
PORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA

---

TOME VINGT-CINQUIÈME  
(CINQUIÈME DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

---

L'abbé V.-A. Huard, Directeur-Propriétaire

CHICOUTIMI  
Imprimerie de la *Défense*

1898

QH3  
No 2  
set out

LE

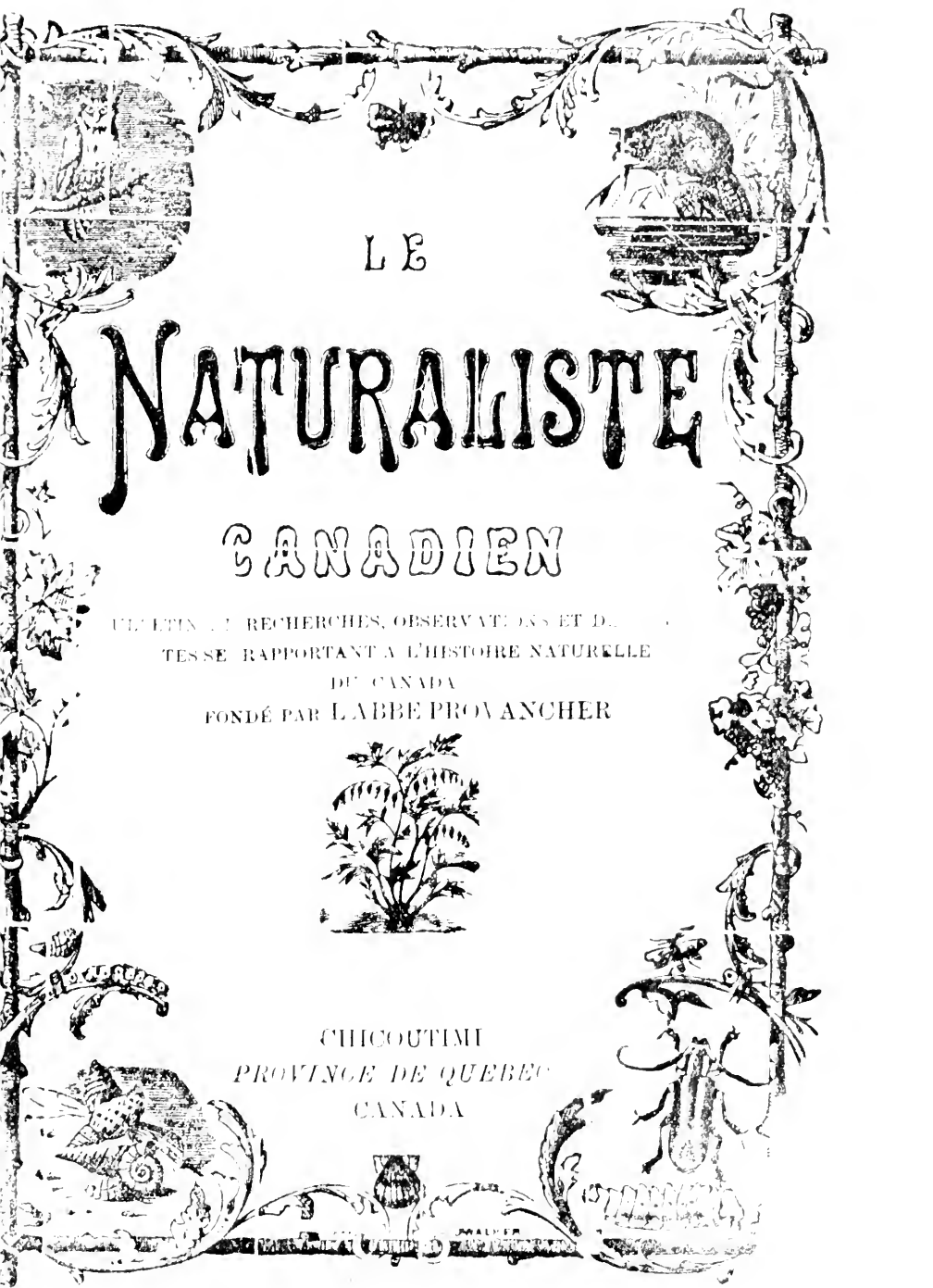
# NATURALISTE

## CANADIEN

UN JOURNAL DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DE  
NOTES RAPPORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU CANADA  
FONDÉ PAR L'ABBÉ PROVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUEBEC  
CANADA





L E

# Naturaliste Canadien

---

---

VOL. XXV (VOL. V DE LA DEUXIEME SERIE)

No 1

Chicoutimi, Janvier 1898

---

Directeur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

---

---

## Les Noces d'argent du " Naturaliste "

---

Le *Naturaliste canadien* atteint aujourd'hui sa vingt-cinquième année d'existence. Ce n'est pas sans émotion que je me vois la plume en main pour signaler au public cet événement qui l'intéressera un moment.

Il n'y a pas beaucoup de publications qui en ce pays arrivent à leur quart de siècle. Que les hommes de mon âge se rappellent la multitude de journaux et de revues, politiques, littéraires, scientifiques ou religieux, qu'ils ont vus naître et mourir depuis vingt-cinq ans. Un petit nombre seulement parvient à échapper à toutes les causes de maladie et de mort qui sont semées partout sur la route.

Parfois, dans une famille, c'est l'enfant le plus maladif et le plus débile qui, trompant toutes les prévisions, passe victorieusement à travers l'adolescence et l'âge mûr, pour arriver même à la vieillesse. C'est un peu l'histoire du *Naturaliste*, à qui il a même fallu trente années pour atteindre le quart de siècle.

Car c'est en décembre 1868 que parut le premier numéro du *Naturaliste*.

Oh ! je m'en souviens ! J'étais alors élève de Belles-Lettres. Mon condisciple et ami Philippe Masson—le futur journaliste de l'*Ouvrier catholique* et du *Courrier de l'Ouest*—souscrivit aussitôt à la nouvelle revue. Qu'on ne me demande pas à l'aide de quels irrésistibles arguments il réussit

à obtenir de ses parents les deux dollars qu'il fallait payer d'avance pour prendre cet abonnement : je n'en sais rien. Je sais seulement que la Providence a toutes sortes de voies pour faire tourner les choses comme Elle veut. Car c'était Masson qui était abonné à la revue scientifique, et ce fut moi, à qui il en communiquait chaque livraison, qui y gagnai la passion de l'histoire naturelle. Et je ne fus pas pris à moitié ! Je dévorais chaque numéro, à mesure qu'il en paraissait un. Aujourd'hui encore, à feuilleter le premier volume du *Naturaliste*, je retrouve avec toute leur fraîcheur, me semble-t-il, les impressions d'enthousiasme que j'éprouvais alors à la lecture de tels et tels articles, sur le "Castor," sur les "Pommes de terre et leur maladie," le "Ténia," le "Phoque," etc. Il n'en fallut pas plus pour m'enflammer du feu sacré, lequel ne s'est guère éteint depuis.

Mais il convient, me paraît-il, de donner en cette occasion mémorable un aperçu de l'histoire du *Naturaliste canadien*, qui ne manquera pas d'avoir de l'intérêt pour le plus grand nombre des abonnés actuels, lesquels n'ont pas connu la première série de la revue.

Cette autobiographie est même d'autant plus facile à exécuter que je la trouve toute faite, en grande partie du moins, dans la livraison d'octobre 1883, et faite par l'abbé Provancher lui-même.

En effet, en cette année 1883, le *Naturaliste* eut à subir l'une des éclipses qui se sont présentées plusieurs fois dans le cours de son existence. Et, "avant de faire le salut pour disparaître," l'abbé Provancher, bien convaincu qu'il parlait à ses lecteurs pour la dernière fois, voulut raconter brièvement l'histoire du *Naturaliste*. Je n'ai qu'à reproduire ici des extraits de ce récit, où les anciens reconnaîtront l'allure pittoresque que notre Linnée canadien savait donner à son style.

Le narrateur expose d'abord que, grâce à l'attrait de la nouveauté qui lui avait amené beaucoup de "patrons", le *Naturaliste* "put d'abord se soutenir par lui-même ; deux ans, trois ans s'écoulèrent ainsi. Mais le défilé des retraits était déjà commencé dès la deuxième année, et allant



toujours en augmentant, il nous fallut recourir au gouvernement pour en obtenir un octroi suffisant pour compenser la perte des abonnements qu'on retirait. M. Chauveau, qui était alors premier ministre et surintendant de l'Éducation, comprit, en homme éclairé, qu'une telle publication avait des droits à l'appui du gouvernement, et lui fit voter une aide de \$200. Deux ans plus tard, les abonnements allant toujours diminuant, le même M. Chauveau porta l'allocation à \$400.

"A. M. Chauveau succéda M. G. Ouimet, le Surintendant actuel de l'Éducation, qui nous accorda sans peine ses sympathies et maintint l'allocation.

"M. Ouimet fut remplacé par M. De Boucherville. Nous étions sûr d'avance des dispositions de ce nouveau premier ministre et surintendant de l'Éducation, car nous connaissions déjà M. De Boucherville pour un homme d'étude, un amateur éclairé, qui suit assidument le progrès scientifique. Aussi M. De Boucherville, secondé par ses collègues MM. Ross, Garneau, Angers, etc., non seulement ne nous marchandâ pas l'allocation, mais forma le projet d'établir au département de l'Agriculture un musée de toutes les productions naturelles du pays. . . ." Comme on le sait, le projet de l'honorable M. De Boucherville s'est réalisé. Il y a, au Palais législatif, un musée d'histoire naturelle déjà fort considérable et d'une très grande valeur scientifique.

"Cependant, poursuit M. Provancher, certains nuages politiques qu'on voyait déjà à l'horizon s'assombrirèrent tout à coup et éclatèrent soudainement en orage. On sait comment M. Letellier, alors lieutenant-gouverneur, sut se défaire de M. De Boucherville pour le remplacer par M. Joly.

"M. Joly était souscripteur au *Naturaliste* depuis son origine et s'était plu, plus d'une fois, à nous en faire des louanges. Cependant nous n'étions pas sans crainte. . . . Aussi, malgré les assurances du premier ministre, qui avait pris le pouvoir en mars, on vint nous dire en septembre que l'allocation au *Naturaliste* était supprimée.

"On nous a assuré qu'en 1878 comme en 1883, c'est M. Mercier qui a joué de la pelle pour creuser notre fosse. Nous

regrettons beaucoup que le grand prêtre ne fût pas encore le même, et que ce soit M. Mousseau qui, cette année, ait pris le goupillon.

“ A M. Joly succéda M. Chapleau. M. Chapleau est un beau parleur, tout le monde l'admet, aussi préfère-t-il de beaucoup la tribune au cabinet. Il n'est pas éloigné de prendre en pitié ceux qui se laissent pâlir sur les livres pour acquérir des connaissances, et le progrès des sciences est le dernier de ses soucis.

“ Nous étions mort ; il fallait nous ressusciter. Nous croyions la chose des plus faciles ; nous étions dans l'erreur. Si quelques grosses têtes du parti ne lui eussent montré les dents, c'en était fait de nous, nous étions condamné à pourrir dans la tombe.

“ Cependant le premier ministre s'exécuta à la fin. Sans trop remarquer la grimace que cet effort lui coûta, nous nous remîmes courageusement à l'ouvrage, nous promettant encore de longues années de vie . . . lorsqu'on vint nous avertir que nos jours étaient menacés de nouveau.

(*A suivre*)

L'ABBÉ HUARD.

---

## Le Nord de la vallée du lac St-Jean

---

### LA RIVIERE MANOUAN

---

(Continué de la page 186 du volume XXIV)

Arrêtons-nous, un instant, au confluent de ces deux rivières, pour étudier le pourquoi de leur rencontre à cet endroit. Car, après tout, il faut se rendre compte, chemin faisant, de tout ce qui nous paraît surprenant et inexplicable, et chercher de suite une solution satisfaisante, qu'elle soit vraie

ou seulement vraisemblable. Autrement, nous restons paralysé sur place, incapable de faire un pas de plus, anéanti du coup, sous une démonstration boiteuse d'un grand problème que nous voulions résoudre. Car, après tout, si nous avons énoncé une proposition qui n'est pas dans l'ordre du jour, qui a paru fort extravagante, c'est une raison de plus pour nous de scruter de pas en pas, étudier de point en point le champ inconnu que nous traversons, pour y découvrir la preuve que cette proposition n'est pas hasardée.

Voici un *corollaire* qui nous rend témoignage :

Si cette baie du Grand Lac qui se trouvait ici, encaissée dans un cercle de montagnes considérables, n'eût pas eu, par aventure, un coin de son lit entamé par la fissure, qu'en serait-il résulté ?

Eh bien, tout naturellement ceci :

Le Saguenay s'étant ouvert, comme la chose est convenue, le Grand Lac s'est vidé, et la baie du nord aussi, au moins jusqu'au niveau des plus bas sommets des plus profondes coupes de ses rivages. Si ces sommets et coupes, trop élevés, comme ils le sont en effet, n'eussent pas permis son égout complet, cette baie se serait changée en lac... et ce lac existerait encore.

Donc, si les eaux de ce lac ne baignent plus ses bas-fonds irréguliers, ne clapotent plus sur ses berges rocheuses et dentelées qui les emprisonnaient de tous côtés, c'est que quelque chose de mystérieux s'en est mêlé, —quelque chose dont la nature n'était pas maîtresse de se servir, parce qu'elle ne le pouvait pas,—qui a asséché, *subito*, ce coin du pays, si bien que l'on ne se doute pas même qu'il fût submergé un jour. Donc, encore une fois, le cataclysme survenant, la fissure aidant, la baie fut vidée. Est-ce comme cela ? Si oui, eh bien, nous terminerons bientôt la solution. Si non, nous chercherons encore à vous convaincre, et nous y arriverons.

D'abord, avant le cataclysme, avant l'ouverture de cette fissure extraordinaire où coule paisiblement la rivière Péribonca, dont les miroitements ne reflètent

que des murailles, de la verdure et de légers nuages, ce pays ne présentait pas à l'œil la même physionomie, le même aspect ni les mêmes lignes qu'aujourd'hui.

Dire qu'une chaîne de montagnes, sur un parcours de 100 milles, est partout de hauteur uniforme, de compacité absolue et de symétrie parfaite, c'est peu connaître la formation accidentée, désordonnée et irrégulière des Laurentides, comme du reste celle de toutes chaînes de montagnes généralement.

Il se trouve, n'est-ce pas ? sur ces vastes espaces, des fonds perdus ici et là, formant des lacs, des rivières, des vallées, des savanes, des plaines même, dominés, entourés de mamelons, de coteaux, de rochers escarpés et de vraies montagnes, qui se succèdent et se multiplient à l'infini, tout comme le jeu des vagues d'une mer en furie.

Vous conviendrez donc avec nous que les eaux de la mer saguenéenne, qui se nivelèrent alors, au moins 800 pieds au-dessus du lac Saint-Jean actuel, devaient naturellement s'introduire partout, envahir tout l'espace qui se trouvait au-dessous de ce niveau dans les limites du Grand Bassin. Vallées, savanes, coupes profondes, rochers, coteaux, etc., l'eau recouvrait tout, cachant les écueils et formant autant d'îles des nombreux monticules à fleur d'eau ou escarpés qu'elle ne pouvait submerger.

Eh bien, aux Grandes Fourches, les eaux du Grand Lac, introduites dans l'intérieur par des passes, des coupes, de vrais détroits, arrivèrent jusqu'ici du sud-ouest, et formèrent une baie profonde dans l'espace compris entre la rivière Péribonca à l'ouest et la Manouan à l'est, couverte d'îles (que celle du *Lion* dominait), se succédant bien loin au nord ; tandis qu'au nord-ouest un bras de mer recouvrait toutes les chutes de Péribonca situées à plus de quinze milles en amont.

C'est dans cette passe ou détroit, allant au sud-ouest, mais à sec, que l'on voit une parcelle intacte du vrai fond de l'ancien Grand Lac. Une fois la fameuse fissure ouverte, les eaux qui formaient cette grande baie où nous sommes dans le moment, s'y précipitèrent avec une furie sans pareil-

le, lavant partout les dépôts qui surgissaient à chaque instant à leur niveau, jusqu'à ce que ce grand réservoir fut épuisé jusqu'au fond sans retour.

La rivière des Ours (gros ruisseau) qui s'est emparée de la passe en question, n'a pu laver qu'une miette de la masse de dépôts accumulés là depuis des âges. Aussi, voyez ces imposantes terrasses d'alluvium, s'élevant graduellement en lignes horizontales à une grande hauteur, fermant complètement la passe, comme une immense chaussée, élevée par des géants pour irriguer une vaste contrée aride.

Car sans la révolution opérée par le fameux soubresaut, il serait difficile d'expliquer autrement cet amoncellement extraordinaire de sable diluvien, fin comme de la poussière d'émeri, qui n'a pas sa raison d'être dans l'endroit où il existe aujourd'hui, tant il a l'air dépaycé et contre nature.

Si ces terrasses faisaient face au sud, comme celles qui longent la rivière des Sables, près de Sotogama, que nous avons oublié de mentionner en passant, tout s'expliquerait le plus naturellement du monde. Nous serions passé à côté en les indiquant peut-être. Mais, du moment qu'elles présentent la saillie de leur masse à la fureur des courants qui descendaient en cataracte des trois points principaux du nord, il a bien fallu s'y arrêter un instant pour scruter la chose et l'expliquer plus ou moins justement. C'est grâce à l'abîme ouvert à côté, si elles sont restées intactes. Autrement, les eaux sortant de la baie par la passe étroite qui joignait celle-ci au Grand Lac, le torrent l'aurait lavée jusqu'au fond dans le temps de le dire, engloutissant dans un tourbillon ces superbes plateaux nivelés entre les monts, et qu'on aurait cru inexpugnables, tant ils étaient protégés.

\* \* \*

Cette nappe d'eau qui formait la grande baie, que nous venons de voir disparaître tout d'un coup dans l'abîme, ayant une profondeur de 300 pieds au moins, formait jadis la partie nord du grand lac silurien. Depuis Sotogama nous n'a-

vions pas songé à le rejoindre. Les chaînes de montagnes dominant partout le vaste bassin de près de 1000 pieds au-dessus des eaux, nous ne soupçonnions pas qu'elles pouvaient, au bout de quarante milles, s'abaisser au point de se laisser submerger par elles à une telle distance, et même pénétrer encore aussi loin, au nord-ouest, par ce bras de mer déjà mentionné, où débouchait la vraie rivière Péribouca des premiers âges. C'est bien à 125 milles du lac St-Jean actuel que se trouvait l'embouchure de cette rivière, avant le cataclysme.

C'est en suivant son cours vers le nord, pour plusieurs cents milles encore, que nous avons remarqué la grande différence qui existe entre la partie supérieure de ce noble cours d'eau, des milliers de fois séculaire, et la partie inférieure, toute récente, en bas de Sotogama.

(A suivre)

P.-H. DUMAIS.

---

## La Tuberculose en Canada

---

La *tuberculose*, la *consommption*, la *phtisie* désignent la même maladie, l'une des plus terribles qui s'attaquent à la race humaine. Malgré les études et les recherches les plus activement poursuivies, l'on ne connaît encore aucun moyen certain et pratique, pour la généralité des cas, de guérir les personnes affectées de cette maladie.

Le grand public ignore encore que cette maladie s'attaque aussi à la plupart des animaux domestiques ou sauvages. Et comme il est reconnu que ce mal est contagieux et se communique aisément des animaux à l'homme et réciproquement, on voit qu'il y a là pour le législateur, chargé de pourvoir à tous les intérêts de la société, un sujet de la plus grave importance, et dont il semble que l'on ne s'est peut-être pas occupé jusqu'ici avec assez d'attention. Que l'on songe bien que

la maladie peut se transmettre par le lait, le beurre, le fromage, la viande ! Une personne prédisposée par l'hérédité, par la faiblesse de sa santé, par son jeune âge ou son âge avancé, court évidemment plus de risques en faisant usage d'aliments ainsi infectés.

Les bêtes à cornes, les cochons, les volailles, les chèvres et les lièvres sont particulièrement susceptibles de contracter et de transmettre la tuberculose.

Chez l'homme comme chez l'animal, cette maladie est due à la présence, dans l'organisme, du même germe, le *Bacillus tuberculosis*. Voici quelques détails sur les ravages de ce germe, que nous reproduisons d'un bulletin publié l'année dernière par le ministère de l'Agriculture, et préparé par M. D. McEachran, inspecteur vétérinaire en chef du Canada.

“ Les germes (bacilli) qui sont des organismes vivants d'une grosseur très microscopique, lorsqu'ils atteignent et s'attachent à un tissu, produisent une irritation locale et la formation de petits points rougeâtres infiltrés de fluide et de cellules. Ce sont là les tubercules. A mesure qu'ils vieillissent et grossissent, leur couleur devient grisâtre ou jaune suivant les changements qui s'opèrent à l'intérieur, causant éventuellement la destruction des tissus centraux. En apparence et consistance ils ressemblent au fromage.

“ Ces nodules peuvent varier en grosseur de la tête d'une épingle à une noix de cacao et souvent elles deviennent aussi dures que la pierre due aux sels de chaux qu'elles contiennent. Ces tubercules peuvent se trouver renfermés que dans un organe ou tissu du corps, dans la glande lymphatique, par exemple, du mésentère, du thorax ou de la gorge, etc., ou ils peuvent être répandus généralement dans tout le système, les germes suivant le courant de la circulation artérielle. . . L'entrée du bacillus vivant dans le système d'un animal s'effectue ordinairement par les organes digestives (ingestion), par les organes respiratoires (inhalation). . . Sans l'entrée d'un bacillus vivant dans le système, la tuberculose ne peut pas s'y développer. Le tubercule bacillus est la semence d'où elle croît, et il est aussi essentiel à son développement que l'avoine,

les pois ou les pommes de terre le sont à reproduire leurs espèces individuelles. ”

(Remarquons, en passant, que du style et de l'orthographe comme il y en a dans cette citation, c'est propre à rendre malade toute une population ! Le gouvernement fédéral du Canada devrait avoir honte de faire imprimer et de lancer dans le public un charabia, qui est d'une illégalité flagrante ; en effet, nous avons droit à l'usage officiel de la langue française. Mais cela n'est pas du français !)

Il y a quelques années, un Allemand, le Dr Koch, fit une préparation qu'un moment, dans le monde civilisé, on espéra être enfin le remède si longtemps cherché pour la guérison de la tuberculose. Ces belles espérances ne se réalisèrent pas, malheureusement.

Cependant la découverte du Prof. Koch ne laisse pas d'être d'une importance très considérable. Car la *tuberculine*—c'est le nom du produit qu'il a inventé,—permet de reconnaître d'une façon à peu près infallible la présence de la tuberculose chez l'homme ou chez les animaux. En effet, des injections de cette substance chez des sujets même légèrement tuberculeux produisent toujours une élévation de température. Il y a eu des cas où, sur cette seule indication, on a abattu des animaux qui paraissaient en excellente santé, mangeant bien et engraisant même : et l'examen des viscères démontrait la présence de la tuberculose.

Nous avons lu quelque part, nous ne savons plus où, qu'en Angleterre les trois-quarts des bestiaux sont tuberculeux. En de telles conditions, il n'y a plus rien à faire, évidemment. Nous avons lu aussi, que, dans les Etats-Unis, certains Etats offrent une large diffusion de la maladie, tandis que certains autres en sont à peu près indemnes.

Pour ce qui est du Canada, il nous semble avoir vu dernièrement, dans quelque publication officielle d'Ottawa, que durant l'une des dernières années on n'avait eu connaissance que d'une quinzaine de cas dans tout le Dominion. Nous avons lieu de croire, cependant, que la tuberculose des animaux est bien autrement répandue en Canada.



Et ce qui vient de se passer sur la ferme du séminaire de Chicoutimi indique bien que le mal doit être beaucoup plus grand que l'on n'imagine.

La lecture du bulletin sur la *Tuberculose*, dont nous avons parlé plus haut, commença par donner l'éveil. Divers symptômes indiquaient que plusieurs bêtes à cornes de cette ferme étaient probablement atteintes de la tuberculose. On abattit l'un des animaux qui paraissaient les plus malades ; et à la seule inspection des poumons, il fut aisé de voir que c'était un cas avancé de tuberculose. Le ministère de l'Agriculture d'Ottawa fut alors prévenu, et envoya un inspecteur vétérinaire qui soumit tout le troupeau de la ferme à l'épreuve de la tuberculine. Eh bien, tout le troupeau, qui se compose d'une quarantaine de têtes de bétail, a été reconnu atteint de la maladie, que l'on a aussi constatée chez les cochons, les moutons et les volailles. Il va falloir abattre tout ce troupeau que l'on avait composé à grands frais, et ce sera une perte considérable pour le séminaire de Chicoutimi. En attendant, les étables de la ferme ont été mises en quarantaine par autorité du gouvernement fédéral.

Eh bien, nous disons ceci. Puisque tout d'un coup l'on trouve dans la province de Québec tout un troupeau infecté de tuberculose, cela veut dire que la maladie doit être fort répandue au moins dans cette partie du Canada. Et il est du devoir de nos gouvernants de prendre sans retard toutes les mesures possibles pour constater l'étendue du fléau, et surtout pour l'enrayer, s'il en est encore temps. Il y va des intérêts les plus graves : celui, d'abord, de la santé publique, qui est le premier des biens temporels d'une nation. Il suffit d'indiquer, en second lieu, les risques qu'une épidémie un peu généralisée de tuberculose ferait courir à l'industrie laitière et à notre commerce d'exportation des viandes.

Nous souhaitons que la grande presse du pays, se rendant bien compte de la situation, jette le cri d'alarme et force la main aux autorités gouvernementales. L'époque de la session

des Chambres fédérales est tout indiquée pour qu'on s'occupe attentivement d'une question de telle importance.

— 0 —

## EXCURSION EN EGYPTE

### DE MARSEILLE A ALEXANDRIE

Nous quittons Marseille le onze mars par un très beau temps, nous passons près des Iles de Pomèrynes et de Bato-neau, puis nous apercevons la petite ville de Cassis, dont les environs fournissent de très bons vins blancs ; et un peu plus loin la Ciotat, où sont les chantiers de construction des paquebots des messageries maritimes ; le *Pelus*, sur lequel nous nous trouvons, sort de ces ateliers. Après la Ciotat, nous avons aperçu la rade de Saint-Nazaire ; doublé le cap Sicié et vu un peu plus loin l'entrée de la rade de Toulon ; avec une lunette nous distinguons très-bien les forts qui la dominent. Nous longeons de très près les îles d'Hyères, Porquerolles et Port-Cros. La nuit est venue peu après, mais il faisait un si beau clair-de-lune que nous distinguons encore de temps en temps les côtes de France, et, à dix heures, quand nous avons quitté le pont, nous voyions très distinctement le feu du fort de Saint-Tropez.

Le 12 mars, le matin dès six heures, nous nous sommes hâtés de monter sur le pont, le navire doublait le cap Corse, et pendant deux heures nous voyons les côtes de l'île de Corse, et dans le lointain la ville de Bastia. Au même moment, nous passons auprès de l'île de Capraja ; puis l'île d'Elbe nous apparaît, nous ne voyons que les hautes montagnes qui la dominent, formées principalement de granit et de serpentine. Elle est particulièrement importante sous le rapport de ses richesses minéralogique, dont la principale consiste dans l'excellent fer oligiste qu'elle produit et qui était déjà utilisé par les Romains.

(A suivre)

E. GASNAULT.

## Montpetit, LES POISSONS D'EAU DOUCE DU CANADA

Nous nous félicitons grandement, aujourd'hui, d'avoir été forcé de remettre de mois en mois, depuis l'automne, le compte rendu détaillé que nous voulions faire du livre de M. Montpetit, sur *Les poissons d'eau douce du Canada*. Car rien ne nous ennuierait à présent comme de songer que, du moins pour une partie notable du volume, nous aurions apprécié et louangé un autre ouvrage, le dictionnaire intitulé *La pêche et les poissons*, par H. de la Blanchère, ouvrage en faveur duquel nous n'avons aucun sujet de nous mettre en frais d'écriture.

C'est la *Vérité*, de Québec, qui a découvert le pot aux roses. Ce n'est pas la première fois que notre confrère en découvre, des pots aux roses !

Done, dans ses numéros du 22 et du 29 janvier, la *Vérité* affirme que beaucoup de pages du livre de M. Montpetit ont été copiées textuellement du dictionnaire de M. de la Blanchère. Elle indique un *passage* de 75 pages qui en a été extrait tout rond ; elle dénonce le "copiage" dès la page 2 du volume, et dit qu'il y en a de même à perte de vue.

Nous n'avons pas à Chicoutimi le dictionnaire qui a rendu tant de services à M. Montpetit et ne pouvons juger par nous-même de l'accusation portée par la *Vérité*. Mais nous n'avons pas à le regretter, puisque, connaissant bien M. Tardivel pour un homme qui n'affirme rien à la légère, nous sommes aussi certain de ce qu'il dit avoir constaté que si nous l'avions constaté nous-même.

Il n'y a pas beaucoup de choses qui nous révoltent autant que le plagiat. Aussi, nous protestons avec la plus grande énergie contre l'action de M. Montpetit.

Nous étions si content de voir notre littérature scientifique, encore bien pauvre dans la province de Québec, s'enrichir d'un si beau volume sur les poissons du Canada ! Nous avions appris avec tant de satisfaction que le gouvernement

provincial, qui n'est jamais animé d'un zèle dévorant pour aider ceux qui se dévouent à la science, s'était cette fois montré très empressé de récompenser notre compatriote de ses travaux !

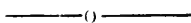
Et aujourd'hui nous avons même honte de dire, dans les pages de notre revue, ce qui en est de cet ouvrage, parce qu'on lira à l'étranger ce que nous en écrivons, et que l'impression qui restera de cette affaire ne sera guère honorable pour la science canadienne. Nous nous abstenons, en conséquence, d'appuyer davantage sur cet incident.

Mais, avant de laisser là cet ouvrage pour n'y plus revenir, nous ferons de brèves remarques sur deux passages du livre.

Dans les pages 501 et 502, l'auteur remercie les anglais des Etats-Unis et du Canada d'avoir "été excessivement galants à l'endroit des Canadiens-Français en les gratifiant de leur orthographe dans l'épellation du nom "ouananiehe." Les Canadiens-Français donnaient au poisson dont il s'agit le nom de *Wananish* : c'était l'orthographe usitée dans le Saguenay depuis longtemps, et l'abbé Provancher s'en servit dans le *Naturaliste* de l'année 1876 (Vol. VIII, p. 69). Et nous sommes d'avis qu'on aurait dû conserver cette façon, d'une allure si sauvage, d'écrire le nom français du *Salmo omethistus*. Quant à l'orthographe *huananieche* que propose et qu'emploie M. Montpetit, nous croyons qu'elle ne sortira pas de son livre. "Ouananieche" est déjà trop entré dans l'usage courant pour être remplacé par une autre manière de dire.

A la page 500, M. Montpetit raconte ce qui se passait en fait de pêche, au Saguenay, avant l'ouverture du chemin de fer du lac St-Jean. Et il dit, au milieu de son récit : "..... M. le curé Auclair se plaisait, lui, à pêcher le magnifique éperlan du lac Kinogami tout en courtisant le huananieche du lac Saint-Jean." Si le vénérable M. Auclair, curé de Québec, était encore de ce monde, il ne ferait pas bon de l'accuser ainsi de s'être amusé à pêcher l'éperlan ! Il lui aurait suffi d'un mot, original et énergique, pour fermer la bouche à l'impru-

dent conteur qui aurait entamé de la sorte sa réputation de sportman. Ce n'était pas l'éperlan, mais la truite, de si grande renommée, du lac Kinogami que le vieux pêcheur venait poursuivre de son art savant, un mois entier de chaque automne. Et nous qui, durant ces périodes de vilégiature au Saguenay, avons vécu dans son intimité, nous avons l'obligation de venger sa mémoire d'une inculpation si injurieuse !



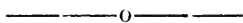
“ PROMETTRE ET TENIR SONT DEUX ”



Il a raison, ce proverbe-là ; et il n'y a pas à ajouter plus de foi aux promesses du *Naturaliste* qu'à celles de n'importe qui. Comme s'il était difficile d'annoncer que l'on fera de telle et telle façon !

“ Dans chaque livraison du *Naturaliste* il y aura la continuation de la biographie de l'abbé Provancher ! Il y aura en supplément huit pages du *Traité de Zoologie* ! ”—Et, comme on le voit, le présent numéro ne contient rien de tout cela.

C'est qu'en toute chose il faut compter avec la condition misérable de l'humaine nature. . . . Deux semaines de maladie, suivies d'un congé nécessaire d'une quinzaine de jours, ont mis le désarroi dans les affaires du directeur du *Naturaliste*, au point qu'il rétracte toutes ses promesses. Il ne s'engage plus qu'à faire de son mieux et tout ce qu'il pourra, certain qu'il est de trouver chez ses fidèles abonnés une indulgence qui ne se démentira pas. Avec le temps, tout se fera ; la publication du *Naturaliste* redeviendra parfaitement régulière. . . . Mais ne recommençons pas le jeu des promesses !



—Nous remercions cordialement nos confrères de la (défunte) *Ménerve*, du *Courrier du Canada*, de la *Vérité*, du *Spectateur*, de la *Sentinelle*, du *Courrier de Saint-Jean*, du *Trifluvien*, du *Progrès du Saguenay*, du *Protecteur du Saguenay*, de l'*Avenir du Nord*, de l'*Enseignement primaire*, de la *Défense* et du *Journal d'Agriculture*, qui ont bien voulu publier, l'un dernier, les sommaires de nos livraisons.

—Nous sommes forcé, par manque d'espace, de renvoyer au prochain numéro notre revue bibliographique et de la presse.

## Vient de paraître

**Labrador et Anticosti**, par l'abbé Huard.

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti; renseignements inédits; l'entreprise Menier.] Prix: \$1.50. Par la poste: \$1.60 pour le Canada; \$1.70 pour les Etats-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### ❖ **Liverpool, London & Globe** ❖

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Contre le Feu et sur la Vie

La plus puissante Compagnie du monde entier

Fonds investis: \$53,213,000 — Investis en Canada: \$1,300,000

**ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX**

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm M. MacPHERSON, Agent, Quebec

**JOS.-ED. SAVARD**

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Rue Racine, Chicoutimi.

### PHENIX ASSURANCE COMPANY OF LONDON

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL: \$3,444,000

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

Paterson & Co., Agents généraux, Montréal

Jos.-Ed. SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### ❖ **La Royale** ❖

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

CAPITAL: \$10,000,000.— VERSEMENTS: \$42,000,000

Surplus de l'actif sur le passif:

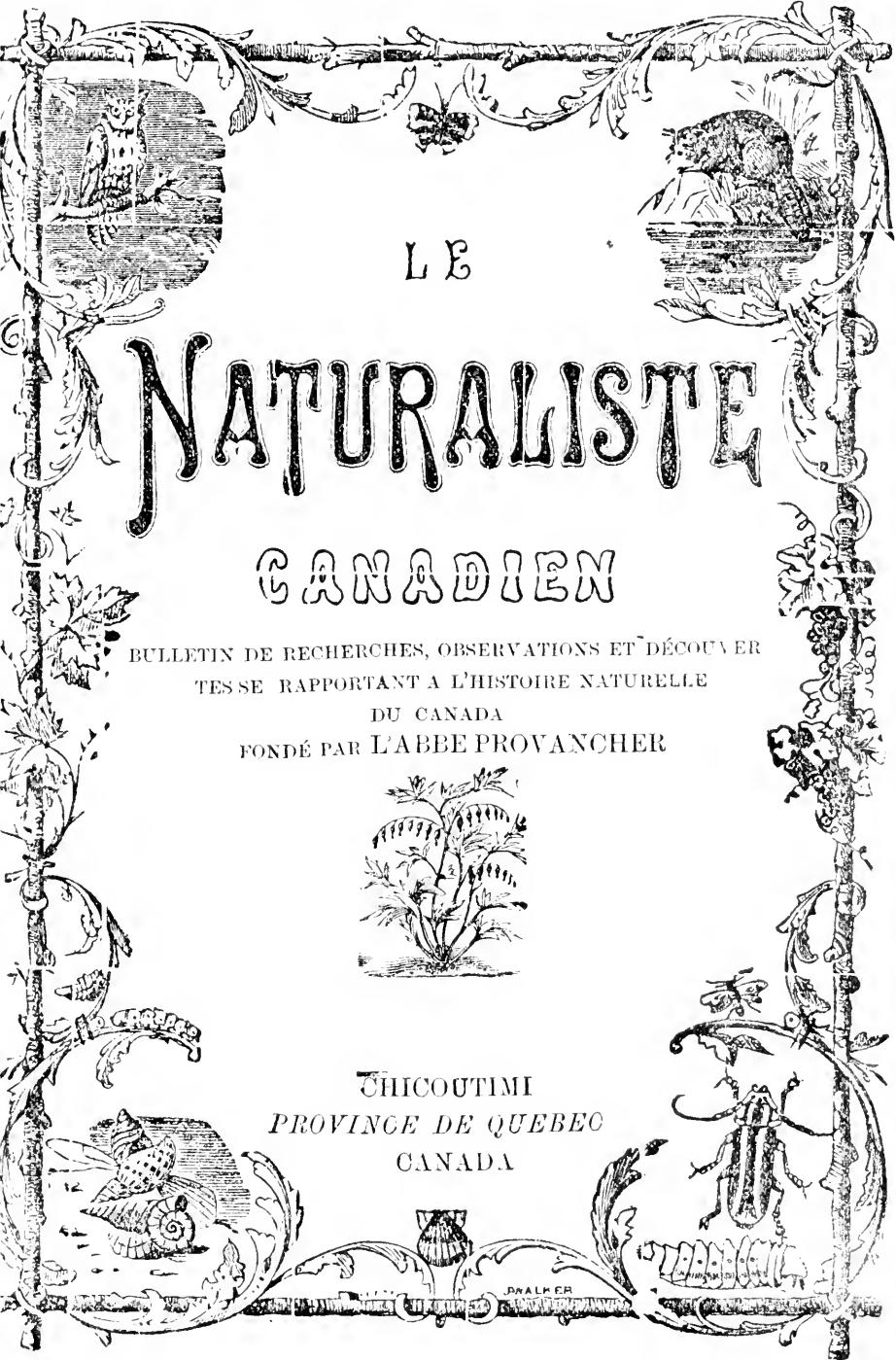
Le plus considérable de toutes les Compagnies d'assurance contre le feu

Wm. Tatley Agent general Montreal

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean

CHICOUTIMI



LE

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DÉCOUVERTES  
 RAPPORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE  
 DU CANADA  
 FONDÉ PAR L'ABBE PROVANCHER



THICOUTIMI  
 PROVINCE DE QUEBEC  
 CANADA



WALKER

## SOMMAIRE DE CE NUMERO

---

Les Noces d'argent du "Naturaliste".....	17
Le Nord de la vallée du lac Saint-Jean ( <i>Suite</i> ).....	22
Le "Concilium Bibliographicum" international.....	26
De la dessiccation des plantes grasses.....	29
Remerciements.....	"
Revue de la presse.....	30
Publications reçues.....	31

---

LE NATURALISTE CANADIEN paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 à 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les Etats-Unis est d'UN ÉPIASTRE par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, SIX FRANCS.

Les recus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du NATURALISTE, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

— o —

### AGENCE DU NATURALISTE

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

— o —

LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine. 25cts par année. A dresser : *Le Messager de Saint-Antoine*, Chicoutimi, P. Q.

ST. ANTHONY'S CANADIAN MESSENGER, monthly review. 50cts per year. Address : Rev. E. De Lamarre, Chicoutimi, P. Q.



L E

# Naturaliste Canadien

---

VOL. XXV (VOL. V DE LA DEUXIEME SERIE)

No 2

---

Chicoutimi, Fevrier 1898

---

Directeur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

---

---

## Les Noces d'argent du "Naturaliste"

(Continué de la page 4)

" Nous avons bien vu M. Chapleau passer son sceptre entre les mains de M. Mousseau ; mais nous ne voyions là aucun motif de crainte. Nous étions même parfaitement rassuré, lorsque nous vîmes l'allocation au *Naturaliste* portée sur le budget du nouveau gouvernement.

" Mais nous comptions sans la faiblesse et l'indifférence pour le progrès des sciences de ceux qui tenaient les rênes du pouvoir, et sans aussi le mauvais vouloir de ceux qui à tout propos leur suscitaient des entraves.

" Ce budget que les ministres avaient arrêté entre eux après discussion, ils n'ont pas même le courage de le défendre devant la Chambre. On le lit item par item ; vient le suivant : "\$400 pour aide au *Naturaliste canadien*."—Dépense inutile, proclame M. Mercier, qu'on retranche cet item.—*Amen*, disent les ministres ; *amen*, répètent tous les membres. Et l'affaire est faite !

" Sur 65 députés, qu'on doit supposer être la tête du pays, sa partie la plus intelligente, il ne s'en trouve pas un seul pour réclamer les droits de la science, soutenir le progrès intellectuel. Et ministres et députés semblent oublier que les progrès matériels, qu'ils veulent seuls avocasser, ne

peuvent avoir de base que dans les données de la science. . . . Et qu'on n'aille pas prétexter l'économie ; on ne donnera le change à personne sur cet article. Si nous voulions entrer ici dans des détails, nous montrerions une foule de cas où l'on prodigue les piastres par milliers, pour des fins dont la Province n'aura certainement à retirer aucun profit."

Sans doute, depuis 1883, on en trouverait encore, de ces cas où l'on a fait des dépenses peu justifiées.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Provancher conduisait, de la façon que l'on vient de voir, le deuil du *Naturaliste* en octobre 1883. Et le volume XIV de la revue ne se composa que de trois livraisons, celles de janvier, de février et d'octobre.

Il faut croire toutefois que la mort n'était qu'apparente puisque deux années plus tard, en juillet 1885, le *Naturaliste*, sortait de son tombeau en meilleure santé que jamais, et pourvu d'une toilette presque luxueuse. Ce fut le gouvernement Ross qui opéra cette merveille, et il faut lui en tenir bon compte.

En 1886, le ministère Mercier arriva au pouvoir, et la subvention ordinaire n'en continua pas moins à soutenir le *Naturaliste* qui parvint sans encombre jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Mais, cette année-là, 1890, une pierre d'achoppement se rencontra sur la route : on avait voté " sous condition " la somme destinée au *Naturaliste*. Or l'abbé Provancher, toujours insatiable de savoir, eut la curiosité de connaître ce qu'il y avait au fond de cette expression. En attendant d'être renseigné sur la nature de la " condition " que l'on voulait imposer au maintien de la revue, il retarda la publication des premiers numéros du vingtième volume. Au bout de trois mois, c'est-à-dire en septembre, le premier ministre, M. Mercier, fit annoncer au directeur du *Naturaliste* que la subvention ordinaire serait supprimée à la fin de l'année fiscale courante (1890-91.) Et au mois de juin 1891 l'abbé Provancher s'adressa pour la dernière fois aux abonnés du *Naturaliste*.

J'ai raconté ailleurs ce qui se passa ensuite. Rappelons-en néanmoins, mais brièvement, le souvenir.

L'abbé Provancher, ayant perdu tout espoir de voir ressusciter sa chère revue, m'engagea à tenter moi-même l'aventure. Effectivement, je me mis aussitôt en rapport avec le secrétaire provincial, et j'acquis la quasi-certitude de pouvoir relever le journal avec l'aide du gouvernement. Mais la tourmente politique qui éclata le même automne vint ruiner de fond en comble mes beaux châteaux d'Espagne.

Quelques mois plus tard l'abbé Provancher partait pour un monde meilleur, et de son lit de mort me confiait de nouveau la continuation de son œuvre.

On sait le reste. J'ai osé, en 1894, reprendre la publication du *Naturaliste* à mes risques et périls. Les divers ministères qui se sont succédés au gouvernement de Québec ont été d'avis que la Province est trop pauvre pour aider de quelques centaines de piastres, annuellement, une revue destinée à l'étude de notre histoire naturelle. Il faut croire que je suis bien plus riche que la province de Québec, moi, puisque je pourvois tout seul à sa publication !

Pour ne parler que de la première série du *Naturaliste*, sous prétexte d'économie, on a empêché M. Provancher d'en publier trois ou quatre volumes de plus. Croit-on que les finances de la Province se portent beaucoup mieux parce qu'on a économisé, durant autant d'années, la subvention ordinaire fournie à cette revue ? Par contre, il y a quelque chose qui ne s'est certes pas enrichi pendant ces époques de mesquinerie : c'est notre littérature scientifique que l'on a privée, et sans retour possible, de plusieurs ouvrages de notre grand naturaliste sur la faune canadienne. Pense-t-on que cette perte soit compensée par le millier de piastres qui est resté, du fait de cette fausse économie, dans le trésor provincial ? Il faut être en rapport, comme je le suis, avec la plupart de nos naturalistes amateurs, pour savoir combien souvent ils se voient arrêtés dans leurs études, parce que la description de la faune canadienne n'a pas été poussée plus loin. — Quand donc reverrons-nous à Québec un premier ministre

ou un secrétaire provincial qui comprendra nettement ces intérêts scientifiques ! L'y trouverions-nous dès maintenant ? Nous le saurons probablement dans quelques mois. . . .

Le *Naturaliste canadien* restera comme un monument élevé à la gloire de son Fondateur qui, durant un quart de siècle, n'a épargné aucun effort pour promouvoir l'étude des sciences naturelles en ce pays. Le nom de Provancher sera connu tant qu'il y aura des naturalistes dans l'univers. La collection du *Naturaliste* sera longtemps encore, sinon toujours, indispensable à tous ceux qui voudront étudier l'histoire naturelle du Canada. De tels faits suffisent pour établir l'utilité d'une carrière, et personne ne dira que celle du *Naturaliste* a été sans profit pour le pays.

Il continuera, le *Naturaliste*, à remplir sa mission, celle de répandre le goût des sciences naturelles chez le peuple ; il la continuera même dans ses conditions présentes de détresse. Que ne puis-je lui rendre son volume d'autrefois ! Que ne puis-je, n'ayant plus à gagner sa vie par des travaux étrangers, lui donner tout mon temps et toutes mes études !

Il aurait fallu, n'est-ce pas ? célébrer ces NOCES D'ARGENT par quelque chose d'extraordinaire. Je m'étais bien proposé de publier à cette occasion une livraison de grand luxe typographique, pour lequel j'aurais fait appel à la plume de tous les collaborateurs, anciens et nouveaux, du *Naturaliste*. Mais c'étaient là sans doute de vains projets. Donne-t-on jamais, chez les pauvres gens, des fêtes brillantes ?

S'il ne jouit pas même de l'"aurea mediocritas," du moins le *Naturaliste* compte un grand nombre d'amis sincères. Il est l'objet de chaudes sympathies, et mon regret le plus vif est de ne pas pouvoir mieux répondre à la bienveillance qu'on lui témoigne de bien des côtés.

Et la presse ? La plus grande partie de la presse française de la Province, et,—Dieu merci !—la partie la plus saine, veut bien s'intéresser vivement à l'œuvre du *Naturaliste*, et en parler souvent à ses lecteurs, sachant bien qu'il n'est pas question ici—au contraire—d'une affaire de spéculation. Ces

confrères du journalisme, à qui je renouvelle ici l'expression de ma reconnaissance, en agissent ainsi par pur dévouement à une cause patriotique et catholique.

Par contre, il y a un groupe de journaux qui ignorent toujours le *Naturaliste*. Je ne m'en inquiète pas autrement. — Mais, est-ce curieux ? Croirait-on que je pourrais, seulement à voir la façon dont on se comporte vis-à-vis le *Naturaliste*, partager, au point de vue des principes, nos journaux et nos revues en deux classes distinctes, dont l'une—sympathique au *Naturaliste*—comprend presque exclusivement tout ce que nous avons de respectables publications ; dans l'autre,—celle pour qui le *Naturaliste* n'existe pas—, il y a les journalistes qui courent surtout après l'argent, les indifférents en matières de principes, les juifs et les libres-penseurs. Et ce qui peut paraître tout d'abord étrange, c'est que les écrivains de cette dernière classe, qui tout le long de l'année font étalage d'un immense dévouement à la cause "sacrée" de l'instruction publique, n'ont pas l'air de s'apercevoir que le *Naturaliste* est pourtant une œuvre d'instruction publique.—J'sais, du reste, ce qu'il me faudrait faire pour forcer la renommée au milieu de ce monde-là. Mais plutôt que d'y condescendre, nous resterons toujours, le *Naturaliste* et moi, de petites gens !

En terminant ce long article, je dis aux fidèles abonnés de cette revue ; Faisons-en sorte, chacun dans la mesure de nos moyens, que le *Naturaliste canadien* fournisse, durant son deuxième quart de siècle, une carrière fructueuse, utile à la patrie, digne enfin de son honorable passé.

L'ABBÉ HUARD.

## Le Nord de la vallée du lac St-Jean

---

### LA RIVIÈRE MANOUAN

---

(Continué de la page 8)

---

Vraiment, nous avons été frappé de la tournure majestueuse, imposante, parfaite, que présente cette antique rivière. Elle apparaît comme un large ruban, en replis harmonieux, se déroulant fièrement, à perte de vue, jusqu'au faite des hauteurs. Ces rives élevées et planes forment deux lisières de riches terrains tout le long de son cours, beaucoup plus profond et plus large que celui de cette même rivière en approchant le lac Saint-Jean. Il est coupé, à de longs intervalles, par des rapides de peu d'importance qui ne changent pas sa physionomie. Elle égoutte, depuis la création des Laurentides tous les hauts plats qui dominent au nord, ainsi que les vastes espaces qui l'encadrent des deux côtés, émaillés partout de milliers de lacs, qui alimentent à leur tour ses nombreux tributaires.

Avant les grands feux qui ont détruit les forêts couronnant les hauteurs et tapissant les vallées de ce vaste territoire, les bois étaient magnifiques, si les lisières épargnées ici et là nous renseignent bien sur la valeur et l'essence de la forêt primitive. Le bois y poussait gros et long, clairsemé. L'épinette blanche dominait partout les vastes espaces qui s'étendent de la rivière aux montagnes ; entremêlée de tamaracs, de sapins, de bouleaux et de jeunes plantes.

Tous les animaux sortis de l'Arche, qui vivent dans la province de Québec au-dessus du 49<sup>e</sup> parallèle, ont élu domicile dans ce charmant pays. Peu fréquenté par leurs ennemis, ils s'y plaisent à toutes saisons et s'y multiplient à l'envi, suivant le précepte.

Les poissons, qui sillonnent en tous sens les eaux de ce beau fleuve et de ses lacs limpides, sont d'une antique lignée et de belles proportions. Ils y vivent en famille, dans ces mystérieux méandres reliant de profonds réservoirs, pleins de secrets conduits et d'asiles discrets, qu'ils n'ont jamais désertés depuis qu'ils y sont nés, ce qu'ils ne feront pas, s'ils veulent y trépasser comme l'ont fait leurs aînés : car une fois sortis de ces eaux cristallines et froides, il n'y a plus de retour possible pour eux. Un cahot affreux, reproduit rarement ailleurs, les sépare pour jamais de leur cher pays, les condamne pour toujours à l'isolement, ou les force à chercher, au fil de l'eau, un *pays* hospitalier où ils oublient le passé : ce qu'ils trouvent facilement.

Les oiseaux se trouvent dans les proportions et les variétés ordinaires sous cette latitude. Depuis l'aigle à la tête blanche jusqu'à l'oiseau-mouche ; depuis le héron bleu jusqu'à Palouette à *branlequeue* ; depuis le cygne canadien jusqu'à la poule d'eau, il y a des nuances et des physionomies à définir pour chaque espèce : chose que nous ne voulons pas entreprendre. Aussi nous nous garderons bien d'entrer dans le domaine cher aux ornithologistes, quand bien même nous aurions la clef expresse pour cela. Les perdrix blanches, grises et brunes, bien entendu, font bandes à part ; elles habitent le pays tout le long de l'année, bien contentes de voir fuir vers le sud, à l'approche de l'hiver, ces méchants oiseaux de proie qui font tant de victimes dans leurs rangs, et contre lesquels elles ne pourront de sitôt se protéger.

La rivière Manouan, tout en formant aujourd'hui partie intégrante de la Pérignonca, n'a pas toujours contribué, dans le passé, à entretenir le cours déjà fort important de cette rivière. Elle avait une autre direction avant l'époque qui nous intéresse. C'est ce que nous démontrerons dans un instant, lorsque nous serons arrivé au bord de la vallée qu'elle suivait jadis pour alimenter le lac Pipemakan, un des grands réservoirs de la rivière Betsiamits.

En partant de la Grande-Fourche pour nous diriger

vers le nord, nous entrons de nouveau dans la fissure, que les eaux remplissent à pleins bords, submergeant, de plus, une *tranche* de la baie qui s'est trouvée isolée de ce côté, au moment de la catastrophe. Aussi, on voit dans cette expansion de la rivière un bon nombre de petites îles qui sont autant de têtes de rochers, ou de débris accumulés là par les courants et les remous, qui devaient être très puissants ici au début de l'évacuation subite de ce grand réservoir.

A deux milles en avant, la fissure sort de la baie pour s'enfoncer dans la masse granitique qui la borde à l'est, et puis en ressortir quinze milles plus loin, pour entailler de nouveau cette même baie, aux rivages capricieux, jusqu'à sa plus grande limite nord, une égale distance encore dans cette direction.

Ici, une chaîne de montagnes courant du sud-est au nord-ouest forme une imposante barrière infranchissable de 1500 à 2000 pieds de hauteur, entre le bassin du lac St-Jean et celui de la rivière Betsiamits. Elle a bien trois milles de largeur à sa base, et dans sa course vers le nord va frapper à 100 milles dans cette direction le lac Manouan qu'elle contourne au sud et à l'ouest, pour aller se perdre vers le nord-est à la source du Manicouagan. Tandis que vers le sud, elle se sépare en deux chaînons, dont l'un va vers le lac Pipemakan d'un côté, et l'autre vers le lac Pamoussachou.

Ça n'empêche pas que cette fissure *imptoyable* continue son chemin droit, passant sans fléchir à travers cette barrière, comme si de rien n'eût été ; coupant en deux, disloquant d'un coup terrible cette immense nervure de granit, si régulièrement et si profondément, qu'un lac s'est formé entre ces deux gigantesques parois, dont l'aspect, la hardiesse et les proportions suffiraient à convaincre les plus sceptiques que l'érosion n'a eu rien à faire dans cette circonstance, que le travail parfait dans cette partie des Laurentides, l'a été grâce au même procédé, à l'extrême énergie déployée avec tant de puissance et d'éclat, dans les autres parties, le long de la Péribonca et du Saguenay, que nous avons déjà étudiées et décrites. Prouvant, une fois de plus, que la nature, déroutée



dans ses œuvres admirables et patientes, n'a été que le témoin inconscient de cette révolution géologique, dont elle n'avait préposé, ni hâté le dénouement, si intempestivement hostile à la science écrite, aux données surannées et infaillibles qu'elle proclame.

Le lac Duhamel,—ainsi nommé en mémoire de cet intelligent commissaire des Terres de la Couronne, si vite disparu, qui eut la bonne idée de nous faire explorer cette vaste contrée, tout en nous blâmant, doucement, d'y avoir pénétré trop avant—que la terre lui soit légère !—ce lac, dis-je, n'est qu'une élargissure de la rivière taillée au cœur même de la montagne, à l'abri des éboulis et des couches sédimentaires, qui ont envahi et transformé certaines parties de la fissure, comme celles que nous venons de côtoyer, à deux reprises, en partant de la Grande-Fourche.

Il mesure les trois milles que la montagne embrasse dans cette partie si nettement fracturée de sa base, laissant la rivière reprendre son cours régulier, de l'autre côté de la chaîne, comme si rien n'était venu révolutionner le pays en corrigeant son orographie primitive et en changeant le cours original de ses eaux.

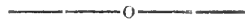
Avant que cette fracture, *qui ne peut être réduite*, se fut subitement ouverte dans la montagne, les flancs escarpés de celle-ci étaient submergés à plusieurs cents pieds de hauteur, de chaque côté, par la Grande-Baie que nous avons traversée à l'ouest d'icelle, et par un lac considérable, baignant à l'est une vaste dépression, qui se limitait de ce côté à une autre chaîne de montagne, parallèle à celle que nous venons de franchir, et qui court au sud, se ranger le long de la berge orientale de cet *inlet* remarquable, qui termine au nord le lac Pipe-makan, et où débouchaient les eaux de la Manouan, *dont le nom antédiluvien nous échappe*.

Du moment que ce lac inconnu se fut égoutté jusqu'au fond, par l'entaille profonde pratiquée d'un grand coup du sommet à la base de la montagne, la Manouan descendit la rampe que

les eaux fuyantes l'obligeaient de suivre pour arriver au plus creux. Elle se lava ensuite, dans ces bas-fonds boueux et irréguliers, un passage, d'abord sinueux et uni, jusqu'à son point à quelques milles au nord de Pipemakan, où, son niveau s'étant trop abaissé pour enfler dans l'avenue qui la conduisait vers ce lac, elle rebrossa chemin. Tournant à l'ouest, et puis formant une chute qui l'entraîne au nord sur une déclivité du terrain, elle descend graduellement plusieurs cents pieds, jusqu'au niveau du lac Duhamel, qu'elle rejoint à angle droit après un détour à l'ouest d'un demi-mille au plus.

(La fin au prochain numéro.)

P.-H. DUMAIS.



## Le "Concilium Bibliographicum" international

Dans le *Naturaliste* de janvier 1896, sous le titre un peu étrange "A propos de fiches," nous donnions quelques détails sur le système Dewey, adopté par le congrès bibliographique international de Bruxelles pour la classification des ouvrages publiés dans tous les pays du monde. Et nous ajoutions :

"En ce moment même commence à fonctionner à Zurich, Suisse, un Bureau bibliographique international pour les diverses branches de la *Zoologie*. On fait appel aux écrivains de tous les pays, qui publient quelque chose concernant la Zoologie sous quelque rapport que ce soit, d'en informer le Bureau. Celui-ci publiera à mesure tous ces renseignements sur des fiches spéciales (de 5 pouces sur 3) qui seront envoyées à tous les souscripteurs... L'ensemble de ces fiches constituera l'index bibliographique de tout ce qui aura été publié en 1896, dans le monde entier, sur les mammifères, les oiseaux, les poissons, les insectes et les autres divisions du règne animal."

Les collaborateurs du *Naturaliste*, disions-nous en note, n'ont plus à se préoccuper du soin de leur célébrité : car nous expédions notre revue au bureau de Zurich.

Depuis deux ans, nous n'avions plus entendu parler de ce Bureau bibliographique, et nous étions porté à croire que l'entreprise avait été abandonnée. Et nous allions bientôt informer nos dévoués collaborateurs de ne plus se fier sur les gens de Zurich pour passer à la postérité, après avoir fixé l'attention des contemporains.

Eh bien, nous avons le plaisir d'apprendre aux intéressés que l'entreprise continue d'exister et réalise le programme de ses promoteurs. Car nous venons de recevoir, du Bureau de Zurich, un certain nombre des fiches qu'il a publiées concernant la Zoologie universelle. Parmi ces cartons que l'on a eu l'amabilité de nous envoyer, il y a ceux où sont inscrits tous les travaux publiés dans le *Naturaliste*, depuis quatre ans, sur l'entomologie canadienne, par MM. l'abbé P.-A. Bégin, G. Beaulieu, G. Chagnon et nous-même. Nous reproduisons ici, pour donner une idée de la chose, le contenu de l'une de ces fiches :

**Bégin, P. A.**

57.8(71.4)

1896. Lépidoptères de la ville et des environs de Sherbrooke. *Natural. Canad.*, Vol. 23 (3) No 3-5 p. 39-42, 53-60, 75-76. [Liste des *Noctuidae*, *Geometridae*, *Pyralididae*, *Tortricidae*, *Tineidae*.]

Les chiffres 57.8 (71.4), placés à droite et au-dessus du texte, indiquent dans quelles division, subdivision et catégorie des casiers doit être placée la fiche en question.

Comme on le voit, avec un pareil système, rien n'est plus facile que de se renseigner sur tout ce qui a été publié concernant un sujet quelconque dans le monde entier.

Cette œuvre est de la plus grande importance principalement pour l'entomologie, qui nous semble bien être la science où règne le chaos le plus complet. En effet, il existe des centaines de revues entomologiques où chacun inscrit à son gré le résultat de ses études. Il faudrait être abonné à toutes ces revues pour se tenir au courant de la nomenclature

qui se modifie sans cesse. Et il n'y a personne pour centraliser tous ces travaux et permettre de se retrouver dans ce dédale qui devient chaque jour plus inextricable.—Heureusement, le *Concilium Bibliographicum* va combler désormais cette lacune, et fournir le moyen d'utiliser les travaux qui se poursuivent partout.

Toutefois les entomologistes canadiens ne seront pas à même, avant longtemps, de profiter d'aussi grands secours. Car l'acquisition des séries de fiches publiées à Zurich n'est guère à la portée des simples particuliers ; seules, ou à peu près, les bibliothèques des gouvernements et des grandes institutions seraient en mesure de se procurer ces collections bibliographiques. Or, il n'est pas téméraire, nous semble-t-il, d'affirmer que le *Naturaliste* a été le seul, en Canada, à s'occuper de cette publication d'une valeur inappréciable, et qu'aucune bibliothèque canadienne ne s'est mise en peine d'entrer à cet égard dans le mouvement international. Un jour, sans doute, dans une vingtaine d'années peut-être, on regrettera cette fâcheuse abstention ; mais il est à craindre qu'il ne soit plus possible alors de se procurer, à aucun prix, la collection complète de ces fiches bibliographiques.

—Depuis que nous avons écrit ce qui précède, une lettre de M. le Directeur du " *Concilium Bibliographicum* " de Zurich est venue corroborer entièrement l'assertion que nous avons faite ci-dessus avec l'espoir de nous tromper. " Savez-vous ? (nous écrit cet honorable correspondant) il n'y a pas au Canada un seul abonné à la série des fiches zoologiques. Cela semble impossible, mais je ne dis que la vérité : *pas un seul.* "

Eh bien, voilà qui démontre que le Canada occupe un rang distingué sur le terrain de la science ! Encore, s'il ne s'agissait que de la pauvre province de Québec, dont il est de bon ton en certains quartiers de dire tout le long de l'année qu'elle est " à la queue de la Confédération." Mais non, il s'agit bien en cette affaire de tout le Canada,—y compris cette " supérieure " province d'Ontario que l'on nous présente

comme un modèle extraordinaire en fait d'encouragement à l'instruction publique.

---

## De la dessiccation des plantes grasses

---

Nous voyons dans le *Bulletin de la Société linnéenne du Nord de la France*, sous la signature de M. G. Malinvaud, l'indication d'un moyen très facile de préparer les plantes grasses pour l'herbier. Comme le savent bien tous ceux qui se sont occupés de la confection d'un herbier, c'est tout un problème que d'obtenir en de bonnes conditions la dessiccation de ces plantes grasses. Eh bien, d'après M. Malinvaud, il suffit pour y réussir parfaitement de laisser séjourner, pendant quelques heures, ces sortes de plantes dans du vinaigre ordinaire, après quoi on les soumet "à la dessiccation habituelle sous pression modérée."

---

C'est par malentendu que notre dernière livraison contenait le commencement du récit d'une "Excursion en Egypte" que M. Gasnault, ce vieil ami du *Naturaliste*, du château de Luynes, France, a bien voulu rédiger pour nos lecteurs. Nous devons différer cette publication d'un ou deux mois encore ; et alors nous donnerons de nouveau le commencement, déjà publié, de cet intéressant récit de voyage.

---

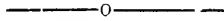
## Remerciements

---

Nous désirons exprimer ici notre reconnaissance aux confrères qui ont bien voulu saluer le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre revue. En voici la liste (qui n'est probablement pas complète) : *L'Indépendant* (Fall River), la *Vérité*, la *Défense*, le *Pionnier*, la *Cloche du Dimanche*, le *Couvent*, l'*Ensei-*

gnement primaire, le *Spectateur*, le *Trifluvien*, le *Courrier du Canada*, le *Protecteur du Saguenay* et le *Saint-Laurent*. Ces quatre derniers ont même voulu ajouter à leurs vœux des considérations élogieuses que nous ne méritons pas sans doute, et dont nous ne voulons retenir que le témoignage d'une sympathie qui nous est précieuse.

Nous sommes heureux aussi d'ajouter le *Mouvement catholique*, le *Spectateur*, l'*Avant-Garde* et l'*Avenir du Nord* à la liste des publications qui veulent bien publier le sommaire de nos livraisons.



## REVUE DE LA PRESSE

—Le *Pionnier*, de Sherbrooke, a commencé à publier un supplément in-4o intitulé *Les Cantons de l'Est*, qui recueillera pour l'histoire de sa région beaucoup de renseignements d'un grand intérêt. Nous félicitons notre confrère de la bonne idée qu'il réalise.

—Le *Protecteur du Saguenay* paraît maintenant trois fois la semaine. A quand le journal quotidien à Chicoutimi ?

—L'*Echo de Charlevoix* (hebdomadaire, \$1.00 par an ; Baie Saint-Paul (Charlevoix), P. Q.) remplace le *Courrier de Charlevoix* sous un format agrandi. Rédaction soignée ; excellent esprit. Nos meilleurs souhaits de succès !

—Le *Lac Saint-Jean* (hebdomadaire, 50 cts par an ; Roberval, Lac St-Jean.) Rédigé par notre ami et collaborateur M. H. Tielmans. S'occupera de "colonisation, agriculture, rapatriement." Interrompu depuis le 14 janvier, mais reparaitra bientôt. Longue vie et prospérité !

—La *Défense* (hebdomadaire, \$1.00 par année ; Chicoutimi, P. Q.) Programme, principes, style, tout est excellent dans ce nouveau journal chicoutimien. Nous savons qu'il est déjà, de près comme de loin, haut coté dans l'opinion saine et éclairée. Félicitations et bons souhaits à son jeune et brillant directeur, M. Uld. Tremblay, qui sûrement "fera sa marque" dans notre journalisme.

—Le *Travailleurs du Lac Mégalantic* (hebd., 75 cts par an ; Agnès (Beauce), P. Q.) Encore un nouveau journal dont le programme est bon, et qui sera l'organe de cet intéressant district de la Beauce. Nos meilleurs vœux de succès.

—Le *Mouvement catholique* (revue hebdomadaire, 32 pages gd in-8o ; \$1.00 par année ; P.-V. Ayotte, éditeur, Trois-Rivières, P. Q.) Vaillance dans le combat, fermeté des convictions, sûreté dans la doctrine : voilà ce

que l'on a accoutumé de voir venir des Trois-Rivières, et cette nouvelle publication ne fait que confirmer ce que nous attendions. Son programme est vaste et comprend tout ce qui peut intéresser un catholique sincère. On y traite toutes les questions d'actualité. C'est bien pensé, bien écrit et d'un phénoménal bon marché : 1600 pages par année pour \$1.00.

—L'infatigable M. P.-G. Roy, de Lévis, vient de fonder la *Bibliothèque canadienne*, revue-livre mensuelle, petit format, qui met à la portée de tous les travaux remarquables de nos compatriotes. Les deux livraisons déjà publiées ont pour titre : *Le Foyer Louis*, par l'abbé Chs. Trédelle, et *Bertrand de la Tour*, par P.-J.-O. Chauveau. (\$1.12 par an ; la livraison, 15 cts.—Lévis, P. Q.)

(A suivre)

— 0 —

## PUBLICATIONS RECUES

—*Le Quatrième ecclésiastique pour 1898*. (Montréal. En vente chez tous les libraires.) C'est la douzième année que MM. Cadieux & Derome publient cet almanach-annuaire du clergé canadien, dont l'utilité est reconnue de tous : en effet, cet in-douze de près de 300 pages renferme tous les renseignements que l'on peut désirer sur le clergé régulier et séculier, et toutes les communautés religieuses du Canada.

—*Hoffman's Catholic Directory*, Vol. XIII, No. 1. —Ce directory officiel du clergé des Etats-Unis, du Canada et de Terre-Neuve, est une sorte de livre-revue, qui paraît quatre fois l'an, et se tient ainsi au courant des changements qui se produisent. Ne coûte que 50 cts par année. (M. H. Wiltzius & Co., 429 et 431 East Water street, Milwaukee, Wis., U. S.)

—*Official Handbook of the Dominion of Canada*. Publié par le Ministre de l'Intérieur, en août 1897. Splendide volume, de belle typographie, et joliment illustré, rempli de toutes sortes de renseignements sur toutes les provinces du Canada.

—*Les Feuilles de l'Amour*, par P.-P. Paradis, 2e éd., Chicoutimi. Sans rechercher si le défunt dont il s'agit est aussi mort qu'on le donne à entendre, disons que cette plaquette est un poème dont nous ne nous mêlerons pas d'apprécier les alexandrins.—J.-L.-A. Godbout, Editeur.

—*Principes de la culture paysanne*, traduit de l'anglais par Emile Castel, Secrétaire de la Société d'Industrie laitière, P. Q. (The German Kali Works, 93 Nassau Street, New York, U. S.) De belles photographures présentent au texte, presque à toutes les pages, un utile secours pour convaincre le cultivateur qu'il n'a qu'à s'y mettre pour accroître la production de ses terres.

## Vient de paraître

**Labrador et Anticosti**, par l'abbé Huard.

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les Etats-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### ❖ **Liverpool, London & Globe** ❖

COMPAGNIE D'ASSURANCE

#### Contre le Feu et sur la Vie

La plus puissante Compagnie du monde entier

Fonds investis : \$53,213,000 — Investis en Canada : \$1,300,000

#### ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm M. MacPHERSON, Agent, Québec

#### JOS.-ED. SAVARD

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Rue Racine, Chicoutimi.

### PHOENIX ASSURANCE COMPANY OF LONDON

Fait affaire au Canada depuis 1804

**CAPITAL : \$ 3,444,000**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**Paterson & son, Agents généraux, Montréal**

Jos.-Ed. SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### ❖ **La Royale** ❖

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

CAPITAL : \$10,000,000.— VERSEMENTS : \$42,000,000

#### Surplus de l'actif sur le passif :

Le plus considérable de toutes les Compagnies d'assurance contre le feu

**Wm. Tatley Agent general Montreal**

JOS.-ED. SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean  
CHICOUTIMI

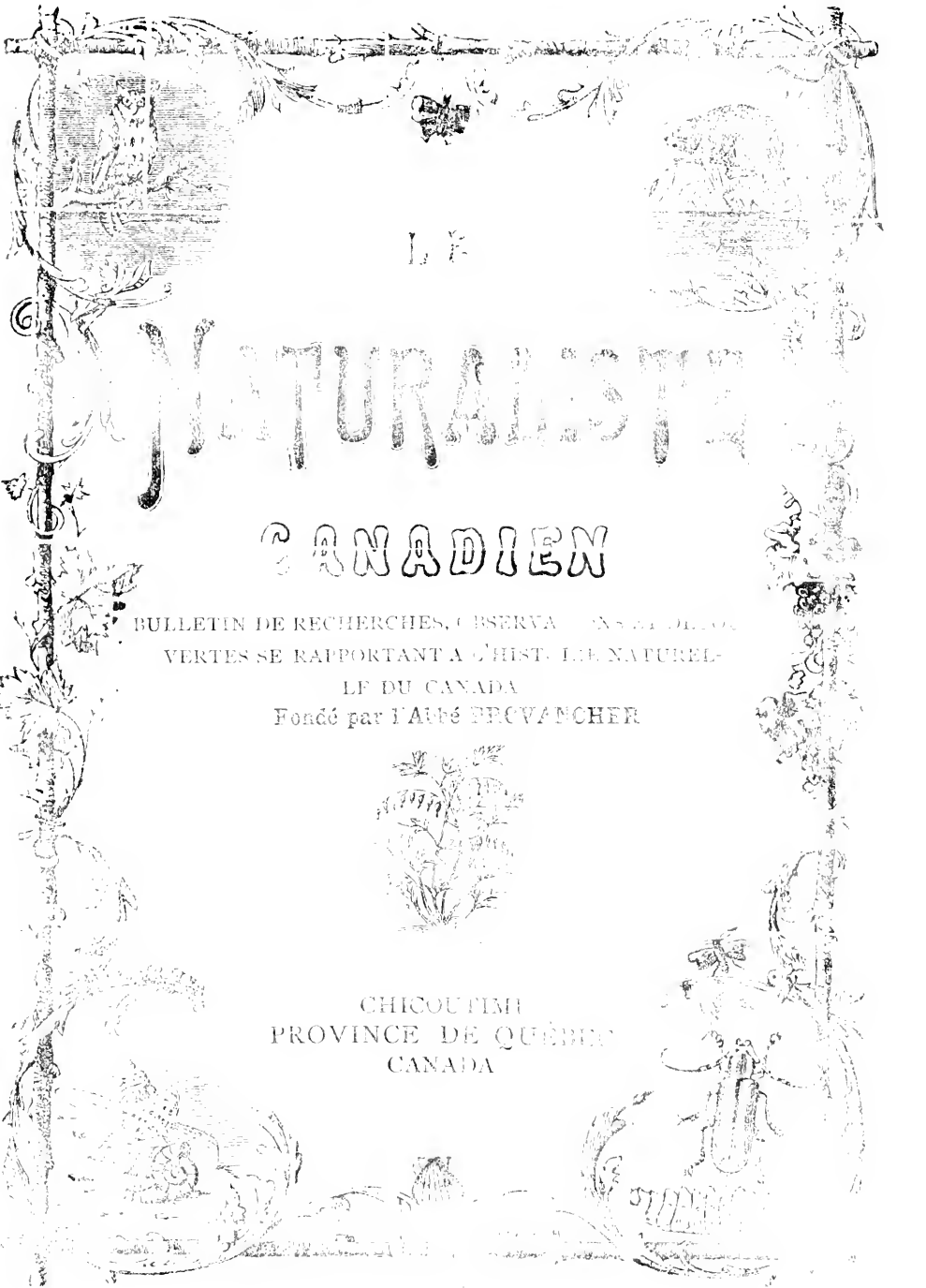


LE  
NATURALISTE  
CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DE  
VERTES SE RAPPORTANT A L'HIST. LE NATUREL-  
LE DU CANADA  
Fondé par l'Abbé BROUANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA



## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

---

L'abbé Provancher, V.-A. H. ( <i>Suite</i> ).....	34
Le Nord de la vallée du lac St-Jean ( <i>Suite et fin</i> ).....	38
A propos de... rien, l'Abbé Huard.....	42
Chasses hâtives.....	45
Préparation de l'herbier.....	"
" La richesse faunique de la Normandie ".....	46
Revue de la presse.....	"
Publications reçues.....	47

---

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 à 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis et d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### **AGENCE DU " NATURALISTE "**

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

---

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

---

VOL. XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No. 3

---

Chicoutimi, Mars 1898

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

Quelques-uns de nos confrères adressent leurs journaux au *Naturalisme canadien*, appellation contre laquelle nous devons protester, bien que, assurément, il ne faille voir là qu'une faute typographique laissée sur les listes d'envoi. A moins que, par une très délicate attention, on n'ait voulu commettre cette "coquille", à notre adresse, pour indiquer à quel point l'on est sympathique à l'œuvre que nous poursuivons dans l'intérêt de l'histoire naturelle ! Certes, ce serait donner à la courtoisie une forme par trop malacologique.

Le mot "naturaliste," dans l'un de ses sens, s'applique bien au partisan du "naturalisme." Mais de cette dénomination, entendue de la sorte en opposition avec le surnaturel, nous ne voulons aucunement pour nous. Car, à part les raisons théologiques et philosophiques qui démontrent la fausseté du naturalisme, il serait particulièrement difficile, pour quelqu'un qui étudie le monde matériel, de ne pas trouver à chaque pas des preuves de l'existence d'un ordre de choses absolument supérieur. En effet, suivant le mot de saint Athanase, "les choses créées sont disposées et ordonnées de telle sorte qu'elles indiquent et proclament, comme par une sorte d'écriture, leur Maître et leur Créateur." Avant lui, le païen Platon avait dit que "la beauté des choses créées

révèlent à l'instant l'admirable beauté de la nature divine." (1)

Dieu merci, il n'y a guère de rationalistes, espérons-nous, parmi nos compatriotes. S'il n'y a non plus de "naturalisme" que sur l'adresse de certains journaux qui échangent avec nous : il sera facile de l'en déloger !

---

## L'ABBÉ PROVANCHER

---

(Continué du volume précédent, page 182)

M. Provancher ne dut recevoir que vers la fin du mois de janvier 1865 le document, émanant des autorités franciscaines de Rome, qui l'autorisait à organiser comme il le désirait le Tiers-Ordre dans sa paroisse. Et il se mit sans doute à l'œuvre sans tarder puisque, dès le 23 avril suivant, le conseil de la Fabrique décidait de permettre aux Tertiaires de se servir du grenier de la sacristie pour s'en faire une chapelle.

D'après les annales de la Fraternité, on voit que le premier Discrétoire, ou conseil de direction, fut élu le 16 décembre 1866. Évidemment, il avait fallu attendre, pour donner à la pieuse confrérie son entière organisation, qu'il y eût assez de membres ayant fait l'année complète du noviciat et admis à la profession, aptes par conséquent à devenir les officiers en charge. Car les choses se faisaient sérieusement, l'abbé Provancher étant homme à maintenir dans sa rigueur la discipline qu'il fallait dans une association de ce genre. C'est ainsi que je pourrais citer telle année où le Discrétoire condamna une Tertiaire professe à l'admonition faite en public, et une novice à voir retardée la date de sa profession, parce que l'une et l'autre avaient, dans une noce, pris part à la danse.

---

(1)—Cités par l'abbé L.-A. Paquet, *De Deo Uno et Trino*, p. 29.

A la fin de l'année 1866, on avait déjà dépensé au delà de trente-six louis pour la chapelle. Le 9 mars suivant, M. Provancher bénit le petit sanctuaire franciscain, qu'il plaça naturellement sous le vocable de Saint-François d'Assise. Deux jours après, il procéda, dans l'église paroissiale, à la bénédiction d'une statue de saint François dont-il avait fait don à la Fraternité. La cérémonie ne manqua pas de solennité. M. N. Bellenger, curé de Deschambault, fit un sermon approprié à la circonstance. On transporta processionnellement, de l'église à la chapelle franciscaine, la statue du saint Fondateur, au chant des litanies des Saints des trois Ordres établis par le patriarche d'Assise.

Dans les registres de la Fraternité, on voit que, le 6 décembre 1868, le nombre des professes s'élevait à 41. Il y avait, en outre, 3 novices et 38 membres agrégés. Ces derniers étaient des personnes étrangères à la paroisse et qui ne pouvaient par conséquent faire partie, au même titre que les autres, de la communauté de Portneuf. Il y avait des agrégés de Québec, de Montréal, de Stanfold, de Lotbinière, et surtout des paroisses voisines du siège de l'association.

La plupart de ces membres du Tiers-Ordre appartenaient au sexe dévot qui, dans tous les pays du monde, revendique toujours l'honneur de marcher en avant dans les voies de la piété. Cependant, pour sauvegarder les droits de la vérité, il ne faut pas omettre de dire qu'il y avait aussi quelques Frères revêtus des livrées de saint François d'Assise.

Je ne saurais mieux terminer ce récit de la fondation du Tiers-Ordre à Portneuf, qu'en citant ici ce que la sœur secrétaire écrivit dans les annales de la Fraternité, en octobre 1869, à l'occasion du départ de M. Provancher de la cure de Portneuf :

“ La Congrégation, dit-elle, a eu la douleur de perdre cette année son directeur et fondateur, le révérend M. Léon Provancher, que des raisons de santé ont forcé à se retirer

de l'exercice du saint ministère. En outre de son zèle à maintenir la règle et l'esprit de ferveur dans la Congrégation, on lui était encore redevable de plusieurs dons faits pour l'ornementation de la chapelle, sans compter la large part qu'il avait prise dans sa construction. La statue de saint François, un surplis, le poêle de la chapelle, etc., etc., sont dus à sa libéralité.

“ Les Sœurs ont regardé comme un devoir pour elles de témoigner à celui qui leur avait procuré de si douces joies en leur faisant connaître le Tiers-Ordre, et qui leur avait fait connaître avec tant de sollicitude l'esprit d'une si sainte institution, toute leur reconnaissance pour tant de soins, en même temps que l'expression de leurs regrets de le voir s'éloigner d'elles. C'est ce qu'elles ont fait dans une adresse qu'elles lui ont présentée dans la sacristie le 13 octobre 1869. Le révérend monsieur leur a fait une réponse des plus touchantes, et a bien voulu les assurer de se souvenir de sa chère Congrégation au saint autel.”

Qu'est-il advenu, après le départ de son fondateur, de l'institution franciscaine de Portneuf ?

Le 8 juin 1870, c'est-à-dire moins d'un an après ce départ, les Tertiaires, sur l'ordre de l'archevêque de Québec, firent don à la Fabrique de Portneuf de tout ce que possédait la Fraternité. Ces biens étaient estimés à la valeur de trente-et-un louis, dix chelins et six deniers. La Congrégation fut-elle en même temps dissoute ? Cela me semble probable. En tout cas, il est certain qu'elle cessa d'exister durant un certain temps, puisque, par les soins du curé actuel de Portneuf, M. l'abbé N. Cinq-Mars, la Fraternité fut reconstituée vers 1890. Il serait même plus exact de dire qu'il y a maintenant deux fraternités distinctes, celle des hommes et celle des femmes. Les Franciscains de Montréal dirigent de loin ces deux congrégations.

Je viens de mentionner le nom des révérends Pères Franciscains de Montréal ; et, à ce propos, je crois utile de

noter ici que, bien des années avant que les fils de saint François d'Assise soient revenus se fixer dans notre pays, l'abbé Provancher avait souhaité ce retour, et avait même fait part de ce désir aux supérieurs de l'Ordre. J'en trouve la preuve dans une lettre, datée du 21 février 1866, que lui écrivit de Rome le P. Raphaël, Ministre général, et dont je citerai ce passage : " Je loue hautement votre désir de voir fonder une mission franciscaine dans le Canada ; mais, pour le moment, nous ne pouvons pas y penser. L'Ordre a déjà un grand nombre de missions auxquelles il faut fournir des religieux missionnaires. L'oppression qui fait gémir les religieux en Italie n'est nullement favorable aux missions. La suppression n'est pas générale ; quelques couvents seulement ont été fermés, mais les religieux se retirent dans d'autres couvents pour ne pas les perdre. La défense d'admettre des novices, qui existe depuis plusieurs années, est cause que le nombre des religieux est beaucoup diminué ; et à peine y a-t-il assez de sujets pour occuper les couvents qui ne sont pas supprimés."

La persécution n'a guère diminué en Italie, depuis l'année 1866. Cependant la Providence a permis à M. Provancher de voir, avant de mourir, ses vœux réalisés par l'établissement de couvents de saint François aux Trois-Rivières, à Ottawa et à Montréal.

En tout cas, pour revenir une dernière fois sur ce sujet du Tiers-Ordre à Portneuf, voilà une fondation de l'abbé Provancher, puissante pour le bien, qui dure encore et durera sans doute indéfiniment. D'autres œuvres qu'il a créées, par exemple la *Semaine religieuse de Québec* et le *Naturaliste canadien*, sont aussi debout et montrent que la carrière de leur fondateur se poursuit même après sa mort.

Mais il ne faut pas anticiper sur l'ordre des événements dans ce travail biographique.

(A suivre.)

V.-A. H.

## LE NORD DE LA VALLÉE DU LAC ST-JEAN

---

### LA RIVIERE MANOUAN

---

(Continué de la page 26)

Au confluent de ces deux nouvelles branches, nous avons été indécis de quel côté diriger nos pas. Aucun plan ne nous renseignait sur la direction à suivre; aucune affiche ne nous indiquait la branche de la Manouan, que nous étions chargé de reconnaître jusqu'au bout.

Après examen, nous avons pris, à tout risque, la branche de droite : sa mine nous souriait, sans compter d'autres indices plus ou moins certains nous invitant dans cette direction. Mais après un parcours d'une demi-lieue, comme cette branche s'étendait au sud, et que nous n'apercevions en avant aucun signe qu'elle allait retourner au nord ; son volume d'eau paraissant faible, ses rapides à proximité, et ses chutes, dont le bruit sourd et saccadé se faisait entendre en avant, nous annonçant des difficultés imprévues, et le doute aidant, nous décidâmes de retourner en arrière pour explorer l'autre branche.

Rentrant alors dans la coupe profonde qui s'aligne au nord avec le lac Duhamel, nous pénétrons quelques milles dans cette direction : mais plus nous avançons, moins nous sommes rassuré. Sondant la rivière, estimant son volume d'eau, nous le trouvâmes inférieur à celui de l'autre branche. Nous hésitâmes de nouveau.

Tournant nos regards vers le sud, pour juger, en tout cas, la distance qu'il nous faudrait refaire en arrière, le profil hardi et fier des deux immenses murailles surplombant les eaux assoupies du lac Duhamel nous apparut comme à mi-chemin. Pendant que nous contemplions cette belle perspective dont nous ne pouvions détacher notre vue, un Indien sortit subitement du bois tout près de nous. Plus étonné que



nous ne le fûmes, de se voir ainsi à découvert à l'improviste, il resta *figé* sur place.

“ Bonjour, Bonjour, camarade ! ” lui dis-je, pour le rassurer.— “ *Kouéih ! Kouéih !* ” s'empressa-t-il de répondre en nous tendant la main.—“ Voyons, mon brave, es-tu capable de nous dire si nous sommes ici sur la rivière Manouan, ou non ? ”

Le sourire d'épanouissement qui souleva tout à coup ses pommettes déjà saillantes et mit à découvert ses blanches dents coupant en deux sa figure bronzée, nous en disait plus long que son “ *Mwéts* ” (non) tout court.

Précédé de ce guide improvisé, nous laissâmes la rivière des Taillis—tel était son nom,—et sans la moindre teinte de respect humain, nous retournâmes sur nos pas camper au pied des rapides de la vraie Manouan, dont la course suspecte vers le sud nous avait désorienté.

Ce sauvage appartenait à la tribu montagnaise de la mission de Betsiamits. Son terrain de chasse s'étendait dans cette coupe profonde, allant vers le nord et au bout de laquelle se termine la fissure que nous venons de parcourir depuis le cap à l'Est. Il comprenait aussi tous les cours d'eau qui tombent en chute d'un côté et de l'autre de cette “ blessure effroyable ”, jusqu'au Grand lac Manouan, où ses vestiges cicatriciels se confondent, dans le voisinage, avec les ondulations naturelles que ces hauts plateaux représentent à l'est et au nord de cette vaste nappe d'eau.

—“ Un beau pays de pêche et de chasse ! Mais, tiens ! pas gros comme ça de *co-couch-oni-ashi* ” (de lard), nous disait-il en pointant un corichon qu'il s'apprêtait à se mettre sous la dent.

Après s'être réconforté avec d'appétissantes victuailles *françaises*, suivant son expression, il nous fit une si pittoresque description de tout ce pays et de son étrange formation, —qu'il avait bien observée, mais qu'il ne pouvait comprendre,—que nous ne mîmes pas un instant en doute sa véracité ;

au contraire. C'était bien dans ce genre-là que nous nous l'étions imaginé : "Un grand chemin droit, bordé de montagnes qui diminuent de hauteur petit à petit, au fond duquel serpente un cours d'eau, sans chute, avec un lac de temps en temps, ensuite, pas d'eau du tout, et qui finit à rien, à cinq jours de marche au nord d'ici."

Le lendemain matin, après s'être *gonflé* de "co-couch-oui-ash" à discrétion, il se faufila sans bruit hors de la tente et disparut comme il était venu.

\* \* \*

Nous n'irons pas plus loin, aujourd'hui, dans cette direction, laissant de vastes espaces à parcourir qui nous entraîneraient trop loin du sujet que nous venons de traiter, résumant la théorie du cataclysme : sujet qui doit être suffisamment épuisé au gré de vos bienveillants lecteurs.

\* \* \*

Cependant, avant de nous croiser les bras, nous allons vous indiquer une dernière fois, vous montrer du doigt une preuve, tangible celle-là, frappante de vérité, indéniable, inattaquable et ineffaçable, qui repousse toutes objections, qui anéantit tout compromis, et qui confond sans retour l'obstination bienveillante et charitable qu'on a daigné parfois étaler discrètement sur notre chemin, pour nous arrêter tout court, comme si nous courions un danger.

Pour un bon nombre, les preuves données remplissent la mesure, le problème est résolu, le doute n'est plus permis, la chose est arrivée ; bien ! Pour d'autres, qui n'ont pas vu et qui ne verront pas non plus, la différence qui existe entre le cours des rivières Mistassini et Métabetchouan, Mistassibi et Ouiatchouan, etc., etc., et puis celui du Saguenay, de Péribonca et de Manouan, n'a rien d'étonnant ni d'extravagant.

Si ces derniers sont escarpés, profonds et réguliers dans

leur ensemble, et que les autres soient tout le contraire, c'est que la nature, d'après eux, capricieuse ou bonne enfant, l'a voulu ou ne l'a pas voulu. Maitresse de sa volonté, tout comme nous le sommes, elle ferait autant d'écartés que nous, dans un temps dit, qu'elle n'en serait pas moins parfaite dans ses œuvres, en fin de compte, que celles-ci le proclament visiblement partout, sans le secours de ces efforts supposés, de ces commotions bien intentionnées, ni de cataclysmes quelconques ; comme les hommes sont tous faits plus ou moins se ressemblant, ainsi les rivières le sont même plus ou moins.

Vous ne serez pas surpris, si nous nous objectons à cette manière de voir. D'abord, nous constatons que, de toutes les rivières que nous connaissons, il n'y a que le Saguenay et les *tronçons* de Péribonca et de la Manouan—qui coupent en deux les Laurentides, en inondant la fissure—qui puissent se *flatter* d'avoir leurs fonds exempts de rochers. S'ils possèdent un lit qu'aucun écueil solide ne défigure, qu'aucune uchte n'entrave pour des centaines de milles, dont aucune chaîne de montagnes ne barre complètement le cours,—comme on en voit tant de ces rivières, de même volume, qui sont semées partout d'obstructions, égouttant des pays montagneux comme le Saguenay, soit dans cet hémisphère, soit dans l'autre,—c'est que la nature, malgré les règles établies par le Créateur, n'a pu résister aux chocs imprévus et renversants, qui bouleversèrent sans merci ses œuvres cent fois séculaires, qu'elles fussent capricieusement élaborées, ou qu'elles le fassent patiemment et régulièrement.

Si ces rivières ne se fussent pas formées comme nous l'avons suffisamment démontré, si ces rivières eussent eu la même origine et eussent subi le même procédé que celles qui les avoisinent, pensez-vous que sur un espace de près de 300 milles, à travers un pays de montagnes de 1500 à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer, elles pouvaient s'ouvrir un passage, sans laisser par endroit des indices certains que ce sont les

eaux et les courants seuls qui ont miné cette pierre compacte et dure ? sans laisser sur ce passage, qui mesure en moyenne 1000 pieds de profondeur dans le cœur des Laurentides, l'apparence d'une chute, le soupçon d'un rapide ? Pensez-vous que ces rivières pouvaient exister sans laisser la preuve certaine qu'elles ne se sont pas ouvertes d'un seul coup, pour assécher les sommets baignés de lacs et d'étangs, ou pour changer, sans avis, le cours de la rivière voisine qui égouttait sans répit, depuis des temps indéfinis, de vastes solitudes ?

Nous n'en doutons pas le moins du monde,

Aussi, concluons-nous en affirmant que le travail opéré sur ce long parcours que nous venons de franchir, est le fait d'un choc épouvantable, d'une secousse intérieure extraordinaire et d'une force incommensurable, qui s'est jouée de l'enveloppe de la terre, tout comme un tendre poussin se joue de la coque qui l'enserme.

Ce n'était pas plus malin que cela, peut-être bien moins comparativement.

Voilà tout le mystère !

P.-H. DUMAIS.

---

## A propos de... rien

---

Le *Signal*, de Montréal, n'a pas trouvé de son goût le passage de la dernière livraison du *Naturaliste* où je disais que, dans la presse canadienne, les journaux les plus respectables montrent beaucoup de sympathie pour le *Naturaliste*, tandis que les autres l'ignorent absolument.

Eh bien, on va voir que ce propos a inspiré au *Signal* une amplification fort réussie. " Confrères, lisons le *Naturaliste* !" s'écrie-t-il en guise de titre. Puis, son imagination s'élance comme suit, la bride sur le cou :

Car ceux qui ne le connaissent pas sont des Juifs, des libres penseurs, etc., etc. Au contraire, ceux qui en font leurs délices méritent un bon certificat.

Vous croyez que je badine.

Détrompez-vous : c'est écrit en toutes lettres au *Naturaliste canadien*, vol. 25, No 2, p. 21, et afin qu'il n'y ait pas d'équivoque, je cite :

Le confrère reproduit ensuite tout l'avant-dernier aliéna de l'article " Les Noces d'argent du *Naturaliste* " publié dans le dernier nu-

méro, où je faisais remarquer que, dans la classe des journaux pour qui le *Naturaliste* n'existe pas, "il y a les journalistes qui courent surtout après l'argent, les indifférents en matières de principes, les juifs et les libres penseurs." Puis le *Signal* se livre aux réflexions que voici :

Il est bien vrai que le *Naturaliste* est une œuvre utile, nous nous plaisons à le reconnaître.

Il est bien vrai que cette revue nous vient de Chicoutimi : "C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière."

Mais ces raisons ne sont pas suffisantes pour tourner la tête à son rédacteur.

M. l'abbé Huard verse dans le défaut de plusieurs membres du clergé : il se préjuge trop vite.

Parce que, sur les questions libres, une certaine partie de la presse se permet d'avoir des idées sans le consulter, parce que ses confrères ne sont pas tous portés à brûler de l'encens sur l'autel de l'histoire naturelle, le confrère en conclut au mépris, non pas de la science qu'il cultive dans ses loisirs, mais de la religion que le prêtre professe.

Non, la religion et l'abbé Huard, tout respectable que nous le tenions, sont deux choses bien distinctes.

La religion chrétienne est toute de paix ; elle cherche les voies qui concilient et non celles qui détruisent ; elle présume le bien tandis que le rédacteur du *Naturaliste* présume le mal.

La presse canadienne, M. l'abbé, n'est pas ce que vous dites, elle n'est ni juive ni libre penseuse ; elle appartient à la grande Église universelle et non à la petite coterie dont vous êtes malheureusement, avec tant d'autres de vos confrères, les pauvres instruments.

Je m'arrête, on pourrait croire que je suis en train de "forcer la renommée" en faveur du *Naturaliste*.

Que de bruit pour rien !

D'abord le *Signal* n'avait pas à prendre les armes, puisqu'il n'était pas question de lui en cette affaire. Car il n'a pas ignoré le *Naturaliste*, lui ; au contraire, il s'est passé la fantaisie de lui décocher à l'occasion quelques jolis traits, qui n'étaient certes pas mortels. Même, de ce chef, je me trouvais à le ranger jusqu'à un certain point dans la classe des journaux respectables, malgré les fortes restrictions qu'il y aurait à faire sur son honorabilité : témoin les déclarations fort risquées qu'il s'est permises de temps en temps sur les questions d'éducation et autres. (Voir les citations du *Mouvement catholique* du 31 mars, pages 378 et 379, passages que j'avais aussi remarqués dans le temps, et qui ne sont pas, je crois, les seuls sujets à caution dans la littérature du *Signal*.) (1)

Alors, le *Signal* prétend que j'ai tort de dire que "les journalistes qui courent surtout après l'argent, les indifférents en matières de principes, les juifs et les libres penseurs" n'ont seulement jamais nommé le *Naturaliste* ? Point du tout, le *Signal* ne nie pas qu'il en soit ainsi. S'il l'admet comme moi, qu'a-t-il donc à me faire des reproches ? Car il n'y a là qu'une question de fait ; et les plus beaux raisonnements ne peuvent rien contre un fait certain. Par exemple, si le confrère niait mon affirmation, j'avoue que je ne pourrais donner ici des noms. Car si j'allais désigner nommément les journalistes que je qualifiais de la sorte, les actions de vingt-cinq ou trente mille piastres

(1) Le retard apporté à la publication de la présente livraison me met à même d'appeler aussi en témoignage la "Vérité" du 9 avril, pages 2 et 3.

pleuvraient sur ce pauvre *Naturaliste* et compromettraient probablement la modeste aisance dont il jouit.—Du reste, pourvu que je n'en meure point, je ne me refuse pas à donner mes preuves. Tenez, messieurs du *Signal*, quand vous ferez, durant la belle saison, votre voyage du Saguenay, accordez—je vous y invite cordialement—accordez au *Naturaliste* l'honneur de votre visite. Et alors, entre quatre yeux, on vous en donnera, des noms. Et “ du Nord vous sera venue la lumière.”

Négligeant donc la question de fait, qui était pourtant la seule à considérer, le *Signal* juge à propos de me prêter les intentions qu'il veut, et s'attache ensuite à les réprouver. C'est cela ! On se fait un ennemi à sa guise, puis on le combat avec vigueur. Le procédé est bien connu des gamins, qui, durant nos beaux hivers canadiens, déploient souvent la meilleure *furia francese* contre les bonshommes de neige qu'ils avaient élevés à grands frais.—Et, après tout cela, on affirme “ que le rédacteur du *Naturaliste* présume le mal !”

C'est ainsi qu'il paraît que, du fait qu'en certains quartiers on n'adore pas le *Naturaliste*, je “ conclus au mépris de la religion que je professe.” Cela est faux, pourtant, puisque je n'ai exprimé aucune conclusion de ce genre. Je laisse aux logiciens du *Signal* le soin de prouver que si, par exemple, des journalistes préoccupés avant tout de s'enrichir négligent de s'occuper du *Naturaliste*, cela peut être dû au mépris qu'ils font de la religion.

“ La presse canadienne, M. l'abbé, n'est pas ce que vous dites, elle n'est ni juive ni libre penseuse.” Voyons ! Quand ai-je commis le crime d'une pareille affirmation au sujet de “ la presse canadienne ” ? Les trois ou quatre journaux auxquels j'ai fait allusion sont-ils toute “ la presse canadienne ” ?—Ces messieurs ont vraiment la vue un peu troublée ; un voyage vers “ le Nord d'où vient la lumière ” est donc tout indiqué pour les guérir.

“ La presse canadienne appartient à la grande Eglise universelle.” Et moi, j'appartiens, je suppose, à la religion de Bouddha, de Confucius ou seulement du Loyson que l'on sait ? Mais non, j'appartiens “ à la petite coterie dont je suis malheureusement, avec tant d'autres de mes confrères, les pauvres instruments ” (*sic.*) J'avoue ne pas comprendre. Car je ne me suis jamais aperçu que je fusse l'instrument d'une coterie quelconque. Le *Signal*, qui ne me connaît que par le *Naturaliste*, sait bien, lui, à quelle coterie j'appartiens, et le dira peut-être. Quel malheur, s'il allait affirmer que je suis “ castor !” — Seulement, je l'avertis qu'il est trop enclin à laisser son imagination aller à l'aventure, et je le prie de ne plus me prêter gratuitement toutes les intentions qu'il lui plaira de m'attribuer.

En tout cas, il suffit d'avoir mentionné les fortes exagérations que le *Signal* s'est permises à mon sujet, pour décider lequel, de lui ou de moi, a le plus “ présumé le mal.”

On trouvera probablement que j'ai consacré trop d'espace à cette discussion, qui n'a que des rapports très indirects avec l'histoire naturelle. Et l'on aura sans doute raison.—Moi qui m'étais proposé de parler un peu, en cette livraison, du “ San Jose Scale ” qui menace d'envahir le Canada, et à qui dernièrement la Chambre des Communes, le Sénat et même le Gouverneur général ont d'avance déclaré la guerre !

L'ABBÉ HUARD.

## Chasses natives

L'un de nos correspondants de Montréal a trouvé en abondance, le 26 mars, le *Blapstinus metallicus*, Fab., et, le 27 mars, l'*Ips fasciatus* en quantité aussi.

Dans l'est de la Province, surtout dans notre région du Nord, il n'est pas question d'insectes en plein air durant le mois de mars. Il en résulte que nos amis de Montréal jouissent d'une saison entomologique beaucoup plus longue que la nôtre.

## Préparation de l'herbier

Nous inspirant d'un article du *Bollettino del Naturalista*, de Sienne (Italie), nous allons donner quelques conseils sur la préparation des plantes destinées à l'herbier.

On doit avoir grand soin de changer tous les jours les matelas de papier, entre lesquels on ne doit pas non plus mettre trop de plantes. Eviter aussi de mettre trop près les unes des autres des plantes qui seraient à des degrés différents de dessiccation.

Un trop gros paquet de matelas se presse mal et irrégulièrement. La pression doit être uniforme, et augmentée progressivement. Mais une pression trop forte aplatiserait les échantillons, ce qu'il faut éviter.

La dissiccation est plus rapide et les couleurs se conservent mieux par l'usage du fer chaud. Ce procédé consiste à placer l'échantillon entre deux matelas de papier, et à passer et repasser un fer chaud, durant dix minutes environ, sur chaque face extérieure du paquet. On renouvelle la manœuvre tous les jours.

Enfin, pour les échantillons rares et délicats, le procédé du sable chaud est recommandable. Cela se fait en plaçant la plante sur un lit de sable fin et à l'en recouvrir totalement, en ayant soin de faire pénétrer ce sable partout également, même dans la gorge des grandes corolles. Puis on expose ce sable au soleil, et on laisse se dessécher la plante qui conserve sa couleur et sa souplesse. En cas d'absence du soleil, on peut mettre la machine ensablée sur un feu doux ou dans un four peu chauffé. Il paraît qu'on obtient, par cette méthode, des résultats merveilleux.

## “La richesse faunique de la Normandie”

Notre ami, M. Alf. Poussier, de Rouen, nous envoie une petite brochure de ce titre, par M. H. Gadeau de Kerville. Nous y voyons estimé à *vingt mille environ* le nombre des espèces animales que l'on peut rencontrer dans la Normandie. Les insectes fournissent plus de la moitié de ce nombre total.

## Revue de la presse

—Nos remerciements au *Courrier de l'Ouest* qui veut bien publier le sommaire de nos livraisons.

—Nos bons souhaits au *Sténographe canadien*, de Montréal, qui vient de commencer sa dixième année.—Voilà une revue dont nous ne lisons jamais que la moitié,...le reste étant en écriture sténographique.

—*L'Enseignement primaire* est maintenant une grande revue mensuelle de 64 pages, ornée de gravures. La rédaction en est très soignée et très variée. Nous aimons à croire que le gouvernement actuel continue à cette excellente revue l'aide qu'elle recevait des ministères précédents : car, plus que jamais, c'est une œuvre dont l'utilité est manifeste. (\$1.00 par année ; C.-J. Magnan, B. P. 1094, Haute-Ville, Québec.)

—*Le Courrier du Livre* (\$2.00 par année ; R. Renault, B. P. 142, Québec.) est devenu l'organe de la Société littéraire et historique de Québec, et se publie maintenant en anglais et en français. L'existence de cette intéressante revue nous paraît bien assurée, et nous nous en réjouissons.

—“*Birds*” est toujours la splendide revue dont nous avons parlé plusieurs fois. Nombreuses gravures coloriées, d'une rare perfection. En juillet de cette année, on commencera un volume d’“*Animals*”, et plus tard on s'occupera de “*Flowers*”, etc. (\$1.50 a year ; 15 cts a copy.—Nature Study Publ. Co., Ludington Building, 521 Wabash Avenue, Chicago, Ill., U. S.)

—*The American Monthly Microscopical Journal* remplace et continue *The Microscope*, comme nous l'avons déjà dit. 16



pages par mois. S'occupe exclusivement de tout ce qui a rapport à la microscopie. Du reste, intéressant pour tout le monde. (\$2.00 par année, \$1 si l'on paye d'avance. Chs. W. Smiley, Washington, D. C., U. S.)

—L'*Arvicola* est une revue ornithologique italienne, publiée depuis un an à Sienne, Italie. Paraît tous les deux mois par fascicules de 24 à 32 pages in-80. (S. Brogi, via Baldassarre Peruzzi, 28, Sienne, Italie.)

---

## PUBLICATIONS REÇUES

---

—*Assises scientifiques, littéraires et artistiques*. Compte rendu de la 2e session tenue à Rouen, en juin 1896. Rouen, 1897.—Volume in-80 de 438 pages comprenant un grand nombre de mémoires sur les sciences, les lettres et les arts.

—*Annuaire statistique du Canada*, 1896. Des multitudes de chiffres, en colonnes serrées, qui en disent long sur notre pays.

—*Discours et Conférences*, par Ths Chapais, Québec, 1898. Tout le monde s'accorde à dire que ce volume (337 pages in-80) de notre honorable confrère du *Courrier du Canada* est l'un des plus beaux spécimens de la littérature canadienne-française. Richesse et couleur du style, remarquable érudition, irréprochable goût littéraire, convictions fortes et sûres, continuité d'une éloquence toujours vibrante et chrétienne : voilà les beaux dons de M. Chapais. Le patriotisme et la religion, voilà les belles causes au service desquelles notre... "M. de Mun" canadien, comme celui de France, consacre, sans compter, son talent d'orateur et d'écrivain. (En vente, au prix d'une piastre, chez L.-J. Demers et Frère, 30, rue de la Fabrique, Québec.)

—*A general review of the principal results of Swedish research in to grain rust*, by Prof. J. Eriksson, Chicago, 1898.

—*Shrine of Our Lady of Perpetual Help in the Mission Church*, Boston, Mass. Cette pieuse brochure, publiée par les RR. PP. Ré demptoristes de Boston, ne coûte que 5 cts l'ex. (Mission Church, 1545 Tremont St., Boston, Mass.)

—*Claude-Charles Le Roy de la Potherie*, par J.-E. Roy, de Lévis. Ce mémoire,—intéressant, et savant, et bien écrit, comme tout ce que publie M. Roy,—a été fait pour la Société royale du Canada, dont l'auteur fait partie.

—*La foi catholique dans ses rapports avec la raison et la volonté*, par l'abbé E.-J. Auclair, D. D. C'est une jolie brochure de 53 pages, qui contient deux conférences données, durant l'hiver dernier, à l'Université Laval de Montréal, dont M. l'abbé Auclair est l'un des professeurs. Forte science théologique et philosophique, style correct, élégant et plein de vie : voilà le jugement que l'on porte après avoir lu ces conférences.

VIENT DE PARAÎTRE  
**“LABRADOR ET ANTICOSTI”**  
 PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

---

## LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

---

## PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal

JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

---

## LA ROYALE

Compagnie

D'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

Surplus de l'actif sur le passif :

La plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . CHICOUTIMI

LE

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DÉCOU-  
VERTES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU CANADA

Fondé par l'Abbé PROVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA



## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Les Hémiptères au Parlement du Canada.....	49
L'abbé Provancher, V.-A. H. ( <i>Suite</i> ).....	52
Excursion en Égypte (E. Gasnault).....	56
La géologie du Saguenay.....	60
Le fléau des chenilles au Saguenay.....	61
Les revues.....	62
Publications reçues.....	63

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMAR, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

VOL. XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

NO 4

Chicoutimi, Avril 1898

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

Les Hémiptères au Parlement du Canada

Ce n'est pas souvent que l'entomologie, la plus généralement dédaignée de toutes les sciences, s'est vue à pareille fête. Ministres, députés, sénateurs se sont à l'envi occupés des "petites bêtes", au milieu du mois dernier. La Chambre des Communes, pour sa part, y a mis tant de zèle que dans une même séance elle a fait passer par les trois phases réglementaires un projet de loi destinée à lutter contre de minuscules insectes. Le Sénat a dû, lui aussi, procéder avec la même célérité. Et tout de suite le Gouverneur général, au nom de Sa Majesté, a pris la peine de venir sanctionner le *bill* que réclamait le salut public. En effet, on aurait dit que l'ennemi était déjà à la frontière. C'est que, même, il a déjà franchi la frontière et s'est emparé du district de Niagara.—Pourvu qu'il n'aille pas dévorer la merveilleuse cataracte qui est l'une de nos gloires canadiennes!

Il s'agit, on l'a deviné, du *San Jose Scale*, *Kermès de San José*, ou, comme a dit la "Croix" de Paris, *Pou de San José*.

Pour répondre un peu à la curiosité du millier de nos lecteurs qui ne sont pas entomologistes, nous croyons devoir

donner quelques renseignements sur cet insecte que l'on a vu mentionné souvent sur les journaux depuis un mois. Si, malgré l'autorité du gouvernement fédéral, ce Pou continue à envahir le Canada et pénétrer jusque dans la province de Québec, il sera opportun de revenir alors sur le sujet, de faire une étude complète de l'insecte et d'organiser la lutte de façon très sérieuse. Nous ne faillirons pas, le cas échéant, à ce devoir. La patrie peut compter sur nous !

En attendant, disons que le "San Jose Scale" appartient à l'ordre des Hémiptères. Les Cigales, les Punaies de toutes sortes, les Gerris (ces insectes allongés qui marchent sur les ruisseaux), etc., sont aussi du même ordre. Quant au "San Jose", il est classé dans la famille des *Coccidae*, et il est du genre *Aspidiotus*, dont l'abbé Provancher a rencontré deux espèces en notre pays, s'attaquant toutes deux aux arbres fruitiers, surtout aux pommiers. Le Pou de San José est l'espèce *Aspidiotus perniciosus*.

Cet insecte est, paraît-il, originaire du Japon, et serait entré dans la vallée de San José, en Californie, fixé sur des plants d'arbres importés du Chili, en 1870. Le climat de la Californie fut favorable à son développement, et il en profita pour s'y multiplier, en même temps qu'il s'élançait à la conquête de toute la République américaine. En 1893, il atteignit la Nouvelle-Angleterre ; et aujourd'hui le voilà rendu dans la province d'Ontario. Si du "Nord vient la lumière", on peut dire que de l'Ouest nous viennent les insectes nuisibles : car c'est de là que la Chrysomèle de la pomme de terre (mouche à patates) nous est aussi venue.

Il y a beaucoup de ressemblances entre les insectes de la famille des Coccides et les Pucerons, qui forment une famille très voisine, comprenant, comme on sait, les fameux Phylloxéras, qui ont fait tant de ravages dans les vignobles d'Europe.

Pour ce qui est du Pou de San José, il est de taille très petite. Il se fixe sur l'écorce des arbres, dont il pompe

les sucs pour se nourrir ; cela, évidemment, ne se fait pas sans grand dommage pour les plantes envahies par des multitudes de ces parasites. Le mâle seul porte des ailes. Quant aux femelles, une fois fixées sur l'écorce des arbres, elles perdent leurs membres, et se couvrent d'une écaille (*scale*, d'où leur nom vulgaire anglais) qui sert d'abri aux œufs qu'elles pondent.—Le correspondant d'Ottawa de la *Presse* disait (21 mars 1898) que ces femelles sont "vivipares", ce qui est une affirmation fort étrange.

Pourquoi a-t-on donné à cet insecte, au moins en certains quartiers, le nom de "Kermès" de San José? Nous l'ignorons, et nous trouvons cette dénomination bien impropre. Car le véritable "Kermès", dont le susdit correspondant de la *Presse* prétend à tort que le nom n'appartient pas à la langue française, est une espèce de cochenille qui vit sur le chêne vert, dans l'Europe méridionale. La cochenille, d'ailleurs, est aussi de la famille des Coccides, et certaines espèces de ce genre—desséchées—servent, dans la pharmacie et dans l'industrie, à produire le carmin et d'autres teintures en rouge. Mais l'*Aspidiote* n'est évidemment pas une cochenille : ce sont deux genres entomologiques différents ; le premier est d'ailleurs beaucoup plus petit.

Nous voyons, par le discours du ministre de l'Agriculture, prononcé à la Chambre des Communes le 16 mars, qu'il n'y a plus guère que le Maine qui, aux États-Unis, soit exempt des ravages du Pou de San José. Il est peut-être encore temps de préserver le Canada de ce fléau, et le gouvernement a vraiment bien fait de prendre sans délai des mesures énergiques pour y arriver. Il y va de l'existence même de notre industrie fruitière. Le seul moyen qui peut avoir chance de réussir, c'est l'interdiction absolue de l'importation de plants d'arbres ou d'arbrisseaux des pays infectés, et la loi récemment adoptée a précisément pour fin cette prohibition complète. Les plantes herbacées et les bulbes à fleurs ont seuls été exceptés, et

pourront encore être importés, parce que l'*Aspidiote* ne s'y attache pas. Les rosiers de l'étranger sont sur la liste des importations interdites.

Ajoutons que la progéniture d'un seul de ces insectes atteint le nombre de plusieurs millions, dans une même saison. Cela veut dire qu'il y a peu de moyens plus sûrs de le combattre que de l'empêcher d'entrer dans le pays. La rigueur de notre climat ne nous défendrait peut-être pas beaucoup contre l'*Aspidiotus perniciosus*, puisque nous avons déjà, dans la Province, au moins l'*A. nerii* et l'*A.* (ou *Mytilaspis*) *pomorum*.

---

## L'ABBÉ PROVANCHER

---

(Continué de la page 37)

Si l'homme est ici-bas un voyageur, au sens mystique, il l'est souvent aussi au point de vue purement naturel. Et l'on voit les curés canadiens, dont c'est le propre de s'occuper même des intérêts temporels de leurs paroissiens, prendre souvent beaucoup de peine pour doter leurs paroisses de voies faciles de communication. Cela est vrai surtout des endroits nouvellement ouverts à la colonisation.

Portneuf n'était pas sans doute, en 1865, ce qu'on peut appeler un territoire habité depuis peu de temps ; et, à cette époque, il devait y avoir des chemins d'ouverts à la circulation, autant que cela pouvait être nécessaire. Rien non plus n'indique que M. Provancher doive être considéré comme le promoteur de nouvelles routes à travers la paroisse de Portneuf. Mais il s'agit là de voies tracées sur la terre, tandis que, pour une paroisse située au bord de l'eau, comme Portneuf, il y a aussi la voie fluviale pour communiquer avec les localités voisines comme avec les endroits éloignés. De celle-ci, comme on va le voir, M. Provancher s'en est occupé.

Donc, toujours en cette même année 1865, il eut à cœur non seulement de conduire plus sûrement ses paroissiens



vers le paradis, par l'établissement d'une fraternité franciscaine, mais il dépensa aussi beaucoup d'efforts pour leur procurer des communications faciles, par eau, avec Québec et d'autres lieux. A cette époque, s'il était déjà question du Chemin de fer du Nord, devenu depuis un tronçon du C. P. R., il était loin d'être construit. C'était le temps où, dans notre chère patrie, l'on ne pouvait exécuter une entreprise sans en avoir parlé durant au moins un quart de siècle. Et pendant l'hiver, les bons Portneuviens ne pouvaient sortir de chez eux qu'à la raquette ou dans les traîneaux, ce qui n'était pas beaucoup avantageux pour transporter jusqu'à la ville leurs produits forestiers et agricoles.

Durant l'été, il y avait les bateaux à voiles, qui ne font guère l'affaire des gens pressés,—ce qui prouve que nos ancêtres prenaient bien les choses et s'arrangeaient pas mal avec le vieil Eole, puisqu'ils n'ont rien inventé de plus rapide pour la circulation maritime et fluviale. A vrai dire, voilà trente ans et plus, il y avait déjà aussi des bateaux à vapeur. Mais, et ceci est le grand point, ces bateaux ne se faisaient point scrupule d'apporter des boissons enivrantes dans la paroisse ! Or, comme on sait, "l'alcoolisme, voilà l'ennemi" pour les curés, dont il y a peu qui n'aient eu à lutter avec plus ou moins de vigueur contre les marchands d'alcool. L'abbé Provancher ne fut pas l'un des moins ardents dans cette guerre à l'ivrognerie. Mais, c'était justement pour mieux réussir dans cette campagne que, dès son arrivée à Portneuf, il avait pris des mesures pour obtenir l'érection civile de la paroisse : car cela devait lui assurer des armes, autres que la simple persuasion, pour sévir contre les vendeurs de boisson. Et, l'événement justifia ses prévisions. En effet, comme il y avait peu de personnes instruites à Portneuf, on peut dire que tout lui passait par les mains : administration de la Fabrique, délibérations du Conseil municipal et des commissaires d'écoles, rédaction des plaintes et des jugements. Il avait donc la partie belle, et il en profita sans doute.

Or, voilà que des bateaux à vapeur, dont les propriétaires résidaient en d'autres lieux et sur lesquels, par conséquent, il ne pouvait exercer aucun contrôle, apportaient des armes et des munitions à l'ennemi ! C'en était trop, vraiment ; et l'emploi des grands moyens s'imposait.—On organiserait donc, surtout parmi les gens de Portneuf, une compagnie à fonds social qui construirait et ferait naviguer un bateau à vapeur, lequel aurait pour consigne, sinon de travailler à l'œuvre de la Tempérance, au moins de ne pas servir de véhicule à la liqueur de feu ! Sans compter que, la classe ouvrière de la paroisse manquant beaucoup de travail, la construction du navire serait une bonne aubaine pour cette partie de la population.

L'abbé Provancher se mit donc à l'œuvre avec toute l'activité qui le caractérisait, et réussit à former la compagnie qu'il avait projetée. Et la compagnie fit construire un bateau à vapeur, qui reçut le nom de *Portneuf*. Ce bateau pratiqua le cabotage entre Québec et Portneuf, les Grondines, Saint-Jean d'Eschaillons, Sainte-Anne de la Pérade, et même Gentilly. Que d'occupations et de difficultés occasionna à M. Provancher cette entreprise de navigation, qui n'a jamais été une affaire payante ! Du moins, les intentions avaient été excellentes, et cela suffit pour que tant de travail n'ait pas été sans profit, sinon en ce monde, au moins dans l'autre. Lorsqu'on entend les affaires comme elles doivent être entendues, c'est là le bénéfice qu'il faut avant tout rechercher, si l'on veut *vivre de ses rentes* durant toute l'éternité...

Pour terminer cet aperçu des œuvres paroissiales de l'abbé Provancher à Portneuf, il ne me reste plus qu'à signaler les mesures qu'il prit en prévision de la fondation d'une nouvelle paroisse.

Il prévoyait en effet que, dans un avenir plus ou moins prochain, il se formerait une paroisse en arrière, c'est-à-dire au nord de Portneuf, sur les bords de la rivière Sainte-Anne.

Pour le moment, ce territoire n'était encore recouvert qu' de la forêt vierge. L'abbé Provancher alla pourtant explorer ces endroits inhabités, et juger du lieu où serait probablement fixé l'emplacement de la future église. Il obtint même, dans les intérêts du futur curé de la future paroisse, le don d'une terre de plus de cent arpents des MM. Greenough, de Boston, propriétaires de la seigneurie de Perthuis. Cette terre était sans doute située au centre du territoire que devait, dans les prévisions de l'abbé Provancher, comprendre la nouvelle paroisse. Mais lorsque, bien plus tard, il s'agit d'en fixer les limites, il arriva que l'on jugea nécessaire d'ajouter, à ce qu'on détachait de Portneuf, certaines parties des paroisses de Saint-Basile et de Saint-Raymond. Il en est résulté que le centre de cette nouvelle paroisse, nommée Sainte-Christine, est distant d'une demi-lieue de l'endroit où M. Provancher avait prévu qu'il serait, et qu'ainsi la terre du curé se trouve à cette même distance de l'église et du presbytère. Un pareil éloignement est fâcheux pour un curé qui aimerait à aller voir, chaque matin, de combien ses blés, ses avoines et ses choux ont poussé dans les dernières vingt-quatre heures. Mais il vaut encore mieux, je pense, avoir une ferme à un mille et demi de chez soi, que de n'en pas avoir du tout.

L'érection canonique de Sainte-Christine se fit au mois de septembre 1895, et, pendant ce même mois, un curé vint y résider.

Voilà les travaux les plus marquants qui alimentèrent le besoin d'activité de M. Provancher, durant l'époque de son ministère curial à Portneuf. Mais, à part ces œuvres plus importantes, il eut à s'occuper aussi des mille détails de l'organisation religieuse et civile d'une paroisse encore jeune. Nous allons voir maintenant que ces occupations si absorbantes ne suffirent pas à épuiser son ardeur au travail. Car il nous reste à le suivre dans la continuation de ses études et de ses

publications scientifiques, dont nous avons dû, depuis longtemps cesser de nous occuper pour montrer ce qu'a été M. Provancher dans ses fonctions de curé.

(*A suivre.*)

V.-A. H.

---

## Excursion en Egypte

---

### De Marseille à Alexandrie

Nous quittons Marseille le onze mars par un très beau temps. Nous passons près des îles de Pomègue et de Ratonneau, puis nous apercevons la petite ville de Cassis, dont les environs fournissent de très bons vins blancs ; et un peu plus loin la Ciotat, où sont les chantiers de construction des paquebots des messageries maritimes ; le *Pelus* sur lequel nous nous trouvons, sort de ces ateliers. Après la Ciotat, nous avons aperçu la rade de Saint-Nazaire, doublé le cap Sicié et vu un peu plus loin l'entrée de la rade de Toulon ; avec une lunette nous distinguons très bien les forts qui la dominent. Nous longeons de très près les îles d'Hyères, Porquerolles et Port-Cros. La nuit est venue peu après, mais il faisait un si beau clair de lune que nous distinguons encore de temps en temps les côtes de France, et, à dix heures, quand nous avons quitté le pont, nous voyions très distinctement le feu du phare de Saint-Tropez.

Le 12 mars, le matin dès six heures, nous nous sommes hâtés de monter sur le pont. Le navire doublait le cap Corse, et pendant deux heures nous voyons les côtes de l'île de Corse, et dans le lointain la ville de Bastia. Au même moment, nous passons auprès de l'île de Capraja ; puis l'île d'Elbe nous apparaît : nous ne voyons que les hautes montagnes qui la dominent, formées principalement de granit et de serpentine. Elle est particulièrement importante sous le rapport

de ses richesses minéralogiques, dont la principale consiste dans l'excellent fer oligiste qu'elle produit et qui était déjà utilisé par les Romains.

La mer est encore plus calme et plus belle qu'hier. J'ai pour compagnon de route le fils d'un de mes amis, interne des hôpitaux de Paris, qui a obtenu un congé de trois mois pour faire un voyage en Orient ; grâce à lui nous nous lions bien vite avec le médecin du bord, et chaque jour nous causons et promenons plusieurs heures ensemble sur le pont ; et comme depuis nombre d'années il voyage dans ces parages, il nous donne mille renseignements utiles et intéressants sur les contrées que nous devons visiter. Nous passons près de la petite île de Pianosa, formée par un récif peu élevé sur lequel le gouvernement italien a établi un pénitencier, puis non loin du rocher granitique de Monte-Christo, qu'un roman d'Alexandre Dumas a rendu célèbre. A midi nous arrivons devant la petite île de Giglio, où se trouvent un vieux château et deux forts. Derrière, nous apercevons le cap Argentaro et la petite île de Giomentri. Jusqu'à présent nous n'avons pas encore perdu les côtes de vue. De nombreux navires passent continuellement près de nous ; ce sont de grands voiliers et de rares bateaux à vapeur. Nous ne manquerons pas de distractions. La mer est d'un bleu foncé et d'une transparence merveilleuse, le ciel brillant ; mais l'air est très frais en ce moment. Malgré le soleil, nous avons tous nos pardessus ; et hier soir et ce matin j'ai été obligé d'y ajouter mon manteau et mon cache-nez de laine qui m'ont rendu grand service.

Entre autres passagers, nous avons à bord une vingtaine d'Italiens des environs de Naples. Le petit village habité par leurs familles a été bouleversé ces jours derniers par un tremblement de terre, et les pauvres gens sont bien inquiets de leurs parents.

Il est cinq heures ; le temps est toujours beau. Nous venons de dépasser Civita-Vecchia. Si le beau

temps continue cette nuit, nous serons demain matin avant le jour à Naples.

14 MARS. Il est quatre heures, nous entrons dans la rade, nous voici dans le port. C'est la seconde fois que je visite Naples, mais je n'y étais pas encore venu par mer. Le pourtour du port est entièrement éclairé au niveau des quais et plus haut du côté du cours Victor-Emmanuel. Nous sommes tous sur le pont, attendant le jour avec impatience, pour jouir du merveilleux panorama que nous avons devant nous. Nous ne voyons pas encore le Vésuve enveloppé de nuages.

A cinq heures et demie, nous descendons à terre, et jusqu'à onze heures nous parcourons les quais, la rue de Tolède jusqu'au musée Bourbon, qui malheureusement n'ouvre qu'à dix heures. Nous visitons la cathédrale et nous montons à San-Martino, tout aussi remarquable par sa situation et ses beaux points de vue que par la magnificence de sa décoration ; et après avoir visité bien à la hâte la chapelle, le cloître, les collections, nous admirons la vue merveilleuse dont on jouit de ce point élevé. Puis il nous fallut à notre grand regret retourner à bord, mon compagnon surtout qui voyait Naples pour la première fois. En rentrant, nous eûmes le plaisir de trouver à bord deux petites Sœurs des pauvres : l'une était française et des environs de Rennes, la seconde anglaise, venues pour quêter en faveur de leurs pauvres vieillards ; je leur parlai de leurs compagnes de Tours et de celles de leurs maisons que je connaissais. Elles nous ont quittés en nous assurant qu'elles prieraient pour nous.

A notre départ de Naples, à midi, la mer était toujours belle et le soleil brillait de tout son éclat. Nous ne pouvions voir Naples dans de meilleures conditions. Nous avons longé la côte, passant près de Castellamare et de Sorente, et nous sortons de la rade entre la terre ferme et l'île de Capri, puis bientôt nous perdons les côtes de vue. Désirant me lever cette nuit pour voir le Stromboli et le détroit, je me suis couché de bonne heure, et à minuit je remontais sur le pont ; mais

je n'ai pas aperçu le volcan. Le cône du Stromboli a 921 mètres de hauteur, et fait partie du petit nombre de volcans qui sont toujours en activité. La nuit était si calme, la mer si tranquille, la température si douce, que je ne pouvais me décider à retourner dans ma cabine. Je suis resté seul jusqu'à quatre heures ; la lune éclairait peu, étant continuellement voilée par de petites nuées blanches. A quatre heures, quelques Anglais montèrent sur le pont, et bientôt nous vîmes les phares placés à droite et à gauche du détroit de Messine, puis les mille becs de gaz qui éclairent la ville.

La position resserrée de Messine entre la mer et une chaîne de rochers qui la domine, ses longs quais, noblement étendus sur la plage endormie, derrière leur ligne de phares, les vagues silhouettes de ses monuments argentés par la lueur de la lune qui les dessine comme dans un rêve, les lumières semées en étoiles sur les flancs du roc, tout a fait pour nous de ce spectacle une de ces apparitions merveilleuses qui demeurent à jamais fixées dans le souvenir. Je courus bien vite prévenir mon compagnon de route. Pendant deux heures notre navire loagea tantôt les côtes d'Italie, tantôt celles de Sicile, et nous nous en éloignâmes à six heures et demie. Un peu plus tard, l'Etna, que ses contreforts trop rapprochés nous avaient masqué, nous apparut couvert de neige et dominant tout à l'horizon. Sur la côte italienne, des montagnes également blanches de neige se voient dans le lointain. La mer est tout aussi belle que les jours précédents. Nous ne voyons plus la terre et nous ne la retrouvons qu'à notre arrivée à Alexandrie.

15 MARS. Aujourd'hui la mer est plus tranquille encore qu'hier ; les officiers du bord disent que nous sommes à une vingtaine de kilomètres de l'île de Crète : malheureusement une légère brume nous empêche de voir la côte. Nous passons notre temps à causer, à écrire les lettres que nous comptons mettre à la poste à notre arrivée à Alexandrie, et aussi à parcourir quelques ouvrages concernant notre voyage.

J'ai lu aujourd'hui un article qui m'a particulièrement intéressé sur l'âge probable de la mer Méditerranée, et sur l'époque à laquelle remonte l'apparition de cette mer intérieure. Cette question a été soulevée à l'Académie des Sciences par M. Blanchard, professeur au Muséum. Voici l'analyse de son travail.

(*A suivre.*)

F. GASNAULT.

---

## La géologie du Saguenay

---

En nous envoyant la dernière partie du manuscrit de son étude sur "Le Nord de la vallée du lac St-Jean", que nous avons fini de publier dans notre dernière livraison, M. P.-H. Dumais nous écrivait la lettre suivante qu'il nous permettra bien, sans doute, de faire lire à notre public :

Isle Ste-Hélène (Lac St-Jean).

Cher monsieur,

Je vous envoie mes dernières notes sur cette partie de la rivière Péribonca et de ses tributaires, qui a suivi si facilement, et avec *tant d'agrément*, cette fameuse fissure qui passe devant Chicoutimi pour aller se terminer à trois cents milles au nord : laissant à votre discrétion les autres parties, qui s'expliquent d'elles-mêmes.

Il y aurait aussi à étudier le bassin proprement dit : son sol, ses mines de fer, ses dépôts de sable magnétique, etc., et à démontrer aussi, s'il le faut, qu'il n'est pas contre nature d'y supposer des dépôts de charbon et des sources de pétrole, enfouis sous nos pieds, et qui représentent aussi de richesses improductives, qui seraient pourtant si bien vues.

Il viendra probablement un temps, qui n'est pas éloigné, j'espère, où nos gouvernants prendront tout de bon l'initiative : feront faire des recherches, des perforations importantes dans les formations schisteuses et de calcaire, qui forment l'assiette du lac St-Jean actuel et une partie de l'ancien, pour s'assurer, au moins une fois pour toutes, s'il y a quelque chose de valeur là-dessous, ou s'il n'y a rien ; faire enfin ce que des particuliers, qui ont des capitaux, font tous les jours avec succès, dans presque tous les États de la République voisine.

P.-H. DUMAIS.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'en effet le gouvernement, fédéral ou provincial, fasse étudier, au point de vue industriel, le sous-sol du lac Saint-Jean. Certes tout le monde applaudirait à une initiative aussi louable.

Mais il nous semble que nos gouvernants demanderont, avant de rien faire en ce sens, la preuve qu'il y a des espérances sérieuses de trouvailles intéressantes.

Comme M. Dumais est l'homme qui connaît le mieux le Saguenay, qui le sait même par cœur, nous l'invitons, dans l'intérêt de notre région si intéres-



sante, à traiter dans nos pages ce sujet des mines qui s'y trouvent, à démontrer la possibilité qu'il y a d'y rencontrer des dépôts de charbon et des sources de pétrole.

Et tôt ou tard ces études de notre dévoué collaborateur auront leur effet, et amèneront, suivant le degré de conviction qu'elles pourront produire chez les ministres d'Ottawa ou de Québec, les résultats que M. Dumais et nous tous voudrions voir réalisés.

---

## Le fléau des chenilles au Saguenay

---

Dans nos livraisons de juillet et de septembre de l'année dernière, nous avons publié deux articles intitulés comme le présent écrit. Il y s'agissait, comme on se le rappelle probablement, de la "Chenille à tente", *Clisiocampa americana*. Dans notre article du mois de septembre, nous racontions qu'on nous avait envoyé deux rameaux de Saule portant chacun un anneau d'œufs du Clisiocampe. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de donner la suite de l'histoire.

Le 10 mai de cette année, M. J.-B. Petit, négociant de Chicoutimi, nous envoyait tout un faisceau de semblables rameaux de Saules où les œufs du Clisiocampe étaient en voie d'éclosion. Nous avons aussitôt placé ces petites branches dans un vase rempli d'eau, afin de permettre aux bourgeons de se développer, et de suivre autant que possible la croissance des chenilles en question.

Le 11 mai, les œufs sont presque tous éclos, et il y a sur les rameaux des centaines et des centaines de petites chenilles noires, qui n'ont encore qu'environ trois millimètres, une ligne à peine, de longueur. Parvenues à leur grosseur, ces larves sont longues d'au moins deux pouces.

La plupart se tiennent groupées auprès des anneaux d'où elles sont sorties. Mais un certain nombre se sont déjà rendues jusqu'à l'extrémité des rameaux, où les bourgeons, déjà fort allongés, sont plus abondants. Des brindilles les plus élevées on voit plusieurs grands fils de soie qui se relie à d'autres rameaux ou au bord du vase qui contient ces petites branches, et qui sont les câbles principaux de la tente que l'on projette de construire. L'an dernier, dans nos forêts, il n'y a eu qu'un petit nombre de ces tentes : les chenilles n'ont pas pris la peine de s'enfermer de la

sorte.—Mais nous ne comprenons certes pas comment les minuscules chenilles que nous avons là, qui semblent à peu près immobiles et que nous avons pourtant bien surveillées, ont pu tendre ces fils, dont le plus considérable a douze pouces de longueur et s'attache, par son extrémité inférieure, au bord même du vase avec lequel aucun des rameaux n'a de contact en dehors de l'eau ! D'autre part, nous n'avons vu aucune des petites chenilles se laisser pendre aux fils à plus d'un demi-pouce des brindilles supérieures. En présence de ces choses mystérieuses, nous n'avons évidemment qu'à jeter notre langue aux chiens.

Les bourgeons n'ayant pas encore ouvert leurs feuilles, c'est la famine pour ces pauvres petites chenilles. Qui sait si, au dehors, la température froide se maintenant encore plusieurs jours et les bourgeons en profitant pour différer leur croissance, un grand nombre de ces chenilles ne périront pas ?

Dame Nature a de ces tours-là dans son sac. C'est l'espoir des arbres de nos forêts, en présence du fléau qui les menace encore cette année.

Voici encore un fait qui ne manque pas d'intérêt. Nous avons gardé à la chaleur, tout l'hiver, les deux rameaux de Saule qu'on nous avait envoyés en septembre dernier. Eh bien, les anneaux d'œufs qui s'y trouvaient sont encore aujourd'hui (11 mai) dans le même état, et encore recouverts de leur enduit gommeux : aucun de ces œufs n'est éclos, par conséquent. Il faut sans doute la chaleur solaire du printemps pour fondre cette gomme protectrice.

---

## LES REVUES

---

—*The Forester*, revue mensuelle (\$1.00 par an ; 45 Wyatt Building, Washington, D. C.) publiée depuis quatre ans, et dont le nom indique assez qu'elle s'occupe de tout ce qui concerne l'arboriculture.

—*Le Journal de Musique* (Paraît tous les quinze jours, à Montréal, 1615, rue Notre-Dame ; \$1.50 par année.) Texte et musique. Succès au confrère.

—*L'Art musical*, revue mensuelle, texte et musique, publiée aussi à Montréal (1676, rue Notre-Dame). Est dans sa 2e année.

—Nous recevons le fascicule III-IV du *Bollettino del R. Orto Botanico di Palermo*, dont nous avons déjà parlé.

—Le *Courrier du Livre* vient de compléter sa deuxième année. Il est maintenant l'organe de la Société littéraire et historique de Québec, et se publie en anglais et en français. \$2.00 par année. (R. Renault, B. P. 142, Québec.)

—Nos remerciements au *Mouvement catholique* et au *Colonisateur canadien* qui ont la bonté, comme plusieurs autres obligeants confrères, de publier le sommaire de nos livraisons.

## PUBLICATIONS REÇUES

—*Proceedings of the U. S. National Museum*, Vols 17 et 19, 1894 et 1897. Deux forts volumes in-80, comprenant des études très importantes sur les diverses branches de l'histoire naturelle.

—*Missouri Botanical Garden. Ninth Annual Report*, 1898. Splendide volume, imprimé sur papier vélin et superbement illustré. Divers mémoires traitant de questions de botanique, dont plusieurs ont pour auteur M. W. Trelease, Directeur du Jardin botanique.

—*Transactions of the Kansas Academy of Science*, Vol. XV, 1895-96. Travaux scientifiques. Le rapport du bibliothécaire, très détaillé, est spécialement intéressant.

—*University of Tennessee Agric. Experiment Station. The Soils of Tennessee*. 1897. C'est l'un des Bulletins que publie périodiquement cette ferme expérimentale.

—(Bibliothèque canadienne) *Le Dr Jacques Labrie*, par l'abbé Aug. Gosselin.—*Voltaire, Mme de Pompadour et quelques arpents de neige*, par J. Tassé. Ces deux livraisons (15cts chacune) forment partie de la revue-livre publiée chaque mois par M. P.-G. Roy, de Lévis.

—*Hoffmann's Catholic Directory*, April Number. (Quarterly ; 50 cts per year ; M. H. Wiltzius & Co., Milwaukee, Wis.)

—L'abbé F.-A. Baillargé, *La deuxième année de géographie*, Joliette, P. Q., 1898. Ce petit manuel de 84 pages fait partie d'un cours destiné aux écoles primaires, rédigé sur un plan assez original et qui devra fortement éveiller l'attention des petits élèves.

## “ LABRADOR ET ANTIGOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits : l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

## LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

**ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX**

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

## PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 **COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**PATERSON & SON**, Agents généraux, Montréal

**JOS.-ED. SAVARD**, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

**LA ROYALE** Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif :**

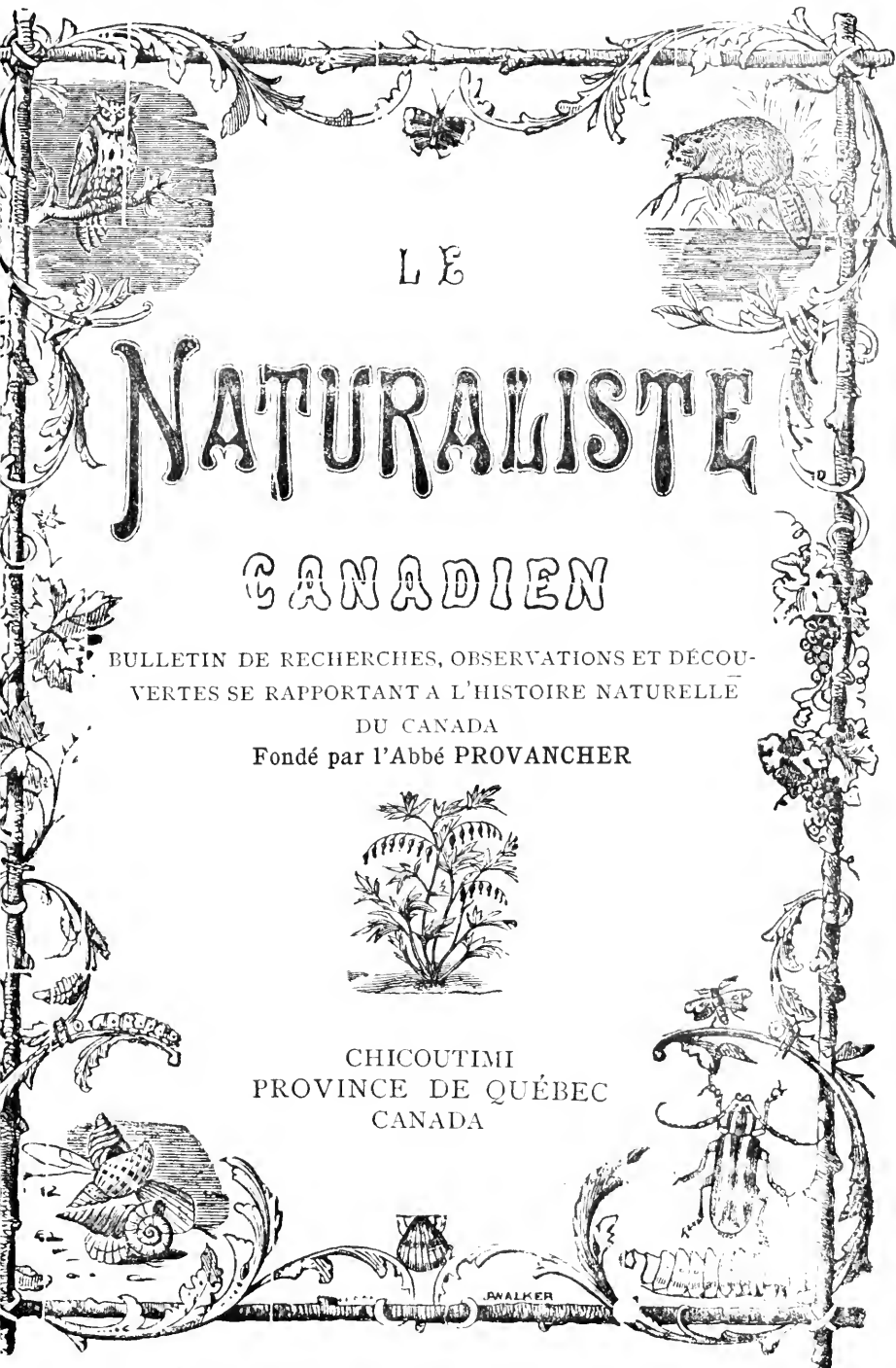
Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

**WM. TATLEY**, Agent général, Montréal

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. - - - - CHICOUTIMI

32.07



LE

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DÉCOU-  
VERTES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU CANADA

Fondé par l'Abbé PROVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

AWALKER

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

La Cigale de 17 ans .....	65
Comment les plantes se défendent (H. Coupin).....	67
Excursion en Égypte (E. Gasnault).....	72
Géologie du Saguenay.....	76
Les ennemis du Saumon.....	"
Le Pou de San-José.....	78
Publications reçues .....	79

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal d'une année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

VOL. XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 5

Chicoutimi, Mai 1898

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

LA CIGALE DE 17 ANS

Nous avons reçu de M. Howard, entomologiste du ministère de l'Agriculture des États-Unis, une circulaire, adressée aussi sans doute à tous les correspondants de la "Division of Entomology," par laquelle on nous prie de faire rapport, s'il y a lieu, sur l'occurrence de la Cigale périodique ou de 17 ans, *Cicada septendecim*, Lin.

Comme son nom l'indique, cette Cigale ne paraît en quantité notable qu'après des périodes régulières de 17 ans. du moins depuis le Wisconsin jusqu'à l'État de New-York, dans la région du Mississipi et de la Louisiane, ces périodes sont de 13 années seulement. Or, dans la région de l'est, la dernière apparition de cet insecte ayant eu lieu en 1881, on s'attend qu'il y aura une nouvelle apparition cette année.

Il est maintenant reconnu que cette espèce de Cigale ne cause pas de dommage aux moissons. Elle s'attaque seulement aux arbres des forêts et des vergers, et encore elle ne fait que transpercer ou couper l'extrémité des rameaux; ■

en résulte seulement que le développement des branches sera moins considérable l'année suivante.

On lit dans Provancher (*Hémiptères*) qu'après leur éclosion les larves de la *C. septendecim* s'enfoncent dans le sol et y restent durant 17 ans avant de passer à l'état ailé. Voilà une retraite qui en vaut la peine !

C'est donc, cette année, grande fête dans le monde entomologique !

D'après la circulaire dont nous avons parlé, l'État de New-York serait la limite, du côté de l'est, de la région où l'on rencontre la Cigale de 17 ans. Cela veut simplement dire qu'elle n'apparaît pas en grand nombre dans les endroits situés plus à l'est. L'abbé Provancher n'en a capturé qu'un spécimen à Québec, et un autre au Cap-Rouge. Quant à nous, nous n'avons jamais rencontré cette espèce, qui peut être regardée comme très rare en Canada. C'est la plus grande de nos Cigales canadiennes.

Nous invitons nos collectionneurs de la Province à diriger leur attention de ce côté, durant cette saison. Et si l'on capturerait quelque spécimen de cette Cigale, nous serions heureux d'en être informé, afin de pouvoir fournir au bureau de Washington notre quote-part de cette grande enquête que l'on se prépare à faire, cette année, sur l'apparition d'une espèce entomologique si intéressante.

L'année 1898 comptera dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Il y a eu d'abord la fièvre du Kloudyke. Ensuite est venue la guerre hispano-américaine. Maintenant, c'est la Cigale de 17 ans. Et nous ne sommes pas encore à la moitié de l'année. . . .





## Comment les plantes se défendent<sup>(1)</sup>

---

Vois comme les sorts sont différents :

Je reste, tu t'en vas,

disait la rose au papillon céleste. Et de fait l'existence des plantes, par suite de leur impossibilité de se déplacer, paraît bien misérable. Il semble que, si un jour une guerre à outrance éclatait entre les animaux et les végétaux, ceux-ci dussent périr jusqu'au dernier, anéantis par la dent des herbivores. Il ne faudrait pas croire cependant que les plantes soient complètement dénuées de moyens de défense ; ceux-ci, bien que peu connus, n'en existent pas moins et sont même très efficaces. Il y a d'ailleurs, sur cette question, un grand nombre de questions à élucider : les expériences sont, en somme, très faciles à exécuter, et chacun peut se livrer à ce genre d'études, surtout en ce moment où les plantes vont abonder dans les champs et les bois.

Parmi les moyens de défense, les plus connus et les plus manifestes, sont certainement les aiguillons ou les piquants qui garnissent les tiges ou les feuilles et auxquels il est difficile de ne pas reconnaître une fonction protectrice. Jamais on ne verra un mouton ou un cheval devant un Ajonc, une Épine-Vinette ou une Ronce, parce qu'il en cuirait trop à leur palais. Ces piquants protègent même la plante contre l'homme. Combien de personnes renoncent à faire un bouquet de Prunellier dans la crainte d'être piquées !

Mais tous les végétaux ne peuvent pas se payer le luxe de se barricader avec de formidables piquants ; ceux-ci absorbent, en effet, une masse relativement considérable du corps de la plante, sans servir à la nutrition. La Bourrache,

---

(1) Nous croyons être agréable à nos abonnés en leur faisant lire un article, emprunté du *Naturaliste*, de Paris, où il est démontré encore une fois combien la Providence a su marquer son œuvre au coin d'une prévoyance et d'une sagesse qui ne se démentent jamais, même dans les plus petits détails. RÉD.

la Grande-Consoude, la Vipérine et bien d'autres ont trouvé plus économique de se recouvrir de poils acérés, véritable cuirasse hérissée qui les recouvre entièrement. Quand on cherche à les cueillir, on se pique les doigts de la belle façon et souvent on y renonce. Lorsque ces plantes se rencontrent dans un champ où passent les bestiaux, on les voit rester intactes, alors même que l'herbe qui les entoure a été dévorée, montrant ainsi que leur cuirasse les a protégées d'une manière efficace.

Quelquefois les poils sont moins abondants, mais alors dirigés vers le bas, de manière à empêcher les fourmis et autres insectes de grimper : ces chevaux de frise se rencontrent, par exemple, chez la Scabieuse, au-dessous de la fleur, l'organe le plus important à protéger.

D'autres fois, les poils protecteurs deviennent encore plus méchants, ils se remplissent d'un liquide corrosif qui est projeté dans le corps de l'animal qui vient à les toucher. C'est le cas des Orties dont tout le monde connaît les piqûres brûlantes. Grâce à cette propriété, elles ont pu prendre l'extension qui leur a permis de devenir l'une des espèces les plus communes de notre flore. Le poil de l'Ortie est une véritable merveille de construction. Son extrémité présente un petit bouton arrondi extrêmement fragile ; il se casse au moindre attouchement et de telle sorte que la partie qui reste est taillée en biseau comme l'aiguille d'une seringue de Pravaz. Dès que le bouton terminal est brisé, le poil pénètre dans la plaie et y injecte son liquide urticant.

Les Sauges et plusieurs autres plantes de nos prés arrêtent les insectes à l'aide d'un liquide gluant dont elles sont revêtues. Les malheureuses bestioles qui cherchent à les escalader s'empêtrent les pattes et ne peuvent plus se sauver.—Le *Dipsacus* ou Miroir de Vénus arrive au même résultat d'une manière encore plus curieuse. Les feuilles qui se font vis-à-vis sont soudées de manière à constituer un petit godet où s'accumule l'eau de pluie. Ce lac empêche tota-

lement l'accès des fleurs aux insectes non ailés. L'eau y est si abondante que les petits oiseaux y viennent boire volontiers : le *Dipsacus* est d'ailleurs appelé vulgairement le *cabaret des oiseaux*. La nature a-t-elle créé ces lacs suspendus contre les insectes ou pour les moineaux ? *Chi lo sa ?*

Tous ces moyens de défense sont bien manifestes. Pas besoin d'être un botaniste exercé pour s'en rendre compte. Ceux dont nous allons parler maintenant sont plus difficiles à chercher. Examinez comment, dans un jardin, les limaces et les escargots dont les ravages sont trop connus, se comportent à l'égard des différentes plantes. Ils dévorent certaines d'entre elles et laissent les autres absolument indemnes. Parfois on voit un escargot chercher à manger une de ces dernières, mais s'éloigner bien vite, dès les premiers coups de dents, comme pris de dégoût. Or, quand on examine les plantes ainsi mises à l'abri, on ne trouve à l'extérieur aucun moyen de défense, ni épines, ni poils, ni liquide corrosif. Le protecteur ne réside pas, en effet, à l'extérieur de la plante, mais à son intérieur.

Pour s'en convaincre on prend un fragment d'une plante que les limaces, même affamées, refusent, et on le laisse macérer dans l'alcool. Au bout de quelques jours, on le retire et on le lave à grande eau de manière à enlever le liquide spiritueux. Le fragment ainsi traité est donné ensuite à des limaces qui le dévorent immédiatement. Conclusion : la plante vivante contient une matière soluble dans l'alcool, qui déplaît souverainement aux limaces et la protège de leurs attaques.

Ces substances protectrices internes sont extrêmement nombreuses. L'une des plus fréquentes est le tanin que l'on trouve presque toujours chez les plantes, en plus ou moins grande abondance. Une expérience simple peut nous montrer cette action. Prenons des fragments de carottes deséchées au four et imbibons-les ensuite de solution à 1 p.  $\frac{1}{100}$ ,  $\frac{1}{2}$  p.  $\frac{1}{100}$  et 1 p.  $\frac{1}{100}$ . Offrons ces morceaux à une limace :

elle dévorera les morceaux sortant de la solution au millième, touchera à peine à ceux de la solution à  $\frac{1}{2}$  p. ‰ et respectera la formule de la troisième solution. C'est pour cela que le trèfle n'est jamais mangé par les escargots ; mais la proportion de son tannin n'est pas assez forte pour le protéger contre la dent des bestiaux. Ceux-ci au contraire respectent les feuilles d'un certain nombre d'arbres, parce qu'elles sont riches en tannin.

On sait combien les "essences" sont fréquentes chez les plantes de nos champs et de nos bois. C'est même pour cela que beaucoup d'entre elles, les "simples" comme on les appelait jadis, servent de médicaments ou sont utilisées comme aromates. Comme la nature n'a sans doute pas mis ces produits-là dans le seul but de nous être agréable, il est probable qu'ils jouent un rôle dans la vie de la plante. Ce rôle serait de les protéger de leurs ennemis, les halidres. Ainsi les limaces ne mangent jamais la menthe, la rue, le géranium, le dictame, mais les dévorent après leur traitement par l'alcool, c'est-à-dire après qu'on les a débarrassés de leurs huiles essentielles.

Enfin, pour ne pas allonger indéfiniment cet aperçu, il nous reste à signaler la présence, dans plusieurs plantes, de petits cristaux d'oxalate de chaux. Ces cristaux, très nombreux, ont des formes variées, le plus souvent ils se présentent sous formes d'aiguilles terminées en pointe aux deux bouts. On comprend qu'un escargot qui rencontre un corps de cette nature sous sa dent n'y revient pas à deux fois. D'ailleurs l'expérience montre qu'un escargot ne mange pas les feuilles d'*Arum maculatum* fraîches ; mais, si nous les triturons dans un mortier, c'est-à-dire si on détruit les cristaux, ou si on les traite par l'acide chlorhydrique étendu, qui dissout les raphides, les limaces et les escargots les dévorent.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les moyens de défense, biologiques, anatomiques, chimiques et mécaniques qui ont été observés jusqu'ici. Mais il est bon de remar-

quer que ces moyens de défense sont loin d'être exclusifs les uns des autres, et même l'on peut dire que les végétaux, chez lesquels on a constaté une seule catégorie de moyens de défense, constituent la minorité. On peut citer parmi elles l'*Arum*, protégé par des raphides, la saxifrage par le tannin, les Graminées par la silice. Parmi celles pourvues de deux moyens de défense, citons les Rumex (tannin et acide oxalique), les Salvinia (poils et tannin), les Chérophyllyum (poils et poison), etc. Enfin, parmi celles douées de trois moyens de protection, l'Oxalis (acide oxalique, poils, tannin), le Smilax (épines, poisons et raphides), etc. Mais, en somme, presque tous les végétaux ont un moyen de défense quelconque, au moins contre certains animaux.

Il faut aussi remarquer que cette protection n'est jamais absolue, elle n'est que relative : telle plante protégée contre les limaces ne le sera pas contre les insectes et réciproquement ; mais, pour une plante, un ennemi de moins c'est déjà beaucoup, si l'on songe qu'un *Helix hortensis*, par exemple, mange en douze heures pour un quart de son poids et que le nombre de ses individus est parfois énorme : aux environs de Genève, Yung a compté 1200 escargots de vigne sur un espace de 1 kilomètre carré. A Saint-Vaast la Hougue, j'ai compté plus de 200 *Helix acutus* par mètre carré !

Mais ici une question du plus haut intérêt se pose. Les divers moyens de protection que nous venons de passer en revue ont-ils été créés pour le rôle qu'ils jouent aujourd'hui, ou bien leur rôle n'est-il venu qu'après ?

La protection n'est pas douteuse ; les exemples sont suffisamment probants ; quant à la genèse de cette protection, elle est bien difficile à reconstituer. Cependant, il est très probable que la sélection naturelle a joué un grand rôle : tel végétal qui s'est trouvé pourvu de cristaux d'oxalate de chaux, je suppose, a pu se perpétuer à travers les temps, tandis que tel autre, non armé pour la lutte contre les limaces, a été anéanti par ces dernières.

Une dernière remarque est nécessaire pour montrer le but évident des moyens protecteurs ; puisque toutes les plantes cultivées sont dépourvues de moyens protecteurs tandis que, comme nous l'avons dit, toutes les plantes sauvages en sont pourvues. Le cas le plus net est celui de la laitue (*Lactuca scariola*). A l'état sauvage, si l'on casse une feuille ou une tige, on en voit sortir un suc blanc, un *latex*, corps formé de matières diverses, qui, on l'a montré, défend vigoureusement la plante contre les atteintes des limaces. Au contraire, dans l'espèce cultivée qui dérive de la précédente, le latex fait presque défaut ; aussi la plante, au grand désespoir des jardiniers, n'est-elle plus capable de lutter et se laisse-t-elle manger par les limaces. Il semble que, lorsque l'homme cultive une plante, c'est-à-dire la prend sous sa protection, la plante renonce peu à peu à ses armes défensives, désormais inutiles, puisque, grâce à la sollicitude de l'homme, les ennemis sont écartés.

N'est-il pas piquant de faire remarquer qu'en entourant nos champs de grilles armées de pointes, en entourant d'eau les pieds de nos plantes de serres, en camphrant nos meubles et en empoisonnant nos herbiers, nous ne faisons qu'imiter les végétaux, qui pratiquent ces diverses méthodes depuis longtemps, bien avant que l'homme n'apparût sur la terre ? Avouons que c'est vexant !

Henri COUPIN.

---

## Excursion en Egypte

---

### De Marseille à Alexandrie

(Continué de la page 60.)

Préoccupé de connaître les changements qui se sont produits à travers les siècles dans la configuration des terres et des mers, M. Blanchard pour arriver à son but cherche des

indices, des probabilités et même des preuves dans la présence des espèces végétales et animales ; c'est, pour nous servir d'une expression de l'auteur, de la géographie enseignée par la nature vivante.

En observant les côtes méditerranéennes, tout le monde est frappé de la physionomie particulière que la végétation imprime à l'ensemble de la région. Le pourtour de cette mer intérieure présente partout la même physionomie. Faut-il redire que c'est sur ses côtes, presque toujours caressées par le tiède zéphyr, que prospèrent les orangers et les oliviers, que croissent les myrtes, les cytises, les lentisques, les caroubiers, les arbousiers, les câpriers, les lauriers-roses, le palmier nain, etc ? Un autre membre de l'Institut, M. Cosson, à qui nous devons pour la plus grande partie nos connaissances sur la flore algérienne, a mis en pleine évidence les ressemblances de la végétation des côtes africaines avec celles de la Sicile, de l'Italie, de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares et de l'Espagne. La preuve frappante de cette ressemblance ressort de cette simple constatation que, sur quatre cent trente-quatre espèces de plantes recueillies sur le littoral de la province de Constantine, trente-deux seulement ne se trouvent pas sur les rivages de l'Europe.

Les animaux qui peuplent les rivages de la Méditerranée ont été moins bien étudiés que les plantes dans la distribution de leur aire géographique. Cependant ils fournissent des renseignements d'autant plus précieux que souvent il y a pour eux impossibilité absolue de franchir non seulement la mer, mais encore de très minimes obstacles.

Les mammifères ne nous offrent que peu d'exemples, parmi lesquels nous citerons le porc-épic qu'on rencontre également en Espagne, en Italie et en Sicile. Nous en avons vu un spécimen sur le marché d'Oran où cet animal est recherché comme gibier, surtout par les étrangers qui y débarquent. La genette, aujourd'hui rare en Europe, se trouve dans les mêmes régions. Plusieurs reptiles sont caracté-

ristiques de la région méditerranéenne. Le caméléon d'Afrique vit en Andalousie et en Sicile. Le beau lézard ocellé, commun dans les plus chaudes localités de la Provence et des Pyrénées-Orientales, est en Italie, en Espagne et dans les États Barbaresques. Des sauriens à la peau verruqueuse, bien connus dans le midi de la France, les Geckos (*Platy-dactylus mauritanicus* et *Hemidactylus verrucatus*) se rencontrent sur tout le littoral, de l'Espagne à la Grèce, du Maroc à l'Égypte et à la Syrie ; (je l'ai vu en Palestine et c'est notre ami, le bon abbé Provancher, qui me l'a fait connaître). Le gongyle ocellé, de la famille des Scinques, qui abonde dans la Sardaigne et la Sicile (on dit l'avoir vu en France), existe sur tous les rivages africains et asiatiques de la Méditerranée.

Les mollusques terrestres et fluviatiles, animaux en général fort sédentaires, sont arrêtés dans leur dissémination par une infinité d'obstacles ; aussi offrent-ils de bons indices du caractère d'un pays. Or de nombreuses hélices et quelques mélanopsis habitent toutes les contrées méditerranéennes et ne se trouvent jamais ailleurs. L'Espagne, le Maroc et l'Algérie possèdent en propre une remarquable diversité d'hélices d'une forme particulière (la division des *Macularia*), ainsi que plusieurs représentants d'autres genres (*Calcarinabatica*, *Melanopsis curiosa* et *Melanopsis Dufouri*). Plusieurs espèces paraissent ne vivre qu'en Sicile, en Tunisie et en Algérie (*Glandina algira*, etc.) D'autres, en plus grand nombre, existent seulement sur les terres du bassin oriental de cette mer.

Le crabe d'eau douce (*Telphusa fluviatilis*) qui vit dans les torrents de tous les états barbaresques et dans les régions du sud de l'Espagne, de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce (je l'ai rencontré sur les bords du lac de Tibériade), offre des conditions de séjour qui en font un des exemples les plus concluants pour cette démonstration, car jamais il ne s'approche des rivages maritimes.



Les insectes que M. Blanchard a plus particulièrement étudiés, puisqu'ils constituent l'objet spécial de son enseignement public, ont des conditions d'existence telles qu'ils fournissent une abondance d'informations que rien n'égale. Or il y a une foule d'insectes vivant spécialement sur toutes les terres méditerranéennes, car on ne les rencontre nulle part ailleurs. En voici quelques exemples. Des hyménoptères industrieux, tels que des sphex et des anthophores, des cigales, le gros scarabée noir (*Anthrenus sacer*), sont disséminés sur toutes les terres voisines de la Méditerranée.

Le *Megacephala euphratica*, remarquable coléoptère carnassier qu'on a d'abord découvert en Orient, comme l'indique son nom scientifique, a été trouvé depuis dans l'Asie mineure, la Syrie, la Grèce, certaines parties de l'Algérie, le Maroc et l'Andalousie. Une cicindèle, d'aspect très particulier (*Cicindela maura*), signale toute la côte méditerranéenne, tandis qu'une espèce du même type (*C. luctuosa*) paraît ne vivre qu'au Maroc et en Andalousie.

“ Deux genres de mélolonthines, les glaphyres et les amphicornes, ne se rencontrent qu'au voisinage de la Méditerranée et de la mer Noire. Certaines espèces sont en Espagne, au Maroc et en Algérie ; d'autres à la fois en Grèce, en Turquie, dans l'Asie mineure et au pied du Caucase. Le genre *Julodis*, de la famille des buprestides, a une espèce qui vit en Algérie (*J. Onopordi*), en Espagne, en France et en Grèce ; d'autres sont en même temps en Grèce, en Syrie, en Égypte ; une en Crimée et dans l'île de Chypre. On compte une quantité considérable de charançons ou curculionides, caractéristiques de la région méridionale, plusieurs espèces du genre *brachycère* (*Brachycerus algerius* et *B. transversus*, etc.) habitent l'Europe méridionale et l'Algérie, d'autres (*Brachycerus Egyptiacus*, etc.) habitent également la Grèce, la Syrie, la Basse-Égypte.

(*A sucre.*)

E. GASNAULT.

## Geologie du Saguenay

---

(Nous avons reçu de l'un de nos lecteurs la communication suivante, que nous publions avec plaisir.)

Monsieur le Directeur,

Dans le dernier numéro de votre intéressante revue, vous demandez à monsieur Dumais, votre collaborateur, "de démontrer la possibilité qu'il y a de rencontrer (dans le bassin du lac Saint-Jean) des dépôts de charbon et des sources de pétrole."

Inutile de vous dire que la réponse de votre géologue intéressera vivement ceux qui s'occupent de géologie.

Si, de mon côté, je ne craignais pas d'être indiscret, je demanderais à monsieur Dumais de vouloir bien préciser l'époque géologique pendant laquelle s'est produite la gigantesque fissure du Saguenay. Je me figure que la réponse à cette question doit être plus facile que de prouver l'existence de la houille dans le bassin du lac Saint-Jean.

UN CURIEUX.

---

## Les ennemis du Saumon

---

Le plus redoutable ennemi du Saumon adulte, c'est l'homme, qui par des engins divers sait fort bien en faire la capture. Quant aux autres habitants des eaux, sa force et la rapidité de sa course le mettent en position de peu les redouter.

Mais il n'en va pas de même des petits saumons ou alevins, qui doivent servir de pâture à beaucoup de poissons plus gros. Or, il paraît que les jeunes saumons sont aussi l'objet des attaques de certains insectes aquatiques. C'est le Dr Wiet qui signale ce fait dans la *Pisciculture pratique* (citée par le *Cosmos* du 23 avril.)

Deux coléoptères sont d'abord indiqués comme promenant le ravage parmi les alevins : le Dytisque et l'Hydro-

phile. Le premier est un gros insecte, que l'on rencontre souvent en dehors de l'eau et qui, soit à l'état adulte, soit à sa période larvaire, ne respecte pas plus les alevins que les autres proies vivantes, et s'en nourrit avec délices, faisant fi de lois très sévères édictées par le gouvernement fédéral pour la protection du saumon. L'Hydrophile, du moins à l'état de larve, ne le cède en rien au Dytisque pour les instincts carnassiers.

Le Notonecte, hémiptère aquatique de taille peu considérable, n'est pas moins redoutable que les précédents. S'il n'a pas à son service des tenailles bien dangereuses, celui-ci tue ses victimes par ses piqûres venimeuses.

Ce que ces insectes et divers monstres marins ont épargné de saumons, c'est ce qui reste pour la table du roi de la création. Et quand on capture des saumons de taille considérable, âgés par conséquent et qui ont échappé à d'innombrables périls, on doit les regarder comme des héros, dont la gloire, pourtant, ne les sauvera pas de la marmite.

L'écrivain de la *Pisciculture pratique* s'occupait uniquement des alevins du saumon de la Californie. Mais il n'y a pas de raisons pour que le saumon du Saint-Laurent et de ses tributaires n'ait pas à souffrir des mêmes insectes, puisque nous avons dans la province de Québec et les Dytisques, et les Hydrophiles et les Notonectes, lesquels à vrai dire ne sont jamais en notable abondance.

Comme on le sait, il y a à Tadoussac un établissement de pisciculture, où l'on élève chaque année des millions d'alevins que l'on distribue ensuite dans les principales rivières. Si tous ces jeunes poissons arrivaient à l'état adulte, les résultats seraient évidemment trop beaux. Il faut sans doute faire la part du feu, et regarder comme encore avantageux qu'un certain nombre échappent aux périls qui les entourent. Mais nous ne croyons pas que les insectes dont nous avons parlé aient beaucoup de responsabilité dans le dépeuplement des

rivières de notre Province ; ils sont ici en quantité trop restreinte pour causer des dommages sérieux.

---

Nous apprenons avec regret la mort, arrivée en Italie, au commencement de mai, de M. J.-A. Lintner, entomologiste officiel de l'État de New-York, avec qui nous avons eu quelques relations. On dit qu'il a écrit un millier de mémoires sur des sujets scientifiques. C'était l'un des plus forts entomologistes de l'univers.

---

## LE POU DE SAN-JOSÉ

---

Nous voyons, dans le *Cosmos* du 16 avril, que l'on a trouvé, dans une caisse de poires arrivées d'Amérique à Hambourg, des individus vivant du *San Jose Scale*, dont nous avons parlé dans notre précédente livraison. Aussitôt l'Allemagne a prohibé l'importation des fruits frais d'Amérique et des plantes vivantes. De ce fait, il faut conclure ou que l'Allemagne a adopté une loi trop sévère, ou bien que le Canada n'a pas pris une mesure assez efficace en n'interdisant que l'importation des *plantes* elles-mêmes des Etats-Unis, du Japon, de l'île d'Hawaï et de l'Australie.

Lors de la discussion qui eut lieu sur ce sujet, le 16 mars dernier, quelques députés furent d'avis que l'on devrait aussi prohiber l'importation des fruits. " Sans doute il peut arriver (répondit le ministre de l'Agriculture) que, lorsque l'insecte est attaché à l'épiderme d'une pomme, d'une pêche ou d'une poire, le fruit pourrait être placé de telle sorte que l'insecte s'attacherait ensuite au rameau d'un arbre. L'insecte peut vivre sur le fruit ; mais il ne peut s'y reproduire ; mais les entomologistes m'informent qu'un pareil concours de circonstances permettant à l'insecte de se propager de cette façon est tellement peu probable qu'il n'est

pas nécessaire de prohiber l'importation des fruits." (Hansard des Communes, pages 1662-63.)

L'événement seul permettra de juger si l'on n'aurait pas mieux fait, au Parlement, d'aller jusqu'au bout dans la voie de la sévérité, pour nous défendre d'un fléau si redoutable.

---

Nos félicitations et bons souhaits au *Courrier de Saint-Jean*, au *Spectateur* et au *Colonisateur canadien* qui, en ce mois, ont célébré respectivement leur troisième, dixième et douzième anniversaire.

---

Nous accusons réception, avec reconnaissance, des publications suivantes :

—*Annales de la Société entomologique de Belgique*, Tome XLI, 1897. Volume de près de 500 pages in-80, où il y a un grand nombre d'importants travaux sur l'entomologie universelle.

—*Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*, 1898, Part I.

—*Ninth Annual Report of the Agricultural Experiment Station of the University of Tennessee*. Les bulletins publiés par cette Station forment déjà dix volumes.

—*La forme chrétienne de l'Assurance populaire. — Essai sur la mutualité*, par J.-M.-A. Denault. Ce beau travail, où résonne partout la note catholique, a reçu de nos meilleurs journaux des éloges auxquels nous nous associons pleinement.

—*Petit Mois du Sacré Cœur*, publié par la Maison de l'Ange-Gardien, 85, rue Vernon, Boston, Mass. 10 cts franco l'ex. Joli petit livre de 140 pages.

—*Les Catacombes de Rome*, par Mgr Bruchési. C'est le 5e fascicule de la *Bibliothèque canadienne*. (15 cts l'ex., chez P.-G. Roy, 9, rue Wolfe, Lévis.)

—La maison Dulau & Co. (37 Soho Square, London, W., England) nous envoie ses deux récents catalogues d'ouvrages traitant de divers sujets d'entomologie, " offered for sale at net prices."

## “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chervin, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

## LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

## PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal

JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

## LA ROYALE

Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

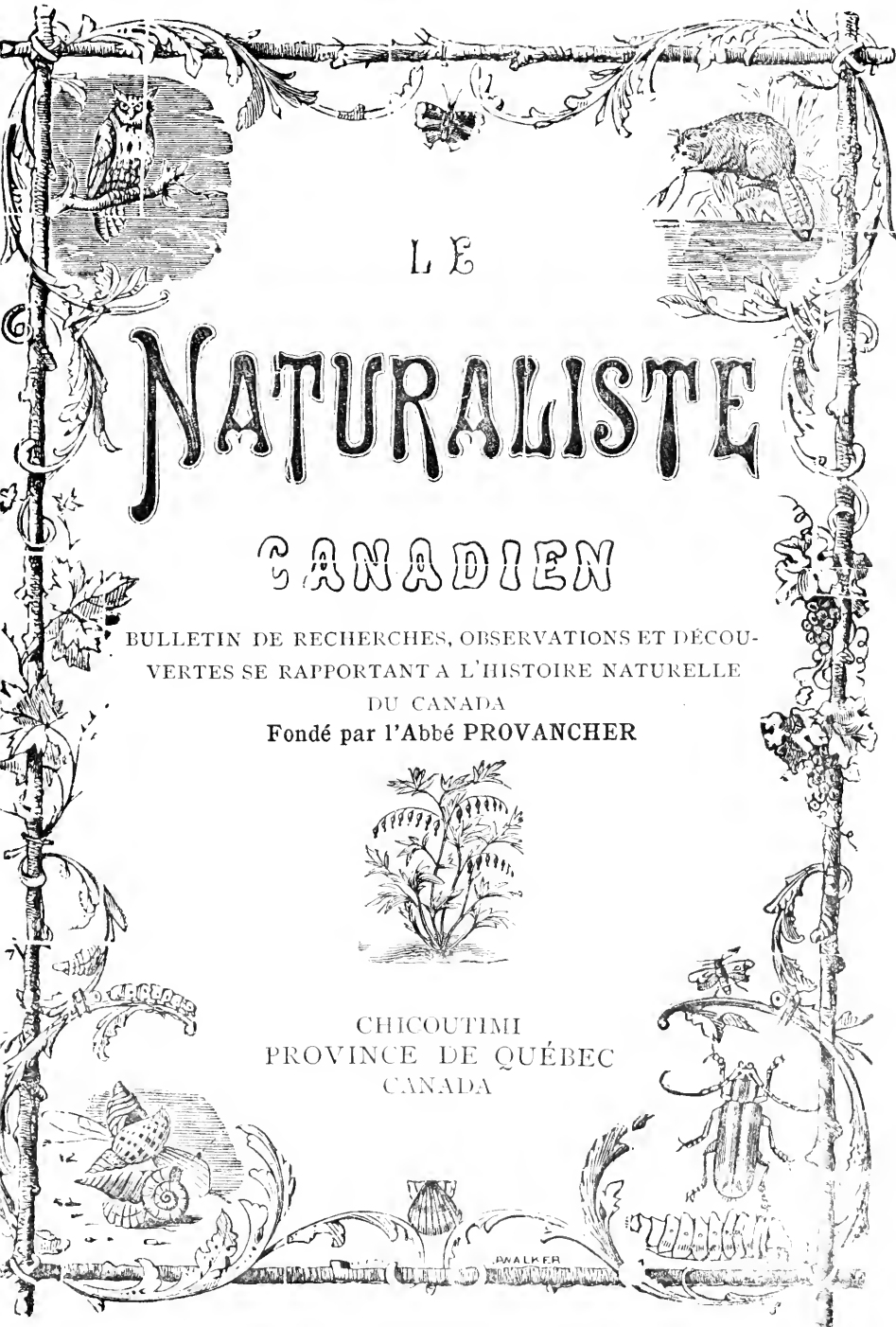
Surplus de l'actif sur le passif :

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . CHICOUTIMI



L E

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DÉCOU-  
VERTES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU CANADA

Fondé par l'Abbé PROVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

WALKER

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

---

Forêts et vergers.....	81
L'abbé Provancher ( <i>Suite</i> ).....	82
Excursion en Égypte ( <i>Suite</i> ).....	86
Géologie du Saguenay (P.-H. Dumais).....	91
Le <i>Councilum Bibliographicum</i> .....	92
Remède contre les chenilles du groseillier et du gadellier.	93
Les piqûres d'abeilles.....	"
Publications reçues.....	94

---

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FR. 1/2**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

---

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25 cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

---

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.



# LE NATURALISTE CANADIEN

---

VOL. XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 6

---

Chicoutimi, Juin 1898

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

## FORÊTS ET VERGERS

A la date où nous écrivons (16 juin), il nous revient de divers endroits du Saguenay que nos prévisions de l'an dernier ne se réalisent que trop. Les chenilles du *Clisiocampa*, dont nous avons parlé plusieurs fois, sont à l'œuvre un peu partout, détruisant la verdure de nos forêts. On redoute même, en plus d'une localité, que ces insectes ne descendent dans les champs cultivés; où elles causeraient des dommages bien autrement lamentables. Car, dans les forêts, leurs attaques ne peuvent que ralentir un peu le mouvement de la végétation et ne sauraient faire périr les arbres qui pousseront, après leur disparition, de nouvelles feuilles. Dans une quinzaine, ces chenilles passeront à l'état de chrysalide; et nous serons quittes pour cette année.

Nous voyons par les journaux que dans plusieurs endroits de la Province on se plaint aussi des ravages causés sur les arbres par d'innombrables chenilles. Il s'agit encore, croyons-nous, des chenilles du *Clisiocampa*. Et comme elles s'attaquent de préférence aux arbres fruitiers, lesquels exis-

tent dans ces autres régions, le dommage qu'elles y causeront probablement aura beaucoup plus d'importance.

Ce fléau des chenilles nous est venu, cette année, bien plus tôt qu'en 1897, parce que le printemps de 1898 a été beaucoup plus hâtif.

---

## L'ABBÉ PROVANCHER

---

(Continué de la page 56)

En septembre 1858, M. Provancher écrivait ce qui suit dans la préface de son *Traité élémentaire de Botanique*.

“ Si nos occupations nous permettaient de consacrer plus de temps à l'étude que nous avons entreprise des plantes de notre pays, peut-être pourrions-nous assez prochainement publier le résultat de nos recherches en jetant les bases d'une Flore Canadienne.”

“ Assez prochainement ”... Il ne faut jamais prendre trop au pied de la lettre les promesses des auteurs ou des journalistes, ni, comme on sait, des imprimeurs, ni même des tailleurs. Toujours est-il que, le 15 septembre 1859, la révérende Mère Saint-Cyprien, supérieure des religieuses de Jésus-Marie, du couvent de Saint-Joseph de Lévis, écrivant à l'auteur du *Traité de botanique*, crut devoir lui rappeler l'espèce d'engagement qu'il avait pris l'année précédente. “ Je vous prierais, lui dit-elle, de mettre à exécution ce que vous laissez tant soit peu entrevoir dans votre préface (du *Traité élémentaire de Botanique*), c'est-à-dire de faire une Flore canadienne. Alors la science de la botanique ne serait qu'un amusement pour les élèves ; et vous en faciliteriez beaucoup l'enseignement aux maîtresses. Veuillez donc y songer, monsieur le Curé. Je souhaite de tout mon cœur que vos graves occupations vous permettent à la longue d'exécuter un si beau projet.”

Il y avait alors à peine quatre ans qu'un rameau de la pieuse Congrégation de Jésus-Marie, se détachant de la maison mère de Lyon, avait traversé l'océan Atlantique et avait d'abord pris racine à Saint-Joseph de Lévis. Dès ces premiers temps, l'aimable science de la botanique avait créé des relations entre M. Provancher et les Sœurs de Jésus-Marie, lesquelles se continuèrent jusqu'à la mort de notre savant canadien. J'eus deux fois le plaisir d'accompagner mon vénérable ami dans des visites aux couvents de Saint-Joseph de Lévis et de Sillery, et de constater la respectueuse admiration dont il y était l'objet. On savait aussi profiter de l'occasion, et l'on ne laissait pas partir le savant sans lui demander quelque éclaircissement sur un point obscur de la physiologie végétale ou sur le classement d'une plante dans tel ou tel genre ou espèce.

Je ne sais pas quelle réponse reçut la Mère Saint-Cyprien du botaniste de Saint-Joachim. En tout cas, en 1859, elle en avait encore pour des années à attendre la publication de la Flore canadienne. C'est qu'il faut un bien autre travail pour préparer un in-octavo de huit ou neuf cents pages sur un sujet scientifique que pour composer quelque vaste roman d'une pareille étendue. Je dirai même que ce n'est rien d'écrire de l'histoire, quelque quantité de documents qu'il ait fallu préalablement compiler, en comparaison de ce qu'il faut d'études et de recherches pour la préparation d'un volume de classification scientifique. Sans doute, comme il l'a dit dans la préface de la Flore, l'abbé Provancher s'aïda des travaux des botanistes des États-Unis, pays dont une partie au moins se rapproche beaucoup du nôtre dans le domaine végétal ; mais encore fallait-il contrôler le témoignage de ces savants, comparer avec les siennes leurs observations, en un mot "retrancher, ajouter, corriger," suivant ses propres expressions.

Du reste, puisque l'occasion s'en présente naturellement ici, il vaut autant citer tout le passage où l'abbé Pro-

vancher rend hommage à ceux qui lui ont été utiles dans la préparation de son œuvre :

“Nous mentionnerons d'abord comme ayant droit à notre reconnaissance et à nos remerciements, Aug. Delisle, écuyer, notaire, de Montréal, pour une foule de remarques intéressantes sur les plantes des lieux environnant cette cité. Puis Son Honneur le Juge Roy, de la Malbaie, résidant ci-devant à Chicoutimi, pour une liste de plantes de ces deux localités et des lieux circonvoisins. Bien que nous ayons visité nous-même ces différentes localités, les notes fournies par ces savants amis ne nous ont pas peu servi pour indiquer un lieu précis pour chaque plante, et pour combler des lacunes auxquelles ne pouvaient manquer de donner lieu des visites trop rares ou trop promptement faites. Nous avons été aussi heureux de recueillir de la bouche de Sa Grandeur Mgr Horan, évêque de Kingston, et de M. l'abbé Ferland, professeur à l'Université Laval, plusieurs renseignements utiles sur les plantes qu'ils avaient rencontrées dans leurs pérégrinations, le premier à travers les forêts du Haut-Canada, et le second sur nos côtes labradoriennes. Pour le reste nous nous sommes servi de quelques rares articles de journaux canadiens et des ouvrages des botanistes américains Torrey, Gray, Nuttall, Wood, Carey, Flint, Sullivan, Browne, et de la *Flora Boreali Americana* de Sir W. Walker Hooker, de celles de Michaux, Pursh, etc., retranchant, ajoutant, corrigeant, etc., suivant que nos observations et la confrontation avec des spécimens vivants ou pris dans notre herbier nous suggéraient de faire.”

Notre auteur a bien sujet de mentionner ses observations personnelles : car on ne saurait traiter des végétaux d'une contrée seulement d'après ce qu'en ont dit les écrivains d'un pays voisin et sans les avoir étudiés soi-même assez sérieusement. Aussi se croit-il en position d'affirmer qu'on trouvera ses descriptions “beaucoup plus exactes que celles de ces divers auteurs,” dont “la plupart ont décrit les plantes du

Canada sans avoir jamais mis les pieds en ce pays ; or (poursuit-il) personne n'ignore que les mêmes plantes peuvent affecter des formes, une taille, des nuances différentes suivant les climats qu'elles habitent." Dès son enfance, qui se passa à la campagne comme à peu près toute sa vie, M. Provancher avait eu l'œil ouvert sur les productions naturelles du pays ; doué d'un rare esprit d'observation et d'une mémoire fort heureuse, on peut dire que rien de ce qu'il avait vu ne se perdait. Puis, durant les trois ou quatre années où il s'occupa plus prochainement de la composition de son ouvrage, il dut évidemment redoubler d'attention pour faire plus ample connaissance avec le règne végétal du Canada. ¶ En un mot, il utilisa tous les changements de résidence qui lui furent imposés par les circonstances.

En effet, il se trouva assez bien préparé pour parler avec connaissance de cause au moins des plantes des diverses parties de la province de Québec, ou plutôt du Bas-Canada, comme on disait alors. Elevé dans le district de Nicolet, il résida ensuite à la Beauce, sur la rive sud du Saint-Laurent inférieur, sur la Côte de Beaupré, et enfin dans la région de Portneuf. Il faut aussi compter avec les voyages qu'il eut occasion de faire et dont il ne manqua pas de tirer parti pour le but qu'il poursuivait. C'est ainsi qu'en 1861 il visita pour la première fois le Saguenay et le lac Saint-Jean, — excursion qu'il raconta, vers le milieu de septembre, sur un journal de Québec, que je crois être le *Courrier du Canada*. Il se rendit aussi dans le Haut-Canada, à une époque que je ne puis préciser ; parlant d'une variété de l'Achillée millefeuille, il peut écrire dans la *Flore* : “ Nous avons rencontré de magnifiques individus de cette variété dans les chemins avoisinant l'université de Toronto.” Il y a assez de localités mentionnées dans le cours de la *Flore* comme habitat de telles ou telles espèces de plantes, pour juger que la plupart du temps il devait en parler d'après ses propres observations. Enfin, moi qui, pendant les vingt dernières années de sa vie,

l'ai si souvent accompagné en divers voyages, je puis rendre témoignage de l'ardeur infatigable qu'il mettait sans cesse à parcourir les champs et les bois à la poursuite des spécimens du monde entomologique, qui absorbait en ce temps toute son attention. Quel ne devait donc pas être son zèle pour l'étude du monde végétal, lorsqu'il était beaucoup plus jeune, et que le dessein qu'il travaillait à réaliser lui faisait une nécessité de se renseigner le plus qu'il était possible ?

(*A suivre.*)

V.-A. H.

---

## Excursion en Egypte

---

### De Marseille à Alexandrie

---

(Continué de la page 75)

“Parmi les Ténébrionides, les Pimélies, les Tentyries, les Eradies, dépourvus d'ailes et incapables de se porter à longue distance et, du reste, attachés aux localités arides et sablonneuses, dominant par le nombre des espèces au Maroc, en Algérie et en Espagne. Certains représentants de ces genres se trouvent à la fois en Corse, en Sardaigne, en Sicile et probablement en Tunisie. Plusieurs ne se rencontrent que sur les côtes du bassin oriental de la Méditerranée. Au genre *Asida*, qui est de la même famille, s'appliquent les mêmes observations; mais la prédominance de ses représentants en Espagne, au Maroc et en Algérie est encore plus prononcée.

“ Il est un genre de Coléoptères des plus étranges par la configuration des antennes, celui des *Paussus*, dont les espèces appartiennent, en général, à l'Afrique et aux Indes.

orientales. A la grande surprise des naturalistes, on en découvrit une petite espèce aux environs de Tanger *Pausis Facieri* ; l'insecte a été trouvé depuis en Algérie, dans l'Espagne méridionale et en Provence. Une espèce voisine est en Grèce et en Anatolie. Un type bien caractéristique, le plus gros des Carabes, les Procères (*Procerus scabrosus*, etc.) sont en Grèce, en Turquie, en Syrie, dans l'Asie mineure et en Crimée. Une espèce (*P. gigas*) se trouve à l'orient de l'Adriatique, dans la Carniole et l'Illyrie.

" Il faut, de même que des oiseaux, toujours se défier des Lépidoptères, qui ont des ailes capables de les transporter au loin ; cependant voici les Thais qui demeurent attachés à la région méditerranéenne. La plus commune *Thais rufina* se rencontre sur le littoral de l'Afrique et dans l'Espagne, la Provence, la Grèce, la Crimée. Une autre espèce (*T. crisiyi*, ainsi qu'un type très particulier *Doritis appollina*, demeure exclusivement dans les contrées orientales, la Grèce, l'Archipel, la Syrie, l'Asie mineure, le Bas-Danube." (*Comptes rendus*, t. CXIII, 1047, de l'Ac. des Sciences.)

Tels sont les faits dont M. Blanchard a conclu que, sur l'immense périmètre de la Méditerranée, la faune comme la flore offrent un même caractère général, tandis qu'à faible distance, dès les premiers reliefs du sol, ce caractère cesse d'exister. Il s'ensuit que si la Méditerranée n'existait pas, un naturaliste observateur passerait de l'Afrique en Europe sans s'en apercevoir. Car si quelques différences dans la flore et dans la faune se manifestent dans le sens de la longitude quand on va de l'ouest à l'est, ces différences cessent ou sont peu sensibles dans le sens de la latitude du sud au nord.

Or comme, d'une part, des obstacles très médiocres s'opposent à la dissémination d'une foule de végétaux et d'animaux, et que, d'autre part, la Méditerranée constitue un obstacle absolument infranchissable pour la plupart des êtres, il est donc permis de tirer, des considérations qui précèdent sur la faune et la flore de la région méditerranéenne, la

preuve irrécusable que la Méditerranée s'est ouverte dans l'âge actuel de la terre, les animaux et les plantes que nous observons sur ses rivages étant dans les mêmes conditions que celles où ils se trouvent de nos jours. Ces conclusions de M. Blanchard trouvent une éclatante confirmation dans les découvertes faites pendant la campagne du *Travailleur*. Ces découvertes ont démontré que la Méditerranée est pauvrement habitée dans les abîmes. D'après M. Blanchard, cette misère de la faune peut être attribuée aux conditions d'existence uniformes ou ingrates ; mais il est reconnu que la Méditerranée, dans ses profondeurs, n'a pas d'espèces qui lui soient propres ; celles qu'on y rencontre sont toutes venues de l'Océan. Il est de la plus grande probabilité que la faune littorale sera l'objet d'une remarque analogue, le jour où des investigations seront poursuivies sur les côtes du Maroc, du Portugal et de l'Espagne. Les cétacés qui fréquentent la Méditerranée abondent dans l'Atlantique.

M. Blanchard conclut ainsi : " Durant les âges géologiques, il y eut certainement une mer intérieure qui, selon toute apparence, s'ouvrait du côté de l'orient ; cette mer a disparu. Pendant la période actuelle du monde, à une date ancienne, selon l'histoire des hommes, récente selon l'histoire du globe, par suite d'un affaissement du sol, un vaste bassin s'est constitué et, du côté de l'occident, les eaux de l'Atlantique y ont fait irruption."

Ces conclusions ont amené une discussion fort intéressante, une sorte de tournoi scientifique. MM. A. Milne Edwards, Daubrée et Flebert sont successivement entrés dans la lice, les uns pour appuyer ou expliquer, un autre pour combattre les idées de M. Blanchard.

Il en ressort que la Méditerranée n'a pas toujours été ce qu'elle est de nos jours. Dès l'époque jurassique, une mer occupait cet emplacement. On la retrouve à la période crétacée et dans les temps tertiaires. Mais comme à cette dernière époque on voit des dépôts saumâtres et lacustres bien



caractérisés succéder à des formations marines, on est bien forcé d'admettre un exhaussement lent et progressif du bassin méditerranéen.

Il y a mieux. À ces couches lacustres ont succédé des argiles, des graviers et des conglomérats où se trouvent ces débris de mammifères dont M. Albert Gaudry a rétabli les types enfouis en Grèce, à Pikermi et au mont Leberon, dans le département de Vaucluse. C'est parmi ces mammifères que vivait l'Hipparion que les évolutionnistes considèrent comme l'ancêtre immédiat du cheval. L'Hipparion se distinguait par ses membres terminés par trois doigts, et non par un seul comme notre solipède. Il est probable qu'à cette époque une notable partie de la mer Méditerranée était émergée.

Puis est survenue la mer pliocène avec ses dépôts marins au-dessus desquels se sont déposés plus tard des conglomérats à galets roulés, dans lesquels abondent les mastodontes et l'*Elephas meridionalis*. C'est donc encore une nouvelle faune terrestre qui, à son tour, a été ruinée par la mer quaternaire dont les sédiments ont recouvert le terrain pliocène. L'histoire de la Méditerranée possède donc un intérêt réel.

La campagne de l'avis le *Travailleur*, à laquelle j'ai fait allusion plus haut, a été entreprise en 1881, dans le but d'explorer le fond de la Méditerranée au point de vue des êtres vivants qui peuplent ses couches profondes.

16 MARS.—Le beau temps continue, aussi les heures passent vite. Un des passagers, qui habite depuis plusieurs années le Caire, a causé longuement avec nous ce matin, et nous a donné bien des renseignements intéressants et qui peuvent nous être utiles. Les officiers du bord sont toujours très complaisants et nous donnent tous les détails sur la marche du navire et sur les contrées du Levant que nous devons visiter. Nous avons aussi fait la connaissance d'un naturaliste anglais, M. Fl.-A. Flurst, esq., qui a déjà fait plu-

sieurs voyages en Egypte, et a étudié le pays au point de vue botanique ; il a eu la bonté de me donner un exemplaire de son ouvrage, publié en 1878 et 1880, et je compte bien l'utiliser pendant mon séjour en Egypte.

Nous arrivons devant Alexandrie. Il est onze heures du soir ; mais comme les passes de l'entrée du port sont difficiles, nous ne pourrons y entrer que demain matin.

17 MARS.—Nous pénétrons dans le port sur les six heures, après avoir louvoyé une partie de la nuit aux alentours de la passe qui est fort dangereuse, et qu'il n'est permis d'aborder qu'en plein jour avec l'aide d'un pilote du pays. La côte d'Egypte se présente sous l'aspect d'une longue bande de sable qui dépasse à peine la surface des flots. Peu à peu le décor se dessine, sur un fond orange et pourpre, dans le plus beau lever de soleil qu'il soit possible de voir. On distingue d'abord le phare, puis le palais de Raz-el-Tia, résidence d'été du vice-roi, puis la masse du palais ruiné d'Abbas-Pacha, puis la colonne de Pompée, enfin une rangée de moulins à vent. Sauf quelques palmiers, ce spectacle n'a rien de très oriental.

Une quantité de barques s'approchent du navire, montées par des équipages dans tous les costumes et portant sur leur peau les nuances les plus variées, depuis le blanc jusqu'au noir d'ébène. Chaque passager, chaque bagage, est saisi par quarante mains à la fois ; ce sont des cris, des hurlements, des disputes, des gourmades à donner le vertige. Heureusement prévenus par l'un de nos compatriotes, qui a fait plusieurs fois ce voyage, nous laissâmes, mon ami et moi, nos bagages dans nos cabines ; et ce ne fut que lorsque ce tumulte se fut calmé par le départ du plus grand nombre des passagers, que nous nous rendîmes tranquillement à terre sur une barque restée près du navire, et à sept heures nous étions à l'hôtel de l'Isthme-de-Suez.

(*A suivre.*)

E. GASNAUT.

## Géologie du Saguenay

---

Isle Ste-Hélène, Lac St-Jean, 14 juin 1898.

Monsieur le Directeur,

J'ai à satisfaire le désir d'un lecteur du *Naturaliste*, qui signe *Un Curieux*, nous demandant de "vouloir bien préciser l'époque géologique pendant laquelle s'est produite la gigantesque fissure du Saguenay".

Pour ne pas donner à sa curiosité bien légitime une trop forte tension, laissons un instant les mancherons de la charrue pour lui faire savoir par votre entremise, mon cher Directeur, que la réponse à cette question se trouve, pour ainsi dire, en toutes lettres dans les notes mêmes sur le cataclysme saguenayen qui a été la cause de cette fissure dont parle monsieur.

Ces notes ont été publiées dans le *Naturaliste canadien*, Vol. XXIII, Nos 1 & 2, pages 4, 5, 6, 7, 8 et 17, 18, 19, janv. et fév. 1896.

"Je me figure", dit-il, "que la réponse à cette question doit être plus facile que de prouver l'existence de la houille dans le bassin du lac St-Jean."

Quant à cette "figuration", c'est bien elle qui l'induit en erreur : car l'existence de la houille dans la vallée du lac St-Jean y a été constatée il y a plus d'un quart de siècle ; et les échantillons qui l'ont révélée alors étaient fort admirés, et se passaient de mains en mains, d'une concession à l'autre, pour satisfaire les plus curieux.

A cette époque, monsieur n'était pas du Saguenay, je présume.

P.-II. DUMAIS.

P. S.—Après mes semailles, j'aurai plus de loisir pour reprendre notre étude du bassin du lac St-Jean, toucher à

sa géologie à notre point de vue, bien entendu, et voir si les ressources que nous y entrevoyons, malgré tout, peuvent, *sans incongruité*, s'y trouver et en valeur appréciable.

P.-H. D.

---

## Nouvelles du "Concilium Bibliographicum" international

---

Dans notre livraison du mois de février nous avons publié un article sur le Bureau bibliographique de Zürich (Suisse). Une erreur commise dans cet article nous a valu la communication suivante de M. le directeur de ce Bureau, que nous publions avec grand plaisir.

Zürich-Oberstrass, 2 avril 1898.

Monsieur le Directeur,

Je viens de recevoir votre article sur le "Concilium" et je vous prie d'agréer mes remerciements bien sincères pour les vœux que vous faites à notre égard. Je prends la liberté pourtant de vous signaler une petite erreur qui s'est glissée dans vos observations. Vous écrivez : "l'acquisition des séries de fiches n'est guère à la portée des simples particuliers". Ce renseignement est sans doute exact, en ce qui concerne la série entière ; mais nous avons des combinaisons qui se vendent à partir de 50 centimes. Les fiches publiées jusqu'ici sur les Hyménoptères coûtent près de \$1.65; ce groupe est une bonne moyenne. Les Coléoptères coûtent davantage. Les Orthoptères moins.—Je vous adresserai, un de ces jours-ci, un exemplaire de notre table de classification qui va paraître.

Avec des salutations à l'occasion de vos "Noces d'argent."

Votre tout dévoué,

HERBERT HAVILAND FIELD.

Nous avons effectivement reçu, depuis, le *Conspec-*

*tus methodicus* des séries de fiches qui ont été publiées jusqu'à présent. Elles comprennent la Paléontologie, la Zoologie générale, la Distribution géographique, les Invertébrés et les Vertébrés. Et nous constatons que l'on peut ne souscrire qu'à l'une des séries de fiches, comprenant tout ce qui en est paru sur un sujet déterminé, ou bien ce qui en est publié dans une seule année. Cela est tout à l'avantage des spécialistes, et leur permet de se renseigner sur les seules publications qui se rapportent à leurs études.

Pour nous, nous nous incrivons—le premier en Canada—comme souscripteur du Bureau bibliographique, pour les séries de fiches relatives aux Mollusques, aux Diptères et aux Lépidoptères, qui d'ici à quelques années attireront davantage notre attention.

---

## REMEDE PRATIQUE CONTRE LES CHENILLES DU GROSEILLIER ET DU GADELLIER

---

“ Un horticulteur anglais indique, dans le *Cottage Gardening*, le procédé suivant qu'il a adopté et dont il est satisfait. Il consiste tout simplement à saupoudrer les parties inférieures des arbustes avec un mélange de suie et de chaux en lançant la poudre de bas en haut ; on emploie la chaux et la suie en quantités égales. L'opération doit se faire à une ou deux reprises.”

(Du *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*)

---

## LES PIQURES D'ABEILLES

---

L'an dernier nous avons publié quelques communica-

tions de certains de nos lecteurs, qui témoignaient avoir acquis l'immunité contre le venin des moustiques.

Voici maintenant que l'on peut s'habituer au venin des abeilles ! Nous en voyons la nouvelle dans le *Cosmos* du 21 mai dernier, où l'on donne [d'après la *Nature*, de Londres] les résultats d'une enquête à laquelle s'est livré, sur ce sujet, le Dr Lauger. Une courte citation renseignera suffisamment là-dessus :

“ 144 apiculteurs se déclarent réfractaires au venin de l'abeille ; dans le nombre, il y en a 9 chez lesquels cette immunité est naturelle. 26 n'ont jamais pu l'acquérir.

“ Quand on ne possède pas naturellement l'immunité, le nombre de piqûres à la suite desquelles on l'obtient varie considérablement ; trente suffisent quelquefois, tandis que, pour d'autres personnes, il en faut jusqu'à cent pour accoutumer l'organisme au poison.”

Après tout cela, on peut se demander s'il est possible d'acquérir l'immunité contre les piqûres des parasites humains : poux, puces, punaises. Seulement, personne n'osera dire au public son expérience personnelle. Il faudra, pour le savoir, qu'un entomologiste se dévoue pour la science. On demande des gens capables d'héroïsme !

---

## PUBLICATIONS REÇUES

---

—*Anales del Museo Nacional de Montevideo*, Tomo II, Fasc. 8. Cette livraison contient les six premières familles de la *Flore de l'Uruguay*, par le Prof. Arechavaleta, directeur du Musée.

—*Guide officiel du Klondike*, Ogilvie, Toronto, 1898. Grand in-8o de 164 pages, illustré d'un grand nombre de photogravures et d'une carte du Canada occidental.

—*Transactions of the Canadian Institute*, Vol. V, Part 2. Très bien illustré, ce volume renferme de précieux mémoires sur divers sujets scientifiques concernant l'Amérique.

—*Bibliography of the more important contributions to american Economic Entomology*. Part VI. 1898. Brochure de 274 pages, où l'on trouve indiqués, par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par une seconde liste alphabétique des sujets, les plus importants ouvrages et mémoires, publiés séparément ou dans les diverses revues, de juin 1888 à déc. 1896. Il est inutile de signaler l'intérêt et l'utilité d'une telle publication pour les entomologistes d'Amérique.

—*Smithsonian Report. U. S. National Museum, 1895*. Gros volume de plus de mille pages, abondamment illustré, consacré principalement à l'ethnologie américaine.

—*S. E. le cardinal Taschereau*, par Mgr H. Tétu. Jolie brochure de 118 pages, qui raconte dans un style élégant les principaux événements de la vie du premier cardinal canadien.



—M. C.-J. Mignan, directeur de l'*Enseignement primaire*, fait imprimer en ce moment *A travers les Beau-Arts*, volume d'une centaine de pages, qui se vendra 75 cts l'exemplaire. S'adresser à l'*Enseignement primaire*, Boîte postale 1094, H.-V., Québec.

—L'un de nos échanges, le *Boletín de la Camara Agrícola de Tortosa*, a publié, le 1er mai, une livraison spéciale, de considérable valeur, à l'occasion d'un Concours agricole tenu à Barcelone, Espagne. Nos félicitations à notre confrère de là-bas.

## “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

## LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

## PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 **COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal

JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

**LA ROYALE** Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$12,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif :**

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. - - - CHICOUTIM.





392868

L E

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, D'OBSERVATIONS ET DE RAPPORTS  
VERTES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU CANADA

Fondé par l'abbé PROVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

PAALKEP

Imprimerie de la DEFENSE, Chicoutimi.

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

---

Une station biologique.....	97
La vengeance du mollusque.....	98
Excursion en Égypte (E. Gasnault).....	101
Géologie du Saguenay (P.-H. Dumais).....	104
La vérité sur l'Évolution.....	109
M. James Fletcher.....	110
Publications reçues.....	111

---

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

---

**Le Messenger de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSENGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

---

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

---

---

VOL. XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 7

---

---

Chicoutimi, Juillet 1898

---

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

---

UNE STATION BIOLOGIQUE

---

Il s'agit de la Station biologique que le gouvernement d'Ottawa a décidé d'établir au golfe Saint-Laurent. On se rappelle peut-être qu'un crédit important a été voté par le parlement en faveur de cette œuvre.

Nos gouvernements se sont montrés jusqu'ici d'un zèle si léger pour aider au progrès des sciences naturelles dans notre pays, que notre surprise égale notre satisfaction chaque fois que nous les voyons faire quelque chose dans cette direction. C'est ainsi que, l'an dernier, nous apprenions avec grande joie que le gouvernement Flynn avait donné un secours très considérable à feu M. A.-N. Montpetit, pour l'aider à publier son ouvrage *Les Poissons d'eau douce du Canada*,—quelque opinion que l'on entretienne d'ailleurs sur la valeur de ce livre. Aujourd'hui, nous félicitons chaleureusement le ministère Laurier d'avoir pris l'initiative d'une œuvre qui aura sans doute les plus beaux résultats, au point de vue de l'histoire naturelle du Canada.

Nous regrettons de ne pouvoir encore donner aucun  
9—Juillet 1898.

renseignement sur la Station biologique que l'on va bientôt organiser sur un point du golfe Saint-Laurent. L'objet de cette fondation, croyons-nous, sera l'étude, à tous points de vue, du règne animal marin sur les côtes canadiennes de l'Atlantique.

En tout cas, l'université Laval, de Québec, ayant fait au directeur du *Naturaliste canadien* l'honneur de le déléguer comme son représentant dans le bureau de direction de la Station biologique, nous croyons pouvoir promettre à nos lecteurs que nous les tiendrons parfaitement au courant de l'œuvre scientifique qui se prépare.

---

## La vengeance du mollusque

---

L'huître n'est certainement pas regardée comme le symbole de l'intelligence. Ce pauvre mollusque sert bien plutôt de commode euphémisme pour désigner une personne qui manque beaucoup de finesse. C'est, en un mot, l'...oie du monde des mollusques. Dès lors, qu'y a-t-il à redouter d'un animal dont l'ingéniosité laisse vraiment à désirer ? D'autant que l'huître ne court guère les chemins, pour s'embusquer au coin de la forêt et dévaliser les gens.

Au contraire, l'huître vivrait et mourrait volontiers sur les fonds marins où elle est née. On l'en retire cependant, pour lui faire parcourir de longs espaces, au bout desquels une cruelle immolation l'attend sur la table des gourmets. Mais, là encore, la pauvre bête fait bien tout son possible pour rester chez elle ; si bien que, dans ces sortes de repas que l'on décore—sans aucune espèce de malice—du nom de "fête aux huîtres," l'habile ouvreur d'huîtres acquiert une gloire qui, pour le moment, vaut celle d'un preneur de villes.

Donc, il n'y a pas à se mettre sur le pied de guerre pour défendre sa patrie contre les incursions des huîtres. Et

cet animal est beaucoup trop stupide pour essayer de nuire de façon quelconque au Roi de la création.

Eh bien, " nous avons changé tout cela !" Qu'heureux furent nos ancêtres, qui passèrent leur vie sans éprouver d'angoisses à la vue d'un plat d'huîtres ! Il est vrai que, sans le savoir, quelques-uns furent peut-être les victimes de ce terrible ennemi qu'est devenue l'huître à notre époque.

Car—à qui se fier, maintenant ?—il est aujourd'hui scientifiquement démontré que l'huître est un agent trop efficace de transmission des maladies microbiennes, choléra, fièvre typhoïde, etc.

Comme on le sait, ces maladies sont dues à l'envahissement de l'organisme animal par des germes particuliers, microbes, bacilles, bactéries, qui se multiplient avec une extrême rapidité et souvent amènent la mort de l'animal ainsi affecté. Il peut arriver que, entre autres, l'organisme humain réagisse victorieusement contre l'invasion du microscopique ennemi, l'expulse ou le détruit sur place ; mais c'est là une heureuse éventualité qu'il ne faut pas trop escompter d'avance. Le plus sûr est de ne pas s'exposer au risque d'être attaqué.

Notre confrère de l'*American Monthly Microscopical Journal*, de Washington, citait, en sa livraison du mois de mai dernier, un bon nombre de cas, arrivés depuis moins de vingt ans et dûment contrôlés, où des individus furent pris du choléra ou de la typhoïde après avoir mangé des huîtres. Par exemple, " en 1894, vingt-six étudiants, à Middletown, Conn., qui avaient mangé des huîtres crues de Fair Haven, une semaine auparavant, eurent les fièvres typhoïdes, et plusieurs en moururent. L'anse de Fair Haven recevait l'eau d'un égout en communication avec une résidence où il y avait alors des cas de cette maladie." Ailleurs, à Dunkerque, on constate une occurrence extraordinaire de cas de diarrhée et de colique, dont l'origine est retracée jusqu'à la consommation de l'huître de Normandie.

Il est scientifiquement certain, d'une part, que les ger-

mes du choléra et de la fièvre typhoïde conservent, dans l'eau de la mer, leur virulence durant deux mois, et que, d'autre part, les mollusques sont sujets à subir l'infection de ces germes. Si maintenant l'on absorbe des mollusques (crus ou cuits, le danger est le même) infectés de ces germes morbides, il est évident que l'on introduit l'ennemi dans son propre organisme. Notre confrère de Washington, déjà cité, démontre tous ces faits de façon sérieuse.

Les faits qu'il rapporte sont arrivés aux États-Unis, en Angleterre, en Écosse, en France.

Avons-nous lieu de craindre que les huîtres du Canada soient de la sorte sujettes à caution ?

A coup sûr, si les huîtres consommées dans notre pays provenaient de bancs d'huîtres qui existeraient le long des quais de Québec ou de Montréal, nous dirions : " L'huître, voilà l'ennemie ! " En effet, le voisinage de l'arrivée des tuyaux d'égoûts des grandes villes ne paraît pas, d'après ce que nous avons dit plus haut, l'endroit idéal pour recueillir des mollusques comestibles.

Mais les huîtrières qui approvisionnent le marché canadien, situées sur les côtes des provinces maritimes de l'Est, nous paraissent (quoique non de connaissance personnelle) bien à l'abri de toutes les causes de contamination. Et l'expérience, qui a bien son mot à dire en de telles affaires, corrobore absolument cette opinion. En effet, il arrive bien que, après une " fête aux huîtres, " l'un se plaint de leur effet laxatif, tandis que l'autre les trouve d'une digestion quelque peu pénible ; il arrive même à quelque convive d'avoir après le festin la tête un peu lourde, surtout dans le cas où, sous prétexte que rien n'est plus naturel aux mollusques que l'élément liquide, il s'est montré trop généreux à les arroser des perfides liqueurs qui scintillaient dans son verre... Mais ces phénomènes ne relèvent guère de la microbiologie. Et jamais encore, que nous sachions, personne n'a souffert ici du choléra ou des fièvres typhoïdes pour avoir mangé des huîtres.

Vivent donc les huîtres du Canada ! Et s'il ne manquait que ce point de l'innocuité de nos huîtres pour démontrer que le Canada est presque un paradis terrestre, nous pouvons, en cette matière aussi, être fiers d'être Canadiens !

Seulement, quand on voyagera aux États-Unis, en Angleterre, en Écosse ou ailleurs, on fera bien, avant d'accepter des huîtres, d'exiger un certificat de quelque bactériologiste qui témoignera qu'elles se sont abstenues de toutes relations avec les bacilles suspects.

---

## Excursion en Egypte

---

(Continué de la page 90)

---

### Alexandrie—Le Caire

---

Alexandrie est une ville de trois cent mille âmes, elle en compta plus d'un million sous les Ptolémée. C'est une des plus belles et des plus commerçantes villes du monde. Elle est l'entrepôt de l'Égypte avec l'Europe, le port de relâche de l'Europe et de l'Asie. Sa situation admirable, à portée du canal de Suez, à quelques heures de la grande ville du Caire, la rend comme inévitable aux vaisseaux de toutes les parties du monde.

De neuf heures à midi, montés sur des ânes, nous la parcourons bien à la hâte. Ses rues sont larges, bien alignées, et bordées de belles constructions. La grande place, où s'élève la statue équestre de Méhémet-Ali, est entourée de palais magnifiques ; la circulation des gens et des voitures est très animée. Le port est l'un des plus beaux du monde, malgré son chenal hérissé de brisants, malgré ses passes dangereuses ; la jetée s'avance audacieusement très loin dans la mer. C'est à l'extrémité de cette digue, et sur l'emplace-

ment du fort moderne, que s'élevait la fameuse tour qui passait pour l'une des sept merveilles du monde, et qui devait son nom de phare à sa position dans l'île de Pharos. Admirablement construite en belles pierres blanches, elle se composait de nombreux étages et éclairait au loin les navigateurs. Elle avait eu pour architecte Sostrate de Cnide. Encore debout au XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère, elle était renversée au XV<sup>e</sup>, et remplacée alors par un autre phare de dimension moindre, qui lui-même de nos jours l'a été par celui que Méhémet-Ali fit bâtir à l'entrée du port Vieux, le seul qui soit fréquenté depuis l'abandon du port Neuf. A côté du nouveau phare s'élèvent les constructions blanches de la résidence d'été du Khédive, du palais de Raz-el-Tin.

Malgré leurs vastes et magnifiques magasins, les rues commerçantes des quartiers européens nous lassent vite. Nous visitons avec plus d'intérêt les quartiers de la cité arabe. Nous passons près de la colonne de Pompée, le seul monument antique qui reste encore de l'ancienne ville. Cette colonne composée de quatre énormes morceaux de granit, piédestal, base, fût et chapiteau, mesure une hauteur de vingt-huit mètres soixante-quinze centimètres. Elle s'élève sur un terre factice assez considérable, parsemé de débris divers, et entre autres de fragments de sphinx et de statues, ce qui peut faire penser qu'elle appartenait à un vaste édifice qui selon quelques-uns était le Sérapéum. Dominant au loin tous les environs, elle sert en mer de reconnaissance aux navires qui passent, et se détache admirablement sur l'azur d'un ciel sans tache. Une inscription grecque, qu'on pouvait lire il y a quelques années encore sur la face occidentale de la base, et qui est presque entièrement effacée, nous apprenait qu'un certain Pompée, éparque ou préfet d'Égypte, avait érigé cette colonne en l'honneur du très glorieux Dioclétien empereur. La statue de ce prince devait couronner le sommet du monument.

Nous visitons le jardin du Khédive, puis les rives du



canal Mahmoudieh. Sur ses bords s'élèvent de belles villas, et de magnifiques jardins sont plantés de palmiers, de bananiers, d'orangers et de plantes rares. C'est maintenant l'une des promenades favorites des habitants d'Alexandrie.

Mon ami, comme médecin, désirant visiter les hôpitaux, nous nous rendîmes après déjeuner à l'hôpital Européen. Cet établissement est dit européen, parce qu'il est soutenu à la fois par la France, l'Italie et l'Autriche. Mais comme la majorité des Sœurs est française, comme aussi depuis sa fondation la supérieure a toujours été une Française, on l'appelle souvent l'hôpital français, pour le distinguer de l'hôpital grec et de l'hôpital prussien.

Nous le visitons dans ses moindres détails, en compagnie de la bonne sœur Peyramond qui, depuis trente et des années qu'elle est supérieure, y multiplie les preuves de sa haute compétence et de son inépuisable dévouement.

Elle nous donne en outre quelques renseignements sur les maladies les plus répandues parmi les indigènes : la peste, jadis si terrible, a cessé de sévir sur les populations égyptiennes ; le choléra n'exerce périodiquement ses ravages que dans une faible partie de la contrée ; mais l'anémie, causée par l'insuffisance de nourriture, sévit partout en Égypte en frappant de préférence sur les enfants. Il n'est pas de pays au monde où les aveugles et les borgnes soient plus nombreux. En débarquant sur les quais d'Alexandrie, l'étranger remarque aussitôt les effets de l'ophtalmie contagieuse dans la foule qui se presse autour de lui ; et ses observations subséquentes, appuyées par la statistique (la proportion des personnes atteintes d'ophtalmie dans la population égyptienne étant de dix-sept pour cent, d'après Amiel) confirment cette première impression. La pauvreté du sang, la réverbération de la lumière sur les murs blancs et sur les eaux du fleuve, les alternatives brusques de température, et surtout la poussière saline et nitréeuse qui se forme par la décomposition du limon nilotique et que le vent soulève en tourbillons,

sont les causes auxquelles on doit attribuer ces dangereuses ophthalmies. Néanmoins les Bédouins du désert ont presque tous une vue excellente. Les mouches, la plaie de l'Égypte, contribuent certainement à entretenir et envenimer les ophthalmies. C'est pitié de voir les petits enfants autour desquels les mouches tournoient en essaims ; ils n'ont même plus la force de chasser les insectes qui se posent sur leurs yeux malades ; et tristes, sans mouvements, ils attendent que le sommeil vienne interrompre leurs souffrances. La lèpre, moins commune en Égypte qu'en Syrie, n'a malheureusement pas disparu. L'espèce de fièvre gastrique connue en Orient sous le nom de Dengue est assez commune. L'éléphantiasis des Arabes atteint fréquemment les indigènes, surtout dans le Delta. Une autre maladie de peau, le Bouton du Nil, analogue à la Datte de Bagdad et au Bouton d'Alep et de Biskra, est endémique en Égypte, et la plupart des habitants et des étrangers ont à souffrir de cet ulcère, une fois pendant leur vie ou leur séjour, le plus souvent sous une forme bénigne. (E. Reclus).

(*A suivre.*)

E. GASNAULT.

---

## GÉOLOGIE DU SAGUENAY

---

Monsieur le Directeur,

Nous avons entendu de la bouche d'un savant, d'un vrai géologue, que le charbon de terre ne pouvait exister dans le bassin du lac Saint-Jean ; que la formation de ce pays se refusait à laisser entretenir le moindre doute sur son exclusion ; qu'il serait absurde de se faire une opinion contraire, quand tout démontre l'impossibilité d'arriver à prouver l'existence de la houille dans les conditions qui se réalisent ici ; que la science était là, au guet, pour protester solennellement contre les imprudents qui se hasarderaient à em-

piéter ainsi, aveuglément, sur ses prérogatives ; et que ses dogmes, écrits en caractères éternels, étant immuables et hors de la portée des non-initiés, quels qu'ils soient, il fallait se tenir à l'écart et ne dire mot.

Nous eûmes l'imprudence d'oser exprimer un semblant d'opposition, assez pour faire supposer à notre éminent interlocuteur que nous n'étions point tout à fait convaincu.

C'est alors que nous vîmes s'épanouir, à notre adresse, un inoubliable sourire qui nous en disait plus que des paroles, et qui, cette fois-là, nous fit entrevoir la mesure juste de l'espèce d'abîme qui nous séparait.

Bien entendu, nous restâmes confondu.

Nonobstant, reprenant notre aplomb un peu fort ébranlé, nous lui exposâmes, sans ambiguïté, les quelques notions que nous croyions posséder sur cet important sujet.

Bien pauvre bagage, malheureusement, pour plaider en faveur d'une théorie impossible, contre un maître de la science qui ne transige pas, soyez en sûr...

P.-H. DUMAIS.

### QUELQUES APERÇUS SUR LA GÉOLOGIE DU SAGUENAY

Nous sommes sérieusement intimidé à la pensée d'entreprendre l'étude géologique du bassin saguenayen. Quand on pense aux savants géologues qui l'ont traversé sans daigner y mordre franchement ; se contentant d'en effleurer, tout au plus à la course, les quelques points saillants qui leur barraient le chemin !

Comptant sur la grande somme d'indulgence dont ont fait preuve jusqu'ici les bienveillants lecteurs du *NATURALISTE*, nous entrons en matière à tout risque.

Disons donc que la géologie du Saguenay, pour une personne non-initiée, apparait, tout de même, sous un jour lumineux et sans ombre ; étalant ostensiblement et sans apparat ses grandes lignes si bien accentuées, qu'elles sont re-

connaissables au premier abord. C'est pour cela qu'elle s'explique clairement d'elle-même, ne demande pas d'études profondes, ni d'efforts de génie pour en décrire les premières notions, qui sont bien, disons-le, l'a b c de cette science.

Sans entrer dans les détails, en supputant la durée des choses, ou en analysant les éléments qui donnèrent corps et vie à notre planète, nous pouvons dire, sans hésiter, que la terre a eu un commencement : *In principio*, nous dit la Genèse.

Quand ? Dieu seul le sait.

Ce que nous savons, nous, c'est que la terre, le globe que nous habitons, est sortie d'un astre, d'un soleil refroidi, qui a dû jouer lui aussi, il y a des milliards de siècles, un rôle aussi important que celui de l'astre radieux qui, dans le moment, féconde si bien la terre en tempérant plus ou moins l'atmosphère qui l'entoure, et qui maintient aussi, dans les limites circonscrites et immuables, tout notre système planétaire : un atome dans l'espace infini.

En se refroidissant, la matière a pris corps. Cette matière—résidu d'une combustion incandescente et active poussée à la dernière limite pendant des temps indéfinis—ne donnant plus d'aliment à l'élément, au feu, qui l'avait formée, elle prit consistance et, se trouvant *cuite* à point, elle se figea insensiblement, et puis forma cette croûte mince qui entoure notre globe d'un blindage plus ou moins solide et sous lequel dort, en se morfondant, l'immense foyer qui s'y trouve emprisonné.

L'eau et la vapeur activèrent ce refroidissement malgré leur haute température, et cela pendant des siècles de nuits qui ne peuvent se compter. Le limon qu'elles déposèrent à la longue sur cette croûte ébauchée, forma les premiers lits de sédiments,—*diluvians*, pleins de sève et d'énergie, qui, une fois les eaux écoulées, se transformèrent de suite en une immense couche chaude où toutes les plantes, sorties du sol au troisième jour de la création, s'accrurent indéfiniment

comme par enchantement.

Ces plantes herbacées s'épanouissant sans contretemps possible dans cette atmosphère ambiante, humide et chaude, qui enveloppait alors le globe tout entier, couvrirent bientôt d'un épais tapis, moelleux et incolore, toutes les terres vierges qui émergeaient pour la première fois du sein de la mer immense.

Les joncs, les prêles, les fougères, etc., toutes ces plantes y poussèrent et s'y multiplièrent avec une vigueur et une énergie sans pareille, pendant cette nuit quasi éternelle qui régnait alors, et prirent, dans ce milieu si bien agencé par le Créateur, un développement et des proportions si extraordinaires qu'ils confondent et paralysent l'imagination.

Elles couronnaient partout de leurs tiges élancées et festonnées les sommets sombres laissant deviner à peine les assises des montagnes et le relief des continents ; envahissaient les plaines et les vallées à demi submergées, pour se confondre dans les brouillards ténébreux qui enveloppaient les mers, encore chaudes et sans reflets, refluant sans cesse au plus profond des abîmes.

\* \* \*

Il ne faut pas perdre de vue que les hauteurs qui dominent au nord et protègent aujourd'hui la grande vallée du fleuve Saint-Laurent, depuis son embouchure jusqu'à sa source, et que nous connaissons sous le nom de " Laurentides," furent pour ainsi dire les premières terres qui se séparèrent des eaux à cette époque primitive.

Elles étaient recouvertes, bien entendu, de profondes couches d'alluviums prêtes à recevoir la semence des plantes que Dieu leur destinait, et qui, de fait, recouvrirent d'une forte et luxuriante végétation ce nouveau monde en embryon, comme d'un épais et soyeux duvet protecteur, qui se renouvela des milliers de fois jusqu'à l'approche de l'épo-

que glaciaire, et, chaque fois, laissa un lit de débris végétaux s'accumuler sur le sol, le nivelant et le fertilisant tout le temps.

Imaginez-vous, maintenant, quels immenses dépôts de végétaux ces plantes ont dû fournir pendant des siècles et entasser sans relâche partout sur ces vastes ondulations qui formèrent les Laurentides, ces belles montagnes du Nord qui dominaient alors la mer brumeuse et qui dominent encore aujourd'hui l'un des plus beaux pays du monde?

Que sont-ils devenus, tous ces végétaux ? Où sont allés ces amas prodigieux de plantes qui utilisèrent et absorbèrent si à propos l'humidité de la terre, et sa chaleur surtout, à défaut de celle du soleil ? Sont-ils encore visibles après tant de milliers de siècles écoulés ? ou sont-ils disparus comme tant d'autres choses qui ont existé ?

On peut répondre à ces interrogations, que, si ces énormes amoncellements de végétaux sont disparus, ils ont laissé au moins sur leur passage des résidus substantiels qui constituent en partie, aujourd'hui, l'essence, l'humus, le sel de la terre, là surtout où ils ont pu résister aux débordements des éléments déchaînés dont les époques subséquentes furent témoins, et qui contribuèrent par leurs évolutions successives à solidifier la surface du globe, en équilibrant une dernière fois ses vastes et profondes assises, pour en faire un monde habitable et habité.

On peut répondre aussi, que, s'ils existent encore, le chaos qui bouleversa tout à cette époque—défigurant la face de la terre et lui replâtrant une autre physionomie—n'a pu quand même tenir cachées à l'homme ces profondes couches végétales, disparues dans le tourbillon et enveloppées dans les replis imprimés sans art à sa surface à demi refroidie. Et puis celle-ci, s'étant contractée de plus en plus, y scella dans les replis des montagnes qui se reformaient, sous le sol des vallées et des plaines qui se reconstituait, sous le fond de la mer qui reprenait son empire sur un nou-

veau lit, y scella, dis-je, comme dans de gigantesques *incubateurs*, toutes les matières premières pour les métamorphoser en ces précieuses substances que l'on nomme le gaz, l'huile et le charbon.

\* \* \*

C'est durant ce bouleversement général, sur le déclin de ce règne végétal sous les parallèles septentrionaux, que s'effondra cette partie des Laurentides que nous avons jalonée jadis en décrivant le bassin sagueyayen, "et qui conscrit si nettement la grande vallée du lac Saint-Jean qu'on la dirait faite à l'emporte-pièce."

Cette dépression remarquable—ce semblant de cratère—imprimée tout à coup au beau milieu des vagues pétriées des Laurentides en voie de se raffermir, fut longtemps submergée par la mer salée après qu'y fut engloutie la végétation abondante et serrée d'un territoire d'une superficie de plus de cinq mille lieues.

Cette mer salée se changera un jour en eaux douces, qui à leur tour—*disons qu'il y a trois mille ans*—furent témoins inconscients du *Cataclysm*, et en même temps lui aidèrent si bien dans son œuvre *désobstruante* qu'elles se sont épuisées à la peine, ne laissant au milieu de cette profonde dépression qu'un fac-similé bien réduit des vastes dimensions de leurs limites primitives.

(*A suivre.*)

P.-H. DUMAIS.

---

## La vérité sur l'évolution

---

Nous traduisons, fort librement, d'un article de la *Revue* (St. Louis, Mo.) signé J.-F. M., le petit extrait suivant qui nous paraît être, dans les conditions actuelles de la science,

le seul exposé raisonnable de la théorie de l'Évolution des espèces :

“ Comme Dieu peut faire originer une espèce d'être d'une autre espèce inférieure, la théorie de l'évolution, étant donné la puissance de Dieu, n'est ni impossible, ni contraire à la Foi. Mais la réalité de cette théorie n'a pas encore été démontrée ; et tant que l'expérience n'aura pas prouvé qu'il y a eu passage réel d'une espèce à une autre, l'évolution—même appuyée sur la puissance de Dieu—reste à l'état de fantôme, et ses fauteurs sont des gens qui ne s'appuient sur rien.”

---

## M. James Fletcher

---

Dans la dernière livraison du *Canadian Bee Journal*, on reproduisait une notice biographique, publiée d'abord par le *Canadian Entomologist*, de M. J. Fletcher. Nous en extrayons les quelques notes suivantes au sujet de cet honorable collaborateur de notre revue.

Né en Angleterre, M. Fletcher vint au Canada dans sa jeunesse et fut d'abord employé de la *Bank of British N. A.*, et commença dès lors à s'occuper d'entomologie et de botanique. Il passa de là à un emploi d'assistant à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa. Il est aujourd'hui ce que nous pouvons appeler botaniste et entomologiste d'Etat, étant attaché à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

M. Fletcher est aujourd'hui l'un des plus forts entomologistes de l'Amérique. Il a publié de nombreuses études sur l'entomologie américaine. C'est à lui qu'on doit la fondation de la très importante “ Association of Economic Entomologists of North America.” Il s'occupe d'entomologie et de botanique plutôt au point de vue utilitaire qu'au point de vue purement technique.



## PUBLICATIONS REÇUES

---

—V. H. Lowe, *Cottonwood leaf Beetle, Green Arsenite.* —  
*Inspection of nurseries and treatment of infested nursery stock.*  
 —*Plant lice : descriptions, enemies and treatment.*

Nos remerciements, pour l'envoi de ces trois savants mémoires, à leur auteur M. Lowe, l'un des entomologistes de la New York Agricultural Experiment Station, de Geneva, N. Y.

—*Conseils pratiques sur la conduite des arbres et arbustes fruitiers en vergers*, par les RR. PP. Trappistes d'Oka, 1898. Le département de l'Agriculture, Québec, a certainement été très bien inspiré en publiant ce bulletin, qui rendra de grands services.

—*The Calendar of the University of Ottawa*, Academic year 1898-99. Belle publication qui fait bien voir l'importance de l'œuvre de haut enseignement que dirigent, à Ottawa, les RR. PP. Oblats.

—*Annibal*, par Nap. Legendre, dernière livraison de la *Bibliothèque canadienne*, publiée par M. P.-G. Roy, 9, rue Wolfe, Lévis. L'ex., 15 cts.

—*Hoffmann's Catholic Directory* (publié en 4 livraisons, par M. H. Wiltzius & Co., Milwaukee, Wis., E.-U. 50 cts par année.) Livraison No 3, du 1er juillet.

---

Nos bons souhaits à l'excellent *Moniteur acadien*, de Shédiac, N.-B., qui vient d'entrer dans sa 32e année.

---

Nous recevons des États-Unis le numéro prospectus d'une nouvelle revue, "Research," dont l'abonnement est gratuit : mérite, on en conviendra, d'une grande originalité. On y arbore fièrement cette devise : *Nihil cognoscibile a nobis alienum putamus*. Très belle typographie.

## “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti : renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada : \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Quebec

**Jos.-Ed. Savard,** Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

### PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 **COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**PATERSON & SON,** Agents généraux, Montreal

JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

**LA ROYALE** Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

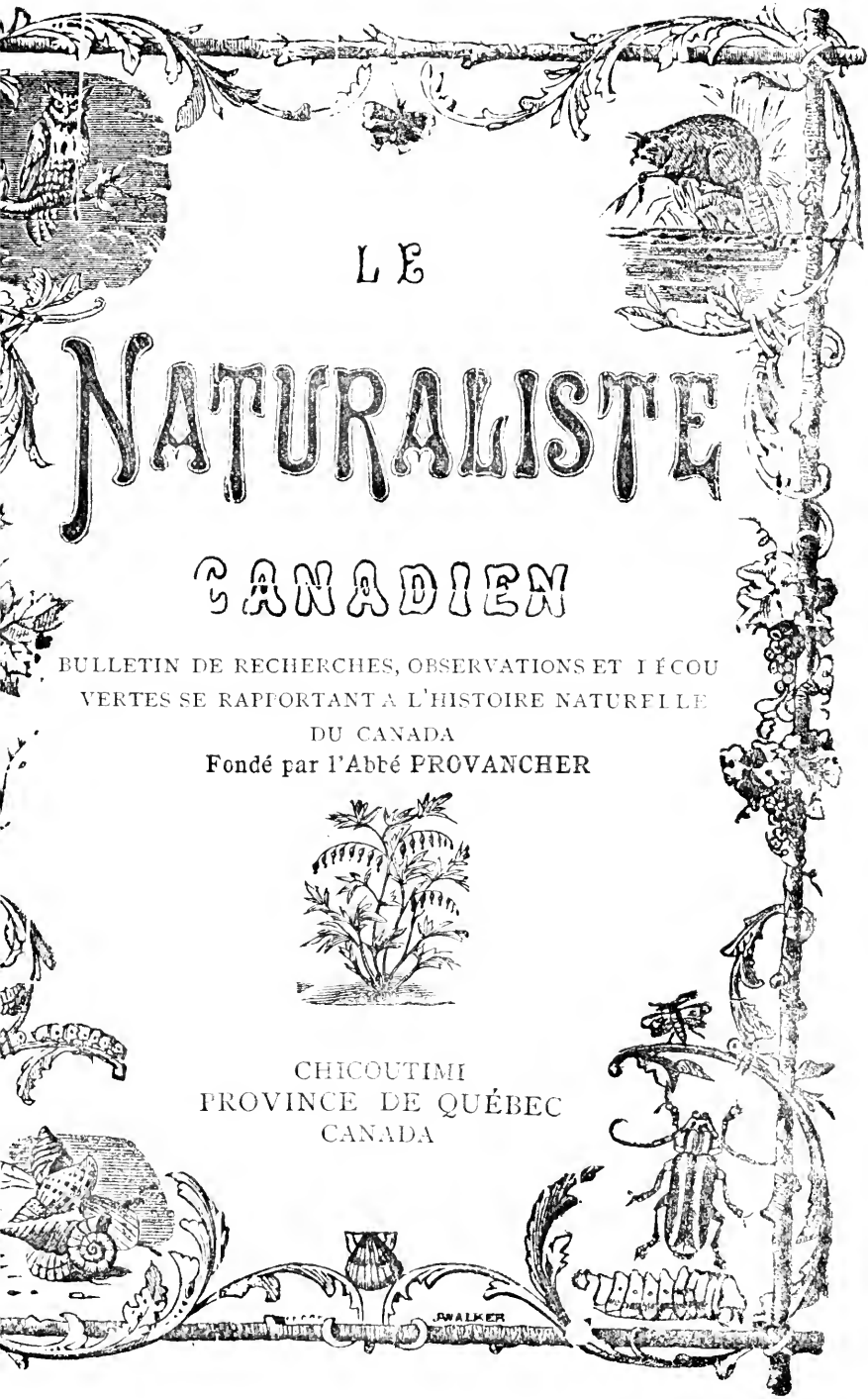
**Surplus de l'actif sur le passif :**

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean, - - - CHICOUTIMI



LE

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET RECUEIL  
DE FAITS SE RAPPORTANT À L'HISTOIRE NATURELLE

DU CANADA

Fondé par l'Abbé PROVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

AWALKER

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Un spectacle féerique à Québec . . . . .	113
L'abbé Provancher ( <i>Suite</i> ) . . . . .	115
Excursion en Égypte (E. Gasnault) . . . . .	119
La décapitation chez les insectes . . . . .	123
Notre flore septentrionale . . . . .	125
Les Longicornes à Montréal . . . . .	126
Publications reçues . . . . .	"

Le *NATURALISTE* paraît une fois par semaine à la date indiquée sur la couverture. Il est en vente par numéro, au prix de 10 cts par copie.

Le prix de l'abonnement est pour le Canada et les États-Unis de \$1.00 par an, en avance. Pour l'étranger et les autres pays de l'Union postale, \$1.50 par an.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du *NATURALISTE*, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

*The Messenger de Saint-Antoine*, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25 cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

*St. Anthony's Canadian Messenger*, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

---

---

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 8

---

---

Chicoutimi, Août 1898

---

---

Directeur-Propriétaire : l'abbé V.-A. Huard

---

---

Un spectacle féerique à Québec

---

“ Au Canada, dans les environs de Québec, on pêche l'anguille le soir, sur des barques à l'avant desquelles on dispose un fanal. L'anguille, poisson nocturne, qui aime les coins sombres et fuit la lumière du jour, se trouve attirée, fascinée par cette clarté artificielle et insolite ; elle s'approche des barques, sort sa tête de l'eau, et immédiatement le pêcheur qui la guette la gratifie d'un coup de dard en forme de harpon, qui l'arrache toute palpitante à son élément. Rien n'est féerique comme le spectacle, par une nuit noire, de tous ces flambeaux rangés en longues files scintillantes ; et le nombre des anguilles capturées par ce procédé de pêche est incalculable.”

C'est dans le *Cosmos* du 16 juillet que nous lisons cette belle description, sous la signature de l'un des savants justement célèbres de France, M. A. Acloque.

Nos amis de Québec, par exemple, vont être fortement ennuyés d'apprendre de Paris qu'il se passe, à leur insu et dans les environs de leur séjour, de si belles choses qu'ils

ignorent absolument. Mais ils finiront par se réjouir de l'information et sauront en tirer parti. En dehors des époques où l'on peut faire des *excursions au clair de la lune* sur le beau fleuve, il y aura des *excursions dans les ténèbres*, où, en fumant des cigarettes sur le pont des vapeurs, on jouira du "spectacle féerique de tous ces flambeaux rangés en longues files scintillantes." Il viendra tant de Yankees pour voir comme c'est beau, qu'il faudra prochainement ajouter trois ou quatre étages au Château-Frontenac pour les recevoir.— Et les Canadiens qui savaient cela et qui n'en parlaient pas !

Nous qui avons résidé à Québec durant vingt-cinq ans, nous devons avouer que nous n'y avons jamais entendu parler de la pêche à l'anguille qui se pratiquerait dans les environs de la ville sur une si grande échelle. Et nous nous demandons où M. Acloque, qui est un savant très sérieux, a pu recueillir des renseignements aussi fantaisistes... Sans doute de quelque voyageur, retour d'Amérique, qui voulait épater son monde sur les choses extraordinaires qu'un Européen peut contempler en notre continent. A moins que ledit voyageur, à la vue de l'incomparable spectacle de l'éclairage électrique de Québec, n'ait pris "ces longues files scintillantes" pour celles d'innombrables fanaux de barques occupées à pêcher l'anguille... sur le sommet du cap Diamant.

Après tout, il est sûr que, sans que cela revête des proportions le moins grandioses, on pratique un peu partout, dans nos fleuves et rivières, la pêche *au flambeau*. Ici même, vis-à-vis Chicoutimi, dans les chaudes nuits du printemps, nous apercevons parfois deux ou trois flambeaux allumés pour attirer les anguilles au bord de la rivière. Il en est de même, sans doute, en beaucoup d'autres localités de la Province. S'il y a là un grain de pittoresque, le féerique y manque déplorablement.

Et voilà un nouvel exemple du grossissement que subissent les moindres choses, vues d'un continent à l'autre, au lieu du rapetissement auquel on se serait plutôt attendu.

**L'ABBÉ PROVANCHER**

(Continué de la page 86)

D'après une note que je retrouve, et dont je tiens le contenu de la bouche de M. Provancher lui-même, il fit connaissance en 1861 avec l'abbé L.-O. Brunet, professeur de botanique à l'université Laval, et ce fut en sa compagnie qu'il visita, en cette même année, la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Le voyage du Haut-Canada, dont j'ai aussi parlé dans l'article précédent, eut lieu en 1862, et fut fait de même par les deux botanistes amis, qui allèrent herboriser à Niagara, Kingston, Hamilton, Toronto, Buffalo, etc.

Cependant, pour enrichir la littérature nationale d'une œuvre nouvelle, il ne suffisait pas alors, pas plus qu'aujourd'hui, d'en avoir réuni les matériaux, soit à l'aide des ouvrages de même genre, soit d'après ses études personnelles ; il ne suffisait pas d'agencer tous ces matériaux, ni même de les revêtir d'une rédaction plus ou moins parfaite. Quand on s'en va trouver l'imprimeur et qu'on le prie de vouloir bien nous imprimer, il ne manque pas, *je le sais*, comme a dit Bossuet, de nous répondre : "Quelles sont vos conditions de paiement ?" C'est là la pierre d'échoppement sur laquelle les auteurs canadiens viennent donner du pied. En Europe, c'est tout différent. Le ciel, clément aux écrivains, y fait trouver à chaque pas des éditeurs, lesquels, si vous êtes le moindrement connu, s'arrachent votre manuscrit et vous supplient, chacun à son tour, de leur accorder l'honneur d'imprimer votre livre, honneur qu'ils vous payeront en beaux écus sonnants. Oh ! Que l'on entend bien les choses en ces pays-là ! Au contraire, le ciel canadien est tout de glace pour les pauvres gens qui veulent jouer de la plume, et rien n'est plus rare ici qu'un éditeur qui consente à se ruiner pour cultiver leur gloire. Aussi, parmi nous, qui dit auteur dit éditeur, c'est-à-dire que la condition essentielle pour publier un livre au Canada, c'est d'a-

voir de l'argent pour en payer les frais d'impression. Puis on lance sa marchandise sur le marché ; et il arrive parfois que l'on rentre dans ses déboursés.

L'abbé Provancher devait donc songer aux moyens de supporter la forte dépense de publication d'un volume de huit à neuf cents pages ; et il y songea en effet de bonne heure. Cela prouve qu'il était fort "pratique," comme d'ailleurs j'ai toujours trouvé qu'il était. Cela donne à penser que, il y a trois quarts de siècle, les collèges du Bas-Canada donnaient une éducation *pratique* ! S'il en était ainsi, on aurait bien dû empêcher de se perdre le secret de la méthode qu'ils suivaient... Car, aujourd'hui, comme on sait, dès là qu'on a mis le pied dans un collège classique, on n'est plus capable, en une affaire quelconque, de joindre les deux bouts ensemble.—Pour moi, sur ces questions assez controversées de notre temps, je prends la liberté de croire que l'on nait poète, orateur, artiste, mathématicien, et de même homme d'affaires. Et je tiens que l'abbé Provancher, sans être un financier ou un administrateur de premier ordre, sut faire voguer sa barque d'une façon assez entendue sur l'océan des affaires de ce monde.

C'est le 15 septembre 1859, comme on l'a vu, que la bonne Mère Saint-Cyprien pressait notre auteur de ne pas oublier la Flore canadienne qu'il avait quasi promis de publier, une année auparavant. Eh bien depuis le mois d'avril (1859), il y avait en haut lieu une mesure de prise qui aplanissait singulièrement les voies. Car à cette époque, comme en la nôtre, on croyait que le gouvernement devait aider aux entreprises d'utilité publique, de quelque nature qu'elles soient ; et, tout simplement, l'abbé Provancher avait fait mouvoir les ficelles qu'il fallait pour amener le gouvernement du Canada à s'occuper de...botanique. J'ignore tout à fait quelles démarches furent nécessaires pour atteindre le but que l'on voulait. Mais la lettre suivante démontre que l'un de nos hommes d'Etat canadiens-français, Sir N.-F. Bel-leau, qui faisait partie du ministère Cartier-McDonald, joua



le rôle principal en cette affaire, et que les botanistes canadiens lui doivent de la reconnaissance.

Toronto, Samedi, 9 avril 1859.

Monsieur,

Depuis ma dernière, j'ai trouvé l'occasion de m'occuper de votre demande d'une aide pour la publication de la *Flore canadienne*. Je n'ai pas obtenu la somme que vous désiriez; mais celle que mentionne la résolution sous ce pli est un commencement satisfaisant. En passant cette résolution à votre éditeur (1), il pourra retirer les \$600 y mentionnées. Cette résolution vaut de l'argent pour ce montant...

J'ai l'honneur d'être  
votre serviteur

N.-F. BELLEAU.

Quant à la "résolution" dont parlait M. Belleau, la voici dans toute sa saveur parlementaire :

8th April, 1859.

In Committee on the Library of Parliament.

Resolved. That three hundred copies of the proposed publication of the Revd. M. Provancher, on the Flora of Canada, be subscribed for, at the rate of two dollars per copy; the same to be paid on the delivery of the work to the Librarians.

Truly extracted from the Minutes of the Library Committee.

ALPHEUS TODD,  
Secretary.

Voilà qui est propre à réconcilier un peu avec le régime de l'Union des Canadas. Quel succès aurait-on, aujourd'hui, si l'on s'en allait frapper à la porte du gouvernement d'Ottawa, pour demander un secours de six cents piastres pour la publication, disons d'un ouvrage sur les "Mousses du Canada?" Il est plus que probable qu'on aurait pour seule réponse que cette demande "est prise en sérieuse considération;" et la "sérieuse considération" n'arriverait sans doute jamais à aboutir.

(1) C'est *imprimeur* qu'il faut sans doute lire ici.

Cette subvention accordée à l'abbé Provancher n'était pas à titre gracieux, et il fallait livrer trois cents volumes pour y avoir droit. Mais l'affaire ne cessait pas d'être bonne, malgré tout : car de trouver à vendre, tout d'un coup et d'avance, environ le quart d'une édition, cela est doux à un auteur-éditeur, surtout en ce pays, et j'en connais qui s'accommoderaient fort de la méthode de 1859.

Par exemple, l'honorable M. Belleau donnait fort dans l'optimisme, je pense, quand il semblait croire que la "résolution" du comité de la Bibliothèque était immédiatement négociable. Il ne faut pas oublier, en effet, que la souscription était déclarée payable "on the delivery of the work to the Librarians." Or, l'ouvrage ne devait pas sortir de l'imprimerie avant trois ou quatre années ! Dans l'intervalle, il pouvait se passer bien des événements. Et il s'en passa aussi.

Quand la *Flore* fut publiée, vers le commencement de 1863, ce n'était plus Toronto qui était le siège du gouvernement du Canada, mais Québec, en attendant que l'on transférât à Ottawa toute la machine parlementaire. Surtout, ce n'était plus le ministère Cartier-McDonald qui présidait aux destinées du pays : il s'était démis du pouvoir le 21 mai 1862. Ce changement d'administration dut remplir d'inquiétude M. Provancher sur le sort de la subvention qu'on lui avait promise pour la publication de son ouvrage.

En effet, précisément à l'époque de la chute du ministère conservateur, M. Provancher était en instance auprès du comité de la Bibliothèque, pour obtenir, je suppose, de faire revivre la "résolution" du 8 avril 1859, laquelle depuis trois ans avait eu le temps de mourir. Car il ne faut pas croire que les gouvernements ont la mémoire bien fidèle, quand il s'agit de promesses d'argent !

(*A suivre.*)

V.-A. H.

## Excursion en Egypte

---

(Continué de la page 104)

La bonne sœur Peyramond, qui nous fit si gracieusement les honneurs de son établissement, montra le courage le plus héroïque pendant les événements qui furent si funestes à l'Égypte et principalement à Alexandrie en 1882. Pressée avec instance et à plusieurs reprises, avant le bombardement, de se réfugier avec ses sœurs sur les navires qui étaient en rade, elle répondit noblement en leur nom : “ Si nous nous retirons sur la mer pour fuir le danger, qui soignera nos pauvres malades, dont quelques-uns sont à toute extrémité et ne peuvent être transportés de la couche où ils reposent ? Que ferons-nous aussi de nos petits orphelins et de nos enfants trouvés, dont quelques-uns ont à peine quelques mois ? Privés de nos soins, ils succomberont infailliblement. Où les transférer, où fuir avec tant d'innocentes créatures ? Nous avons d'ailleurs toutes fait le sacrifice de notre vie, et s'il faut mourir, nous voulons mourir auprès de nos malades et de nos enfants.” Quinze sœurs de Charité, la plupart françaises, n'ont donc pas, malgré les prières réitérées qui leur ont été adressées, consenti à désertier cet hôpital, et elles sont restées fidèlement groupées autour de leur vénérable supérieure. Quelques hommes de cœur se joignirent à elles et sollicitèrent l'honneur de s'enfermer dans leur établissement pour les défendre. Mais ils conviennent eux-mêmes que la sœur Peyramond les dépassa tous par son calme courage, sa présence d'esprit et l'énergie extraordinaire qu'elle déploya constamment. Pendant tout le temps du bombardement qui fut effroyable, et surtout pendant les quarante-huit heures qui suivirent et qui furent bien plus mortelles encore, au milieu des cris furibonds des Arabes qui brûlaient, pillaient, massacraient tout, elle ordonne à ses sœurs de n'interrompre aucun des exercices ordinaires de la communauté ; visites

régulières des malades, soins qui leurs étaient prodigués, ainsi qu'aux orphelins et aux enfants trouvés, exercices religieux : tout fut continué comme en pleine paix, avec une sérénité et une ponctualité admirables. (M. Victor Guérin.)

Voulant récompenser la conduite de cette digne supérieure qui, dans ces terribles circonstances, avait tant contribué à jeter un nouvel éclat sur le nom de la France, le gouvernement français, quelques années plus tard, plaça sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur.

Les sœurs de Charité ont à Alexandrie trois autres maisons que nous eûmes le regret de ne pouvoir visiter. Voici sur chacunes d'elles quelques renseignements empruntés, comme la page précédente, à l'ouvrage de M. Victor Guérin, *La France catholique en Égypte* :

La Grande-Maison, dite de la Miséricorde, dont la fondation remonte à 1846 et coïncide avec celle de la mission des Lazaristes. Aujourd'hui son dispensaire reçoit tous les jours en moyenne cinq cents Arabes, ce qui au bout de l'année forme, comme on le voit, un chiffre énorme de malheureux, de malades ou d'infirmes qui viennent réclamer les soins, les médicaments et les conseils des Sœurs. L'une d'entre elles, âgée de quatre-vingt-deux ans, remplit depuis quarante ans à Alexandrie, avec un zèle que la vieillesse n'a point ralenti, ce pieux et pénible ministère.

Dans ce même établissement, l'école compte 907 élèves se décomposant de la manière suivante : 130 demi-pensionnaires, 125 externes payantes, 522 externes gratuites et 130 orphelines entièrement entretenues par la maison. Ce sont les élèves payantes qui, au moyen de la faible rétribution qui leur est demandée, peuvent permettre aux religieuses de recevoir un aussi grand nombre d'élèves gratuites. Toutes les religions et toutes les nationalités qui sont agglomérées à Alexandrie sont représentées parmi les élèves de la maison. Elles y vivent dans l'union et la fraternité la plus complète sous la main douce et expérimentée des Sœurs. Celles-ci sont

au nombre de 30, dont 17 Françaises ; les autres sont des Italiennes, Suisses, Allemandes et Syriennes. La supérieure depuis la fondation a toujours été une Française.

La troisième établissement est l'orphelinat fondé au mois d'octobre 1860. Le but de l'œuvre est de recevoir, de préserver et d'élever de jeunes garçons qui, pour une cause ou une autre, ont perdu l'appui de leurs parents et sont abandonnés à eux-mêmes.

La quatrième maison des filles de la Charité à Alexandrie est celle des enfants trouvés, ou asile Saint-Joseph. Cette œuvre a commencé à la Grande-Maison de la Miséricorde. Depuis quelques années, avec l'accroissement de la population, s'est augmenté aussi le nombre des enfants abandonnés. Là sont nourris, croissent et s'ébattent joyeusement 140 enfants, filles et garçons, les uns allaités par des nourrices que paye l'établissement, les autres un peu plus grands recevant les soins et la nourriture de la main des Sœurs. Quand les petits garçons atteignent l'âge de sept ans, ils sont transférés dans l'orphelinat de leur sexe dont j'ai parlé plus haut.

En quittant l'hôpital, nous prenons le chemin de fer de Rosette et nous allons à Ramleh, petite ville de bains de mer, à trois lieues d'Alexandrie, que l'on a créée depuis quelques années seulement sur un terrain sablonneux, d'où le nom de Ramleh qui veut dire sable, donné à cette localité qui autrefois s'appelait Nicopolis. En nous y rendant nous traversons, en sortant d'Alexandrie, les retranchements dits les lignes françaises ou travaux de fortification exécutés en 1799, par les Français, pour protéger la ville contre les Anglais. Puis nous laissons à gauche le palais de Mustapha Pacha qui, quoique de date récente, est en partie ruiné ; au levant de ce palais on voit les ruines d'un camp romain. C'est sur les hauteurs voisines que se donna la bataille sanglante du 13 mars 1801, entre l'armée française et l'armée anglo-turque. On sait également que c'est sur cette côte qu'Octa-

ve-Auguste défit les partisans d'Antoine ; de là le nom de Nicopolis ou de cité de la victoire donné à la ville qu'il fonda en ce lieu. Ramleh est une charmante bourgade ou plutôt une série de villages parsemés de villas qui, comme à Alexandrie, sont entourées de jardins délicieux plantés de palmiers, d'orangers, de citronniers, etc.

Nous entrons dans l'église catholique, qui fut pillée par les Arabes ainsi que le presbytère en 1882, et rétablie l'année suivante ; sans être élégante elle est propre et bien tenue.

De Ramleh, nous apercevons la pointe d'Aboukir qui ferme à l'ouest la rade du même nom ; sur la presqu'île d'Aboukir se voient les ruines de Canope. Cette bourgade est deux fois célèbre pour nous. Le 1er août 1798, Nelson détruisit dans la rade d'Aboukir la flotte française de l'amiral Brueys, qui n'avait pas eu la prudence de chercher à temps un abri dans le port d'Alexandrie. Le 25 juillet 1793, Bonaparte détruisit, à son tour, une armée turque que l'escadre anglo-ottomanne venait de débarquer dans l'isthme.

Le lac d'Aboukir est aujourd'hui desséché. Aboukir est un petit port situé à dix-huit kilomètres d'Alexandrie. C'est là que fut martyrisé saint Cyr, médecin distingué. Aboukir s'appela désormais Abbou-Kuros, du nom du père Cyr, le jour où le pieux médecin y fut mis à mort.

Puis nous descendons sur le rivage où je détachai quelques échantillons des rochers qui le bordent.

La veille de notre débarquement à Alexandrie, pour pouvoir me rendre compte à mon arrivée de la position de la ville et de la nature du sol sur lequel elle est construite, j'avais relu des notes prises dans le premier volume des leçons de géologie de M. Elie de Beaumont, et j'ai pu sur les points que j'ai parcourus en constater l'exactitude. En voici quelques fragments.

“ Entre les lacs Maréotis et Madieh d'une part, et la mer de l'autre, court du sud-ouest au nord-est une chaîne continue de rochers calcaires, espèce de digue naturelle

“ qui est le prolongement de la côte d’Afrique et qu’il ne  
“ faut pas confondre avec le sol d’alluvion qui forme les au-  
“ tres parties saillantes du rivage. Elle s’étend sur deux myria-  
“ mètres au nord-est d’Alexandrie, jusqu’au port d’Abou-  
“ kir, devant lequel est l’îlot qui termine cette chaîne. Vers  
“ l’extrémité de cette presqu’île florissait la ville de Canope,  
“ bien des siècles avant le temps d’Alexandrie et même  
“ avant celui d’Homère... Cette bande de rochers calcaires  
“ est presque constamment battue par les vents régnants du  
“ nord et de l’ouest. L’action des vagues contre cette côte  
“ en occasionne la destruction. On trouve, en la parcourant  
“ au sud-ouest d’Alexandrie, les vestiges d’anciens ouvra-  
“ ges creusés dans le roc, parmi lesquels on distingue celui  
“ que les voyageurs ont désigné sous le nom de Bains-de-  
“ Cléopâtre, et les catacombes pratiquées sous l’ancien  
“ quartier d’Alexandrie, appelé Nécropolis.

(*A suivre.*)

E. GASNAULT.

---

## LA DÉCAPITATION CHEZ LES INSECTES

---

Les cœurs sensibles s’émeuvent, au récit de l’exécution des suppliciés, lorsqu’ils entendent raconter que certaines agitations des membres ou de la tête se sont produites après la décollation ou le foudroiment électrique. L’émotion du public aurait pourtant une bien autre intensité si la guillotine, en particulier, servait à appliquer la peine de mort chez les insectes,—comme il paraît qu’à certaines époques de l’histoire il y eut des condamnations à mort prononcées et exécutées contre des animaux domestiques reconnus coupables de graves offenses. Car si la vie s’éteint très vite, et parfois instantanément, chez les hommes pendus ou électrocutés, et surtout chez les décapités qui perdent tout de suite

connaissance, elle persiste au contraire plus ou moins longtemps chez les insectes même gravement mutilés.

Nous en avons eu un exemple ces jours derniers. Apercevant sur notre table de travail un superbe spécimen du *Thalessa Nortoni*, Cress., grand hyménoptère dont la tarière seule a près de trois pouces de longueur, et qui était venu là nous ne savons par quelle aventure, nous le primes par le milieu du thorax avec des pinces. Mais il arriva que l'insecte saisit, avec ses mandibules et ses pattes antérieures, certain objet qui se trouvait à sa portée, et s'y accrocha avec tant de force, que son thorax se fendit obliquement et nous ne retirâmes qu'une partie de son corps : la tête et la moitié du thorax, avec les deux pattes antérieures, restèrent fixées sur l'objet. Eh bien, cet hyménoptère mutilé, comprenant l'autre moitié du thorax et l'abdomen, a continué de vivre durant trois jours entiers !

Comment expliquer qu'un homme ou un animal vertébré meure aussitôt qu'il est privé de sa tête, tandis qu'un insecte décapité continue à vivre aussi longtemps ? Cela tient uniquement aux différences d'organisation très profondes qui existent entre les vertébrés et les invertébrés.

Chez le vertébré, le cerveau est comme le centre de la vie ; c'est à coup sûr le centre de l'action nerveuse qui préside à toute la vie sensitive. Or l'activité du cerveau dépend, à chaque instant, de la nutrition qui est si bien sa condition essentielle que, dès l'arrêt de la circulation du sang—qui lui fournit les éléments nutritifs,—elle cesse aussitôt. Quant au corps du décapité, le système nerveux,—séparé de son centre, le cerveau,—cesse aussi de fonctionner, par conséquent de produire les mouvements du cœur ; et par là-même s'arrête la circulation du sang, lequel d'ailleurs s'échappe par les vaisseaux qu'a ouverts l'instrument tranchant.

Les choses se passent tout autrement chez l'insecte décapité. D'abord, malgré l'ablation de la tête, la respiration dans le corps de l'insecte continue de s'opérer comme au-



paravant, c'est-à-dire par les stigmates, petites ouvertures qui existent pour cet objet le long de ses flancs. La circulation du sang, qui est peu active, se continue aussi, actionnée qu'elle est par un vaisseau *dorsal* qui est son organe de propulsion. Et celui-ci poursuit son action, du moins durant un certain temps, sous l'influence du système nerveux, dont au moins une partie considérable reste intacte et conserve son activité propre. Car il n'y a pas de cerveau, ou centre nerveux unique, chez l'insecte. Ou plutôt, peut-être pourrait-on dire qu'il y a autant de cerveaux que de ganglions nerveux distribués dans tout le corps et qui sont, comme dit très bien Provancher, "autant de centres indépendants, d'où s'échappent les nerfs propres aux organes qui les avoisinent."

Et voilà pourquoi le corps de cette femelle de *Thalassa Nortoni*, Cress., a pu vivre trois jours après la terrible mutilation qu'elle avait subie.

Quant à dire pourquoi sa vie n'a pas persisté plus longuement, et même durant la durée normale, c'est autre chose. Il aurait fallu soumettre ce cas à un jury d'experts en médecine entomologique, lequel aurait indiqué, comme causes prochaines de la mort, le choc nerveux produit par la mutilation elle-même, la fièvre résultant de l'horrible blessure, les troubles organiques ayant originé de l'exposition à l'air des organes intérieurs, et d'autres motifs non moins scientifiques et vraisemblables, où il n'y a que l'embaras du choix.

---

## Notre flore septentrionale

---

—Le Saguenay, comme on le sait, n'est guère propice à la culture des pommiers, pruniers, cerisiers, etc. Aussi nous croyons devoir signaler, presque à l'égal d'un événement, que le 31 juillet nous avons vu des guignes ou cerises de France (*Cerasus avium*, D. C.) qui avaient parfaitement

mûri sur les terrains du séminaire de Chicoutimi, dans un endroit d'ailleurs particulièrement favorable. C'est peut-être la première fois que l'on récolte de ces fruits dans notre région.

—Nous avons été bien surpris, le 8 août, de rencontrer un très beau spécimen de Marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*, L.), dans le jardin du presbytère de Saint-Irénée (Charlevoix.) Etant donné que cet arbre ne croît pas sans difficulté même à Québec, nous ne nous attendions pas à le rencontrer dans un endroit situé encore plus vers le nord. Et, qui plus est, cet arbre était chargé de fruits.—Il y a donc, en Canada, plus d'endroits que nous ne pensions où il peut être question de... tirer<sup>2</sup> les marrons du feu, aux dépens du prochain ou non.

---

## Les Longicornes à Montréal

---

On nous écrivait de Montréal, il y a quelque temps :

“ Notre île est très riche en espèces (de coléoptères), même rares. Dans ma dernière chasse, par exemple, j'ai capturé : 12 *Toxotus villiger* ; 2 *T. chaumii* ; 12 *Gaurotes cyanipennis* ; 40 *Leptura pubera* ; 7 *Oberca 3 - punctata* ; 2 *Leptura zebra* ; 2 *Saperda vestita* ; 2 *S. lateralis*, etc., pour ne parler que des Longicornes. C'est magnifique, n'est-ce pas ? ”

Nous plaignons sincèrement ceux de nos lecteurs qui, à la vue de cette seule énumération, ne se sentiront pas envahis par l'enthousiasme entomologique le plus intense. Car ce n'est pas partout que l'on peut faire des chasses aussi fructueuses.

---

## PUBLICATIONS REÇUES

---

—*Rapport annuel, pour 1895, de la Commission géologique du Canada*, avec cartes.

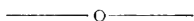
Une grande partie de ce volume est consacrée au rapport de M. A.-P. Low sur les explorations qu'il a faites, de

1892 à 1895, de la péninsule du Labrador. Une superbe carte du Labrador, en quatre feuilles, accompagne ce rapport, que terminent des listes des mammifères, oiseaux, poissons, insectes et plantes rencontrés dans cette région. Cette étude du Labrador, dont une grande partie appartient à notre Province, et qui a tout l'attrait d'une terre encore inconnue, est d'une importance considérable ; et nous aurons probablement l'occasion d'en dire quelque chose à nos lecteurs.

— *Annuaire de l'université Laval*, 1898-99. La partie la plus intéressante du volume est le compte rendu de la séance de clôture de la dernière année scolaire, laquelle fut académique dans le sens complet du mot. Un appendice de 50 pages, consacré au séminaire de Québec, termine l'Annuaire de l'Université.

— *Catalogue of St. Viator's College* (Bourbonnais, Ill.), 1898-99. Publication qui donne une excellente idée du collège de Bourbonnais. Très belle typographie, nombreuses gravures supérieurement exécutées.

— Dr E. Gélinau, *Traitement des névroses et en particulier de l'épilepsie*. Sceaux (Seine).



On annonce la publication prochaine du premier volume (Légende hagiographique) de l'ouvrage *Les trois légendes de madame Sainte Anne*, par le P. P.-V. Charland. Le prix de la souscription est de \$1.50 pour ce premier volume, plus 25 cts pour les frais d'envoi. S'adresser au R. P. P.-V. Charland, chez les Dominicains, Lewiston, Me.



— Nos félicitations à la *Vérité*, qui vient de commencer sa dix-huitième année.

— *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, en entrant dans sa deuxième année, nouvelle série, a été l'objet d'heureuses améliorations : format agrandi, caractères plus favorables à tous les yeux. Nous nous réjouissons de ces changements, qui lui permettront d'exercer encore plus d'utile influence dans la classe agricole.

## “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usage des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cosmétiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti : renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

### PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal

JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### LA ROYALE

Compagnie

d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif :**

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . CHICOUTIMI

LE

# NATURALISTE

## CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DISCOURS  
RELATIFS A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU CANADA

Fondé par l'AMCÉ PROVANCHER



CHRONIQUE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

---

La question de l'anguille .....	129
L'abbé Provancher ( <i>Suite</i> ).....	133
Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay.....	137
Des fleurs pour l'hiver .....	140
Journaux et revues.....	141
Publications reçues .....	142

---

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

---

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

---

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: REV. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

---

---

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 9

---

---

Chicoutimi, Septembre 1898

---

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

---

## LA QUESTION DE L'ANGUILLE

---

En parlant de l'anguille, dans notre dernière livraison, il nous était venu à la pensée de profiter de l'occasion pour disposer d'une interrogation qu'on nous a adressée il y a quelque temps. Le manque d'espace nous a forcé pourtant de remettre au présent numéro ce que nous avons à dire de cette affaire.— Cette demande de renseignement concernait le mode de reproduction de l'anguille. Et c'est là ce qu'on entendait, dans ces dernières années, par la *question de l'anguille*, laquelle, pour avoir moins passionné les gens que la question des Écoles du Manitoba ou celle de la prononciation du latin, n'en était pas moins très intéressante.

On disait donc que jamais l'on n'avait trouvé d'anguille portant des œufs, comme cela arrive si fréquemment pour bien d'autres poissons. D'où la question : Comment se reproduit l'anguille ?

Nous avons suivi attentivement, depuis trois ou quatre ans, ce qui s'est écrit sur ce sujet, dont la solution nous semble aujourd'hui assez complètement obtenue.

Voici les indications que nous avons recueillies dans nos lectures, depuis 1894, sur la question dont il s'agit.

Le 1er juillet 1894, le *Naturaliste* (de Paris) publiait un article de M. Acloque sur l'anguille (avec lequel l'article publié parle même auteur dans le *Cosmos* du 18 juillet et a beaucoup de traits de ressemblance, chose du reste qui ne doit effaroucher personne : car il faut au moins admettre qu'un écrivain a droit de se plagier lui-même). " L'anguille, disait alors M. Acloque, ne se reproduit pas dans sa forme... (L'anguille est) une condition transitoire, et sa forme correspond à la période larvaire d'une évolution dont on ne connaît ni le point de départ ni le terme ; elle est à ce terme, sur lequel l'incertitude plane encore, ce que la chenille est au papillon. Que devient-elle, après avoir quitté la rivière ou l'étang et s'être perdue dans la mer ? Se change-t-elle, ainsi qu'on l'a supposé, en congre (1) ? La question est encore à résoudre."

Le 16 mai 1895, nous lisions dans le défunt *Courrier de Charlevoix* un article—dont la provenance n'était pas indiquée—consacré à l'anguille. " On vient, y était-il dit, de signaler à la Société d'Acclimatation de France un fait intéressant : c'est celui de la capture en pleine mer d'une anguille femelle, portant des œufs à maturité. Ainsi se trouve corroborée la découverte analogue faite en 1892 par un navire anglais, à 15 milles au large d'Eddystone... L'anguille fraie donc comme le plus ordinaire des poissons, mais dans la mer seulement et à une profondeur qui la met le plus souvent à l'abri des filets."

Une année plus tard, la question fit un nouveau pas. En effet, le 18 juillet 1896, s'appuyant sur la *Revue scientifique*, le *Cosmos* émettait l'avis que l'anguille ne se reproduisait pas exclusivement à la mer. Des anguilles, poursuit-il, introduites dans un lac des Alpes, ont prospéré, car bien qu'on ait cessé d'en ajouter depuis 1887, on trouve mainte-

(1) Grand poisson de mer, de la famille des Murénides, qui est aussi celle de l'anguille. R.É.D.



nant dans ce lac de jeunes anguilles. “ Le lac dont il s'agit est à 1000 mètres au-dessus de la mer ; il ne donne naissance à aucun ruisseau par où il communiquerait avec des rivières et des fleuves ; il est alimenté presque exclusivement par des sources souterraines. Les probabilités d'une origine extérieure sont très faibles, et il semble à peu près certain que les jeunes sont nées sur place.”

Le *Cosmos* du 20 mars 1897 publiait un nouvel article de M. Acoque, où ce savant avait la satisfaction de pouvoir donner la confirmation de l'assertion, relative à la métamorphose de l'anguille, qu'il avait faite trois années auparavant dans le *Naturaliste*. Voici un extrait de son article, qui contient la solution du problème dont les naturalistes se préoccupaient depuis l'époque d'Aristote :

“ D'après les recherches de M. Grassi, qui vient d'en publier un résumé dans les *Proceedings of the Royal Society* de Londres, l'anguille, qui passe la plus grande partie de son existence dans l'eau douce, ne saurait se reproduire que dans la mer, et seulement à une profondeur considérable, qui ne peut être inférieure à 500 mètres. C'est là qu'elle pond ses œufs, dont l'éclosion produit, non la forme définitive sous laquelle nous la connaissons, mais un être transitoire, une condition larvaire dont l'adulte sortira plus tard par un mécanisme analogue à celui qui fait naître la grenouille du têtard. La larve de l'anguille est connue depuis longtemps des naturalistes, qui, la considérant comme une forme définitive, lui avaient attribué, avec un nom particulier, une valeur spécifique indépendante.

“ Cette larve est un leptocéphale, genre de poisson qu'on avait cependant établi avec un certain doute, en raison de ses caractères mal définis, incomplets, laissant deviner la possibilité d'une évolution ultérieure, mais dont on n'avait pas soupçonné jusqu'à ce jour les véritables relations. M. Grassi, mis sur la voie par l'analogie de la structure anatomique du leptocéphale et de l'anguille, a voulu chercher une confirmation de son hypothèse dans la réalisation directe et expérimentale des faits qui s'accomplissent librement au sein de la mer, et a réussi à voir la transformation du leptocé-

phale—La larve de l'anguille portait dans la nomenclature le nom de *Leptocephalus brevirostris.*”

Et si l'on objecte qu'en certain cas on a trouvé de jeunes anguilles dans quelque lac apparemment à l'abri de tout peuplement d'une origine extérieure, la *Revue scientifique* (citée par le *Cosmos* du 23 octobre 1897) répond ceci : “ Il est à noter que des observateurs superficiels déclarent bien que l'anguille se reproduit dans l'eau douce, mais qu'ils n'ont jamais apporté, à l'appui de leur dire, de femelles œuvées, et ils n'ont jamais même fourni de jeunes.”

Dans son compte rendu de la séance du 16 mai 1898 de l'Académie des Sciences, le *Cosmos* du 28 mai rapporte que l'anguille commune a été retirée de l'estomac d'un cachalot, pêché par le prince Albert de Monaco, qui, comme on le sait, dirige de grandes explorations sous-marines dans l'Atlantique. Puis le confrère ajoute :

“ Cette capture, dans de telles circonstances, non seulement confirme le fait incontesté que l'anguille descend à la mer, mais encore montre que, dans certains cas, elle s'y avance assez loin pour devenir la proie d'animaux qui ne vivent qu'au large, comme les grands cétacés... En raison de l'obscurité qui entoure encore le mode de reproduction de cette espèce, le fait mérite de fixer l'attention, car on n'en a pas cité, je crois, d'analogue, la présence des anguilles dans leur migration annuelle n'ayant été constatée jusqu'ici, en eau salée, qu'à l'embouchure des cours d'eau et dans les régions absolument littorales, jamais en pleine mer.”—Quand le confrère parle de “ l'obscurité qui entoure encore le mode de reproduction ” de l'anguille, il oublie évidemment les études et les expériences de M. Grassi, dont il a rendu compte dans sa livraison du 20 mars 1897. D'autant plus que dans l'article de M. Acloque, publié par le *Cosmos* du 16 juillet, nous trouvons la phrase suivante, très affirmative, à propos de la *montée* des anguilles, qui se fait au printemps, dans les fleuves et les rivières : “ A cette époque, d'innombrables individus, ayant dépouillé la forme larvaire qu'ils présentent au sortir de l'œuf et quitté les profondeurs où s'est opéré leur premier développement, pénètrent dans les fleuves,” etc.

Si nos lecteurs nous ont suivi jusqu'ici, ils savent maintenant tout ce que nous savons nous-même sur le mode de multiplication de l'anguille. Et l'on ne s'étonnera plus du fait que l'on ne trouve jamais d'œufs dans les anguilles, comme cela se rencontre dans les harengs, les truites, etc.

---

## L'ABBÉ PROVANCHER

---

(Continué de la page 118)

La lettre suivante, écrite au sujet de cette affaire par M. Gérin-Lajoie, deux jours avant la chute du ministère Cartier-McDonald, est intéressante à bien des titres :

Québec, 19 mai 1862.

Mon cher Monsieur,

Le comité de la Bibliothèque s'est assemblé aujourd'hui et a pris votre requête en considération ; mais ils n'ont pu s'entendre, et la discussion a été remise à la prochaine séance, qui n'aura probablement pas lieu avant la semaine prochaine. On semble trouver la somme demandée trop élevée ; c'est la principale objection qu'on fait à la requête. Une autre objection que font les membres anglais, c'est que n'étant pas eux-mêmes des hommes de science, on devrait leur donner l'opinion de quelques hommes compétents sur le mérite de l'ouvrage. Cette objection est assez embarrassante, car les botanistes sont rares parmi nous. Je me suis consulté avec M. Ferland et il ne sait trop lui-même ce que je dois faire. M. Turcotte vous est bien favorable et il se promet de *faire le diable* à la prochaine séance du Comité ; mais je crains beaucoup que la majorité des membres ne partage pas son sentiment. On prendra, je suppose, un certain nombre d'exemplaires, mais pas autant que vous le désireriez. Pourtant, il pourrait se faire qu'il y aurait un revirement ; le Col. Taché n'était pas en ville aujourd'hui et n'a pu par conséquent assister à la séance ; s'il se joignait à M. Turcotte, vous pourriez encore espérer réussir.

Aussitôt que le Comité aura décidé quelque chose, je vous en informerai.

Tout à vous

A. G.-Lajoie.

P. S. Je fais bien ce que je peux ; j'ai traduit votre requête en anglais pour qu'elle fût comprise des membres anglais. Mais il existe malheureusement parmi nos hommes politiques une indifférence vraiment décourageante pour tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays.

Si vous aviez le temps, je vous conseillerais d'écrire une lettre privée à l'honorable Sir N.-F. Belleau, qui a été nommé président du Comité ; quand même elle serait toute courte, cela pourrait avoir un bon effet.—J'aurais aimé à le voir moi-même à votre sujet ; mais les ministres sont sur un volcan dans ce moment-ci. Ils s'attendent à être renversés ce soir ou demain, et personne ne peut les aborder.

A. G.-L.

Par ces lignes de l'auteur d'*Un Canadien errant*, on voit quels peuvent être les dessous d'une affaire aussi minime que l'octroi de quelques centaines de piastres en faveur de la publication d'un ouvrage scientifique. Que doit-il donc se passer, quand il s'agit d'obtenir le vote de plus ou moins de millions pour quelque entreprise du plus grand intérêt public ! Sans doute le récit complet des démarches, des promesses, des menaces et même des intrigues mises en jeu dans une telle circonstance, ne nécessiterait pas un moindre talent que ne ferait la narration de la guerre de Cent Ans.

Donc, le 19 mai 1862, le ministère Cartier-McDonald était sur un volcan. Et de fait, deux jours après, ce ministère dut se démettre de ses fonctions.—Et le comité de la Bibliothèque qui n'avait pas encore pris de décision concernant le secours pécuniaire demandé pour la *Flore canadienne* ! On comprend bien que ce changement d'administration dut, comme je l'ai dit plus haut, remplir d'inquiétude le botaniste de Saint-Joachim. Et même l'abbé Provancher pensa bien que c'en était fini du secours sur lequel il avait compté pour la publication de son ouvrage.

Eh bien, ces appréhensions ne se réalisèrent pas, fort heureusement. Au contraire, les choses n'en prirent qu'une bien meilleure tournure.

D'abord, notre auteur apprit de M. Gérin-Lajoie que M. J.-E. Turcotte, député des Trois-Rivières et président de l'Assemblée législative, avait signé, au moment—je suppose—de la chute du ministère, un chèque de trois cents piastres en faveur de la *Flora* du Canada. C'était seulement la moitié de la somme qui avait été votée le 8 avril 1859 et que M. Provancher avait de nouveau demandée. Mais il est sans doute fort agréable d'être à demi exaucé, quand on a sujet de craindre de ne pas l'être du tout.

Il y a sans doute des gens qui, après un demi-succès si inattendu, n'aurait plus osé remuer un doigt, et se seraient montrés satisfaits d'avoir pu vendre 150 exemplaires d'un ouvrage encore sous presse, au prix de deux piastres l'un, payables sur livraison. L'abbé Provancher fit autrement, et il fit bien. Par exemple, je croirais volontiers que, s'il usa de nouveau du droit, que possède tout sujet britannique, de pétition au Parlement, ce dut être à l'instigation de certains membres du monde parlementaire, bien au fait du parti que l'on peut tirer des circonstances, émus d'ailleurs des doléances que notre auteur leur avait probablement exprimées sur la perte de \$300 qui avait signalé, pour lui, l'arrivée au pouvoir du ministère McDonald-Sicotte.

Toujours est-il que, dans les premiers mois de l'année 1863, le comité de la Bibliothèque eut encore à s'occuper de la *Flora canadienne*, et l'on va voir avec quel résultat à la lecture de la lettre que voici, encore de Gérin-Lajoie, le bibliothécaire de la Législature.

Québec, 5 mars 1863.

Cher Monsieur,

Le comité de la Bibliothèque s'est réuni aujourd'hui pour prendre votre requête en considération. Après une

assez longue discussion, il a décidé de vous offrir une aide de cinq cents piastres, en n'exigeant que trente exemplaires de votre ouvrage. Ces trente exemplaires seront envoyés par nous aux législatures des différents États de l'Union, ce qui servira à faire connaître votre travail. On s'est accordé à faire les plus grands éloges de votre livre ; et la raison qu'on a donnée pour ne pas accorder plus, c'est que l'état des finances ne le permettait pas.

Aussitôt que le rapport du Comité aura reçu la sanction de la Chambre, vous recevrez une communication officielle à cet effet.

Tout à vous

A. G.-Lajoie.

C'est ainsi que le remplacement du ministère Cartier-McDonald par le ministère McDonald-Sicotte, du gouvernement conservateur par le gouvernement libéral, sert fort bien les intérêts de la science en notre pays, et surtout ceux de l'abbé Provancher. Sans les événements politiques qui étaient survenus, notre auteur aurait dû probablement se contenter d'une subvention de \$600, au plus, pour la publication de sa *Flore*. N'ayant reçu que la moitié de cette somme sur laquelle il avait eu sujet de compter, il osa demander au nouveau gouvernement le vote du plein montant de la subvention que le ministère conservateur lui avait d'abord accordée. Il croyait sans doute que le meilleur moyen d'obtenir trois cents piastres, c'était d'en demander six cents ! Et sa stupéfaction dut être grande, quand il vit qu'on avait consenti à lui en accorder jusqu'à cinq cents, et d'une façon beaucoup moins onéreuse, puisqu'il n'avait à donner en échange que trente exemplaires de son livre. En définitive, il avait remis au gouvernement 180 exemplaires, en tout, de la *Flore canadienne*, et il en reçut \$800. Cela représentait à peu près les dépenses d'impression de l'ouvrage, et l'on doit reconnaître que le gouvernement du Canada a favorisé d'une aide raisonnable la publication du premier ouvrage consacré aux plantes canadiennes.

(*A suivre.*)

V.-A. H.

## Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay

(Continué de la page 109)

Vous voyez que nous n'y allons pas par quatre chemins : n'en connaissant qu'un, à peine frayé, nous n'avons pas eu l'embarras du choix.

De plus, il nous a été impossible—et pour cause—de suivre les sentiers battus par des géologues qui, souventes fois, se tiennent bras dessous ou se suivent de l'œil, pour ne pas se fausser route et pouvoir arriver ainsi, avec plus d'autorité et d'aplomb, à la même conclusion ou à peu près.

Si les choses se sont passées comme nous venons de le démontrer,—Quel est celui qui peut nous prouver le contraire?—nous ne pouvons donc ne pas supposer qu'il ne se trouve de la houille dans le bassin du lac Saint-Jean.

Disons donc que, la houille s'étant formée des résidus accumulés des plantes, et ces plantes ayant pris racine à la surface de la terre, ce furent naturellement les premières terres séparées des eaux qui eurent la faveur de jouir de ces prémices.

Celles qui formèrent les Laurentides sont, nous disent les savants, les plus anciennes du globe. Conséquemment elles ont dû être aussi les premières à se montrer actives, à laisser croître avec profusion les plantes que le Créateur semait à dessein, sur ce sol préparé de longue main.

Les voilà donc, ces belles grandes masses laurentiennes, toutes nues et toutes ruisselantes, qui se couvrent pour la première fois d'un épais et soyeux gazon, lequel bientôt devra prendre les vastes proportions de nos plus sombres et de nos plus luxuriantes forêts.

Une fois le travail de reproduction commencé, il se continuera indéfiniment, tant que les principes vitaux qui lui donnent l'élan pourront se maintenir dans les mêmes conditions favorables.

Il n'est pas douteux que ce règne fut long. N'importe, il eut toujours bien le temps de recouvrir d'un lourd manteau végétal toute l'étendue de la croûte laurentienne. Oui ! toutes les Laurentides. Pourquoi pas ? N'étaient-elles pas le champ le plus propice pour expérimenter la première semence que Dieu destinait à la terre ? Elles n'ont donc pas été mises de côté ! Cet Esprit infiniment parfait n'a pas de caprices : quand même son génie créateur Le pressait d'accomplir ses œuvres pour en admirer au plus tôt les belles perfections—que ce fût sur les Laurentides ou sur d'autres formations, Il ne s'inquiétait pas sur quel continent—: Il devait expérimenter ! Pour Lui, le premier pied-à-terre venu rencontrait ses vues.

Il sema donc, à plein ciel, dans cet immense parterre qui couronnait notre hémisphère, toutes les graines qu'Il crut bonnes, et qui remplirent à merveille l'objet qu'Il désirait.

Cela n'empêche pas que toutes les autres terres qui existaient à cette époque primitive aient été toutes également productives ; la végétation s'y épanouissait d'un pôle à l'autre, sous la même haute température, et cela aussi longtemps que l'immense couche chaude y activa, sans obstacle, le développement et la maturation des plantes.

Mais quand celle-là se refroidit, ce fut la fin pour celles-ci.

Ce refroidissement amenant la contraction du sous-sol, celui-ci se souleva ou s'enfonça, se fendit et s'entr'ouvrit, se plia et se replia, s'ouvrit ou se resserra, s'engloutit ou se retroussa, etc., etc. Ce va-et-vient ne se fit pas sans que les eaux de la mer, qui étaient encore dans le voisinage, n'en fussent troublées. De fait, ces soulèvements renvoyaient, et les enfoncements ramenaient ces éléments, qui se jouaient sur la croûte de la terre, comme sous l'effort d'une machine à laver, dépouillant le sol de la végétation abondante qui le recouvrait, pour la renverser dans les dépressions qui se formaient à côté ; lavant bien nettes toutes les bosses qui se



profilait à la surface, et enfouissant tous les détritits dans ces trous profonds, comme de vastes *silos*, où ils se pressèrent, s'échauffèrent et se transformèrent—disons-le—en charbon de terre. Il a dû se conserver sûrement jusqu'à ce jour, ce charbon ! Car tout resta figé solidement depuis cette époque, et le *silo* bien fermé.

S'il y eut soulèvement ou enfoncement dans la suite, du moins l'ensemble du système laurentien n'a pas changé de physionomie, si ce n'est par accident, lors du cataclysme. Une entaille à la terre ruina le grand lac Silurien, et la cicatrice, encore bien visible, lui burina, en l'*accentuant gravement*, un grain de beauté qui est à voir.

Nous défions, par exemple, qui que ce soit, de nous contredire sur ce dernier point.

\* \* \*

Si les Laurentides eussent été formées après la longue saison des plantes, il faudrait bien dire en cœur, avec nos contradicteurs, que la houille n'existe pas sur cette formation-là. Dessous ? Peut-être. Dans ce cas-ci, elle est trop loin pour que nous puissions jamais l'atteindre.

Mais, comme il n'y a pas de doute que le contraire a eu lieu, on peut, sans témérité, entretenir l'espoir d'y arriver.

Il ne faut pas, bien entendu, se croiser les bras et attendre qu'un nouveau cataclysme vienne, un jour, retourner le sous-sol jusqu'au fond de son assiette, pour nous y démontrer à découvert les secrets de l'âge carbonifère.

Ce serait trop présumer de nous-même si nous comptions un tel événement comme gage de notre ardent désir de contempler ces trésors, quand nous n'avons pas même frappé coup ; quand nous n'avons pas pensé, non plus, à ces encourageantes paroles, qui s'adressent, dans une autre sphère, aux gens inquiets comme à tout le monde : Cherchez, vous trouverez. Frappez, on vous ouvrira.

\* \* \*

Il y a plus de vingt-cinq ans, on trouva sur les bords du

lac à la Croix, dans le milieu du canton Caron, de vrais fragments de charbon de terre. C'est en creusant une cave pour y mettre des légumes, qu'un nommé Laprise fit cette découverte : trouvaille qui excita fort la curiosité des jeunes colons d'Hébertville dans le temps, et attira beaucoup l'attention des vieux.

(*A suivre.*)

P.-H. DUMAIS.

## Des fleurs pour l'hiver

La belle saison d'été s'en va bien vite. La verdure déjà s'est assombrie, en attendant que les sucres nourriciers lui manquent peu à peu, et que les feuilles desséchées et jaunies viennent joncher le sol de leurs débris attristants. Cela, c'est ce qui arrivera dans quelques semaines à peine.

L'amateur voit venir les jours où le jardin ne lui offrira plus de charmes. Plus de ces longues visites aux plates bandes où s'épanouissaient les Rosiers, les Dahlias, les Œillets, les Asters, etc., que la gelée précoce aura tués sans retour.

Heureusement, il n'est pas question d'attendre huit longs mois pour revoir des fleurs. En effet, peu de familles s'enferment pour l'hiver sans offrir dans la maison, à plus ou moins de représentants du règne végétal, une hospitalité très attentive et qu'elles jugent bien payée par les jouissances que leur procurent des hôtes aussi charmants. Et voici qu'est arrivée l'époque où l'on fait choix des pensionnaires fort accommodants que l'on installera dans les fenêtres ensoleillées, à l'abri du froid, non loin du calorifère bienfaisant.

Nous résistons au désir de parler ici des plantes assez généralement cultivées, l'hiver, dans les appartements. Il y en a partout, de ces plantes : géranium, fuchsia, rosier, coleus, etc. Et rien n'est plus facile que de s'en procurer des boutures que l'on fera reprendre le plus aisément du monde.

Mais nous voulons appeler l'attention sur les bulbes à fleurs, que l'on ne connaît pas assez en ce pays, dont la culture est pourtant si facile et dont l'acquisition est loin de coûter cher. Ainsi, l'hiver dernier, entre autres de ces plantes, nous avons une tulipe vraiment splendide, dont nous ne nous lassions pas d'admirer les riches couleurs et dont nous jouirons encore toute notre vie par le souvenir : eh bien, tout ce bonheur nous a coûté cinq sous!

Pour les "commençants," nous conseillons les jacinthes, les narcisses, les crocus, les *Allium neapolitanum*, dont le succès est certain même avec les gens les moins entendus. Qu'on attende d'avoir acquis un peu d'expérience avant de se lancer dans la culture des tulipes, muguets, freesias, anémones, lys, etc., qui exigent des soins plus délicats.

Rappelons en deux mots un grand principe, le seul principe essentiel, dont il ne faut pas s'écarter dans la culture de la plupart des bulbes d'hiver. Pour assurer le succès en cette culture, *il faut que les racines poussent d'abord, les feuilles et la tige florale ensuite*. Tout est là ! Si l'on veut faire pousser tout cela ensemble—et ces plantes ne demanderaient pas mieux—, on compromettra fort la floraison. Pour empêcher la végétation des parties vertes, il faut avoir l'énergie de reléguer dans un endroit *frais et obscur* les vases où l'on aura planté ces bulbes ; on les y laissera au moins un mois, et même davantage, si c'est possible. Dans ces conditions, les racines seulement se développent, et sont en état de suffire à la croissance des feuilles, sans ruiner la vigueur des bulbes, quand ensuite on met ces derniers à la chaleur et à la lumière.

Où se procurer de ces bulbes à fleurs ? Pour le savoir, demandez les catalogues illustrés de bulbes à l'une ou à l'autre des maisons suivantes : *The Steele, Briggs Seed Co., Toronto, Ont.*—*James Vicks Sons, Rochester, N. Y.*—*John Lewis Childs, Floral Park, N. Y.*

---

Nous enregistrons avec beaucoup de regret la mort de M. E.-A. Barnard, directeur du *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*.

M. Barnard a été véritablement l'apôtre de tous les progrès agricoles qui se sont opérés, depuis vingt-cinq ans, dans la province de Québec. Son *Manuel d'Agriculture*, publié en 1895, est une œuvre vraiment remarquable ; il y avait conquis, pour ainsi dire, tous les résultats de ses études et de sa longue expérience des choses agricoles.

La mort de pareils hommes est pour un pays un véritable deuil national.

---

## Journaux et revues

—*Le Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi, vient d'entrer dans sa 12<sup>e</sup> année, et, à cette occasion, nous le prions d'agréer nos félicitations et nos bons souhaits. Tout l'éloge que nous lui voulons adresser, c'est qu'il justifie parfaitement son titre, lequel était tout un programme. Ce programme s'accomplit visiblement de jour en jour, dans notre région du Saguenay, et il n'est que juste de reconnaître le rôle très important que notre confrère a su tenir en ces développements.

—*La Semaine religieuse de Québec* commençait dernière-

ment sa 11<sup>e</sup> année, et nous lui adressons avec plaisir nos compliments de cet heureux anniversaire. Cette revue se distingue par la variété des sujets qu'elle traite, et surtout—comme il convient—par la sagesse de ses appréciations. Nous lui souhaitons longue vie et prospérité suffisante.

—Le *Journal of Applied Microscopy* paraît depuis le mois de janvier 1898. Belle revue mensuelle illustrée, qui possède de une véritable armée de collaborateurs. (\$1.00 par année. Adresse : Publication Department, Bausch & Lomb Optical Co., Rochester, N. Y.)

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du *Præco Latinus* que nous publions sur la couverture du journal. Cette revue, qui achève sa quatrième année, travaille à populariser la langue et la littérature latine. Mais il ne semble pas que le Canada ait beaucoup de part dans le succès qu'a rencontré cette publication. Car, nous écrivait son Directeur le 15 août dernier, "jam vix est in Canada sacerdos reverendus catholicus cui specimina missa non sint; hactenus tamen ne unicum quidem nomen nobis datum est, ita ut lingua latina apud vos plane deperisse videatur. Nullusne apud vos latino callet? Quo devenistis?" Il y a pourtant parmi nous bien des gens qui savent le latin, et qui auraient beaucoup de plaisir à suivre cette fort intéressante revue.

---

## Publications reçues

---

—*Bulletin of the Geological Institution of the University of Upsala*. Vol III, p. 2, No. 6.

—*Manuel de prières et de cantiques à l'usage de la jeunesse*, par un prêtre de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul. Québec, 1897. Se vend 25cts, au Patronage St-V. de P., à Québec. Petit volume cartonné de 300 pages, qui contient une quantité de prières, exercices pieux, directions pratiques, et 119 cantiques.

—*L'Art de dire*, par Adj. Rivard, avocat, professeur agrégé d'élocution à l'université Laval. Québec, 1898.

On dit que les Canadiens-Français ont peu de rivaux, dans l'univers, pour l'incroyable facilité avec laquelle ils font partout des discours, à temps et à contretemps. Si le propos est vrai, l'ouvrage de notre ami M. Rivard est assuré de beaucoup d'éditions rapidement enlevées,—à moins que nos compatriotes ne jugent qu'ils n'ont aucunement besoin de règles pour guider leur irrépressible faconde. Pourtant, il suffit de feuilleter le manuel nouvellement publié pour constater combien l'art de dire est difficile, et combien il y a de gens qui trouveraient profit, surtout pour leurs auditeurs, à étudier ce volume.

La publication de cet ouvrage a ceci de particulier, que le nom de l'auteur est tout d'abord une forte recommandation de l'œuvre. On sait en effet que M. Rivard est l'un de nos écrivains les plus délicats, les plus élégants, les plus artistes enfin. Et surtout il est connu, d'un bout à l'autre de la Province, pour l'un de nos diseurs les plus parfaits, si même il n'est pas le plus parfait de tous. Cela suffit pour que l'on attende beaucoup d'un tel auteur discourant sur son art favori. Or, bien que nous ne soyons guère du métier, il nous paraît que personne ne sera déçu dans son attente.

Il aurait été facile à l'auteur de développer beaucoup sa matière, et de céder au charme d'écrire tout ce qu'il sait de son art. Il a préféré ne dire partout que ce qu'il fallait pour instruire ceux qui voudront apprendre de lui la pratique de l'élocution. Cette sobriété voulue, jointe à une langue très claire et d'une parfaite correction, fait du volume dont nous parlons un manuel de grand mérite. C'est une œuvre qui tiendra bon rang dans notre littérature didactique.

Ce traité se divise en trois parties principales : Diction, Mimique, et Morceaux choisis.

Nous ajouterons que l'*Art de dire* est d'une lecture très intéressante même pour les gens qui ne font pas profession, à un titre quelconque, de la parole publique.

La typographie de cet in-douze, qui compte près de 300 pages, est excellente, et recommande beaucoup l'imprimerie H. Chassé, de Québec, qui l'a exécutée.

Le livre se vend, broché, 50cts, et, en jolie reliure toile, 75cts, chez l'Auteur, 7, rue Hamel, Québec et chez les libraires.

## “ LABRADOR ET ANTIGOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard,** Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

### PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 **COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal  
JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### LA ROYALE

Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

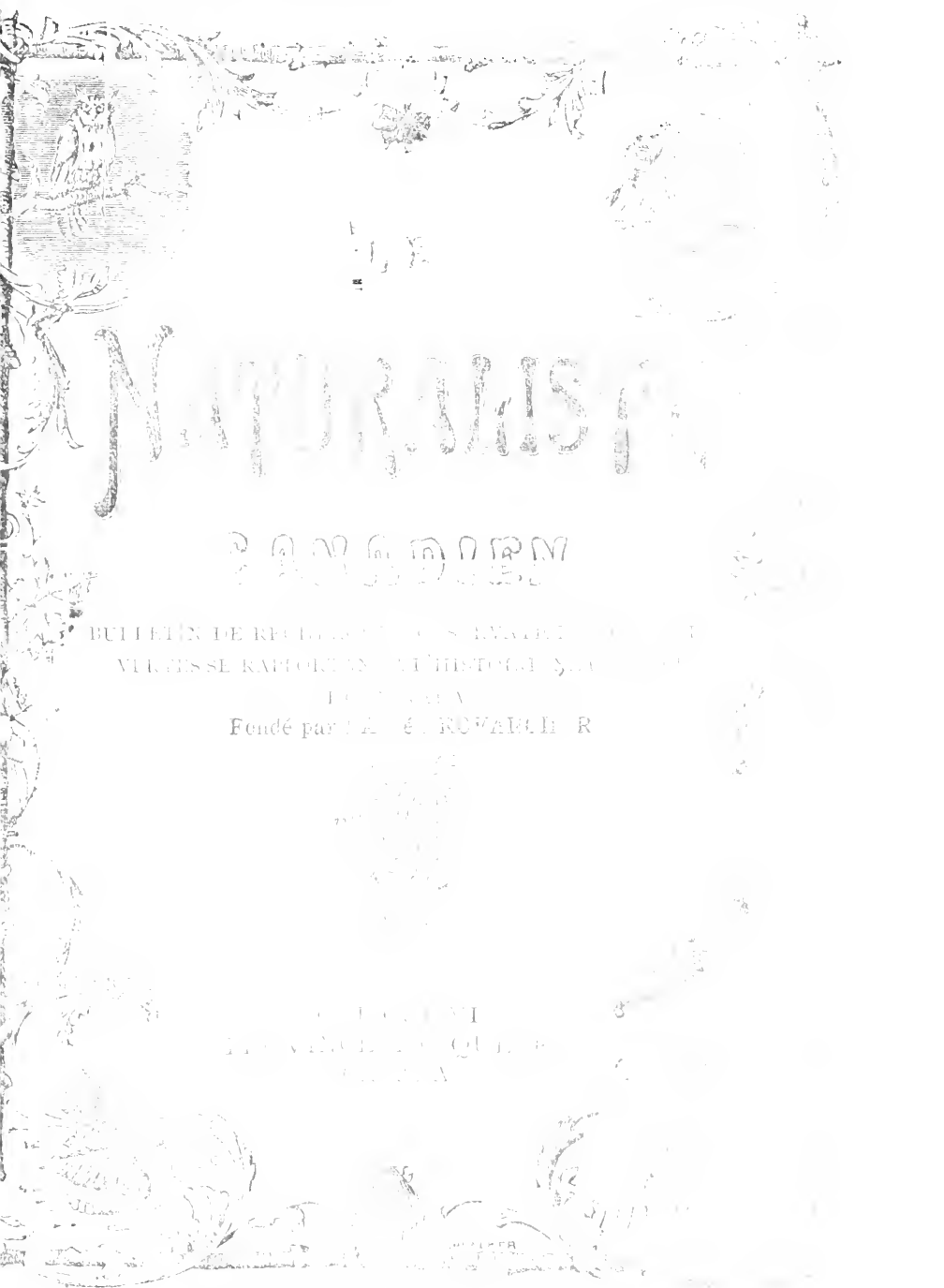
**Surplus de l'actif sur le passif :**

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . CHICOUTIMI



# NATURA

REVUE DE ZOOLOGIE ET D'ÉCOLOGIE

BULLETIN DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET DE  
VUEZ SE RAPPORTANT À L'HISTOIRE NATURELLE  
DE LA FRANCE  
Fondé par L. DE ROYABLANC

REVUE DE ZOOLOGIE ET D'ÉCOLOGIE  
FONDÉE PAR L. DE ROYABLANC

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Exposition provinciale de Québec.....	145
Exposition régionale de Chicoutimi.....	148
Excursion en Egypte ( <i>Suite</i> ).....	151
Les Bulbes comme fleurs d'hiver et de printemps.....	156
Livres d'entomologie.....	159
Pluralité des mondes habités.....	"

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.



# LE NATURALISTE CANADIEN

---

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 10

---

Chicoutimi, Octobre 1898

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

7<sup>8</sup> Nous avons reçu, le 11 octobre, une lettre contenant deux billets d'une piastre, à l'adresse du *Naturaliste*, mais sans un mot qui pût nous indiquer la provenance de cet argent. Nous prions l'abonné qui nous a fait dernièrement un paiement de \$2.00 et qui ne trouvera pas son *reçu* dans cette livraison du journal, de vouloir bien nous en informer.—Nous voyons, par les timbres de la poste, que cette lettre a passé par Montréal le 8 octobre.

---

## EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

---

Il est dans les traditions du *Naturaliste canadien* de rendre compte de ce qui l'a intéressé davantage dans les Expositions qu'il peut visiter. En septembre dernier, il n'a pas manqué de parcourir à plusieurs reprises les édifices et les terrains de l'Exposition provinciale de Québec, laquelle a duré du 12 au 21 de ce mois; et il reconnaît avec plaisir qu'il y a été l'objet des mêmes égards de la part de la direction de la Compagnie de l'Exposition que ses confrères de la presse.

Nous avons entendu plusieurs personnes énoncer l'opinion que cette Exposition était bien inférieure à celle de 1894, tenue aussi à Québec. Nous dirons, nous, qu'en effet celle-ci était plus complète dans tous les départements, tan-

dis que, dans l'Exposition de 1898, plusieurs départements faisaient défaut ou n'étaient que médiocrement représentés. C'est ainsi que, cette année, l'exposition chevaline laissait beaucoup à désirer ; le seul district du Lac St-Jean, ou à peu près, avait envoyé des produits agricoles ; l'industrie laitière manquait presque totalement.

Disons tout de suite qu'il faut imputer ces regrettables lacunes aux difficultés de tout genre que la Cie de l'Exposition a trouvées sur sa route et à l'inexplicable hostilité qu'elle a même rencontrée en certains quartiers. Ce qui est étonnant, c'est qu'en dépit de circonstances aussi défavorables, son entreprise a été couronnée d'un succès aussi grand.

Car, nous croyons avoir sujet de le penser, cette Exposition a été excellente, et même supérieure à celle de 1894 dans beaucoup de ses départements : mentionnons particulièrement les divisions industrielle, des machines agricoles, des races bovine, ovine, porcine, des gallinacés.

Voilà les seules considérations générales que nous croyons pouvoir nous permettre ici. Car, si le *Naturaliste* s'intéresse fortement à ces expositions, c'est qu'il y trouve ordinairement quelque chose à glaner au point de vue de l'histoire naturelle. Malheureusement, en cette Exposition de 1898, l'histoire naturelle était précisément l'un de ces départements qui manquaient totalement, alors que, dans les Expositions précédentes, il y avait nombre d'objets propres à intéresser un naturaliste : collections d'oiseaux, de bois, minéraux, etc. Pourtant, qui sait ? en examinant bien, peut être trouverons-nous quelque chose qui représente, au moins en certaine mesure, l'étude des sciences naturelles.

—Qu'est-ce qu'il y a dans cette cuve, dont le fond est recouvert d'une eau boueuse ?—Dans cette cuve ? c'est des crocodiles qu'il y a !—Des crocodiles dans une cuve ? c'est peu croyable. Mais, tout de même, cela va sauver la position de cette pauvre histoire naturelle. Voyons-les, ces crocodiles !

C'est dans l'étalage de la maison H. Lamontagne & Cie fabricants de harnais, etc., Montréal, que se trouvaient ces crocodiles ou plutôt ces caïmans, qui appartiennent probablement à l'espèce *Alligator lucus*. On nous dit qu'ils venaient de la Floride. Ces reptiles arrivent à une longueur de 20 pieds, prétendent quelques-uns. Mais ceux dont nous parlons n'étaient que dans le jeune âge, et un seul atteignait une trentaine de pouces de longueur. Celui-ci était particulièrement vigoureux, et sautait parfois en dehors de la cuve. Une dame s'étant rencontrée, l'un des jours de l'Exposition, qui se permit d'agacer le monstre du bout de son en-tout-cas, il s'élança brusquement sur l'imprudente, et lui fit goûter les charmes d'une émotion plus facile à imaginer qu'à décrire.

Avec ce caïman, nous étions en pleine histoire naturelle. Nous y sommes encore jusqu'à un certain point sous la tente remplie par les produits de l'horticulture, bien que la botanique officielle se désintéresse facilement des végétaux que l'industrie humaine a pour ainsi dire transformés. Nous ne pouvons évidemment parler en détail de la multitude des fruits et des fleurs que l'on a réunis dans cette partie de l'Exposition. Mentionnons seulement une grande variété de pommes, de superbes dessins floraux, et beaucoup de belles plantes d'ornement, palmiers, lys, fougères, cactus, bégonias, abutilons, etc. Nous avons surtout remarqué de splendides Cannas, "New Giant Hybrid", variétés nouvelles d'une très grande beauté, et que nous voyions en fleur pour la première fois.

Ne quittons pas l'Exposition sans entrer dans le palais des gallinacés. Coqs et poules, oies, dindons, pigeons, de toute race, de toute taille et de tout plumage, font de ce département l'un des plus complets et des plus visités par la foule. Rien d'original comme le tintamarre formé de toutes ces voix qui, sur tous les tons imaginables, répètent à satiété les mêmes chansons ; chacun y va de son cri ou de son

babillage, et tout cela est très gai, et propre à déridier un moment les figures les plus assombries par le poids de l'existence, les injustices du sort, la cruauté des choses...

---

## EXPOSITION RÉGIONALE DE CHICOUTIMI

---

Cette Exposition, tenue à Chicoutimi du 6 au 8 septembre, réunissait les produits agricoles et industriels des comtés de Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay et Charlevoix. C'était la première fois qu'avait lieu une exposition de ce genre dans la région nord-est de la Province, et un succès très satisfaisant a récompensé les efforts des promoteurs. Un terrain avantageux et de beaux édifices permanents se trouvent maintenant tout préparés pour les futures Expositions.

La partie la plus remarquable et la plus fournie, c'était l'exposition chevaline. Il y avait ici deux ou trois fois plus de chevaux qu'à l'Exposition de Québec, et la qualité ne le cédait pas à la quantité. Voilà du moins ce qui s'est dit ; car, pour nous, nous avouons sans détour n'être ni amateur ni connaisseur dans la science, ou l'art, ou la manie du cheval.

Et qu'est-ce qu'il y avait d'intéressant, pour le naturaliste, dans cette Exposition de Chicoutimi ? Eh bien, par la plus drôle des coïncidences, ici comme à l'Exposition de Québec, il n'y avait qu'un spécimen qui appartint à l'histoire naturelle, et c'était encore un reptile ! A Québec nous avons vu des caïmans, de l'ordre des *sauriens* ; à Chicoutimi, une tortue représentait l'ordre des *chéloniens* ; celui des *ophidiens* était aussi représenté, aux deux Expositions, par des serpents qu'une charmeuse charmaït plus ou moins ; il ne manquait plus que la présence de *batraciens* (grenouille, etc.,) pour que toute la classe des reptiles figurât dans les

deux foires. Cela devient vraiment de l'Herpétologie obligatoire ! Mais, dans quel temps vivons-nous donc, pour qu'un naturaliste en quête de sujets d'étude ne rencontre sur son chemin que des reptiles ! Toutefois, trêve de philosophie pour le moment.

Cette tortue, capturée dernièrement au lac Kinogami, est venue, après l'Exposition, en la possession de M. Armand Tessier, directeur du *Protecteur du Saguenay*, lequel a eu la gracieuseté de nous en faire cadeau.

Il nous a été facile de rapporter cette tortue à l'espèce *Emys pulchella*, Schw., Emyde gentille. Elle a sept pouces de long, ce qui est à peu près la longueur normale de cette sorte de tortue d'eau douce.

Nos visiteurs, qui depuis longtemps sont bien préparés à toute surprise en entrant chez nous, admirent cette " gentille " bête qui se promène tout le jour sur le parquet. Vers les 5 heures du soir, elle va se placer dans un coin, la tête tout près du mur ; elle... rentre en elle-même, en ce sens que la tête, les pattes, la queue disparaissent sous la carapace, et se livre au sommeil, dormant comme une bûche... sans ronfler du tout.— Au bout de deux jours de ce régime suivi par la tortue, la ménagère fut prise de compassion pour la pauvre bête à qui nous ne donnions rien à manger, et mit à sa disposition quelques herbes délicates. L'Emyde, qui ne se nourrit que d'insectes, de vers, etc., se détourna avec dédain de la vulgaire pâture végétale. Disons tout de suite, pour empêcher de sensibles lectrices de nous accuser de trop faire jeûner notre hôte, que ces animaux peuvent se passer de nourriture durant assez longtemps, même en dehors de l'hiver pendant lequel ils sont en léthargie.

Nous allons incessamment reléguer notre chélonien dans un endroit propice, où il se mettra en état d'hivernement. Lorsque, au printemps prochain, l'animal retrouvera son activité vitale, nous reprendrons le cours de nos observations herpéto-

logiques; et cela nous fournira probablement l'occasion de reparler quelquefois du genre de vie des tortues.

Le *Progrès du Saguenay*, rendant compte de l'Exposition et parlant de cette tortue, énonce sa croyance qu'elle est la première que l'on ait trouvée dans notre région du Saguenay, et signale le fait au *Naturaliste*. Nous pouvons dire à notre confrère que le musée du séminaire de Chicoutimi possède, depuis l'année 1880, la carapace d'une tortue capturée à Tadoussac. D'autre part, on nous signale, de plus d'un côté, la capture de tortues au Lac St-Jean.

Cela n'empêche pas que l'on peut regarder comme rare la capture de ces animaux en cette partie du pays.—Tout cela, du reste, ne fait guère l'affaire du *Naturaliste canadien*, où l'abbé Provancher écrivait ce qui suit, en octobre 1874 : "Dans notre Province, ils (les chéloniens) sont très rares en bas de Québec, et ne se trouvent point dans la région du Saguenay." Il faut reconnaître—en face du spécimen qui sommeille là-bas, dans un coin du cabinet où nous écrivons—que notre docte Fondateur faisait cette fois-là une affirmation quelque peu risquée.

—Et à part l'*Emys pulchella*? . . .

A part la tortue et les beaux chevaux du Saguenay, il y avait encore, à l'Exposition de Chicoutimi, des choses industrielles et des choses agricoles. Il y avait force représentants des troupes du pays, et les RR. PP. Trappistes de Mistassini ont cueilli, de ce côté, une ample moisson de récompenses.

Il y avait enfin des pommes de toute beauté, récoltées à Chicoutimi par M. W. Tremblay, président de la Société d'Agriculture, et par M. J.-D. Guay, maire de la ville. M. William Tremblay, ému de ce que nous avons, il y a deux mois, représenté le climat du Saguenay comme impropre à la culture de ces fruits, nous avait même prédit avec confiance que nous changerions d'avis lors de l'Exposition. Nous reconnaissons, sans aucune mauvaise grâce, qu'on a récol-

té de fort belles pommes à Chicoutimi. Mais il faudra encore l'expérience heureuse de plusieurs années successives pour que nous adoptions à cet égard de nouvelles et solides convictions... Ajoutons, à ce sujet, que notre ami M. J.-C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie laitière, expose, dans le *Journal d'Agriculture* du 22 septembre, une théorie qui expliquerait les insuccès des tentatives que l'on a faites jusqu'ici, au Saguenay, de la culture des fruits, et donne les raisons qui lui font croire à des succès possibles pour l'avenir. Aussitôt que nous le pourrons, nous reviendrons sur cet intéressant sujet.

---

## Excursion en Egypte

---

(Continué de la page 123)

“ Les rochers sont remplis de cavités, les unes pareilles à celles que la mer creuse, les autres artificielles. Beaucoup de ces entrées sont actuellement baignées par la mer, et même, en partie, couvertes par elle ; et, comme il est difficile de croire qu'il en ait été ainsi depuis l'origine, on est admis à penser que la mer empiète ici sur la terre ; ce qui est facile à admettre, lorsqu'on voit combien les rochers sont facilement destructibles et avec quelle force la mer les bat...

“ La plupart des géologues qui ont visité l'Égypte considèrent le calcaire d'Alexandrie comme étant d'une formation antérieure à la période actuelle ; mais M. Russegger, qui a exploré ces contrées en 1836, le regarde comme de formation contemporaine, et il pense même qu'une formation semblable, mais plus cachée par les sables, se produit actuellement sur toutes les côtes du Delta... Toute la côte de la Basse-Égypte, depuis la tour des Arabes jusqu'à la bouche de Dybeh, près de l'isthme de Suez, forme, dit-il, une suite de récifs rocheux, recouverts çà et là de dunes. Ces récifs, qui résistent comme une digue puissante aux vagues de la

mer, sont composés d'une roche dont la formation se continue encore sous nos yeux, d'un grès marin récent, résultant d'agglutination de coquilles brisées et de coquilles microscopiques. Parmi les débris organiques dont ce grès se compose, on trouve aussi très fréquemment des coquilles d'eau douce et terrestre que le Nil entraîne dans la mer, et que la mer rejette sur la côte pêle-mêle avec des coquilles marines. M. Flauer a bien voulu, continue M. Busseger, examiner les coquilles microscopiques contenues dans le sable marin rapporté par moi d'Alexandrie, et y a trouvé les genres et les espèces qui suivent : *Polystomella crispa*, d'Orb. ; *Rosalina Beccarii*, d'Orb. ; *Froncatulina tuberculata*, d'Orb. ; *Friloculina*, *Quinqueloculina*. *Pencroptis*, *Rotalina*, *Scrpula*, *Cornalina Ehrenbergii*, Munst. ; *Rotalia subrotunda* ? De plus, des baguettes et des assules microscopiques d'oursins ; des coquilles indéterminées en forme de disques et de vis, des polypiers, des opercules d'hélix, des pattes de crabes et autres débris d'animaux. La couleur de ce grès marin est d'un blanc grisâtre ; sa consistance n'est pas très grande ; cependant il est çà et là assez solide pour être employé comme pierre de construction, et les anciens y ont creusé d'innombrables catacombes. De nombreuses coquilles perforantes y ont creusé leurs demeures, et sa rapide destruction par les eaux de la mer lui donne l'aspect d'un corps rongé et celluleux.

“ L'opinion qui regarde ce grès comme étant, en totalité, de formation contemporaine, et qui suppose qu'il continue de nos jours à se produire sur toute la côte du Delta, rencontrera probablement plus d'un contradicteur ; mais M. Newbold y a peut-être apporté le seul correctif dont elle ait besoin dans un mémoire qu'il a communiqué à la Société géologique de Londres le 29 juin 1842. Cet habile observateur, l'un des officiers les plus instruits des troupes indiennes de la compagnie anglaise des Indes orientales, établit une distinction entre les calcaires analogues à ceux du désert de Libye sur lesquels est bâtie l'ancienne Alexandrie, et les



calcaires modernes qui concourent avec les sables à la composition du sol de la ville moderne. M. d'Orbigny, en examinant au microscope les vases sablonneuses qui s'accumulent dans le port d'Alexandrie, les a trouvées composées en grande partie de petits foraminifères ; observation qui vient à l'appui de l'idée de M. Newbold.

“ Il est certain, en tout cas, que si cette côte est constamment rongée par la mer, l'action des flots et celle des vents tend aussi à l'accroître en accumulant des sables dans les endroits abrités.”

Mes échantillons contiennent bien, comme l'indiquent ces notes, une grande quantité de fragments de coquilles brisées, mais que je ne suis pas assez habile pour déterminer.

Nous n'eûmes pas le temps de visiter le collège des Frères des Écoles chrétiennes fondé en 1873. Depuis cette époque il n'a pas cessé de prospérer, sauf à l'époque de la guerre, où il a été évacué, puis pillé par les Arabes. Aujourd'hui (1888) dix Frères et quelques laïques y instruisent cent six élèves de toutes nations et de toutes religions. A côté est le noviciat des Frères ; les novices ne dépassent pas le nombre de trente-six. Ils se recrutent parmi les Européens et parmi les Orientaux, provenant pour la plupart de l'Arménie, de la Syrie et de l'Égypte.

A quelques minutes du collège des Frères, se trouve au milieu de l'un des plus agréables jardins de Ramleh la maison de Notre-Dame de Sion; nous passons devant sans pouvoir nous y arrêter. Le pensionnat compte vingt-huit religieuses, dont quatorze françaises. Quant aux élèves, elles sont quatre-vingt-dix, dont quarante pensionnaires de toutes nationalités et religions. Ces religieuses ouvrirent en 1884 un externat gratuit qui compte aujourd'hui soixante enfants de nationalités et de cultes divers.

A côté de cette école gratuite, elles ont un dispensaire. Les malades y reçoivent gratuitement chaque jour des mé-

dicaments, les explications nécessaires, ainsi qu'une parole de consolation et d'espérance.

A sept heures, nous rentrions à Alexandrie et nous rendions chez les Frères des Écoles chrétiennes, qui sont au nombre de quarante-six dont trente-trois sont français. Leur collège renferme 359 pensionnaires. Dans l'école gratuite toute composée d'externes, on compte 404 élèves. Tout à côté de cette école, en est une autre également gratuite et dite arabe, dirigée par un frère franciscain et quelques maîtres laïques. Elle contient cent cinquante élèves.

Il était trop tard pour que nous pussions voir tous ces établissements; aussi nous fîmes seulement une visite au bon supérieur des Frères, qui nous donna bien des renseignements sur ses œuvres et voulut absolument nous accompagner chez le président de la conférence de Saint-Vincent de Paul, qui lui aussi nous fit le meilleur accueil.

A propos des conférences de Saint-Vincent de Paul d'Égypte, voici ce qu'en dit le bulletin de l'Œuvre du mois de septembre 1896 :

“ Notre société prend définitivement racine en Égypte ; elle vient encore, avec l'appui du supérieur des RR. PP. de la compagnie de Jésus, de pousser un nouveau rejeton à Minieh, dans la Haute-Égypte, où nous n'en comptons encore aucun. Au Caire, le zèle est toujours très grand.

“ Le Bulletin en a récemment fourni la preuve en racontant le courageux dévouement de nos confrères pendant une épidémie cholérique ; ce zèle se manifeste d'une façon non moins méritoire dans leurs efforts pour aider au rapprochement des chrétiens de tous les rites, conformément au désir du Souverain Pontife Léon XIII, et faire connaître nos œuvres par la publication d'un (bulletin) en langue arabe.

“ La conférence d'Alexandrie continue de montrer, elle aussi, une heureuse activité ; elle visite un certain nombre de familles appartenant à diverses nationalités, et les soins cha-

ritables quelle leur donne ne restent pas sans fruit, témoin la récente conversion d'un franc-maçon.

“Enfin la jeune conférence de Jentah, agrégée en 1894, a marché lentement mais sûrement, en s'appuyant sur le règlement à l'observation duquel elle se montre très fidèle.”

Enfin le soir, de neuf heures et demie à onze heures, en compagnie de quelques-uns de nos compagnons de voyage, nous avons passé une bien agréable soirée sur la terrasse d'un café placée au-dessus de la mer, et après une chaude journée, durant laquelle un vent brûlant avait constamment soufflé, nous éprouvâmes une délicieuse impression de fraîcheur.

Le lendemain nous fûmes matinaux, désirant visiter quelques parties de la ville que nous avions forcément négligées la veille. Nous nous rendîmes à l'église Sainte-Catherine, qui est de style grec. C'est l'église paroissiale et cathédrale d'Alexandrie ; et comme elle est petite, nous préjugeons que le nombre de catholiques n'est pas considérable. Elle est desservie par les Franciscains. J'ai remarqué, au fond du chœur, un vaste tableau représentant sainte Catherine fièrement appuyée sur l'effroyable roue, armée d'épées et de poignards qui devaient la déchirer ; la roue se brise au premier contact de l'illustre martyr.

L'Église d'Égypte fut fondée par saint Marc, disciple de saint Pierre. Alexandrie était alors, après Rome, la ville la plus célèbre de l'univers. Alexandre le Grand l'avait fondée, disons mieux, restaurée, agrandie, et lui avait laissé son nom. Elle avait des académies savantes, on y parlait la langue d'Homère, et son commerce s'étendait à toutes les nations civilisées. Le christianisme s'y propagea rapidement, et son patriarcat, fondé en quelque sorte par saint Pierre, balançait plus tard les gloires et l'influence de ceux de Jérusalem, d'Antioche et de Constantinople. Saint Marc y fut martyrisé dans l'île de Pharos. Une des gloires de l'Église

d'Alexandrie fut saint Pierre, martyr, évêque de cette ville au I<sup>ve</sup> siècle. Il avait ordonné diacre le célèbre Arius qu'il frappa plus tard d'excommunication. L'Égypte peut être appelée la terre des saints : c'est par milliers qu'on les compte dans les solitudes de Siété et de Nitrée, de l'autre côté du lac Maréotis, près des sables de la Lybie. Et dans la Thébaidé, quels noms illustres que ceux des saint Paul, ermite, de saint Antoine ! quelles touchantes légendes on raconte sur la vie de ces grands saints ! Quel saint et quel génie que saint Athanase, patriarche d'Alexandrie ! Que dirai-je de saint Panthène, l'apôtre des Indes ? Il fut le maître de Clément d'Alexandrie. Et saint Cyrille, l'illustre défenseur de la maternité de Marie au concile d'Éphèse ? Et notre grande sainte Catherine, l'honneur et la gloire de la science sacrée, à vingt ans ? Elle fut martyrisée à Alexandrie.

Comme les temps sont bien changés ! Cette Égypte qui a peuplé le ciel est aujourd'hui, et depuis des siècles, la terre d'infidélité ; la vieille civilisation de l'Europe qui tend à l'envahir ne paraît pas beaucoup l'améliorer. Le christianisme, qui a fait sa gloire, a toutes les peines du monde à y entrer. Le croissant en est le maître, et nous savons que les musulmans ne se convertissent pas ! Le fanatisme est la religion des races orientales. Toutefois ne désespérons pas de la miséricorde de Dieu.

E. GASNAULT.

(A suivre.)

---

## Les Bulbes comme fleurs d'hiver et de printemps

---

Pour assurer le succès de cette culture, il faut, comme le disait le *Naturaliste canadien*, "que les racines poussent d'abord, les feuilles et la tige florale ensuite." Pour cela, les pots, après avoir été bien arrosés, doivent être déposés dans une

cave fraîche, mais à l'abri de la gelée, être entourés et couverts de sable ou de terre légère, pour conserver la fraîcheur de la terre dans le pot, et mis à la noirceur autant que possible.

De même, les jacinthes que l'on met dans l'eau, doivent rester à la noirceur, et à une température de 40 à 50 degrés pendant environ un mois, pour obtenir de bonnes racines avant la végétation des feuilles.

On retire les pots lorsque la tige commence à sortir, et que le pot est bien rempli de racines. Mais alors il ne faut pas les mettre à la grande lumière, ni à une forte chaleur. On les arrose, et on les met à une demi lumière et à une température de 50 à 60 degrés pendant quelques semaines. Voilà le moyen d'avoir des fleurs, et de belles fleurs. La peine n'est pas grande ; rien de compliqué, et le plaisir d'avoir de ces belles fleurs en plein hiver, même à Chicoutimi, paiera bien les soins donnés.

Il faut une terre légère, riche et un peu sablonneuse. Disons 2 parties de terre des bois, 1 partie de terreau ou fumier consommé, et 1 partie de sable de grève, ou sable lavé. On met un bon drain de pots cassés, ou de charbon de bois, ou de petits cailloux, disons un bon doigt ; on emplit le pot au  $\frac{3}{4}$  de terre préparée, fraîche, non trop mouillée, on la presse *légèrement*, on y dépose la bulbe, sans la presser, et l'on recouvre à un doigt du bord ; puis on arrose jusqu'à ce que l'eau sorte par le fond du pot.

Il est bon de mettre un peu de sable à l'entour de la bulbe pour empêcher qu'elle se gâte.

Toutes les bulbes se conservent d'une année à l'autre, excepté les jacinthes qui dégénèrent vite. Lorsque la fleur est passée, on garde encore le pot une couple de semaines, en arrosant peu, pour laisser mûrir la bulbe ; puis on la met dans la cave ou un hangar jusqu'à l'automne suivant, alors qu'on renouvelle la terre. On divise la mise en pots en deux

ou trois, pour avoir une succession de fleurs. Octobre et novembre sont les mois indiqués.

Ces plantes coûtent peu cher ; on les achète par collection ; pour \$1.00 on en a assez pour faire un bon essai. N'achetez pas aux États-Unis. Toutes ces bulbes viennent de la Hollande. Les Américains paient les droits de douane ; vous les paierez de nouveau, sans compter l'ennui d'aller à la douane.

Il y en a une grande variété. Les jacinthes, les narcisses, les tulipes, les freesias, les oxalis, les alliums, les brodias, ixias, iris, etc. etc. A Montréal, adressez-vous à Alex. Dupuy, place Jacques-Cartier ; Ewing & Co, rue McGill ; Evans, rue McGill ; à Toronto, Steele, Briggs & Co ; à Québec, Verret.

Ne cherchez pas à obtenir double récolte. Toute plante n'a qu'une saison de travail, il lui faut une saison de repos.

On plante aussi en pleine terre, l'automne, les bulbes de Hollande, dans un terrain à peu près semblable à celui indiqué ; on recouvre bien de fumier, paille, branches de sapin, etc. Le terrain doit être bien égoutté ; l'eau stagnante serait fatale. Et vous aurez au printemps un parterre délicieux. Quand la fleur est passée, laissez mûrir la bulbe ; vous pourrez alors planter à côté toutes les plantes annuelles, géraniums, etc., et vous aurez des fleurs tout l'été. Il faut les lever tous les deux ou trois ans, les séparer, engraisser le terrain, et recommencer.

C'est un plaisir qui se renouvelle chaque année ; et, les bulbes se multipliant, vous en passerez à vos amis qui ne craignent pas un peu de travail et de soin pour jouir du plus beau spectacle que la nature puisse présenter ; sans compter que les fleurs sont odorantes, et d'un parfum délicat.

Les catalogues, qu'il suffit de demander, nous indiquent les bulbes de jardin qui réussissent aussi dans la maison, et celles qui, venant du Cap de Bonne-Espérance

ou des Antilles, ne peuvent se cultiver qu'à l'abri de la gelée dans la maison.

UN AMATEUR.

—Nos remerciements à cet " Amateur " très entendu, qui a bien voulu compléter nos quelques notes du mois dernier. RED.

---

## Livres d'entomologie

---

Une note, publiée dans le dernier numéro du *Canadian Entomologist*, nous apporte une bonne nouvelle. Désormais, y est-il dit, tout livre traitant d'entomologie sera exempt des droits de douane en entrant au Canada. Cette concession a été accordée par le gouvernement sur les instances de la Société entomologique d'Ontario.

---

## La pluralité des mondes habités

---

La maison Cadieux & Derome annonce la publication très prochaine d'un ouvrage considérable de M. l'abbé Burque, curé de Fort Kent, Me, ancien collaborateur du *Naturaliste canadien*. Ce volume, in-octavo de 400 pages, a pour titre : *Pluralité des mondes habités, considérée au point de vue négatif*. La table des matières, publiée d'avance dans le dernier numéro du *Propagateur*, indique amplement tout l'intérêt que présentera la lecture du livre de M. Burque.

---

Certains articles de nos livraisons précédentes nous ont valu, de la part de quelques lecteurs, des communications que le manque d'espace nous oblige à renvoyer aux numéros suivants. Pour la même raison, la bibliographie est aussi renvoyée au mois prochain.

## “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée spécialement pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; Pentreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

### PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

### COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**PATERSON & SON**, Agents généraux, Montreal

**JOS.-ED. SAVARD**, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### LA ROYALE

Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VEPSEMENTS : \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif :**

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

**WM. TATLEY**, Agent général, Montréal

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . . CHICOUTIMI



LE 309911

# NATURALISTE CANADIEN

BULLETIN DE RECHERCHES, OBSERVATIONS ET DE  
VERTESSE RAFFORTANT L'HISTOIRE NATURELLE  
DU CANADA  
Fondé par l'Abbé PRÉVANCHER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

J. WALKER

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

La station biologique du golfe St-Laurent.....	161
Un incident.....	162
L'abbé Provancher ( <i>Suite</i> ).....	168
Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay.....	172

LE **NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

**Le Messager de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: **Rev. E. De LAMARRE**, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

---

---

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No

---

---

Chicoutimi, Novembre 1898

---

---

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

---

---

## La station biologique du golfe St-Laurent

Nous avons trouvé, au sujet de la création d'une station biologique en Canada, quelques renseignements dans le *Compte rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes*, séance du 10 juin dernier. Nous citons textuellement cet extrait de la discussion et du vote du budget supplémentaire.

Pour pourvoir à l'établissement d'une station de biologie dans le golfe  
Saint-Laurent . . . . . \$7,000

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : C'est l'Association Britannique pour l'avancement des sciences qui a d'abord insisté sur la nécessité de cette station. Il y a peu de temps, j'ai reçu, avec le ministre de la Milice et de la Défense (M. Borden), une députation de toutes les universités du Canada demandant qu'on prit des mesures pour l'établissement de cette station. On exposa la nécessité de cette institution, en faisant remarquer que le Canada était le seul pays civilisé qui n'en fût pas doté. On a suggéré que ce ne soit pas une institution gouvernementale, que nous ne fassions pas la nomination des employés et que nous n'ayons pas à nous occuper du fonctionnement ; mais on nous a dit que si nous voulions voter \$5,000, ils fourniraient une station de biologie flottante et nommeraient leur

propre surveillant. Ils nous ont dit que \$2,000 par année suffiraient au fonctionnement.

M. FOSTER : Sous le contrôle d'un comité des universités ?

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Oui, avec un représentant du bureau de la Marine. J'ai l'intention de nommer M. le commissaire Prince.

M. FOSTER : C'est bien.

---

## UN INCIDENT

---

Nous ne croyons pas devoir laisser ignorer à nos lecteurs un incident fort désagréable dans lequel nous nous sommes trouvé engagé bien malgré nous.

Nos lecteurs se rappellent-ils ce petit article, intitulé *Un spectacle féerique à Québec*, que nous avons publié dans notre livraison du mois d'août ? De façon très légère et pour dérider un peu les gens, nous nous étions étonnés de voir un grave savant, comme M. Acloque, décrire dans le *Cosmos* le spectacle féerique que présente, dans les environs de Québec, la pêche de l'anguille aux flambeaux, lorsqu'en réalité il ne se pratique rien de tel à Québec.—Or, quelle n'a pas été notre surprise de lire, dans le *Cosmos* du 24 septembre, l'article que voici, où nous sommes tout simplement taxé d'injustice !

### "A PROPOS DE LA PÊCHE DE L'ANGUILLE

"Le numéro d'août du *Naturaliste canadien*, de Chicoutimi, m'arrive, et j'y vois, comme article de rédaction, un écrit intitulé : *Un spectacle féerique à Québec*. L'auteur de cet article semble surpris de ce que rapporte M. A. Acloque dans le *Cosmos*, numéro du 16 juillet, à propos de la pêche à l'anguille dans les environs de Québec. Je n'ai pas l'avantage de recevoir le *Cosmos*, et n'ai conséquemment pu lire en entier l'article de votre savant collaborateur. Mais la critique que l'on a faite, dans le *Naturaliste canadien*,

de l'extrait de cet article de M. Acloque, me semble un peu sévère et un peu injuste. Sans doute, pour nous, Canadiens, habitués à ces scènes d'une pêche au flambeau, nous n'y voyons peut-être pas grand'chose de féerique, quoique, je l'avoue, j'aie passé bien des heures à rêver, sur mon balcon, au scintillement des étoiles, là-haut, et des flambeaux des pêcheurs, là bas, sur le lac des Deux-Montagnes.

"Ce qui a semblé choquer le critique de M.A. Acloque, c'est que celui ci dise que cette pêche se fait dans les environs de Québec. Je comprends que pour M. Acloque, séparé qu'il est de nous de plus de 1800 lieues, 40 ou 60 kilomètres(1) soient peu, et que, par le mot *environs*, il ait entendu désigner la contrée avoisinant Québec. Alors, il a certainement raison. Dans le bassin de Gaspé, la pêche aux flambeaux se fait, comme dit notre critique (2), sur une assez grande échelle ; aussi dans les environs (3) de Montréal, sur le lac des Deux-Montagnes, sur le lac Saint-Pierre, etc., etc.

"Cette pêche, très agréable, est bien simple. A la lueur de la torche, placée à l'arrière (4) de l'embarcation, les anilles qui descendent le courant s'arrêtent. Le pêcheur, armé de son *dard*, n'a qu'à bien viser, et le poisson est retenu captif. Ce dard, fixé au bout d'une perche légère mesurant de 10 à 12 pieds, consiste en une broche d'acier, bien aiguë, fixée au manche entre deux pièces faisant ressort ; ces dernières servent à retenir le poisson une fois embroché. Le petit dessin ci-contre vous fera mieux comprendre l'opération (5).

(1)—On remarquera le procédé de M. Beaulieu qui, joliment brouillé avec la mensuration géographique, double presque la distance de Québec à Paris, tandis qu'il diminue de près des trois quarts les distances canadiennes qu'il mentionne. (*Le Naturaliste canadien.*)

(2)—Nous n'avons pas même écrit le nom de Gaspé. C'est de Chicoutimi que nous avons parlé. (N. C.)

(3)—Quand il s'agit de Québec, ses *environs* s'étendent jusqu'au "bassin de Gaspé." Mais, pour Montréal, le mot revient un peu à son sens véritable, qui est, d'après Littré, "les lieux circonvoisins." (N. C.)

(4)—M. Acloque avait dit qu'on dispose le flambeau "à l'avant" des barques. Voilà donc M. Beaulieu qui, lui aussi, rectifie une assertion du savant français... à qui nous sommes bien tenté d'offrir, à notre tour, l'expression de nos "sympathies." (N. C.)

(5)—Nous regrettons de ne pouvoir, faute de graveurs "dans les environs" de Chicoutimi, reproduire le dessin dont il est ici question. (N. C.)

“Et maintenant, voici la raison pour laquelle je viens confirmer les faits avancés par M. A. Acloque : On n'a pas assez le respect dû aux savants de nos jours ; au lieu de se confier en leur bonne foi et en leurs désirs d'agrandir le champ si vaste des connaissances, on les suspecte sans raison, on les injurie souvent et l'on n'a que cette phrase à opposer à leur dévouement : *A beau mentir qui vient de loin !* M. Acloque n'a dit que la vérité. Pour nous peut-être a-t-il semblé exagérer ; il n'a certainement pas exagéré pour les Européens, Je m'explique. Pauvres mortels, habitués que nous sommes à ne juger que par nos impressions du moment, nous voyons d'un œil bien différent les choses qui frappent nos regards pour la première fois et celles que nous avons constamment sous les yeux. On s'exclame à celles-là ; celles-ci nous laissent indifférents. L'Européen qui, pour la première fois, s'arrête à considérer le cours rapide de l'immense fleuve Saint-Laurent, ne peut s'empêcher de manifester son admiration : c'est une merveille ! Et cette merveille du Canada, croyez-vous qu'elle frappe l'esprit du paysan canadien ? non, mais le paysan canadien s'ébahira devant votre tour Eiffel, laquelle est chose ancienne chez vous . . .

“C'est le tort des choses et des hommes, de vieillir !

“J'ai cru pouvoir vous intéresser en vous donnant ces quelques détails, et réparer envers M. Acloque l'injustice qu'on lui a faite. Je sympathise d'autant plus avec votre distingué collaborateur que je sens en lui le penchant qui me domine : l'étude de l'harmonieuse nature.

Montréal,

GERMAIN BEAULIEU.”

Nous avons pensé qu'il ne fallait pas laisser le *Naturaliste canadien* sous le coup d'une accusation si injustement portée contre lui. Et nous avons adressé au *Cosmos* la réplique suivante, qu'il a dû publier dans l'un de ses derniers numéros.

#### “UNE QUERELLE D'ALLEMAND

“Je n'ai lu qu'aujourd'hui, 19 octobre, le *Cosmos* du 24 septembre, où j'ai trouvé, avec la plus grande des surprises, une attaque dirigée contre le *Naturaliste canadien*, par un jeune Montréalais, M. Beaulieu. Me permettra-t-on de don-

ner le démenti à ce correspondant dans le *Cosmos* lui-même ? Je serai, certes, désolé de remplir même une seule colonne de cette revue d'une discussion dénuée de tout intérêt, scientifique ou autre. Mais comment pourrais-je, sans protester, souffrir qu'on vicie, mettant à profit la grande autorité dont jouit le *Cosmos*, dénoncer au monde savant de tous les pays mon pauvre *Naturaliste canadien* comme coupable d'injustice, presque de calomnie ? C'est contre M. Acloque que je suis accusé d'avoir eu tort à ce degré, contre M. Acloque que j'apprécie au point d'acheter tous ses ouvrages, à mesure qu'ils sont annoncés, et de tenir une sorte de registre de tous ses articles de revue dont j'ai connaissance. Par exemple mon contradicteur a été assez prudent pour ne pas citer une seule ligne de ce que j'ai écrit ! Cela, à vrai dire, pourrait simplifier beaucoup ma tâche : puisqu'on m'accuse sans rien prouver, je n'aurais qu'à nier absolument, et tout serait dit.

"Toutefois, comme vos lecteurs auront sûrement oublié, quand ils prendront connaissance de cette lettre, ce qui faisait le sujet du débat, je vais résumer très brièvement le... grave objet de cette lutte transatlantique.

"Le *Cosmos* du 16 juillet dernier contenait un intéressant article de M. Acloque où il était question de la pêche de l'anguille. "Au Canada (y lisait-on), dans les environs de Québec, "on pêche l'anguille le soir, sur des barques à l'avant desquelles "on dispose un fanal... Rien n'est féerique comme le spectacle, par une nuit noire, de tous ces flambeaux rangés en "longues files scintillantes." Moi qui suis Québécois, moi qui ai vécu à Québec tout près de vingt-cinq ans, je trouvai très piquant d'apprendre par voie de Paris qu'il y a près de ma ville natale, où je fais encore quatre ou cinq séjours par année, un "spectacle féerique" que je n'y ai jamais vu, dont je n'ai jamais entendu parler, qui d'ailleurs n'y existe pas. Et j'écrivis là-dessus une sorte de boutade humoristique pour railler un peu mes amis de Québec, qui ne savaient seulement pas qu'il se passe chez eux de si belles choses. Du reste, je convenais bien que la pêche *aux flambeaux* se pratique un peu partout dans nos fleuves et rivières, sans y voir, par exemple, rien de féerique.

"Et veut-on savoir comment j'ai traité M. Acloque en tout cela ? Je l'ai nommé deux fois dans mon petit article, en

le désignant, la première fois, comme "l'un des savants justement célèbres de France" ; et, la seconde fois, comme "un savant très sérieux". Cela ne me semble pas si injuste ! Et puis, j'ai eu bien soin de dégager sa responsabilité : "nous nous demandons (ai-je écrit) où M. Acloque, qui est un savant très sérieux, a pu recueillir des renseignements aussi fantaisistes... Sans doute de quelque voyageur, retour d'Amérique," etc. J'avais fini mon article par cette phrase : "Et voilà un nouvel exemple du grossissement que subissent les moindres choses, vues d'un continent à l'autre, au lieu du rapetissement auquel on se serait plutôt attendu". Voilà pourtant les forfaits que j'ai commis, et dont l'horreur n'a pas laissé de repos à M. Beaulieu, qu'il n'ait pris la plume pour exprimer la "sympathie" qu'il éprouve à l'égard de M. Acloque (dont il n'a peut-être appris le nom que dans le *Naturaliste canadien*) et "réparer envers lui l'injustice qu'on lui a faite". Voilà ce qui a provoqué à mon adresse, de la part de M. Beaulieu, d'étonnantes réflexions comme celles-ci : "On n'a pas assez le respect dû aux savants, de nos jours ; ... on les suspecte sans raison, on les injurie souvent et l'on n'a que cette phrase à opposer à leur dévouement : *A beau mentir qui vient de loin !* M. Acloque n'a dit que la vérité."

"C'est que, en effet, mon contradicteur s'est mis en frais de faire croire à la réalité du *spectacle* *jeu* que l'on voit dans "les environs de Québec" la pêche aux flambeaux. Il lui a suffi pour cela d'imaginer que M. Acloque a voulu désigner, par le mot *environs*, "la contrée avoisinant Québec". Et cette "contrée avoisinant Québec", c'est, d'après M. Beaulieu : le lac Saint Pierre, le lac des Deux-Montagnes, le bassin de Gaspé, qui sont pourtant situés respectivement à des distances de Québec d'à peu près 40 lieues, 70 lieues, 100 lieues (distances qu'il remplace très bonnement dans sa lettre au *Cosmos*, par celles de "40 ou 60 kilomètres", c'est-à-dire une dizaine ou une quinzaine de lieues.) C'est à peu près comme si, considérant Paris même d'aussi loin que les antipodes, on plaçait Bruxelles, Metz, Lyon, dans les "environs" de Paris.

"Encore une fois, je regrette vivement d'avoir été obligé d'entretenir le *Cosmos* (dont la bonne foi a été évidemment surprise) d'une affaire de si minime importance. C'est même parce que je la jugeais de la sorte, que je me suis abstenu de



communiquer à la direction de cette revue le petit article que j'avais écrit plutôt pour amuser mes lecteurs, que pour rectifier l'assertion erronée de M. Acloque, laquelle n'était pas assurément de nature à faire dévier le genre humain de la grande route où il poursuit ses destinées.

L'ABBÉ VICTOR-A. HUARD

Directeur du *Naturaliste canadien*."

*Chicoutimi, P. Q.*

Comme on l'a vu, par la correspondance reproduite du *Cosmos*, M. Beaulieu avoue que le spectacle de la pêche de l'anguille aux flambeaux n'est pas, pour lui, ce qu'il y a au monde de plus féérique ! Et puis, pour justifier à tout prix l'assertion de M. Acloque, il est obligé de soutenir que le savant français a voulu donner au mot *environs* un autre sens que celui déterminé par l'usage !—Mais laissons là cette futile discussion.

Ce que nous voulons surtout signaler ici, c'est l'incorrection du procédé de M. Beaulieu. Il était collaborateur attitré du *Naturaliste canadien* ; il était de la maison, par conséquent. Et s'il avait à nous corriger, c'est ici qu'il le devait faire, au lieu d'aller dénoncer au delà de l'Atlantique le journal dont il faisait partie.

En outre, il s'est proposé de "réparer envers M. Acloque l'injustice qu'on lui a faite." Or, pour accomplir cette réparation, il va se servir du *Cosmos*, dont une dizaine de lecteurs peut-être ont eu connaissance du fait qu'on nous reproche, et laisse de côté la presque totalité des gens qui ont vu l'article incriminé : c'est-à-dire les lecteurs du *Naturaliste canadien*, et ceux de la *Vérité*, de Québec, qui a reçu tout ce que j'ai écrit.—Une pareille façon d'agir n'est pas la façon de comprendre, ni à justifier.



Nous devons, encore ce mois-ci, renvoyer la Bibliographie au numéro suivant.

## L'ABBÉ PROVANCHER

(Continué de la page 136)

L'abbé Provancher avait annoncé dès 1858 son intention de publier une *Flore du Canada*. En avril 1859, le gouvernement du Canada prit la première décision d'aider à la publication de cet ouvrage ; et, comme on vient de le voir, ce fut le 5 mars 1863 que le comité de la Bibliothèque s'occupait pour la dernière fois, et de la façon heureuse que l'on se rappelle, du secours à donner à cette entreprise. A quelle date précise l'ouvrage fut-il donc livré au public ?

C'est l'année 1862 que l'on voit indiquée au frontispice des deux volumes. La préface est elle-même datée de "Portneuf, novembre, 1862." D'autre part, l'annonce de l'enregistrement de l'ouvrage "au bureau du Régistrateur provincial" imprimé au verso de la page du titre, est du mois de janvier 1863. En effet, ce fut dans les derniers jours de ce mois que l'ouvrage fut livré au public. J'en vois la preuve dans le fait que la correspondance de M. Provancher ne contient, daté du mois de janvier 1863, aucun accusé de réception des volumes qu'il offrit en "hommage d'auteur" à des amis ou à des gens qui lui avaient rendu service lors de la préparation ou de la publication de son livre. La première lettre de remerciements qui se trouve dans cette correspondance, est de M. Ed. Glackmeyer (1), de Québec, dont, l'année précédente, notre auteur avait utilisé les services, à propos, se souvient-il, de la subvention qu'il s'agissait d'obtenir du gouvernement. Cette lettre, datée du 4 février, contient deux renseignements non dépourvus d'intérêt. Le premier, c'est que, ce jour-là, il faisait à Québec un froid de 32° Fahr. au-dessous de zéro ; et je livre ce fait à la publicité dans l'intérêt de la météorologie, qui est bien la science la plus indi-

(1) M. Glackmeyer, fils d'un chef de musique de régiment, était notaire, et s'occupait lui-même beaucoup de musique. Il était flûtiste, et pendant longtemps il fut président du Septett Club, de Québec. Il mourut, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, à l'âge de 80 ans. (Renseignements reçus de M. Em. Gagnon, l'artiste et l'érudit bien connu).

gente de toutes, et qui est aussi de toutes la plus éloignée de connaître parfaitement les lois qui la régissent. Le second détail qu'il importe de noter, c'est que les journaux canadiens avaient déjà annoncé la publication de la *Flore canadienne*, mais de façon trop froide, au dire du bon notaire Glackmeyer. "Si cet ouvrage avait été publié en Europe, écrit-il à l'abbé Provancher, nos journaux n'auraient pas eu assez de termes flatteurs pour en parler, tandis qu'à peine ont-ils dit quelque chose de votre ouvrage qui me paraît, à moi, ne rien laisser à désirer". Voilà des paroles qui ne sauraient déplaire à un écrivain. Qui sait même si elles ne furent pas la cause prochaine d'une tentation qui se présenta, et à laquelle notre auteur fit bon accueil, ainsi que m'oblige à l'avouer l'implacable devoir de l'historien ? Du moins, c'est ce qu'il faut inférer d'une lettre du 14 février, dans laquelle ce même correspondant écrit qu'il consent à publier sous sa propre signature un article qu'il a reçu de M. Provancher sur ses ouvrages de botanique... Qu'on ne jette pas ici les hauts cris ! Ce n'est pas l'abbé Provancher qui est l'inventeur du procédé, et après lui le secret ne s'en est pas perdu. Où est-il l'auteur (*à ce qu'on dit*) qui du moins ne déballe pas un peu le chemin par laquelle la Gloire doit arriver chez lui,—lorsque même il ne l'envoie pas chercher en voiture pour qu'elle vienne plus vite ! Ce sont là trucs du métier, et l'on n'y a recours, évidemment, qu'avec la noble intention d'empêcher les contemporains de commettre des injustices dont abuserait la postérité pour les traiter plus sévèrement qu'il ne faudrait...

En fait d'appréciations de la *Flore canadienne* par la presse du Bas-Canada, je n'ai pu retrouver que les deux suivantes, qui sont du *Courrier du Canada*, de Québec, et de l'*Ordre*, qui se publiait à Montréal. Le premier, en son numéro du 6 février 1863, après avoir accusé réception de l'ouvrage et en avoir donné le titre et quelque description, ajouta les considérations que voici : " Il nous est impossible

de porter un jugement sur le mérite intrinsèque de ce livre ; mais en le parcourant et en jetant un coup d'œil sur le vocabulaire, la liste des auteurs cités, la table alphabétique des matières, etc., nous sommes restés sous l'impression que c'est là une œuvre consciencieuse, fruit de longs labeurs, d'observations continuelles et de patientes recherches. Nous laissons d'ailleurs aux hommes du métier le soin de l'apprécier comme il convient." L'*Orbis*, du 11 février, reproduisit une partie du long titre de l'ouvrage, et dit ensuite : "Ce travail important, qui mérite d'être placé à côté de l'*Histoire du Canada* à laquelle il se rattache, d'ailleurs, par plus d'un point, a coûté à son auteur de longues années d'étude, de travail, de recherches et d'observations ; et ce n'est qu'après bien des hésitations que M. Provancher s'est résolu à courir les risques d'une publication aussi considérable pour offrir à ses compatriotes le fruit de son expérience et de ses laborieuses études.—La *Floré canadienne* a sa place marquée dans nos bibliothèques publiques et privées, et nous considérons comme un devoir pour nous de la recommander à tout le monde."

J'ai sous les yeux les lettres de remerciements qu'adressèrent à l'auteur plusieurs personnages, à qui il avait fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage. Voici des extraits de quelques-unes.

Sir James M. LeMoine, l'auteur de l'*Ornithologie du Canada* et de bien d'autres ouvrages, écrivait à l'abbé Provancher, le 5 février 1863 : "Je n'ai pas encore eu le temps d'examiner ce travail : mais ce que j'en vois me porte à croire qu'il doit représenter une somme de labeur énorme, et le coût d'une telle entreprise doit être fort élevé : le tout pour la gloire. Car non seulement ceux qui se mêlent de publier des livres en Canada y sont pour leur travail, mais encore pour leur argent". (1)

(1) M. LeMoine annonce à M. Provancher, en cette même lettre, qu'un travail sur les Pêcheries du Canada "vient d'absorber trois mois de ses loisirs."

Le 8 février, c'est l'abbé Ferland, le célèbre historien, qui écrit à notre auteur : " Je vous offre mes sincères remerciements pour les deux beaux volumes que vous m'avez fait remettre. Ils me paraissent très propres à guider l'amateur dans la recherche des plantes du pays, et à inspirer aux élèves de nos collèges le goût d'une science utile et en même temps fort agréable — Votre ouvrage me donne presque l'envie de me remettre à parcourir les bois et à suivre les grèves pour renouveler connaissance, au moyen de votre clef analytique, avec les plantes canadiennes que j'ai perdues de vue depuis plusieurs années". (1)

Un fervent botaniste, le juge D. Roy, qui administrait la justice dans le district de Saguenay, écrit à son tour, de la Malbaie (Charlevoix), le 19 février, l'intéressante lettre que voici : "De retour de Chicoutimi, avant-hier, j'ai trouvé sur ma table vos deux volumes de la *Flore canadienne*. J'ai de suite oublié toutes les tracasseries d'un voyage à travers les Laurentides, je ne me suis plus senti fatigué. Je me suis mis à découper si bien les feuilles de ces deux volumes que j'ai pu parcourir toutes les pages la nuit même de mon arrivée. Vous ne sauriez croire le plaisir que cela m'a procuré, et combien je vous dois de la reconnaissance. J'ai retrouvé là toutes les plantes qui m'étaient si chères en 1830, lorsque je parcourais les environs de Québec. Je crois qu'on ne peut pas faire mieux que vous avez fait ; et vous avez très certainement rendu service à la science. Une chose cependant me fait peine : c'est que vous avez cru devoir mentionner le faible service que je vous ai rendu en vous transmettant une liste faite à la hâte et qui ne méritait certainement pas la mention que vous en avez faite.—J'ai dit que vous

---

(1) Dans le premier volume du *Foyer canadien*, se trouve (pages 367-374), sous la signature de feu l'abbé Ov. Brunet, professeur de botanique à l'université Laval, de Québec, des *Notes sur les plantes recueillies par M. l'abbé Ferland sur les Côtes de Labrador, baignées par les eaux du Saint-Laurent, en 1858.*

aviez rendu un vrai service à la science. En effet, à présent et avec vos volumes, combien il sera facile aux botanistes futurs de faire des flores locales ou de comté, seulement en donnant le nom des plantes et en référant à vos volumes pour la description. J'ai presque le dessein de donner l'exemple en faisant une flore du comté de Charlevoix, si toutefois mes occupations judiciaires m'en laissent le loisir.—Permettez-moi, monsieur, de vous remercier de nouveau et de vous féliciter sur votre œuvre. J'ose croire que cette première édition sera promptement épuisée".

(*A suivre.*)

V.-A. H.

---

## Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay

---

(Le passage suivant, omis par nous ne savons quel malentendu, fait suite à la page 109 (livraison de juillet) et doit précéder l'article publié au mois de septembre, page 137).

Aussi, c'est grâce à cet étrange procédé si nous avons pu constater que sous les épaisses couches de sédiments déposées pendant des âges au fond de cette mer intérieure, que nous pouvons palper maintenant que celle-ci est disparue, il existait d'immenses dépôts de végétaux que la période des plantes y avait accumulés avant le refroidissement et, surtout, que les eaux, précipitées des sommets rehaussés tout à coup, y entraînent en désordre et y juxtaposèrent en un tout compact : représentant justement ces matières premières que nous venons d'entrevoir sous scellés, il y a un instant, en train de faire des merveilles, sinon la preuve que c'était bien là au moins leur destinée.

Vous voyez que nous n'y allons pas etc.

(Continué de la page 140)

Un peu plus tard, on en trouva aussi des parcelles dans le canton Jonquière, sur les lots de Tiburce Tremblay, au pied des éboulis de la grande coulée qui entament ce terrain.

Ce cultivateur eut même des offres alléchantes, pour sa propriété, d'un ingénieur bien connu au Saguenay. Mais dans cette circonstance, on soupçonna un commencement de spéculation mis en œuvre par des motifs inavouables, disait-on ; pourtant, tous ces soupçons n'existaient que dans l'imagination.

Les recherches, qui se firent à la suite de cette découverte, n'aboutirent à aucun résultat. Rien de surprenant, si l'on considère la méthode suivie dans le temps. Les gens se contentaient de piocher ici et là, au hasard ; de faire un trou de leur hauteur, ou bien moindre, si l'eau se mettait de la partie ; et puis, si quelques parcelles de charbon brillaient enfin au bout de leur labeur, ça ne valait pas la peine, disaient-ils, de se morfondre pour si peu.

Elles ne comprenaient pas, ces bonnes gens, que le fait seul d'avoir trouvé quelques parcelles de houille, suffisait pour éveiller l'attention des géologues, qui, toujours au guet, doivent savoir, eux, que du moment que la chose est prouvée, cette chose existe . . . . en plus ou moins grande quantité. L'essentiel, c'est de localiser le dépôt, de savoir dans quelle partie de la vallée du lac St-Jean est enfouie la masse de ces végétaux carbonisés qui nous intéressent.

Est-ce au pied des montagnes qui l'entourent de toutes parts ?

Est-ce au beau milieu de la vallée ? ou bien sous la double assiette schisteuse, formée sous les eaux de ce lac, que se trouve ces trésors ?

Il n'y a pas de doute que, lors du cataclysme, l'entaille qui se fit à la face de la terre, coupant en deux la vallée du lac St-Jean, ou plutôt, le grand lac Silurien qui submergeait alors cette vallée, a dû, à coup sûr, entamer la *soute au charbon*, si celle-ci y existe.

Ne serait-ce pas la preuve que cette malheureuse entaille y a pénétré tout de bon, la vue de ces échantillons,

tout frais extraits, trouvés égrenés ici et là sur ses lèvres entr'ouvertes—représentées par les rivages du lac à la Croix, et par tous les autres lacs qui se trouvent sur la même ligne vers la baie des Ha ! Ha !—blessure inguérissable, qui, encore une fois, nous donne une bonne idée du coup porté là. C'est lui, ce coup, qui, en séparant en deux les dépôts enfouis dans cette vaste dépression, fit détacher des parois du gouffre ces particules de charbon ; et puis le travail des eaux qui envahirent ces profondeurs subitement créées, a dû aussi éroder, avec énergie, ces escarpements encore tout émus des tiraillements qui les séparèrent, et leur enlever cette *limaille* intéressante qui trahit, sans dessein, le secret de leur formation. Ce sont ces mêmes parcelles, ainsi détachées par les torrents et les remous, qui remontèrent de force à la surface, dans le tourbillon, et qui furent déposées là où on les a trouvées il y a vingt-cinq ans.

\* \* \*

On pourrait dire, sans être sérieux, que le lac à la Croix et son voisin, le lac de la Tête de Mort, sont juchés sur le sommet même de cette *mine* que l'on ne veut pas reconnaître, vu que ce sont les seuls lacs, sur toute cette étroite lisière de St-Alphonse à St-Jérôme—(et il s'en trouve un bon nombre)—, qui soient situés presque au niveau du plateau de la vallée, tandis que tous les autres sont, au moins, à cinquante et soixante pieds au-dessous.

Ou bien le gouffre a eu ici un haut-le-cœur qui lui a remonté dans la gorge une masse quelconque, sans spécifier quoi.

Une autre indication qu'il y a quelque chose d'étrange dans le voisinage, et qui a une certaine analogie avec ce que nous venons de dire, c'est l'odeur suspecte qui s'exhale entre les deux lacs susmentionnés.

Il faut vous dire que, il y a trente à quarante ans, celui qui voulait se rendre, en hiver, d'Hébertville au lac St-



Jean, passait par le chemin des Chiens (1) : il n'y en avait pas d'autres.—Ce chemin enfilait précisément sur la glace du lac à la Croix et de son voisin à l'ouest.

Entre ces deux lacs—distants seulement de quelques arpents,—il y a une coulée qu'il fallait franchir : elle court du sud-est au nord-ouest, tout étroite et profonde. Au fond serpente, à la gêne, un gros ruisseau. Ces deux lacs n'ont pas de décharge et ne communiquent pas, non plus, avec le ruisseau, bien que celui-ci soit à quarante pieds, au moins, au-dessous de leur niveau ; avec peu de travail, cependant, ils s'y videraient, s'il le fallait.

Savez-vous comment on appelait ce cours d'eau-là, dans le bon vieux temps ? Non. Eh, bien passez-y une fois, et vous le saurez... En descendant la coulée, son nom est écrit dans l'air ; en traversant son petit pont de bois rond, vous trouvez qu'il remplit l'atmosphère ; et lorsque vous remontez de l'autre côté, vous le dites involontairement : C'est le ruisseau Puant.

Sans badinage, l'odeur qui vous suffoque en sautant la coulée, vous l'avez trouvée justement dans les usines à gaz, si vous y êtes jamais allé. Et, le plus intéressant, c'est qu'en amont du ruisseau, au sud du lac à la Croix, vous ne sentez rien d'étrange ; mais vis-à-vis de celui-ci, et en aval, pour quelque distance, vous êtes quasi-asphyxié. Ne dirait-on pas que cette mauvaise odeur vient directement de dessous le lac ? que le pot aux roses n'y est pas à cent lieues ? que le soupirail de la mine pourrait bien s'y trouver aussi ?

Si nous avons tenu à faire ces quelques remarques, c'est que nous voulons ne rien laisser dans l'ombre, surtout à cet endroit-ci, qui a éveillé le premier notre attention.

(A suivre.) P.-H. DUMAIS.

---

(1) Vieille relique du passé que ce portage tracé jadis par les premiers missionnaires qui pénétrèrent au lac St-Jean, et qui leur servait de chemin d'hiver pour atteindre la mission de Chicoutimi. La Compagnie française pour la traite des pelleteries et plus tard celle de la Baie d'Hudson l'utilisèrent pour le transport de leurs marchandises et de leurs munitions, qui se faisait avec des chiens et toboganés—depuis le poste de Chicoutimi jusqu'aux postes de Métabetchouan, Chamouchouan et Nékauka.

## “ LABRADOR ET ANTICOSTI ”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-5-5 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 451 ortraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti : renseignements inédits : l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—À Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

### LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le Feu et sur la Vie

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

**Jos.-Ed. Savard**, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

### PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal  
JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

### LA ROYALE

Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000. —VERSEMENTS : \$12,000,000

Surplus de l'actif sur le passif :

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. - - - CHICOUTIMI.

# NATURES CANADIENNE

402281

BULLETIN DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES  
SUR LESSS RAPPORTS ENTRE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET  
L'HOMME  
Fondé par l'ALBERT VANCAER



CHICOUTIMI  
PROVINCE DU QUÉBEC  
CANADA

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

---

Les anguilles . . . . .	177
L'abbé Provancher ( <i>Suite</i> ) . . . . .	183
L'épilogue d'un incident . . . . .	187
Le Congrès de Colonisation . . . . .	189
Le météore du 7 décembre . . . . .	"
Un événement ichthyologique . . . . .	"
La presse canadienne . . . . .	190
Publications reçues . . . . .	191

---

**LE NATURALISTE CANADIEN** paraît au commencement de chaque mois, par livraison de 16 ou 20 pages in-8o.

Le prix de l'abonnement pour le Canada et les États-Unis est d'**UNE PIASTRE** par année.—Pour la France et les autres pays de l'Union postale, **SIX FRANCS**.

Les reçus d'abonnement seront renfermés dans la livraison suivant la date où l'on aura payé.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Les personnes qui souscrivent au journal durant l'année reçoivent les numéros parus depuis le commencement du volume.

La rédaction entend laisser aux correspondants du journal l'entière responsabilité de leurs écrits.

Toutes les communications, relatives à la rédaction ou à l'administration du **NATURALISTE**, doivent être adressées au Directeur-Propriétaire, M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

### AGENCE DU "NATURALISTE"

PARIS.—MM. A. Roger & F. Chernoviz, Editeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

---

**Le Messenger de Saint-Antoine**, bulletin mensuel de la dévotion à S. Antoine, 25cts par année. Adresser :

*LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE*, Chicoutimi, P. Q.

---

**St. Anthony's Canadian Messenger**, monthly review. 50 cts per year.

ADDRESS: Rev. E. De LAMARRE, Chicoutimi, P. Q.

LE  
NATURALISTE CANADIEN

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 12

Chicoutimi, Décembre 1898

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

Les anguilles

L'article du *Naturaliste canadien*, publié dans le No de septembre dernier, ne me convainc nullement que l'anguille ne se reproduit que dans la mer sous la forme transitoire de larve, comme la grenouille du têtard. Il me semble certain au contraire que l'anguille va déposer ses œufs dans le haut des rivières, comme la plupart des poissons. Il est bien certain qu'elle se rend à la mer, puisqu'il s'en pêche beaucoup dans le golfe Saint-Laurent, à l'eau salée. Mais il est certain également qu'elle remonte les rivières, le printemps et au commencement de l'été, et qu'elle redescend durant l'été. Tous les pêcheurs de nos rivières connaissent cette double migration, et en profitent pour prendre l'anguille en quantité prodigieuse lorsqu'elle redescend. Ainsi, à Saint-Jean, sur le Richelieu, les pêcheurs font des chaînes de roches qui barrent presque la rivière; cette chaîne forme un angle ou des angles, en descendant, où ils mettent des boîtes, et l'anguille qui descend s'amasse par centaines chaque nuit dans ces boîtes.

Que va faire l'anguille dans le haut des rivières? Bien

sûr qu'elle ne se promène pas uniquement pour voir du pays. D'ailleurs elle commence sa course ascendante avant que ne s'ouvre la saison des touristes ; dès les premiers jours de mai, on la prend dans les environs de Montréal, la nuit, lorsqu'elle remonte le fleuve.

Le fait que le prince de Monaco a pêché un cachalot de l'estomac duquel on a retiré une anguille ne prouve qu'une chose ; c'est que l'anguille vit dans la mer. Le fait était indiscutable. De ce qu'on a pêché en pleine mer une anguille œuvée, on peut conclure qu'on a trouvé une anguille œuvée en pleine mer, mais rien de plus. On pêche bien des poissons femelles œuvées dans toutes les parties du fleuve, quoique ces poissons aillent ordinairement déposer leurs œufs dans le haut des rivières. Les poissons s'égarent partout ; on trouve des retardataires chez tous les êtres animés ; et je ne doute pas que la plupart de ces poissons en retard donneraient une bonne explication de leur conduite s'ils écrivaient dans les gazettes.

Le *Cosmos* du 16 juillet 1896 constate un fait important que je suis en état de corroborer, c'est que des anguilles déposées dans un lac des Alpes, alimenté seulement par des sources, se sont reproduites ; on y a trouvé des jeunes anguilles.

J'ai constaté la même chose en 1887 ou 1888, en haut de la chute Shawenegan, sur le Saint-Maurice. C'était durant les examens du barreau, dans la première semaine de juillet. On a bâti à gauche de la chute une descente en bois, avec une déclivité très forte, dans laquelle les troncs d'arbres sont lancés sur une épaisseur d'un pied d'eau à peu près. Cette *slide*, comme la chute, est haute, je suppose, d'environ 150 pieds, et l'eau descend avec une force extraordinaire. A la tête de cette descente, nous avons trouvé une grande quantité de petites anguilles, sur le bord et dans l'herbe, qui avaient de 6 à 9 pouces de longueur, et minces comme des fils, d'une ligne à deux d'épaisseur. On a cru d'abord que c'é-

étaient de petits serpents; mais non, c'étaient bien de jeunes anguilles. D'où venaient-elles ? Bien certain que ce n'était pas de la mer ; jamais elles n'auraient pu remonter la chute, même sur ses bords ; je doute même que les grosses anguilles pussent le faire. Mais on sait que les anguilles traversent des espaces considérables, à travers bois, pour aller d'une rivière à l'autre. Les vieilles anguilles ont pu voyager ainsi, pour aller déposer leurs œufs dans le haut du Saint-Maurice. Quoiqu'il en soit, les jeunes anguilles étaient là, en haut des chutes, cherchant une voie pour descendre ; et n'osant se risquer dans cette descente artificielle, elles paraissaient tenir conseil sur ces bords humides.

Voilà le fait qui, ajouté à celui du lac des Alpes, démontre clairement que l'anguille ne se reproduit pas au fond de la mer, ni sous forme de larve qui se transforme en anguille au fond de la mer.

Cette transformation est possible ; mais l'avancé de M. Acloque me paraît une pure théorie sans base scientifique, sans un seul fait pour l'appuyer.

C'est le même M. Acloque qui avait admis la montée des anguilles dans les fleuves. Il affirme que c'est après avoir dépouillé la forme larvaire. C'est une pure supposition. Jamais on n'a vu d'aussi petites anguilles que celles du Saint-Maurice monter le fleuve ; mais on les voit descendre.

Pour le satisfaire, il faudrait prendre une anguille œuvée dans une rivière. Je ne doute pas qu'on en trouvera si l'on se donne la peine de chercher, à moins que les anguilles ne forment leurs petits en elles-mêmes, comme les couleuvres.

Si quelques personnes donnent le mot à leurs cuisinières, le fait s'éclaircira facilement. Les recherches devront avoir lieu sur les anguilles prises au printemps.

UN ANCIEN AVOCAT.

RÉD.—Voilà des anguilles qui deviennent encombrantes ! Quand en finirons-nous avec ces poissons ?—C'est ce que doivent se dire quelques-uns de nos lecteurs.

Quant à nous, nous publions avec grand plaisir la communication qui précède. Ne voit-on pas quel serait l'intérêt de nos pages, si un plus grand nombre de nos amis nous communiquaient de la sorte leur opinion sur les données scientifiques qu'ils trouvent dans le *Naturaliste*, ou les faits notables, concernant une partie quelconque de la science, qu'ils ont pu constater ?

Notre estimable correspondant se refuse à admettre que l'anguille se reproduise seulement dans la haute mer. Le fait qu'il a vu de jeunes anguilles dans le haut de la rivière Saint-Maurice, au-dessus de la chute Shawenegan, et la présence de petites anguilles constatée aussi dans un lac des Alpes, sans communication aucune avec des rivières ou des fleuves et élevé de 1000 mètres au-dessus de la mer, tout cela le convainc que l'anguille se reproduit à la façon d'autres poissons et dans les eaux douces. Pour nous, nous ne pouvons tirer les mêmes conclusions que lui des faits qu'il cite.

On a trouvé de jeunes anguilles dans ce lac des Alpes et dans le haut du Saint Maurice. Très bien, et nous admettons volontiers ces observations. Mais tout ce que nous en inférons, c'est qu'il est bien étrange que ces petites anguilles se soient trouvées dans des endroits aussi difficiles à atteindre. Comment se fait-il qu'elles s'y soient trouvées ? C'est là une question très obscure, et pour la solution de laquelle on ne saurait encore présenter que des hypothèses : introduit-on par des canaux souterrains, longs trajets accomplis sur terre, etc. Mais conclure, avec notre correspondant, que ces petites anguilles sont certainement nées sur place, c'est ce que nous ne pouvons faire, parce que ce serait aller contre des faits bien constatés. En effet, puisque jamais encore, ni en Europe, ni en Amérique, on n'a trouvé une seule anguille œuvée en eau douce lorsqu'on rencontre si souvent, dans nos fleuves ou rivières, des saumons ou des harengs remplis d'œufs, cela démontre déjà que l'anguille ne se reproduit certainement pas en dehors de la mer. Mais il y a surtout cette expérience de M. Grassi, citée par M. Acloque dans le *Cosmos* du 20 mars 1897, et que nous avons rapportée dans notre livraison du mois de septembre (p. 131), laquelle a vu s'opérer sous ses yeux la transformation du leptocéphale en anguille : voilà un fait décisif, et qui résout



À notre sens, la question de l'anguille, sans laisser place à aucune discussion. Nous sommes surpris que "Un ancien avocat" n'ait seulement pas fait allusion à cette expérience de Grassi, et qu'il ait même qualifié "l'ayancé de M. Acloque" de "pure théorie sans base scientifique, sans un seul fait pour l'appuyer."

Ainsi donc, pour notre part, nous sommes bien convaincu que les petites anguilles trouvées soit dans un lac des Alpes, soit dans le Saint-Maurice, ont passé—dans l'Océan—par la forme larvaire du leptocéphale. Comment ont-elles pu ensuite parvenir aux endroits désignés ? C'est ce qu'il est impossible encore d'expliquer.

Quant au viviparisme des anguilles, à la possibilité duquel notre correspondant ne se montre pas très opposé, c'est une opinion qui eut jadis ses partisans, mais qui n'en a plus guère, parce qu'elle ne repose sur aucun fait constaté.

Nous ferons suivre ces longues considérations d'une citation qui corrobore parfaitement l'article de M. Acloque publié dans le *Cosmos* du 20 mars 1897. Cette citation est extraite d'un ouvrage que nous avons reçu après la publication de notre livraison de septembre, et qui a pour titre : *Faune de la Normandie*, par M. Henri Gadeau de Kerville, naturaliste de Rouen. (Le 4<sup>e</sup> fascicule de ce travail, do it on va lire un extrait, fait partie du *Bulletin (1896) de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen*, publié en 1897.) Voici ce qu'on y voit (pages 486-487) sur les sujets que nous discutons :

"... Depuis Aristote, le mode de reproduction de l'Anguille vulgaire a préoccupé les biologistes. On a émis l'opinion erronée que cette espèce était hermaphrodite, on a dit faussement qu'elle était vivipare, on a prétendu à tort que c'était la larve d'un autre poisson. En définitive, chez cette espèce, les sexes sont séparés et la reproduction a lieu dans la mer, à des profondeurs plus ou moins grandes. Deux zoologistes, Grassi et Calandrucio, ont beaucoup éclairci, il y a peu de temps, la question du mode de développement de l'Anguille vulgaire, en prouvant qu'elle passe, comme il est indiqué pour l'espèce suivante [Congre vulgaire (*Conger niger* Risso)], par une forme larvaire connue sous le nom de Leptocéphale brévirostre, animal qui avait été regardé comme une espèce particulière appartenant à un grou-

pe spécial. Ces deux savants ont résolu complètement ce point en obtenant, en captivité, la transformation du *Leptocephale* brevirostre (*Leptocephalus brevirostris* Kaup) en jeune Anguille vulgaire, et la réalité de cette transformation a été confirmée par le professeur Ficalbi. Leur phase leptocephalienne terminée, les jeunes, a ors transformés en petites Anguilles, quittent les eaux profondes, s'approchent des rivages, et, en bandes compactes formées d'un nombre prodigieux d'individus ayant quelques centimètres de long, remontent les rivières et les fleuves, d'où ils se répandent dans toutes les eaux douces courantes et stagnantes. Cette *montée*—nom qui désigne à la fois le fait de la migration des jeunes dans l'eau douce et les jeunes eux-mêmes— a lieu en hiver et au printemps. Toutes les jeunes Anguilles ne montent pas de suite dans l'eau douce, beaucoup séjournant un temps plus ou moins long dans les eaux salées. De même, toutes les grosses Anguilles ne se rendent pas à la mer, beaucoup restant dans les eaux douces ; mais, fait très important à dire, ne s'y reproduisent jamais. On a prétendu, il est vrai, que des Anguilles vulgaires avaient frayé dans des eaux closes. On peut affirmer que les jeunes n'y étaient pas nés, mais y étaient venus, soit d'une façon naturelle par quelque filet d'eau, par une nappe d'eau souterraine, etc.,—les jeunes Anguilles pouvant se faufiler dans des passages très étroits—soit d'une manière artificielle quelconque."

Enfin, comme nous tenons à mettre nos lecteurs au fait de tout ce qui se publie touchant la question qui nous occupe, nous leur ferons lire aussi ce petit extrait du compte rendu du Congrès, tenu dernièrement à Nantes, par l'Association française pour l'avancement des sciences :

"SECTION DE ZOOLOGIE, ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

"*La reproduction de l'anguille.* M. Marchand est en désaccord avec M. le professeur Grassi (*Proceedings de la Société royale de Londres*, décembre 1896) ; il espère, par une série de petites campagnes d'une durée d'une semaine, recueillir les matériaux nécessaires à la solution complète de cette question.

"Le point important à relever dans la note de M. Grassi est la confirmation de la métamorphose du *Leptoce-*

*phalus brevirostris* Kamp en *Anguilla vulgaris*, annoncée dès avril 1894 par le docteur Facciolà." (*Cosmos* du 29 oct. 1898.)

Tout ce que nous voulons conclure de ces documents, c'est que la transformation du leptocephale en anguille est affirmée par les zoologistes Grassi et Calandruccio, le professeur Ficalbi, et le docteur Facciolà ; les deux premiers, au moins, l'ont constatée expérimentalement. Quant au désaccord avec Grassi, dont "M. Marchand" a témoigné au Congrès de Nantes, ce qu'en a rapporté le *Cosmos* est trop concis pour que nous voyions bien sur quel point il porte. Si nous trouvons signalé quelque part le résultat des "petites campagnes" qu'il projetait, nous en informerons nos lecteurs.

## L'ABBÉ PROVANCHER

(Continué de la page 172)

Si vraiment le défunt juge l'Roy a erré que la première édition de la *Flora* serait "prometteuse", nous n'avons pu connaître qu'il s'est trompé. Car, en 1863, l'ouvrage, qui consistait, trente-six ans après sa publication, en deux gros volumes tout à fait épuisés. Mais plutôt que de nous adresser un simple compliment qu'exprimait avec bienveillance le correspondant de l'abbé Provancher,

Venait ensuite M. l'abbé H.-R. Casgrain, notre collègue et fécond littérateur, qui félicitait l'auteur de la *Flora canadienne*, et l'encourageait à poursuivre ses utiles travaux. Et aussi, c'était la Mère Saint Cyprien, la supérieure du Couvent de Saint Joseph de Lévis, qui dès l'année 1856 pressait la publication de la *Flora*, et qui maintenant, à la réception de l'ouvrage désiré depuis si longtemps, entonne presque un hymne de reconnaissance. "Recevez écrit elle à l'auteur, le 1er mars 1863) nos bien sincères remerciements, avec l'assurance de notre parfaite satisfaction d'avoir entre les mains un ouvrage si éminemment utile sous tous les rapports, et qui nous sera d'un grand secours dans le pe-

tit cours de botanique médicale que nous faisons cette année. Il n'y avait qu'une *Flora* canadienne qui pût nous dire que telle plante en Canada possédait aussi les mêmes vertus médicales que sa sœur d'Europe. Votre livre, monsieur le Curé, répondra à tous nos désirs ; et veuillez croire que nous exploiterons largement, à notre profit, ce trésor de connaissances et de découvertes réunies par vous avec tant de labeurs et de succès." Etc.

La dernière lettre de félicitations que je mentionnerai est du Dr J.-B. Meilleur, ancien surintendant de l'Instruction publique, écrite de Montréal le 18 octobre 1863. (1)

Je n'ai rien trouvé qui me permette de dire comment la *Flora* fut jugée en France, où l'on dut assurément être bien étonné de voir venir un pareil ouvrage du lointain pays du Canada, qui était à cette époque beaucoup plus éloigné et beaucoup plus inconnu qu'il ne l'est aujourd'hui. Tout ce que je sais, c'est que, le 29 janvier, l'abbé Provaucher avait demandé au baron Gauldrée-Boilleau, qui était alors consul général de France à Québec, s'il voudrait se charger de faire

(1) Le Dr Meilleur, qui fut le premier titulaire de la surintendance de l'Instruction publique, et qui publia plusieurs travaux, paraît s'être occupé beaucoup, non seulement des sujets d'éducation, mais aussi d'histoire naturelle et d'autres sciences. Il est l'auteur du premier, ou plutôt du seul traité de chimie qui ait été publié dans notre Province. Un extrait de la lettre mentionnée dans le texte intéressera peut-être le lecteur. "...Je vous envoie une copie du prospectus d'un paratonnerre nouveau (canadien, celui-ci), afin que vous ayez la bonté d'en recommander l'usage, dans l'occasion. Quelque peu importants que soient les changements faits aux anciens paratonnerres, ils le sont toujours assez pour nous autoriser à préconiser le nouveau. Avant lui, nous étions obligés de recourir à l'étranger, pour le moyen de nous garantir des effets de la foudre ; maintenant nous pouvons nous suffire à nous mêmes, sous ce rapport au moins. Si l'effet de ce nouvel instrument justifie l'espérance qu'il fait concevoir, à l'aide des principes, il fera honneur aux Canadiens. C'est ainsi que, en nous occupant de l'histoire chronologique, de l'histoire naturelle, des arts et des sciences fixes, nous ferons au Canada français un nom, une réputation de savoir et de littérature, qui pourront porter les hommes justes et sans préjugés à le comparer, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, aux anciens pays".

Ces derniers mots du Dr Meilleur font honneur à son patriotisme.

parvenir au prince Napoléon un exemplaire dont il voulait lui faire hommage. Dans sa réponse, le consul de France prie M. Provancher de mettre à sa disposition un autre exemplaire de la *Flore canadienne*, qu'il ferait parvenir—en même temps qu'il expédierait le premier à “S. A. Impériale”—au président de la Société impériale d'Acclimatation de Paris. Qu'est-il résulté, ou est-il résulté quelque chose de ces démarches ? Je l'ignore absolument. (1)

Il serait temps, je crois, de parler un peu de la *Flore* elle-même, et de dire ce qu'est cet ouvrage, non pas certes pour rien apprendre aux amateurs de botanique du Canada, qui le connaissent bien, mais pour en donner du moins quelque idée au grand nombre de mes lecteurs qui n'ont pas eu occasion de se renseigner par eux-mêmes sur ce livre.

Et, d'abord, donnons-en le titre au complet, ce qui déjà simplifiera notablement le dessein que je viens d'énoncer :

“ FLORE CANADIENNE ou *Description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent, le mode de culture qui lui convient, etc. Accompagnée d'un vocabulaire des termes techniques, et de clefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à la famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de quatre cents gravures sur bois. Par l'Abbé L. Provancher.* ”

(1) Le baron Gauklrée-Boilleau ne voulait pas se contenter d'envoyer la *Flore canadienne* à la Société d'Acclimatation ; il se proposait aussi “de rendre compte” de l'ouvrage à cette société, ainsi qu'il l'écrivait le 25 mars 1863 à l'abbé Provancher. Et il désirait faire plus encore, comme on le verra par cet extrait de la lettre qu'il avait adressée, le 30 janvier, au curé de Portneuf : “Je profiterai de cette occasion pour vous dire que, si vous aviez des graines ou des plants de plantes canadiennes qui passent être avantageusement introduites en France, je les enverrais très volontiers à la Société d'Acclimatation, en lui faisant savoir que c'est à votre obligeance que je les dois. Entre autres plantes, je citerai la *Sarracenia purpurea* ou “Indian Cup”, la *Sanguinaria Canadensis* ou “Canadian blood root”, l'*Asclepias* ou “Silk Cotton”, la *capillaire*, etc.”

*curé de Portneuf. Québec : Joseph Darveau, Imprimeur-Editeur, No, 8, rue Lamontagne, Basse-Ville. 1862."*

Assurément, un titre pareil, que le goût du jour n'admettrait plus, vaut une préface, et suppléerait même à un compte rendu. En tout cas, on peut dire que c'est un titre plein de promesses, qui ne sont pas toutes également réalisées dans l'ouvrage. Par exemple, il n'est sans doute pas absolument exact que "toutes les plantes du Canada" y soient décrites. Ce sont les Cryptogames (mousses, champignons, algues, etc.) qui offrent surtout des lacunes, lesquelles sont bien justifiables. En effet l'étude de ces végétaux ne peut être poussée bien loin que par des spécialistes, tant elle est difficile, et tant les espèces y sont nombreuses ; et je crois que la science attend encore le Canadien qui consacrera sa vie à une monographie de ces plantes inférieures.

Je ferai aussi remarquer que par le mot "Canada" l'auteur n'a pu vouloir désigner que ce qui forme à présent les provinces de Québec et d'Ontario, c'est-à-dire ce que l'on nommait alors Bas-Canada et Haut-Canada. Le titre de la *Flore* est donc devenu inexact jusqu'à un certain point depuis 1867, date d'origine de la confédération des provinces qui composent aujourd'hui le "Dominion" du Canada. Sans doute, la plupart des plantes dont il est fait mention dans l'ouvrage de l'abbé Provancher se trouvent dans toutes les provinces canadiennes ; mais il n'est pas moins certain que, vu la grande variété des terrains et des climats qui règnent de l'Atlantique au Pacifique, et du 45<sup>e</sup> parallèle jusqu'au pôle Nord, il doit y avoir au Canada nombre d'espèces végétales qui n'existent pas dans nos provinces de Québec et d'Ontario, et dont par conséquent il n'est pas question dans la *Flore canadienne*, bien que ces plantes aient droit absolument au titre de canadiennes.

La *Flore* fut publiée en deux volumes, dont le premier, de 474 pages, comprend les Dicotylédones polypétales et monopétales, et le second, de 369 pages, contient la description des

Dicotylédones apétales, des Monocotylédones, et des Cryptogames : le tout selon la méthode de DeCandolle. Des *Clefs analytiques* (1), placées au commencement de l'ouvrage, permettent de trouver facilement et rapidement la *famille* d'une plante quelconque dont l'on possède au moins un rameau pourvu de feuilles et de fleurs. D'autres Clefs, placées dans le corps de l'ouvrage, conduisent l'étudiant à tel ou tel *genre* de chaque famille. Il n'y a plus ensuite qu'à parcourir la description des différentes *espèces*, pour s'arrêter à celle qui convient au spécimen que l'on étudie. Tout cela paraît facile, à première vue ; mais, en pratique, il s'y rencontre des difficultés et des incertitudes, parce que l'on est exposé trop souvent, pour n'avoir pas su apprécier correctement tel caractère, à partir sur une fausse piste qui nous conduira à des résultats invraisemblables. En règle générale, à moins d'être fort entendu, rien ne vaut, pour la détermination des espèces, la décision d'un spécialiste ou la comparaison avec les plantes d'un herbier fait par un spécialiste.

(1) Il est peut-être utile de rappeler ici que l'abbé Provancher a publié de nouveau et avec les corrections nécessaires, à la fin de son *Traité d'histoire de Botanique*, 2e édition, ces Clefs analytiques qui, dans la *Flore*, renfermaient plusieurs inexactitudes bien propres à embarrasser ceux qui voulaient s'en servir.

(A suivre.)

V.-A. II.

## L'ÉPILOGUE D'UN INCIDENT

Le *Cosmos* du 19 novembre a publié notre réplique à M. Beaulieu, et l'a fait suivre de la note suivante, signée par M. Acloque.

“ Le *Cosmos*, impartial, ayant publié la lettre de M. Beaulieu, doit faire le même accueil à la réponse de M. l'abbé Huard. Nous espérons que l'incident sera clos, quand nous aurons dit que le fait avancé dans notre article ressort

d'un chapitre du livre de M. Montpetit "Les poissons d'eau douce du Canada", publié à Montréal (p. 281, *La pêche à l'anguille en amont de Québec*).—N'ayant pas le loisir d'aller voir sur les lieux comment les choses se passent, nous ne saurions trancher le débat qui divise M. Beaulieu et M. l'abbé Huard, et nous ne pouvons qu'abandonner la question aux gens du pays.

#### A. ACLOQUE."

En effet, du chapitre indiqué, il ressort que depuis Lotbinière jusqu'à Montréal et au delà, on pratique la pêche de l'anguille *aux flambeaux*, durant les nuits sombres ; et d'après la description faite par M. Montpetit, ce n'est assurément pas sans motif que M. Acloque a qualifié le spectacle de "féérique." Quant à la question de savoir si l'auteur des *Poissons d'eau douce du Canada* n'a pas un peu sacrifié à la poésie dans sa description, nous n'en connaissons rien personnellement. Nous sommes seulement surpris, si le spectacle est si beau, de n'en avoir jamais entendu parler. Nous avons bien quelquefois fait par bateau le trajet de Québec à Montréal : mais nous n'avons pas vu ces "longues files scintillantes" des barques occupées à la pêche de l'anguille. Cela ne prouve rien sans doute, sinon que ces nuits-là on ne faisait pas la pêche. Il n'y a pas d'ailleurs de chicane à faire sur le plus ou moins de beauté d'un spectacle. *De gustibus non est disputandum.*

Comme nous l'avons dit plus haut, M. Montpetit indique que c'est "depuis Lotbinière," et en montant, que se pratique cette pêche aux flambeaux. Lotbinière est situé à une quarantaine de milles de Québec. Cela suffit pour justifier notre assertion, que l'on ne pêche pas de cette façon dans les "environs" de Québec : car il ne nous semble pas que les environs—c'est-à-dire : "les lieux circonvoisins" (Littré)—d'une ville s'étendent sur un rayon aussi considérable. C'était là, on s'en souvient, le fond de ce débat, d'une absolue insignifiance, soulevé par une intervention très impetive.



## Le Congrès de Colonisation

Nous remercions la Société de Colonisation de Montréal de la gracieuse invitation qu'elle nous a faite, d'assister au Congrès de Colonisation qui s'est tenu à Montréal à la fin du mois dernier, et dont les importantes décisions auront, espérons-nous, les meilleurs résultats pour l'avenir de notre Province.

## Le météore du 7 décembre

Le 7 de ce mois, exactement à 11 h. 25m. de la nuit, par une fenêtre faisant face au N.-N.-E., nous aperçûmes soudainement, dans la direction du nord-est, un faisceau lumineux qui s'étendait jusqu'à environ 45 au-dessus de l'horizon, et d'une largeur qui nous parut bien moindre. Cela tranchait nettement sur le reste de l'atmosphère, qui resta obscure. Ace moment et dans cette direction, le ciel était découvert : il y avait seulement quelques stratus vers le nord.

Le phénomène ne dura qu'une fraction de seconde, et l'on comprend que nous n'ayons pu prendre de notes, séance tenante, sur son apparence exacte. Rien n'égale, on peut le croire, la surprise, un peu mêlée de frayeur, que l'on éprouve à l'apparition inattendue d'un tel spectacle.

Nous voyons par les journaux que l'on a aussi vu le phénomène en d'autres endroits de la province de Québec. Il paraît même qu'à Québec et à Drummondville il aurait été accompagné d'une détonation. Il s'agirait donc d'un *aérolithe*, qui, autant que nous en avons pu juger, serait tombé quelque part dans les plaines intérieures du Labrador.

## Un événement ichtyologique

Comme on doit bien le deviner, il s'agit encore de l'anguille. — Il n'y a plus que cela, l'anguille !

Nous étions donc à terminer la copie requise pour la présente livraison, lorsque nous reçûmes une lettre de M. l'abbé Aub. Lafard, V. F., curé de la Baie Saint-Paul (Charlevoix) qui nous racontait avoir non seulement vu, mais mangé des œufs d'anguille ! Voici un extrait de cette lettre :

... « Je prenais mon dîner en compagnie de mon vicaire, qui était alors M. Rouillard. Comme il n'y avait pas de lecteur pour nous faire la lecture au refectoire, nous n'étions pas tenus au silence et nous pouvions parler science, littérature, etc. Or, en coupant artistement l'anguille par le beau milieu du corps pour servir mon commensal et moi-même, je fis remarquer à mon vicaire que cette anguille était remplie d'œufs. Je lui servis donc un beau bout d'anguille avec ses

œufs, et en mis un semblable également rempli d'œufs dans ma propre assiette. Nous mangeâmes tous deux chacun notre portion et trouvâmes les œufs d'anguille excellents.

“Comme ce fait est déjà vieux d'au moins 18 mois, il a eu lieu avant la discussion du *Naturaliste* sur ce sujet. Mais comme je savais que cette question était en litige parmi les savants, je pris la peine de faire remarquer la chose à mon vicaire, en lui disant que ce qu'il venait de voir et de manger était une réponse victorieuse qu'il pourrait tenir à la disposition des maîtres de la science, qui pourraient avoir plus tard l'audace de refuser à l'anguille ce qu'ils accordent aux autres poissons.

“Et n'allez pas dire que nous avons eu la berlue ;—ce que nous avons vu et mangé était une belle masse d'œufs de poisson, aussi reconnaissable qu'une masse d'œufs de hareng frais.”

Ainsi que nous le disions en septembre dernier, ce n'est qu'en 1892 qu'on a trouvé pour la première fois une anguille œuvée, capturée dans la Manche, près de la côte de l'Angleterre. Quant au fait raconté par M. l'abbé Fafard, il est sans doute le premier que l'on constate en Amérique. De plus les anguilles œuvées dont il a été question jusqu'ici dans le monde scientifique, nous paraissent avoir été prises seulement dans la mer ; et nous croyons que l'anguille dont parle notre honorable correspondant est le premier spécimen, portant des œufs, que l'on rencontre dans l'intérieur des terres, et à une telle distance de l'océan (environ 700 milles marins). L'événement est donc très considérable, au point de vue scientifique.

Bien qu'on ne nous le dise pas, il est évident que cette anguille œuvée a été capturée à la Baie Saint-Paul même, ou dans les environs, où la pêche de ce poisson se pratique en grand. Toutefois cette capture, faite dans le Saint-Laurent, à 700 milles marins de son embouchure, ne dérange en rien l'opinion, aujourd'hui admise, que l'anguille ne dépose pas ses œufs en eau douce. Car, à la Baie Saint-Paul, l'eau est encore très salée. Tant que l'on n'aura pas rencontré des anguilles œuvées dans le haut des rivières d'eau douce, nous serons d'avis que le cas isolé de la Baie Saint-Paul ne s'est produit que par accident. Il n'y a même pas besoin d'être anguille pour trouver que le bas Saint-Laurent est un océan ! Du reste, rien ne prouve que l'anguille dont il s'agit ne s'en retournait pas à la mer, lors de sa capture, pour y faire sa ponte. Il est sans doute à regretter que, avant de la faire cuire, la cuisinière du presbytère de la Baie Saint-Paul ait oublié de s'enquérir de ses intentions à cet égard.

## La presse canadienne

(Octobre, novembre et décembre)

—Nos compliments au *Pionnier*, de Sherbrooke, à l'occasion de son 33<sup>e</sup> anniversaire.

—Le *Protecteur du Saguenay* a commencé dernièrement sa troisième année d'existence, et a signalé cet événement par d'heureuses améliorations. Nos félicitations.

—Après une interruption de quelques mois, le *Colonisateur canadien* nous est revenu plein de vigueur. Ce journal bimensuel, organe de la Société générale de Colonisation et de Rapatriement, vient de commencer sa dixième année.

—Nous regrettons de n'avoir pu signaler plus tôt le 200<sup>e</sup> anniversaire de l'*Enseignement primaire*, de Québec. Cette "revue illustrée de l'école et de la famille" jouit du rare privilège de ne susciter partout que de l'admiration et des éloges, qui sont les mieux mérités du monde. Nous en félicitons cordialement son Directeur, notre ami M. C.-J. Magnan.

—Le *Courrier du Livre* publiait, en septembre, une livraison de grand mérite, au point de vue littéraire et typographique, à l'occasion des fêtes que Québec a consacrées à son fondateur Champlain.

—Le *Rosaire* du mois d'octobre est un splendide numéro-souvenir, destiné à rappeler le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Dominicains en Canada. Fond et forme : *omne tulit punctum*.

—Le *Trifluvium* entrait, au commencement de ce mois, dans sa onzième année, et nous lui en faisons nos compliments. Ce journal est sans conteste l'un des meilleurs journaux catholiques du pays.

—*The Progressive Student* (Wallace College, Québec. Published quarterly. 25 cts. per annum.) Joli petit journal, du format de l'*Oiseau-Mouche*.

## Publications reçues

—Pour 1899 : *Almanach agricole, commercial et historique*, 33<sup>e</sup> édition ;—*Almanach des Familles*, 22<sup>e</sup> édition ;—*Calendrier de la Puissance du Canada*. Ces trois publications annuelles de la maison J.-B. Rolland & Fils, Montréal, sont en vente chez les principaux marchands, au prix de 5 cts chacune.


—*Le Code catholique ou Commentaire du catéchisme de Québec*, par l'abbé D. Gosselin. Cette nouvelle édition, entièrement refondue, est beaucoup plus abrégée que les précédentes, tout en étant aussi complète. On y voit l'explication littérale, souvent mot à mot, de chacune des réponses du catéchisme, et en un langage assez clair et assez simple pour être compris des enfants eux-mêmes. Ce petit volume de 234 pages devrait donc se trouver dans toutes les familles et entre les mains de toutes les institutrices : il permettra d'expliquer, avec une suffisante exactitude, la lettre du catéchisme. (\$17 le cent, ou 25 cts l'exemplaire, chez M. l'abbé Gosselin, Cap-Santé (Port neuf), P. Q.

—*Pluralité des mondes habités, considérée au point de vue négatif*, par l'abbé F.-X. Burque, curé de Fort Kent, Me. Nous espérons pouvoir, dans un prochain numéro, dire ce qu'il faut de cet important ouvrage, qui est en vente, au prix d'une piastre, chez Cadieux & Derome, Libraires, à Montréal.

(A suivre.)

“LABRADOR ET ANTICOSTI”, par l'abbé Huard


Beau volume illustré, de 520 p. in-8o. En vente au bureau du *Naturaliste canadien*. \$1.50 ; franco, \$1.60 ; E.-U. et U.P. \$1.70.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.



**WEBSTER'S  
INTERNATIONAL  
DICTIONARY**

# WEBSTER'S

A Dictionary of ENGLISH,  
Biography, Geography, Fiction, etc.




It excels in the ease with which the eye finds the word sought; in accuracy of definition; in effective methods of indicating pronunciation; in terse and comprehensive statements of facts and in growth. Use as a working dictionary.


Hon. D. J. Brewer, Justice of U. S. Supreme Court, says: "To commend it to all the 'great standard authorities'."

It is the Standard Authority of the U. S. Supreme Court, all the State Supreme Courts, the U. S. Government Printing Office, and of nearly all the Schoolbooks. Widely commended by State Superintendents of Schools, and other Educational Institutions.

*For sale by all good book stores and book dealers.*  
G. & C. MERRIAM CO., Publishers,  
Springfield, Mass.



# INTERNATIONAL DICTIONARY



**PHOENIX ASSURANCE**

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

**COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**PATERSON & SON**, Agents généraux, Montreal  
JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi.

**LA ROYALE**

Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif :**

La plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. - - - - CHICOUTIMI.

# TABLE DES MATIERES

	Pages
Les Noces d'argent du <i>Naturaliste</i> .....	1, 17
Le Nord de la vallée du lac St-Jean (P.-H. Dumais)	
La rivière Manouan.....	4, 22, 38
La Tuberculose en Canada.....	8
Excursion en Egypte (E. Gasnault)	
De Marseille à Alexandrie.....	12, 29, 56, 72, 86
Alexandrie ; Le Caire.....	101, 119, 151
BIBLIOGRAPHIE.—Montpetit, <i>Les poissons d'eau douce du Canada</i> , 13.— <i>Le Canada ecclésiastique</i> , 31.—Hoffmann's <i>Catholic Directory</i> , 31, 63, 111. <i>Official Handbook of the Dominion of Canada</i> ; P.-P. Paradis, <i>Les funérailles de l'Amour ; Principes de la culture payante</i> ; 31. Gadeau de Kerville, <i>La richesse faunique de la Normandie</i> , 46.— <i>Assises scientifiques, littéraires et artistiques</i> ; <i>Annuaire statistique du Canada</i> , 1896 ; Chapais, <i>Discours et Conférences</i> ; Eriksson, <i>Swedish Research into grain rust ; Shrine of Our Lady of Perpetual Help</i> , Boston ; Roy, <i>Ch. C. Le Roy de la Pothérie</i> ; Abbé E.-J. Auclair, <i>La foi catholique</i> ; 47.— <i>Proc. of the U. S. National Museum</i> , 17 et 19 ; <i>Missouri Botanical Garden ; Trans. of the Kansas Acad. of Science ; The Soils of Tennessee</i> ; Abbé Baillairgé, <i>La 2e année de géographie</i> ; 63.— <i>Ann. de la Soc. entom. de Belgique</i> , 79.— <i>Proc. of the Acad. of Nat. Sc. of Philadelphia</i> , 79.— <i>Agric. Experiment Station of the Univ. of Tennessee</i> ; Denault, <i>Essai sur la mutualité ; Petit mois du Sacré Cœur</i> ; 79.— <i>Annales del Museo Nat. de Montevideo</i> , 94.— <i>Guide officiel du Klondyke</i> , 94.— <i>Trans. of the Canadian Institute</i> , 95.— <i>Bibliography of the American Economic Entomology ; Smithsonian Report, U. S. Nat. Museum</i> , 1895 ; Mgr Têtu, <i>S. E. le card. Taschereau</i> ; 95.—Lowe, <i>Cottonwood leaf Beetle ; Inspection of nurseries ; Plant lice ; Arbres et arbrustes fruitiers en vergers ; Calendar of the University of Ottawa</i> ; <i>Bibliothèque canadienne</i> ; 111.— <i>Rapport (1895) de la Commission géologique du Canada</i> , 126.— <i>Annuaire de l'Université Laval ; Catalogue of St. Viator's College</i> ; R. P. Charland, <i>Les trois légendes de madame sainte Anne</i> ; 129. <i>Bulletin de la Société géologique</i> , 135.	

*of the univer. of Upsala*, III ; A. Rivard, *L'Art de dire*, 142.  
 Burque, *La pluralité des mondes habités*, 159, 191. —Les *Almanachs* et *Calendrier* Rolland ; Gosselin, *Le code catholique*, 191.

“Promettre et tenir sont deux” .....	15
Nos confrères de la presse, 15, 29, 30, 46, 62, 63, 79, 95, 111, 127, 141, 190	
Le “Concilium Bibliographicum” international.....	26, 92
De la dessiccation des plantes grasses.....	29
<i>Naturaliste</i> et <i>naturalisme</i> .....	32
L'abbé Provancher—Dans le ministère paroissial ( <i>Suite</i> ) 34, 52, 82, 115, 133, 168, 183	
A propos de... rien.....	42
Chasses hâtives.....	45
Préparation de l'herbier.....	“
Les Hémiptères au Parlement du Canada.....	49
La géologie du Saguenay.....	60, 76, 91, 104
Le fléau des chenilles au Saguenay.....	61
La cigale de 17 ans.....	65
Comment les plantes se défendent (H. Coupin).....	67
Les ennemis du saumon.....	76
Mort de M. J.-A. Lintner.....	78
Le pou de San-José.....	“
Forêts et vergers.....	81
Destruction des chenilles du groseillier et du gadellier....	93
Les piqûres d'abeilles.....	“
Station biologique du goïfe St-Laurent.....	97, 161
La vengeance du mollusque.....	98
Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay (P.-H. Du- mais).....	105, 137, 172
La vérité sur l'évolution.....	109
M. James Fletcher.....	110
Un spectacle fécrique à Québec.....	113
La décapitation chez les insectes.....	123
Notre flore septentrionale.....	125
Les Longicornes à Montréal.....	126
La question de l'anguille.....	129
Des fleurs pour l'hiver.....	140
Feu E.-A. Barnard.....	141
Exposition provinciale de Québec.....	147
Exposition régionale de Chicoutimi.....	148

Les Bulbes comme fleurs d'hiver et de printemps (Un amateur).....	156
Livres d'entomologie.....	159
Un incident.....	162
Les anguilles.....	177
L'épilogue d'un incident.....	187
Le congrès de Colonisation.....	189
Le météore du 7 décembre.....	"
Un événement ichthyologique.....	"

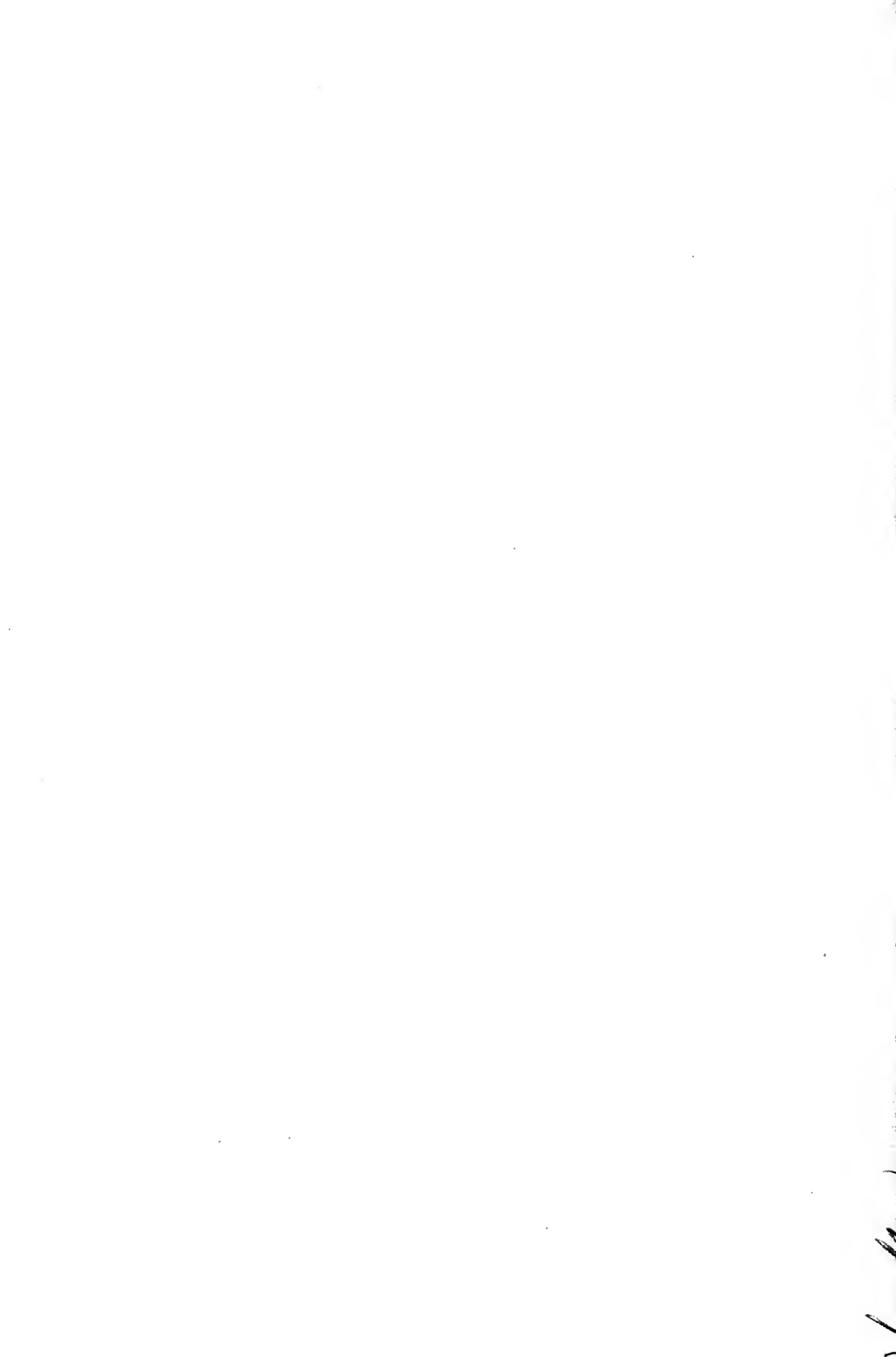
## TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS DE FAMILLES, GENRES ET ESPÈCES MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

<i>Aesculus hippocastanum</i> .....	126	<i>Helix hortensis</i> .....	71
<i>Alligator lucus</i> .....	147	<i>Hemidactylus verrucatus</i> ...	74
<i>Anguilla vulgaris</i> .....	183	<i>Ips fasciatus</i> .....	45
<i>Antheucus sacer</i> .....	75	<i>Julodis onopordi</i> .....	75
<i>Arum maculatum</i> .....	70	<i>Leptocephalus brevirrostris</i> ...	132, 182
<i>Asclepias</i> .....	185	<i>Leptura pubera</i> .....	126
<i>Aspidiotus nerii</i> .....	52	" <i>zebra</i> .....	"
" <i>perniciosus</i> .....	50, 78	<i>Megacephala euphratica</i> ...	75
" <i>pomorum</i> .....	52	<i>Melanopsis curiosa</i> .....	74
<i>Bacillus tuberculosis</i> .....	9	" <i>Dufouri</i> .....	"
<i>Blaptinus metallicus</i> , Fab...	45	<i>Oberca 3-punctata</i> .....	126
<i>Brachycerus aegyptiacus</i> , algirus, transversus.....	75	<i>Paussus Favieri</i> .....	87
<i>Calcarina bætica</i> .....	74	<i>Platydactylus mauritanicus</i> ..	74
<i>Cerasus avium</i> , D. C.....	125	<i>Procerus gigas</i> .....	87
<i>Cicada septemdecim</i> .....	65	" <i>scabrosus</i> .....	"
<i>Cicindela luctuosa</i> .....	75	<i>Sanguinaria Canadensis</i> ....	185
" <i>maura</i> .....	"	<i>Saperda lateralis</i> .....	126
<i>Clisiocampa americana</i> ...	61, 81	" <i>vestita</i> .....	"
<i>Conger niger</i> .....	181	<i>Sarracenia purpurea</i> .....	185
<i>Dortis appolina</i> .....	87	<i>Telphusa fluviatilis</i> .....	74
<i>Elephas meridionalis</i> .....	89	<i>Thais cerisyi</i> .....	87
<i>Emys pulchella</i> , Schw.....	149	" <i>rumina</i> .....	"
<i>Gaurotes cyanipennis</i> .....	126	<i>Thalessa Nortoni</i> , Cress...	124
<i>Glaudina algira</i> .....	74	<i>Toxotus chaumii</i> .....	126
<i>Helix acutus</i> .....	71	" <i>villiger</i> .....	"

## ERRATA

Page 14, ligne 23c, au lieu de : omethistus, lisez : amethistus.  
 " 87, " 19c, " " : Comptua, " Compres,  
 " 156, " 16c, retranchée : bien.





50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description will promptly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Lisez "CHARLES GUERIN"

PAR

PIERRE-J.-O. CHAUVEAU

ILLUSTRE PAR J.-B. LAGACE

DANS LA

"REVUE CANADIENNE"

## CHEMIN DE FER

DE

### QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

COMMENCANT SAMEDI 2 OCTOBRE 1897 LES TRAINS VOYAGERONT COMME SUIT :

DEPART DE CHICOUTIMI, POUR ROBerval ET QUEBEC

3.30 A. M. — Lundi, mercredi et vendredi, arrivant à Roberval à 10.40 A. M. et à Québec à 8.40 P. M.

DEPART DE ROBerval

10 A. M. — Pour Chicoutimi, le dimanche seulement, arrivant à 8.20 A. M.

3.35 A. M. — Pour Québec, lundi, mercredi et vendredi arrivant à 8.40 P. M.

10.00 P. M. — Pour Chicoutimi, mardi et jeudi arrivant à 9.10 P. M.

DEPART DE QUEBEC POUR ROBerval ET CHICOUTIMI

3.30 A. M. — Mardi et jeudi, arrivant à Roberval à 6.55 P. M. et à Chicoutimi à 9.10 P. M.

10.00 P. M. — Samedi seulement, arrivant à Roberval à 6.05 le dimanche matin et à Chicoutimi à 8.20 A. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac Saint-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

ALEX. HARDY  
Général Gén. P. et P.

J.-G. SCOTT,  
Secrétaire et Gérant

Québec, 1er octobre 1897.

## L'APOTRE DU SAGUENAY (Biographie de Mgr D. Racine)

PAR L'ABBÉ V. A. HUARD

Beau volume de 150 pages in-8o, 3e édition, impression de luxe, avec gravures. 50 cts l'exemplaire. S'adresser à l'auteur, au Séminaire de Chicoutimi.

LE NATURALISTE CANADIEN : série complète, volumes et numéros détachés.

Provancher, FAUNE COLÉOPTÉROLOGIQUE de la Province de Québec, et les ADDITIONS.

— LES MOLLUSQUES (Univalves) de la Province de Québec.

On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au bureau du NATURALISTE CANADIEN, Chicoutimi, P. Q.

**EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :**

—L'abbé D. Gosselin, *Code catholique ou Commentaire du Catéchisme provincial*, in-18 de 709 pages. 4e édition. Prix, franc de port : broché, 55 cts ; relié, 75 cts. Chez les libraires de Québec et de Montréal. Pour prix de gros, s'adresser à l'auteur, Cap-Santé (Portneuf), P. Q.

—Aussi, *Directoire du servant de messe*. 25 cts la doz.  
—*La Cloche du Dimanche*, revue hebdomadaire illustrée, huit pages in-40.—Canada et E.-U., 50 cts par an. G. Vekeman, 33, rue St-Nicolas, Montréal.

# C.-B. LANCTOT

5, RUE ST-JEAN, QUEBEC

**RUE NOTRE-DAME, MONTREAL**

Ornements et bronzes d'église : dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe.—Vases sacrés de \$15 à \$200 Ostensoirs et Reliquaires.—Soieries et Passementeries de toutes sortes. Draps mortuaires, Bannières et Drapeaux, Chemins de Croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane. Cois en Ivoirine. Barrettes, Ceintures laine ou soie. Huile d'Olive, Encens, Charbon, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

N. B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.  
Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 5, rue St-Jean, Québec, sera promptement exécutée.

# J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-PAPETIERS

123, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec

**VENTE A GRANDE REDUCTION**

Livres d'église, de piété, de classe, et de bibliothèque. Assortiment complet de papeterie, etc., etc.

**VINS DE MESSÉ**

Unique agence pour les célèbres cloches de la maison Havard. Les Fabriques sauvent 30 o/o en nous confiant leurs commandes.

**CÉLÉRITÉ ET SATISFACTION GARANTIES**

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LISEZ

“ CHARLES GUÉRIN ”

Par PIERRE-J.-O. CHAUVEAU  
ILLUSTRE

Par J.-B. LAGACE  
DANS L'ŒUVRE

Revue Canadienne

## Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

Commencant samedi 2 octobre 1897 les trains voyageront comme suit :

DEPART DE CHICOUTIMI POUR ROBÉVAL ET QUÉBEC

6.30 A. M.—Lundi mercredi et vendredi, arrivant à Roberval à 10.40 A. M. et à Québec à 8.40 P. M.

DEPART DE ROBÉVAL

4.10 A. M.—Pour Chicoutimi le dimanche seulement, arrivant à 8.20 A. M.

8.35 A. M.—Pour Québec, lundi, mercredi et vendredi arrivant à 8.20 P. M.

5.00 P. M.—Pour Chicoutimi, mardi et jeudi arrivant à 9.10 P. M.

DEPART DE QUÉBEC POUR ROBÉVAL ET CHICOUTIMI

7.30 A. M.—Mardi et jeudi, arrivant à Roberval à 6.55 P. M. et à Chicoutimi à 9.30 P. M.

7.00 P. M.—Samedi seulement, arrivant à Roberval à 6.05 le dimanche matin et à Chicoutimi à 8.20 A. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac Saint-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux Colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. ALEX. HARDY, Agent Gén. E. et P. J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Québec, 1er octobre 1897.

## L'APOTRE DU SAGUENAY

(Biographie de Mgr D. Racine)

Par l'Abbé V.-A. Huard

Beau volume de 150 pages in-8o, 3e édition, impression de luxe, avec gravures, 50 cts l'exemplaire. S'adresser à l'auteur, au Séminaire de Chicoutimi.

LE NATURALISTE CANADIEN : serie complète, volumes et numéros détachés.

Provancher, Faune coléoptérologique de la Province de Québec, et les Additions. Les Hémiptères.

Les Mollusques Univalves de la Province de Québec.

On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au bureau du NATURALISTE CANADIEN, Chicoutimi, P. Q.

## EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—L'ABBÉ D. GOSSELIN, *CODE CATHOLIQUE OU COMMENTAIRE DU CATECHISME PROVINCIAL*, in-18 de 709 pages. 4e édition. Prix, franc de port : broché, 55 cts ; relié, 75 cts. Chez les libraires de Québec et de Montréal. Pour prix de gros, s'adresser à l'auteur, Cap-Santé (Portneuf), P. Q.—Aussi, *DIRECTOIRE DU SERVAULT DE MESSÉ*, 25 cts la doz.

**LE MONDE ILLUSTRE** 500 pages de texte et d'illustrations chaque semaine. Littérature, science, beaux-arts, etc. Beau système de primes mensuelles. — \$2.00 par an. 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL

---

9, Rue Duval, **C.-B. Lanctôt** Lib. Broché. QUEBEC MONTRÉAL

---

ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE :

Dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe.  
VASES SACRÉS de \$15 à \$200

OSTENSIFES ET RELIQUAIRES.  
SOIERIES ET PASSERMENTERIES de toutes sortes.

DRAPS MORTUAIRES, LAINES ET TISSUS.  
CHEMINS DE CROIX ET STATUES

De toutes grandeurs et de tous les prix.  
MÉRINOS A SOUTANE, COLS EN IVORINE.

BARRETTES, CEINTURES LAINE OU SOIE.  
HUILE D'OLIVE, ENCENS, CHARFON, etc.

IMAGES ET ARTICLES RELIGIEUX en grande quantité.  
N. B.—Soutanes faites sur commandes et à la main.

Toute commande adressée à **J.-M. AUDRY**, 9, rue Duval, Québec sera promptement exécutée.

---

# J.-A. Langlais & Fils

LIBRAIRES RUE ST-JOSEPH, PAPETERIERS

ST-ROCH, QUÉBEC

VENTE A GRANDE REDUCTION DE LIVRES D'ÉGLISE,  
DE PIÉTÉ, DE CLASSE,  
ET DE BIBLIOTHÈQUE. ASSORTIMENT COMPLET DE  
PAPETERIES, ETC., ETC.

**VINS DE MESSE**

Unique agence pour les célèbres cloches de la maison Harvard. Les Fabriques saivent 30 % en nous confiant leur commande.

**CÉLÉBRITÉ ET SATISFACTION GARANTIES**

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LISEZ

“ CHARLES GUÉRIN ”

Par PIERRE-J.-O. CHAUVEAU  
ILLUSTRE

Par J.-B. LAGACE  
DANS LA

Revue Canadienne

## Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

Commencant samedi 2 octobre 1897 les trains voyageront comme suit :

DÉPART DE CHICOUTIMI POUR ROBerval ET QUÉBEC

6.30 A. M.—Lundi mercredi et vendredi arrivant à Roberval à 10.40 A. M. et à Québec à 8.40 P. M.

DÉPART DE ROBerval

4.10 A. M.—Pour Chicoutimi le dimanche seulement, arrivant à 8.20 A. M.

8.35 A. M.—Pour Québec, lundi, mercredi et vendredi arrivant à 8.20 P. M.

5.00 P. M.—Pour Chicoutimi, mardi et jeudi arrivant à 9.10 P. M.

DÉPART DE QUÉBEC POUR ROBerval ET CHICOUTIMI

7.30 A. M.—Mardi et jeudi, arrivant à Roberval à 9.55 P. M. et à Chicoutimi à 9.30 P. M.

7.00 P. M.—Samedi seulement, arrivant à Roberval à 6.05 le dimanche matin à Chicoutimi à 8.20 A. M.

Expéditions de marchandises et de passagers dans la vallée du Lac St-Jean à des conditions avantageuses.

Les enfants de 12 ans et au-dessous voyagent avec leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets, à des conditions GRATIS.

Les marchandises sont transportées par les moulins ou autres industries. ALÉX. HARDY, Agent général, 110, rue St-Jacques, Québec, le 2 octobre 1897.

## L'APOTHEQUE DU SAGUENAY

(Boulevard St-Martin, Québec) Propriétaire M. V.-A. Huard

Boîte postale 150, 25, rue St-Hippolyte, Québec, le luxe, avec gravures, 50 centimes. Salles de lecture, au 2<sup>e</sup> étage de Chicoutimi.

LE NATURALISTE CANADIEN série complète, volumes et numéros et atlas.

Provancher Faune coléoptérologique de la province de Québec, et les Additions.

Les Molusques (Univalves) de la province de Québec.

On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au bureau du NATURALISTE CANADIEN, Chicoutimi, P. Q.

## EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—L'ABBÉ D. GOSSELIN, *CODE CATHOLIQUE OU COMMENTAIRE DU CATECHISME PROVINCIAL*, in-18 de 709 pages. 4e édition. Prix, franc de port : broché, 55 cts ; relié, 75cts. Chez les libraires de Québec et de Montréal. Pour prix de gros, s'adresser à l'auteur, Cap-Santé (Portneuf). P. Q.---Aussi, *DIREC-TOIRE DU SERVANT DE MESSE*, 25cts la doz.

**LE MONDE ILLUSTRE** Seize pages de texte et d'illustrations chaque semaine. Littérature, science, beaux-arts, etc. Beau système de primes mensuelles.---\$3.00 par an.  
42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

9, Rue Buade, **C.-B. Lanctot** Rue Notre-Dame,  
QUEBEC MONTREAL

### ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE :

Dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe.

VASES SACRÉS de \$15 à \$200

OSTENSOIRS ET RELIQUAIRES.

SOIERIES ET PASSEMENTERIES de toutes sortes.

DRAPS MORTUAIRES, BANNIÈRES ET DRAPEAUX,

CHEMINS DE CROIX ET STATUES

De toutes grandeurs et de tous les prix.

MÉRINOS A SOUTANE. COLS EN IVOIRINE.

BARRETTES, CEINTURES LAINE OU SOIE.

HUILE D'OLIVE, ENCENS, CHARBON, Etc.

IMAGES ET ARTICLES RELIGIEUX en grande quantité.

**N. B.**—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à **J.-M. AUBRY**, 9, rue Buade, Québec sera promptement exécutée.

**J.-A. LANGLAIS & FILS**  
LIBRAIRES RUE ST-JOSEPH, PAPETIERS

ST-ROCH, QUÉBEC

**VENTE A GRANDE REDUCTION** DE LIVRES D'ÉGLISE,  
DE PIÉTÉ, DE CLASSE,  
ET DE BIBLIOTHÈQUE. ASSORTIMENT COMPLET DE  
**PAPETERIES, ETC., ETC. VINS DE MESSE**

Unique agence pour les célèbres cloches de la maison Harvard. Les Fabriques sauvent 30 % en nous confiant leur commande.

**CÉLÉRITÉ ET SATISFACTION GARANTIES**



## EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—L'ABBÉ D. GOSSELIN, *CODE CATHOLIQUE OU COMMENTAIRE DU CATECHISME PROVINCIAL*, in-18 de 709 pages. 4e édition. Prix, franc de port : broché, 55 cts ; relié, 75cts. Chez les libraires de Québec et de Montréal. Pour prix de gros, s'adresser à l'auteur, Cap-Santé (Portneuf). P. Q.—Aussi, *DIRECTOIRE DU SERVAANT DE MESSE*, 25cts la doz.

**LE MONDE ILLUSTRE** Seize pages de texte et d'illustrations chaque semaine. Littérature, science, beaux-arts, etc. Beau système de primes mensuelles.---\$3.00 par an.  
42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

---

9, Rue Buade, **C.-B. Lanctot** Rue Notre-Dame,  
QUEBEC MONTREAL!

---

ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE :

Dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe.

VASES SACRÉS de \$15 à \$200

OSTENSOIRS ET RELIQUAIRES.

SOIERIES ET PASSEMENTERIES de toutes sortes.

DRAPS MORTUAIRES, BANNIÈRES ET DRAPEAUX,

CHEMINS DE CROIX ET STATUES

De toutes grandeurs et de tous les prix.

MÉRINOS A SOUTANE. COLS EN IVOIRINE.

BARRETTES, CEINTURES LAINE OU SOIE.

HUILE D'OLIVE, ENCENS, CHARBON, Etc.

IMAGES ET ARTICLES RELIGIEUX en grande quantité.

**N. B.**—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à **J.-M. AUBRY**, 9, rue Buade, Québec sera promptement exécutée.

---

**J. A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES** ■ **RUE ST-JOSEPH,** **PAPETIERS**

ST-ROCH, QUÉBEC

**VENTE A GRANDE REDUCTION** DE LIVRES D'ÉGLISE,  
DE PIÉTÉ, DE CLASSE,  
ET DE BIBLIOTHÈQUE. ASSORTIMENT COMPLET DE  
**PAPETERIES, ETC. ETC. VINS DE MESSE**

Unique agence pour les célèbres cloches de la maison Havard. Les Fabriques sauvent 30% en nous confiant leur commande.

**CÉLÉRITÉ ET SATISFACTION GARANTIES**

---



50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mann & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sent by mail, post paid.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Wash., D. C.

LIBRAIRIE

# "CHARLES GUÉRNIN"

Par PIERRE-J.-O. CHAUVEAU  
ILLUSTRE

Par J.-B. LAGACE  
DANS LA

# Revue Canadienne

## Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

Commencant lundi 20 juin 1898, les trains voyageront comme suit :

DÉPART DE CHICOUTIMI POUR ROBERVAL ET QUÉBEC

5.30 A. M. Pour Roberval, les jours que le bateau à vapeur de la Cie du Richelieu arrive à Chicoutimi.

12.40 P. M. Pour Roberval et Québec tous les jours excepté le dimanche.

1.15 P. M.—Pour Roberval et Québec le dimanche seulement.

DÉPART DE ROBERVAL

2.00 P. M.—Pour Québec tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.

3.10 P. M.—Pour Chicoutimi tous les jours, excepté le dimanche.

7.30 P. M.—Pour Chicoutimi, les jours que le bateau à vapeur de la Cie du Richelieu part de Québec.

DÉPART DE QUÉBEC POUR ROBERVAL ET CHICOUTIMI

8.40 A. M.—Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours excepté le dimanche.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac Saint-Jean à des prix nominatifs.

Le chemin de fer transportera les nouveaux Colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets, ménage **GRATIS**.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. ALEX. HARDY, Agent Gén. E. et P. J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Québec, 11 juin 1898.

## L'APOTRE DU SAGUENAY

(Biographie de Mgr D. Racine)

Par l'Abbé V.-A. Huard

Beau volume de 150 pages in-8o, 3e édition, impression de luxe, avec gravures. 50 c. l'exemplaire. S'adresser à l'auteur, au Séminaire de Chicoutimi.

**LE NATURALISTE CANADIEN** : serie complète, volumes et numéros détachés.

Provancher, Faune coléoptérologique de la province de Québec, et les Additions.

Les Mollusques (Univalves) de la province de Québec.

On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au bureau du NATURALISTE CANADIEN, Chicoutimi, P. Q.





## EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

— L'ABBÉ D. GOSSELIN, *CODE CATHOLIQUE OU COMMENTAIRE DU CATECHISME PROVINCIAL*, in-18 de 709 pages. 4e édition. Prix, franc de port : broché, 55 cts ; relié, 75cts. Chez les libraires de Québec et de Montréal. Pour prix de gros, s'adresser à l'auteur, Cap-Santé (Portneuf). P. Q.—Aussi, *DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE*, 25cts la doz.

— **PRAECO LATINUS**, folia gentium latina menstrua litteraria ac critica, ad propagandum sermonem latinum, necnon ad fovendum itteras latinas. (\$1.50 par année.—1328 Spring Garden street, Philadelphia, Pa., U.S.)

9, Rue Buade, **C.-B. Lanctot** Rue Notre-Dame,  
QUEBEC MONTREAL

### ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE :

Dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe.

VASES SACRÉS de \$15 à \$200

OSTENSOIRS ET RELIQUAIRES.

SOIERIES ET PASSEMENTERIES de toutes sortes.

DRAIS MORTUAIRES, BANNIÈRES ET DRAPEAUX,

CHEMINS DE CROIX ET STATUES

De toutes grandeurs et de tous les prix.

MÉRINOS A SOUTANE. COLS EN IVOIRINE.

BARRETTES, CEINTURES LAINE OU SOIE.

HUILE D'OLIVE, ENCENS, CHARBON, Etc.

IMAGES ET ARTICLES RELIGIEUX en grande quantité.

**N. B.**—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à **J.-M. AUBRY**, 9, rue Buade, Québec sera promptement exécutée.

**J.-A. LANGLAIS & FILS**  
LIBRAIRES 1 RUE ST-JOSEPH, PAPETIERS

ST-ROCH, QUÉBEC

**VENTE A GRANDE REDUCTION** DE LIVRES D'ÉGLISE,  
DE PIÉTÉ, DE CLASSE,  
ET DE BIBLIOTHÈQUE. ASSORTIMENT COMPLET DE

**PAPETERIES, ETC. ETC. VINS DE MESSE**

Unique agence pour les célèbres cloches de la maison Havard. Les Patriques sauvent 30 % en nous confiant leur commande.

**CÉLÉRIÉTÉ ET SATISFACTION GARANTIES**

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.  
**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LISEZ

# "CHARLES GUÉRIN"

Par PIERRE-J.-O. CHAUVEAU  
ILLUSTRE

Par J.-B. LAGACE  
DANS LA

# Revue Canadienne

## Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

Commencant lundi 20 juin 1898, les trains voyageront comme suit :  
DÉPART DE CHICOUTIMI POUR ROBERVAL ET QUÉBEC  
5.30 A. M. Pour Roberval, les jours que le bateau à vapeur de la Cie du Richelieu arrive à Chicoutimi.  
12.40 P. M. Pour Roberval et Québec tous les jours excepté le dimanche.  
1.15 P. M.—Pour Roberval et Québec le dimanche seulement.  
DÉPART DE ROBERVAL  
2.00 P. M.—Pour Québec tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.  
3.10 P. M.—Pour Chicoutimi tous les jours, excepté le dimanche.  
7.30 P. M.—Pour Chicoutimi, les jours que le bateau à vapeur de la Cie du Richelieu part de Québec.  
DÉPART DE QUÉBEC POUR ROBERVAL ET CHICOUTIMI  
8.40 A. M.—Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours excepté le dimanche.  
Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac Saint-Jean à des prix nominaux.  
Le chemin de fer transportera les nouveaux Colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.  
Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. ALEX. HARDY, Agent Gén. F. et P. J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Québec, 11 juin 1898.

## L'APOTRE DU SAGUENAY

(Biographie de Mgr D. Racine) Par l'Abbé V.-A. Huard

Beau volume de 150 pages in-80, 3e édition, impression de luxe, avec gravures. 50 cts l'exemplaire. S'adresser à l'auteur, au Séminaire de Chicoutimi.

**LE NATURALISTE CANADIEN :** serie complète, volumes et numéros détachés.

Provancher, Faune coléoptérologique de la province de Québec, et les Additions.

Les Mollusques (Univalves) de la province de Québec.  
On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au bureau du NATURALISTE CANADIEN, Chicoutimi, P. Q.

# EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

— L'ABBÉ D. GOSSELIN, *CODE CATHOLIQUE OU COMMENTAIRE DU CATECHISME PROVINCIAL*, in-18 de 709 pages. 4e édition. Prix, franc de port : broché, 55 cts ; relié, 75 cts. Chez les libraires de Québec et de Montréal. Pour le prix de gros, s'adresser à l'auteur, Cap-Santé (Fortinuf). T. Q.—Aussi, *DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE*, 25 cts la doz.

— **PRÆGO LATINUS**, folia gentium latina mensura litteraria ac critica, ad propagandum sermonem latinum, necnon ad fovendum itteras latinas. (\$1.50 par année.—1328 Spring Garden street, Philadelphia, Pa., U.S.)

9, Rue Duade, **C.-B. Lanctot** Rue Notre-Dame,  
 QUEBEC MONTREAL

## ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE :

Dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe.

VASES SACRÉS de \$15 à \$200

OSTENSOIRS ET RELIQUAIRES.

SOIERIES ET PASSEMENTERIES de toutes sortes.

DRAPS MORTUAIRES, BANNIÈRES ET DRAPEAUX,

CHEMINS DE CROIX ET STATUES

De toutes grandeurs et de tous les prix.

MÈKINOS A SOUTANE. COLS EN IVOIRINE.

LAKRETTES, CEINTURES LAINE OU SOIE.

HUILE D'OLIVE, ENCENS, CHARBON, Etc.

IMAGES ET ARTICLES RELIGIEUX en grande quantité.

P. P.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à **J.-M. AUDRY**, 9, rue Duade, Québec sera promptement exécutée.

**J.-A. FARGEAU & FILS**  
 LIBRAIRES 114, RUE ST-JOSEPH, PAPETERIERS

114, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC  
 VENTE À GRANDE RÉDUCTION DE LITRES D'ÉGLISE,  
 DE LIÈGE, DE CLASSE, DE  
 DE TOUTES SORTES, ASSOCIATION COMITÉ DE  
 PAPETERIES, ETC. ET C. VINS DE MESSE  
 Un grand nombre de ces articles sont en vente chez les Libraires. Les Patriques  
 suivent 20% en plus sur commande.

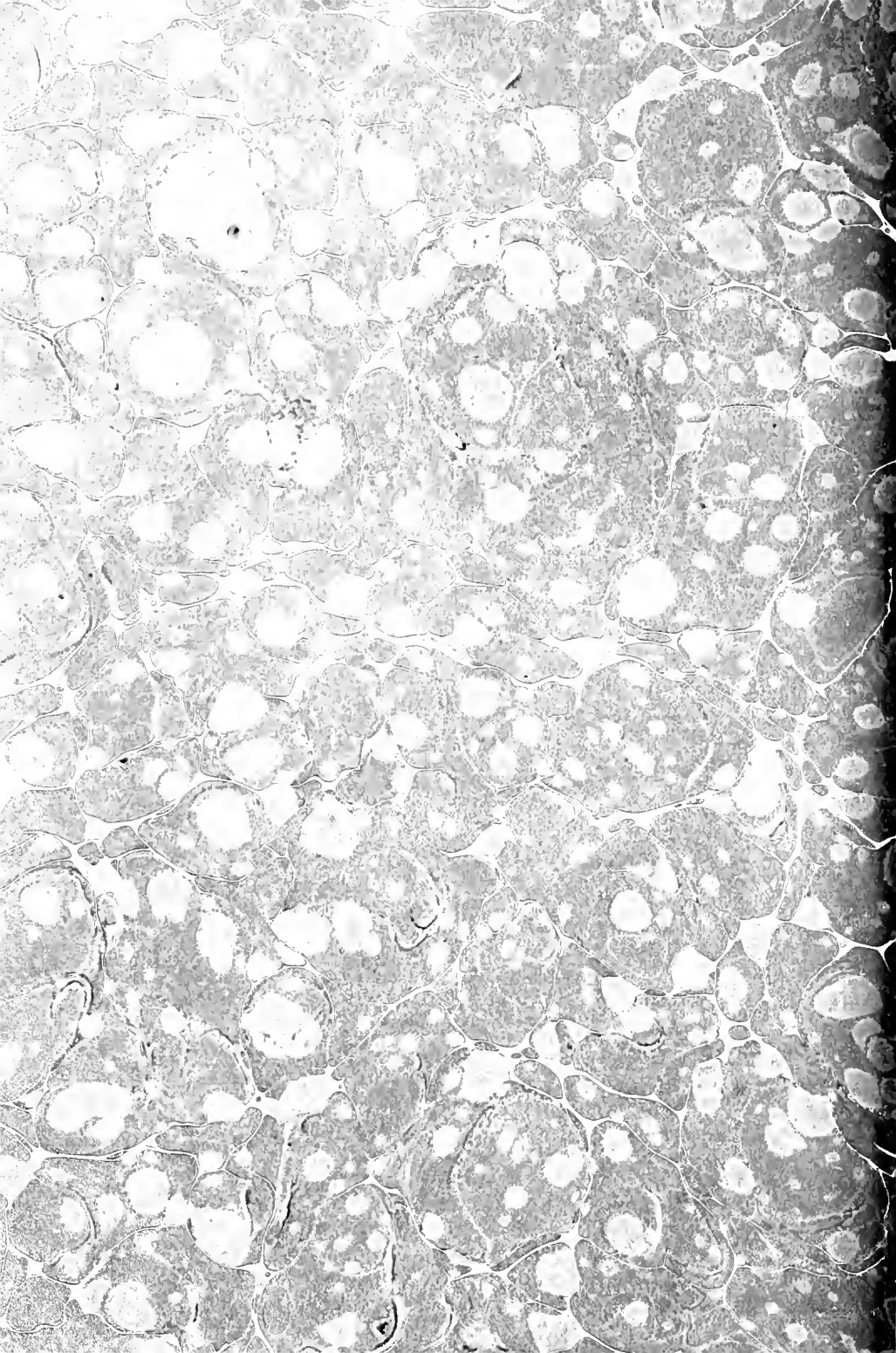
114, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC











1872

62

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01266 8604